UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE UFR D'ALLEMAND

Numéro	o attr	ıbué	par	la t	olbli	<u>othè</u>	que	

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS III

(arrêté du 25 avril 2002)

Discipline: linguistique allemande

présentée et soutenue publiquement par

Céline VIÉ LARGIER

Le 28 novembre 2005

LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE

TOME 2

Directeur de thèse : Irmtraud BEHR

JURY

Nicole FERNANDEZ BRAVO Sophie MOIRAND Marie-Hélène PÉRENNEC Christian PLANTIN

UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE UFR D'ALLEMAND

Numéro	o attr	ıbué	par	la t	olbli	<u>othè</u>	que	

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS III

(arrêté du 25 avril 2002)

Discipline: linguistique allemande

présentée et soutenue publiquement par

Céline VIÉ LARGIER

Le 28 novembre 2005

LE TRAVAIL DE LA REPRISE DISCURSIVE DANS UN GENRE ÉMERGENT : LES FORUMS DE DÉBAT DE LA PRESSE ALLEMANDE ET FRANÇAISE EN LIGNE

TOME 2

Directeur de thèse : Irmtraud BEHR

JURY

Nicole FERNANDEZ BRAVO Sophie MOIRAND Marie-Hélène PÉRENNEC Christian PLANTIN

SOMMAIRE DU TOME 2

ANNEXE 1 : LES CORPUS – EXTRAITS	5
Forum du Spiegel consacré à l'IVG (Sp.abt.)	8
Forum du Spiegel consacré à la dépénalisation du cannabis (Sp.can.)	36
Forum du Spiegel consacré aux communautés de vie homosexuelles (Sp.part.)	50
Forum du Zeit consacré à la dépénalisation du cannabis (Zt.mar.)	62
Forum de Libération consacré au PACS (Lib.pacs.)	80
Forum de Libération consacré à l'IVG (Lib.ivg.)	102
Forum de Libération consacré à la dépénalisation du cannabis (Lib.dép.)	123
Forum de discussion du Parisien consacré à la dépénalisation du cannabis (Par.dép.)	152
Forum du Monde consacré à l'IVG (Mde.avor.)	167
ANNEXE 2 : LES CHARTES DES FORUMS DE DISCUSSION	187
ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE AUX UTILISATEURS DES FORUMS DE DIS	CUSSION
DU SITE DE <i>LIBERATION</i>	193

ANNEXE 1: LES CORPUS -EXTRAITS

Cette première annexe contient des extraits des différents forums de discussion constituant les corpus. Ces extraits ont été constitués de manière aléatoire. Nous avons conservé en moyenne soixante à quatre-vingt contributions, conservant au moins les vingt premières de chaque forum, puis deux ou trois portions d'une vingtaine de contributions chacunes. Pour les forums à ordonnancement arborescent (*Par.dép.*, *Lib.dép.*, *Lib.ivg.*), nous avons fait en sorte de conserver les fils de discussion mis en place par les intervenants. Pour le forum *Mde.avor.*, nous avons reproduit intégralement deux des cinq fils de discussion constitués.

Comme dans le tome 1, nous avons anonymisé les contributions. Nous avons cependant laissé davantage d'informations : la date et/ou l'heure de publication de la contribution, les devises insérées par les intervenants. L'anonymisation tend à rendre la lecture suivie des forums relativement compliquée, en particulier dans les forums à ordonnancement chronologique (corpus allemand et *Lib.pacs*.), mais aussi pour les forums à ordonnancement arborescent, lorsque les fils de discussion atteignent une certaine taille. C'est la raison pour laquelle nous avons ajouté, à la suite des noms d'utilisateurs anonymisés figurant dans le corps des contributions, le numéro de la contribution de référence. Pour les fils de discussion de *Mde.avor.*, qui repose sur un ordonnancement arborescent mais dans lesquels les relations deviennent preque impossibles à établir en l'absence d'indication relative à la contribution de référence, nous avons systématiquement indiqué à quelle contribution antérieure chacune des contributions renvoie.

Forum du Spiegel consacré à l'IVG (Sp.abt.)

Streit um die Abtreibung

Der Jahrhundertstreit um den Paragraphen 218 und das Thema Abtreibung will nicht enden. Erst bemüht sich Familienministerin Nolte glücklos um eine Verschärfung der bestehenden gesetzlichen Regelungen. Dann fordert der Pabst, die deutschen Bischöfe sollen sich aus der staatlichen Beratung abtreibungswilliger Frauen zurückziehen, und die deutsche Bischofskonferenz leistet Folge. Was wird aus den Errungenschaften der Frauenbewegung?

[prénom nom] - 05:31pm Jan 27, 1998 CEST (#1 of 1373)

Ich glaube nicht, daß die Zänkereien um das Abtreibungsgesetz noch etwas mit der Frauenbewegung zu tun haben. Aber der Grundsatz: "Mein Bauch gehört mir" sagt eigentlich alles.

Ich selbst bin 28 Jahre alt, seit vielen Jahren freiberuflich als Texterin und Journalistin tätig und war Gott sei Dank noch nie in der Situation, mich für oder gegen ein Kind entscheiden zu müssen. Mir will nicht einleuchten, weshalb fremde Menschen darüber entscheiden sollen, ob ich ein Kind austrage oder nicht. Eine Frau, die sich gegen ein Kind entscheidet, ist in der wohl prekärsten Situation ihres Lebens. Keine wird Freudensprünge machen, wenn sie eine Abtreibung vornehmen läßt. Ich spreche hier natürlich nicht für die Frauen, die in der Abtreibung eine Verhütungsmethode sehen. Ich spreche hier von den Frauen, die aus sozialen, finanziellen oder familiären Gründen die schwere Entscheidung treffen, ihr Kind nicht auszutragen. Und diese Entscheidung hat allein die Frau zu verantworten - und sonst niemand. Weder die Politiker, deren Kinder allesamt in behüteten Verhältnissen mit Kindergartenplatz-Garantie (nicht wahr, Frau Nolte) aufwachsen, noch irgendwelche Geistlichen, die noch nicht einmal aufgrund der massiven Kirchenflucht begreifen, daß sie an uralten Dogmen festhalten.

Sie alle sprechen vom Schutz des ungeborenen Lebens - was ist mit den Frauen, die aus der Not heraus zu einer Engelmacherin gehen, sich keine Vollnarkose leisten können und dann im nächsten Krankenhaus kurz vorm Verbluten gerettet werden müssen? Leute, hört endlich auf, uns erwachsene Menschen zu gängeln. Kümmert Euch um das, was wirklich wichtig ist. Und zwar: die lieben Politiker darum, daß Deutschland wieder ein 1-A-Wirtschaftsstandort wird (dann kommen auch die Babies ...) und die Kirche um ihre Hauptaufgabe, das Seelenheil ihrer Anhänger. In der Ex-DDR war das ziemlich gut geregelt. Dort wurde die Fristenlösung ohne Beratungspflicht praktiziert. Und wenn ich mich als alter Ossi recht erinnere, waren wir mit sozialistischem Nachwuchs immer gut gesegnet. Den Schmarren also, daß eine liberalisierte Abtreibungspolitik zum "Wegmachen" animiert, kann aufgrund dieser Tatsache wohl niemand ernsthaft glauben wollen.

[prénom nom] - 10:38pm Jan 27, 1998 CEST (#2 of 1373)

Das schlimmste ist ja wohl als ungewolltes Kind auf die Welt zu kommen. Man kann sollte keine Mutter zwingen, ein ungewolltes Kind zur Welt zu bringen, denn darum kümmert sich die Kirche dann nicht mehr. Außerdem überlegt man sich auch heute zweimal, ob man ein Kind bekommen möchte. Wenn man zum bsp. an unsere zerstörte Umwelt denkt, an die Arbeitslosigkeit, an die Angst, durch eine Schwangerschaft seinen Beruf aufgeben zu müssen und vieleicht nicht mehr so leicht wieder reinzukommen. Ganz abgesehen von der kinderkeinlichen Gesellschaft, den teuren Mieten, usw. Ich bin mir sicher, wenn die diese Überlegungen unbegründet wären, würden auch nicht so viele Frauen abtreiben.

Man sollte sich also überlegen, warum so viele Frauen abtreiben und die Ursachen bekämpfen und nicht die Frauen !!!

[prénom nom] - 11:24pm Jan 27, 1998 CEST (#3 of 1373)

Gebt dem Kaiser was des Kaisers ist und ungekehrt.

Warum sollte denn die Frauenbewegung daran scheitern, weil sich die katohlische Kirche weigert Abtreibungsscheine auszustellen?

Ich finde es ist das gute Recht der katholischen Kirche, eine solche Entscheidung zu treffen! Der Staat soll sich jetzt mal nicht klagen, sondern selbst die Verantwortung uebernehmen. Schliesslich haben wir ja so etwas wie eine Trennung von Staat und Kirche.

Andereseits muss die Kritik innerhalb der Kirche voran getragen werden. Denn als Katholik oder vorallem als Katholikin sollte man sich fragen, ob das denn so richtig seien kann. Allerdings kommt diese Frage dann etwas spaet, denn besonders kooperativ hat sich die Kirche im Punkto Abtreibung ja noch nie gegeben. Aus Gruenden, die fuer Glaeubige ja durchaus nachvollziehbar seien moegen, aber immer wieder die Frage aufwerfen, warum gerade dreissig (?) alte Herren ueber einen Brief von einem noch aeltern Herren diskutiern. Dennoch: Was sollte

auch eine abtreibungswillige schwangere Frau dort? Ihr duerfte es so ziemlich egal sein, wie da ein formaler Konflikt geloest wird, an dem ja kein Blut an den Haenden der Bischoefe kleben bleibt, die eh gegen Abtreibungen aller Art waren, sind und seien werden.

[pseudonyme] - 02:59am Jan 28, 1998 CEST (#4 of 1373)

ist ein befruchtetes ei ein mensch? viele denken so, gehen etwa manche schon so weit, dass sie sagen, eine Frau muss immer befruchtet sein, denn wenn sie die Periode bekommt, haette das ja auch ein mensch werden koennen

[prénom nom] - 08:13pm Jan 28, 1998 CEST (#5 of 1373)

Zunächst ein klares Statement: Ich halte Abtreibung für Tötung werdenden Lebens und definiere den Beginn des Lebens mit der Befruchtung der Eizelle. Zur Begründung: Alles, was die Geburt des Kindes dann noch aufhalten kann, ist aktives Eingreifen (eben Abtreibung) oder ein natürliches Verlieren der Leibesfrucht, wie es ja oft genug vorkommt.

Zu dieser Einstellung bin ich nicht als Christ gekommen, sondern aus allgemeinen ethischen Überlegungen. So sehe ich das Urteil des BVG zur Einstufung der Abtreibung als bis zur 12. Schwangerschaftswoche "straffreies Vergehen" als eine sehr gute Rechtssprechung an, da sie den Konflikt illustriert, in dem wir uns alle befinden sollten: Daß wir Menschen töten, jedoch gute Gründe dafür haben können, die dieses Vorgehen rechtfertigen.

Deutlich ausgeschlossen muß dabei die Einstufung der Abtreibung als Mittel der Familienplanung oder zur Verhinderung der Geburt eines behinderten Kindes sein. Eine Abtreibung nach einer Vergewaltigung oder bei Gefahr für das Leben der Mutter halte ich dagegen für vertretbar.

Die einzige Möglichkeit, Einfluß auf abtreibungswillige Frauen zu nehmen und aktiv für das Kind Partei zu ergreifen, ist doch nun aber die Beratung, denn eine prinzipielle Ächtung der Abtreibung läßt doch nur den heimischen Küchentisch leerräumen, die Messer wetzen oder die Fallsucht bei der Ansicht von Treppen steigen, so wie es Jahrhunderte lang der Fall war. Von daher ist es doch das Beste, sich so tief wie möglich in die Beratungspraxis reinzuknien, um so viele Frauen in dieser Situation zu erreichen wie nur möglich. Doch eine Verweigerung des Beratungsscheines muß doch für jede Frau, die ehrliche Beratung will, so vorkommen, als daß sie gegängelt und als wirklicher Gesprächspartner nicht ernst genommen wird. Auf lange Sicht wird die KATHOLISCHE Kirche (wie schafft sie es eigentlich immer, als "DIE Kirche" dargestellt zu werden und durch ihre alten Strukturen die GESAMTE Christenheit als altbacken und weltfremd in Verruf zu bringen?) also nur Minuspunkte im Kampf um das Leben ungeborener Kinder machen.

Besonders verantwortungslos finde ich dieses Vorgehen dann noch im Licht der Ächtung aller Verhütungsmittel, da dies (vielleicht nicht so sehr in Deutschland, sicher aber in anderen Teilen der Welt) das Problem der Abtreibung mit hervorruft und verschärft.

Mein Appell an die kath. Kirche wäre daher, in vollem Umfang in der gesetzlichen Beratung zu verbleiben und hier wie gewünscht eine "ZIELGERICHTETE aber ergebnisoffene Beratung" anzubieten, sich gleichzeitig aber dafür einzusetzen, die Stellung des Kindes in der Gesellschaft so zu verbessern, daß nur noch Frauen mit den og. Problemen sich überhaupt eine Abtreibung überlegen müssen.

Noch ein letztes: Muß die katholische Kirche wirklich auf den Tod ihres Papstes warten, bevor ein Nachfolger ernannt werden kann? Es muß doch eine humanere und ehrenvollere Art geben, diesen armen, alten, senilen Mann aus seinem Amt und seiner zu groß gewordenen Verantwortung zu befreien als durch seinen Tod. Als (evangelischer) Christ kann ich ja schlecht jemandem den Tod wünschen, aber der geistliche Flurschaden, den dieser Mann anrichtet ist jetzt schon zu groß (Verneinung der Frauenordination, Pille, etc.).

[prénom nom] - 10:11am Jan 30, 1998 CEST (#6 of 1373)

Rudolf Augstein kann sich seine aetzende Kritik am Papst sparen. Die Position der katholischen Kirche ist seit Jahrzehten wohlbekannt. Falls die Kirche zu Themen wie Abtreibung stets die Meinung der Mehrheit einzunehmen versuchte, wuerde sie sich ueberfluessig machen. Augstein und Konsorten mag dies ja ganz recht sein. Viele denken auch anders und glauben, dass Kirche auch heutzutage noch gemeinschaftsstiftend wirken kann. Wir leben Gott sei Dank in einer Demokratie und jeder kann selber entscheiden ob er ein Leben als glaeubiger Katholik fuehren moechte. Man mag Johannes Paul viele Dinge vorwerfen, unter anderem dass seine Intervention kontraproduktiv fuer eine Verringerung der Abtreibungen sei. Mangelnde Konsequenz hingegen fehlt ihm sicherlich nicht.

[prénom nom] - 03:36pm Feb 2, 1998 CEST (#7 of 1373)

Abtreibungsgegner gebaerden sich immer so, als wuerde man Frauen zum Abbruch zwingen. Sollen sie doch soviele Kinder zur Welt bringen, wie sie wollen, aber andere in Ruhe lassen! Meine Meinung als Mutter von zwei Kindern ist, dass die Welt ein besserer Aufenthaltsort waere, waeren von Anfang an nur gewollte und erwuenschte Kinder gezeugt worden.

Jede Frau muss selbst entscheiden koennen, ob und wann sie Mutter oder wieder Mutter werden will. Beratung ist gut und sinnvoll, aber die Entscheidung muss bei der Frau allein liegen, und es muesste genuegen, dass sie anschliessend ja oder nein sagt. Da Frauen generell einen starken Kinderwunsch haben, werden immer Kinder geboren werden, auch unter widrigen Umstaenden, die Menschheit wird nicht aussterben, aber lasst diese wichtige Frage doch jede fuer sich selbst entscheiden und verantworten! Wenn es die Pille fuer den Abbruch bei uns doch endlich gaebe! Frauen brauchten dann nicht ins Krankenhaus, dieses ganze oeffentliche Brimborium fiele weg.

[prénom nom] - 11:00am Feb 3, 1998 CEST (#8 of 1373)

Treffender kann man es wohl kaum sagen.

Seit es die (katholische) Kirche gibt, hat sie stets via Problematisierung der Sexualität und allem, was damit zusammenhängt, versucht, Macht auszuüben.

Hoffentlich sind das jetzt die letzten Zuckungen.

Gruß von der Ostsee

MindArt, Lernende Organisation, Mind Mapping

[prénom nom] - 09:09am Feb 4, 1998 CEST (#9 of 1373)

An [prénom nom#5]

Ihren Beitrag finde ich - nicht nur inhaltlich - ausgesprochen gut. Mehr gibt es zum eigentlichen Problem eigentlich nicht zu sagen.

Zur Rolle der Kirche sei angemerkt, daß diese aus ihrem eigenen Selbstverständnis heraus gar keine andere Position einnehmen kann, ohne an "Glaubwürdigkeit" zu verlieren. Kompromisse sind der Kirche niemals möglich, sie muß dogmatisch sein. Damit stellt sie sich auch bewußt neben die Gesellschaft. Sie muß dabei aber aufpassen, daß sie sich nicht so weit neben die Gesellschaft stellt, daß man sie aus den Augen verliert (wobei der Schaden in meinen Augen nur sehr begrenzt wäre).

[prénom nom] - 12:01pm Feb 5, 1998 CEST (#10 of 1373)

Verdammt noch Mal! Lasst die Frauen doch selbst entscheiden, ob sie dass Kind haben möchten oder nicht. Das geht doch keinen was an. Erst recht nicht einen Opa aus Polen der denkt er sei ein Prophet.

[prénom nom] - 03:43pm Feb 5, 1998 CEST (#11 of 1373)

Eine traurige Wahrheit ist doch, daß die meisten Menschen erst NACH der Geburt abgetrieben werden.

[prénom nom] - 05:13pm Feb 5, 1998 CEST (#12 of 1373)

Nach dem, was wir aus der Weihnachtsgeschichte wissen, dürfen wir annehmen, daß Marias Schwangerschaft nicht konfliktfrei war: ohne Ehemann, ohne materielle Sicherheit, in der Gefahr sozialer Ächtung, kurz: eine soziale Notlage. Wir können mit großer Wahrscheinlichkeit annehmen, daß, hätte Maria abgetrieben, in unserer heutigen Welt wir nicht ungeachtet von Geschlecht, Hautfarbe, Überzeugung in der Gewißheit leben dürfen, daß unsere Würde und die Unantastbarkeit unserer Person ein zu schützender Wert unseres menschlichen Lebens sind. Mit jedem abgetriebenen Kind verschwindet das Potential auf eine bessere Welt für alle Menschen aus der Welt. Und dieses Potential entwickelt sich nicht erst später in einer Schwangerschaft, sondern ist angelegt in der Empfängnis. Weitestgehend anerkannt ist der Urknall als Ursprung des Universums, und nicht erst die Entstehung der Erde und des Menschen darauf, der das Universum für sich entdeckt.

So weit dies richtig verstanden ist, begründet sich der Anspruch von Frauen auf gleiche Partizipations- und Gestaltungsrechte in einer Gesellschaft darauf, daß eine Ungleichbehandlung auf Grund des Geschlechtes als demütigend, entwürdigend und unterdrückend zu begreifen ist. Der berechtigte Anspruch auf die Unantastbarkeit und die Würde der Person begründet sich in einem uneingeschränkten Recht auf Leben. Dieses darf nicht in das Belieben einzelner gestellt werden.

Das Verständnis für einen Einzelfall und für eine Notlage darf nicht zu einer Situationsethik führen. Diese wäre leicht zu manipulieren und kann keine verbindende und verbindliche Grundlage für ein Gemeinwesen sein. Ein wirkliches Gemeinwesen würde andererseits Menschen nicht ausgrenzen und mit ihrer Notlage allein lassen.

[prénom nom] - 05:52pm Feb 8, 1998 CEST (#13 of 1373)

"Gegen den Strom«, die ultimative atheistische Website! Hier gibt's Nachrichten, Infos, Texte, Satire und Karikaturen über die finstere Welt der Kirchen und Religionen. [adresse page personnelle] Für die beste Ansicht empfehlen wir den Netscape Navigator 4 und eine Auflösung von 1024 x 768 Punkten. Blasphemie now!!!

[prénom nom] - 05:49pm Feb 26, 1998 CEST (#14 of 1373)

Ich finde es schon mal erstaunlich, daß ein großer Teil der deutschen Bischöfe NICHT vor Freude im Quadrat springt, daß nun der Papst den deutschen Katholiken offiziell die Abtreibung verboten hat und daß nach seiner

(unfehlbaren) Auffassung doch bitte in Zukunft keine Konfliktberatung mehr stattfindet. Das sollte doch zu denken geben. Vielleicht bewegt sich die Kirche ja endlich mal auf die Menschen zu. Zur Klarstellung: Ich bin gegen Abtreibung, ich finde, daß jedes Kind ein Recht auf Leben hat - quasi als Abwehrrecht gegen staatliche Eingriffe. ABER: Es hat keine Pflicht dazu. Solange niemand (hier ist im Besonderen die gesamte Gesellschaft gefordert) einem Kind einen Kindergartenplatz, ein behütetes Aufwachsen ohne existentielle Sorgen und eine Ausbildung nach Wünschen und Fähigkeiten garantieren kann, solange kann man es nicht zum Leben zwingen. Sprich: Jede Frau sollte mit sich (und evtl. Gott) ausmachen, ob sie es ihrem Kind gegenüber verantworten kann, es auszutragen. Hier (wie überhaupt in vielen Sachen) zeigt sich die Kirchenspitze sehr weit entfernt von der Basis. Es ist natürlich einfach, sich in den idealen Elfenbeinturm des Kults zurückzuziehen, um seinen überkommenen Glauben zu pflegen - als Stellvertreter Gottes ist man damit m. E. disqualifiziert. (Wer von euch ohne Sünde ist, der werfe den ersten Stein)

[initiale nom] - 02:35am Mar 8, 1998 CEST (#15 of 1373)

Pardon! Darf ich Sie mal mit einer Prise unzeitgemäßer Ideologie und Radikalismus belästigen? Ich frage mich und Sie, warum ich als Mann kein Recht habe, "selbstbestimmt" über meine Elternschaft zu entscheiden?

Schließlich geht es ja nicht um den dicken Bauch oder Schwangerschaft "an sich". Das ist kruder Biologismus. Schwangerschaft "an sich" endet von selbst nach 9 Monaten. Das Problem fängt danach an und heißt: Elternschaft. Keine Frau erwägt Abtreibung, weil sie sich Sorgen um ihre schlanke Linie macht, sondern weil Elternschaft ihr ganzes Leben radikal verändert. *Nicht Schwangerschaft - Elternschaft wird abgebrochen oder fortgesetzt.* Um nichts anderes geht es (außer in den sehr seltenen und kaum umstrittenen Fällen medizinischer Indikation). Das betrifft aber den werdenden Vater ebenso, ob verheiratet oder nicht. Vaterschaft ist ein ungeheurer Einschnitt – psychich, sozial, wirtschaftlich. Wem brauche ich das zu erklären? Der Vater ist moralisch und gesetzlich verantwortlich für sein Kind, vielleicht anders, aber nicht weniger als die Mutter, und er wird auch zur Verantwortung gezogen. Aber warum zieht man jemanden zur elterlichen Verantwortung, der kaum Einfluß nehmen kann in Fragen seiner eigenen Elternschaft? Sei es positiv oder negativ. Im Stil der Sonntagsreden: Eine freiheitliche Gesellschaft baut auf mündige, entscheidungsfreudige, aufgeklärte Bürger und Bürgerinnen – im Studium, im Beruf, in der Politik usw. Allein der Bürger in Uniform und der Bürger als Vater wird behandelt wie ein Trottel oder Sträfling.

Im Klartext: Die Bestimmung des BverfG ist skandalös und diskriminierend, allenfalls "im Einvernehmen mit der schwangeren Frau Dritte, insbesondere den Vater sowie nahe Angehörige beider Eltern des Ungeborenen hinzuzuziehen." Der Vater ist kein Dritter, sondern massiv und unmittelbar betroffen von der Frage, ob "sein" Kind (nicht weniger als "ihres") zur Welt kommt. Die gleichberechtigte Mitsprache und Mitentscheidung des werdenden Vaters kann nicht vom Belieben der werden Mutter abhängig gemacht werden und schon gar nicht gegen die Ansicht von Onkels und Schwiegermüttern abgewogen werden. Es ist das unveräußerliche Recht eines Mannes, über seine Vaterschaft zu entscheiden, und dies muß im Gesetz seinen adäquaten Ausdruck finden.

Dies ist die Startbedingung für gute, verantwortungsbewußte Vaterschaft und nicht die Verschärfung von Gesetzen und staatlichen Repressalien. Keineswegs plädiere ich für paternalistische Bevormundung. Der Anfang heißt: Emanzipation und Autonomie, das Ziel: Kooperation. Die Reform muß radikal konzipiert sein, ohne extremistisch auszufallen.

Überdenken wir dagegen die öffentliche Sprache von "gewollten" und "ungewollten" Kindern. Was für eine Demagogie! Man lamentiert über das schreckliche Dasein "ungewollter" Kinder und meint damit ausschließlich Wille und Wilkür desjenigen Elternteils, der qua Tradition und Natur für Kinder zuständig war, ist und bleiben soll: des weiblichen. Basta. Das Elternteil mit dem falschen Geschlecht kann das Kind durchaus wollen oder eben nicht wollen aus wohl erwogenen Gründen, über die keine Frau und kein Richter und kein Journalist und kein Priester zu befinden hat: Niemand nimmt einem Vater seine Vaterschaft ab. Nichtmal die Mutter. Der Vater braucht aber de jure weder berücksichtigt noch gefragt, ja nicht einmal informiert zu werden, wenn sein Kind abgetrieben oder ausgetragen wird. Die öffentliche Sprache präformiert die erlaubten und diskutierbaren Gedanken zum Thema Kinderkriegen und Elternwerden mutterzentiert: *ungewollte* Kinder, *Schwangerschafts*-abbruch oder gar "-unterbrechung", *Empfängnis*- verhütung, zwei- *eiige* Zwillinge etc.

Es gibt einen Namen für Diskriminierung aufgrund des Geschlechtes: Sexismus.

Es wird viel von der Autonomie und Mündigkeit "der Frau" geredet, wenn es faktisch darum geht, den Mann zu entmündigen und unsichtbar zu machen. Warum hat wohl die Parole "mein Bauch gehört mir" so prächtig verfangen in der Zeit, als man durchaus wußte, daß das Private politisch ist, und wußte, wieviel ideologischer Nebel in die Köpfe gepumpt werden kann mit reduktionistischen Natur- und Körperklischees? Woher der eilige Konsens, der Geschlechterpolitik auf den Frauenbauch reduzierte? Weil man/frau so wahnsinnig emanzipiert war in den 70ern? Unsinn: es war die trivialfeministische Modernisierung des bürgerlichen Mutterbildes: Kinder sind Frauensache. Dem haben auch viele Männer flugs und erleichtert zugestimmt. So entstehen parteiübergreifende Mehrheiten.

Und bevor nun gleich wieder die Empörungsposaune geblasen wird über böse Väter, die "ja gar keine Verantwortung wollen", erklären Sie mir, wie man möglichst viele Jungs dazu bringt, Vatersein als Falle, Unfall oder aufgezwungene Bürde zu sehen? Wie man sie dazu bringt, überhaupt möglichst wenig über ihre Vaterrolle und -verantwortung nachzudenken? Richtig: in dem man ihnen möglichst früh einbimst, daß es sie nichts angeht, ob sie Vater werden oder nicht. Darum gibt es auch "Empfängnisverhütung" nach der §218-Reform für Jugendliche mit korrektem Geschlecht auf Krankenschein. Die Jungs dagegen müssen natürlich selbst für ihre (sehr unsichere) Zeugungsverhütung zahlen. Nicht das Geld ist das Problem, sondern die moralische Botschaft. Wenn "es" trotzdem passiert, sind sie die Dummen, egal ob sie väterliche Verantwortung übernehmen wollen, ob sie können oder nicht. Niemand fragt danach. Das Gesetz nimmt sie in Erzeuger-Haft. In der Tat, ein großartiger Fortschritt zur Gleichstellung der Geschlechter: Zeugen und Zahlen. Darauf reduziert sich das pseudofeministische Männerstigma, das so verdächtig gut mit den Interessen der katholischen Frauenverbände harmoniert (und auch praktisch kooperiert). Nach der Parole eines Hamburger Frauenhauses: "Väter sind zum Zahlen da und sonst zu nichts zu gebrauchen." Genau die Vätergeneration habt ihr verdient und ihr habt sie bekommen. Diese spezies Mann wird nicht geboren, sondern gemacht durch Gesetze, Erziehung, Kampagnen, Stigmatisierung. Und diese Variante von Feminismus ist nichts als up-to-date geschminktes 19. Jahrhundert: Soldat schwängert Dienstmädchen. Jaja, so sind sie alle! Als eine Bewegung zur umfassenden Gesellschaftreform ist der Feminismus gestartet und als bornierter, reaktionärer Geschlechtlobbyismus in den 90ern angekommen. Ich sehe allenfalls schwache feministische Rinnsale, in denen der Gedanke fortlebt, daß Emanzipation das Ganze meinte und nicht: möglichst viel rauszuhauen für die Frauen-Klientel. Die Geister scheiden sich nicht am Geschlecht, sondern an Mut und Weitblick und politischer Konsequenz. Eine wirklich moderne Reform des §218 und allem, was dazu gehört, können die meisten sich nicht einmal vorstellen. Sie ist undiskutierbar in Deutschland. Ich bin überzeugt, daß hier am effektivstes das Elend der Alleinerziehenden und der vaterlosen Generation angegangen werden kann, und nicht durch frauenpolitischen Pflästerchen nach dem Motto: mehr vom Gleichen, wenn es nicht funktioniert. Eine solche Reform bedeutet nicht eine "Wiederherstellung" der bürgerlicher Idylle, sondern nichts weniger als eine Familienrevolution. Mittelbar bedeutet sie: weniger überforderte Alleinerziehende, mehr verantwortungsbewußte Väter, weniger Frauen, denen Mutterschaft zum zentralen Lebensproblem wird, weniger Gewalt unter Jugendlichen, weniger Rechtsextremismus, weniger Selbstmorde, weniger Straftaten und Schulabbrüche der Jugendlichen. Die Korrelation dieser Krisenphänomene zu vaterlosen Kleinstfamilien ist krass und nicht mehr zu bemänteln. Drei Viertel der Jugendlichen im Drogenentzug sind im Vaterentzug aufgewachsen.

Fangen wir beim Anfang an: wenn Elternschaft beginnt. [initiale nom]

[prénom nom] - 03:48pm Mar 14, 1998 CEST (#16 of 1373)

Hallo ich heiße [prénom] und sitze hier mit meinem Freund.

Meine Meinung zu dem Thema:

Ich habe mir schon viele Gedanken über dieses Thema gemacht und verstehe eigentlich diese ganze Diskussion nicht. Jeder Mensch, egal wie alt, sollte ein Recht haben auf die Welt zu kommen. Was will die "heutige moderne Frau" denn? Wer sein Leben plant, bekommt kein ungewolltes Kind. Es gibt genügend Alternativen, um eine Schwangerschaft zu verhindern. Wer das noch nicht gelernt hat, sollte mal mit seinem Frauenarzt reden. Der kann sicherlich viele Fragen beantworten. Ich verstehe Frauen, die nach einer Vergewaltigung abtreiben wollen (ist ja auch möglich), und ich verstehe, daß Frauen abtreiben, weil die Schwangerschaft gesundheitliche Schäden für die Frau oder für das Kind ergeben könnte. All diese Schwangerschaften waren schon möglich. Aber mir gefällt dieser Freibrief überhaupt nicht. Laßt Frauen machen was sie wollen. Wir, wir Frauen, sollten uns darüber im Klaren werden, was wir für eine Verantwortung tragen. Und ich muß ehrlich sagen, daß mir diese Verantwortung sehr gefällt. Ich kann bestimmen, wann ein Mensch auf die Welt kommt. Entweder ich verhindere eine Schwangerschaft (und wir wissen doch alle wie man schwanger wird oder?) oder ich bekomme ein Kind. Ist das nicht schön einfach. Pille, Zyklusberechnung und nicht zuletzt das liebe Kondom würden mir persönlich ausreichen, um eine Schwangerschaft zu verhindern und ich weiß nicht, warum andere Frauen da so viele Schwierigkeiten mit haben. Ich will nicht diesen Leichtsinn der Männer, die darauf hoffen, daß die Frau für die Verhütung sorgt, akzeptieren. Männer haben sicherlich genauso viel Verantwortung, aber sie bekommen schließlich das Kind nicht. Es ist nunmal so. Wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand und wenn mir hier irgendein männliches Wesen einreden will, daß er ein Recht darauf hat zu entscheiden ob ja und überhaupt und sowieso. Och nee du laß mal bin ich nicht so für. Was ist dann z.B. wenn die Frau will aber der Mann nicht. Darf er darüber entscheiden, ob die Frau abtreiben muß? Er hats doch einfach und kann einfach gehen. Wir Frauen haben das Kind im Schoß liegen. Aber noch was anderes, meine Mutter hat mir einmal ein Erlebnis geschildert, daß meine Meinung gefestigt hat. Als meine Mutter im Krankenhaus war wegen einer Unterleibsoperation, lag neben ihr eine Frau die erzählte ganz stolz von ihren s i e b en Abtreibungen. Meine Mutter war entsetzt, denn schließlich hat sie ihre beiden Kinder gewollt und sich immer gewünscht. Sieben Menschen, die sterben mußten, nur weil diese Frau "rumgefickt" (entschuldigt meine Ausdrucksweise, aber so

ist es ja wohl) hat ohne Ende und sich mit nichts beschäftigt hat. So etwas sollte verhindert werden. Und zum Thema Papst kann ich nur sagen. Wer so religiös ist, und darauf hört was der Papst sagt, also nicht in Sünde leben möchte, der sollte sich mal genauer mit der Bibel befassen. Sex ist nur in der Ehe und nur mit Kinderwunsch erlaubt. Also wer vor der Ehe schwanger wird oder in der Ehe kein Kind haben will, der darf nicht mit seinem Mann schlafen, denn sonst lebt er auch schon in Sünde. So einfach ist das. Wer also darauf hofft, daß der Papst die Lösung findet, kann lange warten. Entweder ihr lebt fromm und lieb oder ihr tötet. Wer also so scheinheilig ist und auf ein Amen des Papstes hofft damit er/sie abtreiben darf, der sollte sich da vorher mal Gedanken über seine "Sünden" machen. Und noch was, wenn hier nicht die Schwangerschaft, sondern die Elternschaft abgetrieben wird, warum warten dann immer noch soviele kinderlose Ehepaare auf ein kleines Kind, das sie adoptieren möchten. Warum geben die Frauen ihr Kind nicht ab, keine Verantwortung vor dem Sex, keine Verantwortung nach der Geburt. Keine finanzielle Belastung für die Mutter und ein glückliches Familienleben für das kinderlose Ehepaar und das eigentlich nicht gewollte Kind.

[initiale nom] - 03:00am Mar 15, 1998 CEST (#17 of 1373)

Hallo [prénom#16],

danke für Deinen interessanten Beitrag (#16)und die Antwort auf meine Thesen (#15). Ich hab da ein paar Fragen:

- 1. wenn Du da gerade mit Deinem Freund sitzt, würde mich auch interessieren, was er dazu meint. Teilt er zum Beispiel Deine Meinung, «wir Frauen bekommen die Kinder und sonst niemand»? Wenn Dein Freund keine Kinder bekommen kann, sollte er sich vielleicht an einen Arzt wenden. Inzwischen ist die Medizin schon recht weit mit der Behandlung von Unfruchtbarkeit. Wenn Du allerdings meinst, daß er in moralischem Sinne keine Kinder bekommen kann, dann kann er auch nie verantwortlich sein, falls Du schwanger wirst. Schließlich bekommst Du das Kind und nicht er. Oder?
- 2. Du lehnst es ab, daß ein Mann «ein Recht darauf hat zu entscheiden ob ja und überhaupt und sowieso.» Ich habe da ein Verständnisproblem. Kannst Du das ein wenig präziser formulieren? Bist Du sicher, daß Du das Problem verstanden hast?
- 3. Deine Ansicht «Er hats doch einfach und kann einfach gehen», teile ich überhaupt nicht. Vielleicht sieht Dein Freund das so. Dann hast Du ein Problem. Ich kann allen Männern nur raten, einen großen Bogen um Frauen mit diesem Männerbild zu machen. Die Ansicht ist darüber hinaus objektiv falsch. Erstens ist jeder Vater, verheiratet oder nicht, vor dem Gesetz verantwortlich für seine Kinder, egal wohin er geht. Er muß mindestens zahlen. Zweitens hat ein Ehemann nicht nur Sorgerecht, sondern Sorgepflicht. Drittens sieht die Reform des Kindschaftsrechts auch für unverheiratete Paare nicht nur Umgangsrecht sondern *Umgangspflicht beider Elternteile* vor (§ 1684 BGB).
- 4. Warum glaubst Du, daß nur Männer «einfach gehen» können? Haben Frauen keine Beine? Tatsächlich gibt es Frauen, die sich davon machen und den Vater mit dem Kind sitzen lassen. Oh ja, die gibt es! Es ist ihnen schnurzegal, ob «wir Frauen haben das Kind im Schoß liegen» haben, sobald es raus ist. Man kann sich darüber aufregen oder nicht, kann sich darauf zurückziehen, daß es seltener geschieht als umgekehrt: Das ist egal, denn es zeigt, daß das Problem im Prinzip nichts mit dem Geschlecht zu tun hat.
- 5. Glaubst du ernsthaft, daß jemals eine Frau Abtreibung erwogen hat, nur weil sie «ein Kind im Schoß liegen» hat? Fängt das Problem (oder die Freude, wie es doch meistens der Fall ist) nicht an, wenn es raus ist aus dem Schoß? Ich meine damit: kennst Du überhaupt den Unterschied zwischen Schwangerschaft und Elternschaft? Dein Einwand ist gewichtig: «Was ist dann z.B. wenn die Frau will aber der Mann nicht. Darf er darüber entscheiden, ob die Frau abtreiben muß?» Ich weiß es nicht. Das geltende Recht sagt, daß ein Vater hilflos mitansehen muß, wie sein Kind abgetrieben wird. Ich habe eine Ungerechtigkeit als Ungerechtigkeit bezeichnet und einen ethischen Grundsatz formuliert. Mehr nicht. Anders gesagt: ich kann mir viele Regelungen vorstellen, von denen keine perfekt ist, würde es allerdings lieber der öffentlichen Diskussion überlassen, gerechtere Lösungen abzuwägen. Ein in meinen Augen fortschrittliche Regelung würde die Rechte und Pflichten der Eltern nicht mehr nach ihrem Geschlecht unterscheiden, sondern ihre Gleichberechtigung und Kooperation voraussetzen und bestärken. Allerdings sind alle Lösungen, die ich mir vorstelle, besser als die geltende, die besagt, daß die Frau jederzeit über Tod und Leben des gemeinsamen Kindes entscheiden kann, ohne den Vater zu Rate zu ziehen, ja ohne ihn überhaupt davon zu informieren. Das bedeutet: sie kann einen Mann zur Vaterschaft zwingen oder seine Vaterschaft gegen seinen Willen abbrechen, selbst wenn er dieses Kind will. Ist das christlich, [prénom]? Das sieht jedenfalls die Regelung vor, die auch viele Frauen der Christlich Demokratischen Union durchs Parlament gebracht haben. Ich meine, eine schlechtere Regelung ist kaum denkbar. Sie diskriminiert den Vater allein aufgrund seines Geschlechtes. Mich gruselt bei Deinem selbstherrlichen Ausruf «Ich kann bestimmen, wann ein Mensch auf die Welt kommt.» Mir scheint, es spielen tatsachlich nicht nur soziale Probleme oder moralische Dilemmata hierbei eine Rolle, sondern weibliche Allmachtsfantasien. Ich glaube auch, daß sich diese Anmaßung nicht leicht mit Deinem christlichem Glauben vereinbaren läßt.

Deine Empfehlung, man sollte sich «genauer mit der Bibel befassen» in Ehren. Hatten Adam und Eva eigentlich den kirchlichen Segen als sie Kain und Abel in die Welt setzten? Ich empfehle ferner zur christlichen Lektüre 1. Mose 29-30: Jakob heiratet erst Lea, dann Rahel. Klarer Fall von Vielweiberei. Nachdem Jakob und Lea vier Kinder bekommen haben, wird Rahel eifersüchtig und fordert Jakob auf, mit ihrer eigenen Magd Bilha zu schlafen, quasi als Stellvertreterin im Ehebett. Eindeutig außerehelicher Geschlechtsverkehr mit Folgen: Dan und Naftali. Darauf kontert Lea und schickt nun ihre Magd in Jakobs Ehebett. Doppelter Ehebruch mit Einverständnis aller Beteiligten, und wieder zwei uneheliche Kinder: Gad und Asser. Altvater Jakob hat ziemlich wild "herumgefickt", wie Du es nennst. Was dazu wohl der Papst gesagt hätte! Es steht alles im Alten Testament, und kein Wort von Gottes Unmut über dieses Treiben wirst Du dort finden. Wenn Du schon mal die heilige Schrift in der Hand hast, erinnere Dich daran, daß der Rabbi, der Deine Religion gegründet hat, ebenfalls ein uneheliches Kind war.

6. und letzte Frage. Im christlichen Mittelalter, als die Welt noch in Ordnung war und niemand von Liberalismus, Aufklärung und persönlicher Verantwortung sprach, hatten alle Frauenklöster einen Friedhof. Von Pille war keine Rede und Abtreibung war eine Tortur. In den meisten dieser Friedhöfe haben Ausgrabungen in einer der hinteren Ecken bergeweise Skelette von Neugeborenen zutage gefördert. Hast Du eine Idee, wie die dahin gekommen sind?

Viele Grüße, [prénom]

[prénom nom] - 12:04pm Apr 26, 1998 CEST (#18 of 1373)

Wir nehmen - wie die Bayern - das Abtreibungsurteil des BVerfG sehr ernst! Besonders den Passus, daß der Staat "präventiv" für ein kinder- und familienfreundliches Klima sorgen müsse. (Das wiederum nehmen Frau Nolte und die bayr. Staatsregierung nicht so ernst). Deshalb haben wir einen Antrag auf Kindergeld ab Feststellung der Schwangerschaft gestellt. Wie hat wohl dieser Staat reagiert, der die Familie doch immer "als Keimzelle der Gesellschaft" propagiert?? Richtig! Er hat auch bei unserem Antrag die Keimzelle im Keim erstickt - so wie er das auch sonst macht (Kinderstrafsteuer etc, pp.). Jetzt liegt die Sache beim Bundessozialgericht. Wir sind sehr gespannt, ob die schönen Sonntagsreden vom Wert der Familie nur hohle Phrasen sind oder sich auch in staatlichem Handeln niederschlagen.

[prénom nom] - 05:21pm Jul 9, 1998 CEST (#19 of 1373)

Wer regt sich eigentlich über die Kinder auf, die nach der Geburt getötet werden, weil für sie kein Platz, kein Geld, keine Zeit oder sonstwas wichtiges nicht da ist? Wenn es am Ende eine Nullsumme ist, braucht man den Streit um's WANN doch gar nicht führen.

[prénom nom] - 01:44pm Jul 22, 1998 CEST (#20 of 1373)

Die Frage, wann das Leben beginnt, kann keiner endgültig beantworten. Es existieren zwar vielfältige Meinungen, eine definitiv "richtige" Antwort gibt es jedoch nicht. Demgemäß haben Staat und Kirche sich aus diesem Thema herauszuhalten. Da es keine endgültige Wahrheit gibt, liegt eine Entscheidung für oder gegen Abtreibung ausschließlich bei den Eltern. Insbesondere die kath. Kirche versucht immer noch, der Bevölkerung das selbständige Denken zu verbieten und ihre Moralvorstellungen als die alleinig richtigen darzustellen.

[...]

[prénom nom] - 12:47am Oct 8, 1998 CEST (#50 of 1373)

Lieber [prénom#49],

Ich akzeptiere schon den Einwand, dass etwas, das so ist, nicht notwendigerweise so richtig ist. Man muss sich, glaube ich, von dem Gedanken frei machen, mit Gesetzen Straftaten verhindern zu können. Es gibt immer Gesetze gegen Diebstahl, Betrug, Mord und Totschlag, obwohl Diebstahl, Betrug, Mord und Totschlag persistieren.

Die Gesetze haben daher eher wohl den Sinn, die moralischen Maßstäbe zum Ausdruck zu bringen, auf die eine Gesellschaft sich einigen kann.

Es geht ebenfalls die Gesellschaft an, ob ein ungeborenes Kind umgebracht wird oder nicht. Deine Körperteil-Theorie lässt sich ja kaum halten, wenn man für alle Menschen das Recht auf Leben fordern will, weil jenseits der Empfängnis nicht mehr ausgeschlossen werden kann, dass das ein Mensch ist. Die Gesellschaft muss dann tun, was sie kann, um dies Leben zu schützen und auch ihren Respekt vor diesem Leben zum Ausdruck zu bringen.

Nach den Zwangsabtreibungen in manchen Diktaturen finde ich es gut, dass ein demokratischer Staat wie der unsere die Abtreibung verwirft und auch unter bestimmten Bedingungen mit Strafe ahndet.

Schwangerschaft ist übrigens bei den raffinierten Methoden der Empfängnisverhütung, die wir heute haben, weitestgehend freiwillig, und einer Frau, die ihr Kind nicht glaubt aufziehen zu können, stehen Hunderte von Paaren gegenüber, die sich sehnlichst ein Adoptivkind wünschen, aber keins finden.

Bemerkenswerterweise steigt bei Lockerung der Sanktionen gegen Schwangerschaftsabbruch die Zahl der legalen Schwangerschaftabbrüche in solchen Ländern sprunghaft, weit über das hinaus, was zuvor auch nur als Dunkelziffer bei den illegalen Abbrüchen zu vermuten war. Es stimmt also nicht, wie in diesem Zusammenhang oft behauptet wird, dass die Lockerung solcher Regelungen keinen negativen Einfluss hätte. Soweit, und nichts für ungut! Gruß, [prénom]

[prénom nom] - 08:39am Oct 8, 1998 CEST (#51 of 1373)

Eristische Dialektik ist die Kunst zu disputieren, und zwar so zu disputieren, daß man Recht behält, also per fas et nefas. (Schopenhauer)

Lieber Herr [nom#49],

es freut mich, daß Sie immerhin von der Körperteil-Theorie abgerückt sind und mir zustimmen, daß die Entscheidung über den Kopf eines, wenn auch noch nicht geborenen, Menschen getroffen wird. Auch ich maße mir nicht an, die Begriffe "richtig" oder "falsch" objektivieren zu können, die per se auf der normativen Ebene liegen. Ich wollte nur grundsätzlich festgehalten haben, daß eine Tatsache KEINE Rückschlüsse auf die nomative Richtigkeit zuläßt. Primitives Beispiel: Ich fahre auf der Autobahn schneller als erlaubt, weil ich schneller am Ziel sein will und dafür billigend in Kauf nehme, daß andere Verkehrsteilnehmer dadurch vielleicht gefährdet werden könnten. Eine Aussage, ob dies richtig ist, läßt sich daraus nicht treffen, geschweige denn, ob die vorgeschriebene Geschwindigkeit die "richtige" ist.

Sie haben recht, daß oftmals von Dritten Entscheidungen über Leben und Tod anderer getroffen werden - ganz aktuell jetzt im Kosovo-Konflikt. Für einzelne Soldaten ist die Entscheidung der NATO unter Umständen eine über Leben und Tod. ABER: Das sagt nicht aus, daß das richtig ist, nach dem Motto: Da ja auch Soldaten nicht gefragt werden, ob sie fallen wollen, müssen wir auch die Ungeborenen nicht fragen, ob sie abgetrieben werden wollen. In jedem Fall nehmen wir eine Güterabwägung vor: Ist das materielle Wohlergehen oder die Selbsterfüllung der Mutter wertvoller als das Leben eines Kindes?

Daß die Leute Gründe für Abtreibungen haben, zweifle ich in keiner Weise an, aber diese Tatsache ist ebenfalls neutral in bezug auf die Richtigkeit. Auch der Mafia-Killer hat Gründe für sein Tun, doch wird sein Tun weder juristisch noch moralisch akzeptiert.

Ihr [prénom nom]

[initiale nom] - 11:45am Oct 8, 1998 CEST (#52 of 1373) Logik Fuzzi

Die Frage ist in Wirklichkeit, wer statt dessen die Entscheidung treffen soll, ob ein Kind abgetrieben wird oder nicht...

Hallo Herr [nom#46],

eine individuelle Wahlmöglichkeit bezüglich der Abtreibung bedeutet eine individuelle Wahlmöglichkeit in der Beantwortung der Frage, ist ein Embryo ein Mensch. Falls ja, kann seine Tötung nicht in das Belieben einer einzelnen Person gestellt werden. Eine solche Frage kann , wenn überhaupt, nur generell die menschliche Gesellschaft (stellvertretend der Gesetzgeber) für alle beantworten und regeln. Auch vor dem Hintergrund, daß die Rechtsstellung des durchführenden Arztes geklärt werden muß, ist eine gesetzliche Festlegung erforderlich. Ich persönlich bin der Auffassung , daß objektiv die Frage, ob ein Embryo ein Mensch ist (und das ist die Kernfrage) zumindest nicht zweifelsfrei mit nein bantwortet werden kann. Das heißt, daß eine legale Abtreibung die Möglichkeit der legalen, vorsätzlichen Tötung eines Menschen einschließt. Das halte ich für inakzeptabel. Zumal die wissenschftlich, medizinischen Indizien für das Menschsein des Embryos zunehmen und nicht etwa ab

In der Rechtsprechung gilt nicht ohne Grund das Prinzip "Im Zweifel für den Angeklagten". Sollte man dann ausgerechnet einen "potentiellen" Menschen legal töten dürfen, Irrtum eingeschlossen ?

Auch psychologisch kann deshalb eine freie Entscheidungsmöglichkeit der Frau zur Falle werden. Wenn nämlich sich im Laufe ihres weiteren Lebens nach einer erfolgten Abtreibung die subjektive Bewertung der Frage, ob da ein Mensch getötet wurde ändert, und sie dann im Bewußtsein lebt, die Tötung ihres Kindes veranlaßt zu haben.

Vor diesem Hintergrund bleibt mir nur die Konsequenz, daß Abtreibung sowenig legal sein darf, wie jede andere vorsätzliche Tötung eines Menschen in einer zivilen Gesellschaft. Die Selbstbestimmung eines Menschen kann sich nur auf diesen Menschen selbst und nicht auf andere Menschen beziehen und kann nicht gar eine Tötung legitimieren.

Die Auswirkungen einer Ethik , die das legale Töten von Menschen aus Nützlichkeitserwägungen, Konkurrenz - und Konfliktsituationen denkbar und machbar werden läßt, konnte man in der ersten Hälfte dieses Jahunderts beobachten.

Grüße [initiale nom]

[prénom nom] - 01:00pm Oct 8, 1998 CEST (#<u>53</u> of 1373) back from outer space

Herr [nom#52], " Die Selbstbestimmung eines Menschen kann sich nur auf diesen Menschen selbst und nicht auf andere Menschen beziehen und kann nicht gar eine Tötung legitimieren." Eine Frau, die per Gesezt dazu gezwungen wird, Schwangerschaften unter jedwedem Umstand auszutragen, hat keine Selbstbestimmung mehr. Wissen Sie was es heisst, ein Kind zu haben? Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf. Auch ein zur Adpotion freigegebenes Kind ist "lebenslaenglich" und auch eine abgetriebenes Kind. Fuer wie stumpf und dumpf halten Sie die Frauen eigentlich? Fuer eine wie auch immer geartete Entscheidung im Falle einer Schwangerschaft muss die betreffende Frau ein Leben lang die Konsequenzen tragen und, wie ich schon sagte, sich vor ihrem Schoepfer dafuer verantworten, und zwar nur vor diesem!

[initiale nom] - 01:57pm Oct 8, 1998 CEST (#<u>54</u> of 1373) Logik Fuzzi

Eine Frau, die per Gesezt dazu gezwungen wird, Schwangerschaften unter jedwedem Umstand auszutragen, hat keine Selbstbestimmung mehr...Fuer wie stumpf und dumpf halten Sie die Frauen eigentlich...

Frau [nom#53],

Was ist falsch daran, per Gesetz zu verbieten, einen Menschen zu töten? Meinen Sie tatsächlich, es sei gerechtfertigt einen Menschen zu töten, weil man feststellt, daß er eine massive und anhaltende Veränderung, oder wie sie beschreiben, Beeinträchtigung des eigenen Lebens darstellt.

Dürfen dann auch Menschen, die gezwungen sind schwer pflegebedürftige Angehörige zu pflegen, deren Leben beenden, weil die ihnen auf Jahre zur Last fallen und ihre ganze Lebensplanung und Qualität "versauen". Die Absicht ein Kind abzutreiben ist keine Frage von Stumpfheit oder dergleichen, sondern ein durchaus verständlicher Impuls angesichts der von Ihnen beschriebenen Perspektiven. Es gibt im Leben von Frauen (und Männern) beileibe genügend Situationen, bei denen die Tötung eines Menschen Abhilfe verspricht. Das sollte aber doch nichts daran ändern, daß niemand das Recht haben darf, einen anderen Menschen zu töten, auch wenn sich dies als Lösung eines großen Problems anbietet.

Sie vergessen überdies, daß die Einschätzung einer als negativ Lebensituation und Perspektive nach einiger Zeit, oft auch erst im Rückblick, radikal ändern kann. Eine Abtreibung kann kann sich für die beteiligten Menschen als psychologische Zeitbombe erweisen und die Lebensqualität nachhaltig beeinträchtigen.

Für Frauen, die ihr Kind austragen wollen, stellt eine gesetzliche Limitierung doch auch einen gewissen Schutz dar, vor allem gegen Männer und Angehörige, die aller Selbstbestimmung zum Trotz, Frauen oft genug zur Abtreibung drängen. Diese Kehrseite der Abreibungsproblematik kommt eigenartigerweise in der Debatte eher selten vor obwohl in diesem Fall die Selbstbestimmung der Frau und das Existenzrecht des Kindes ignoriert werden.

Ich bin mir auch nicht sicher, um auf den religiösen Apekt ihres Beitrags einzugehen, ob ein wie auch immer gearteter "Schöpfer", mit großem Verständnis der Vernichtung seiner (lästigen) "Schöpfung" begegnen würde. Freundliche Grüße [initiale nom]

[prénom nom] - 03:44pm Oct 8, 1998 CEST (#<u>55</u> of 1373) back from outer space

Herr [nom#54],

lesen Sie doch einfach mal genauer, was ich geschrieben habe. Dass ein Kind, das Leben beeintraechtigt, haben Sie gesagt. Ich habe gesagt, ein Kind ist immer "lebenslaenglich", und zwar im Positiven wie im Negativen, wenn Sie ermessen koennen, was ich damit meine. Haben Sie ueberhaupt ein Kind? Dann koennen Sie diese Worte vielleicht nachvollziehen. Auch Sie haben gesagt, dass Kinder oder pflegebeduerftige Angehoerige das Leben "versauen". Auch das habe ich nicht gesagt. Pflegebeduerftige Angehoerige toeten! Was ist das fuer ein Vergleich??? Das Kind als "grosses Problem". Ihren Worten nach scheint ein Kind ja all dies fuer Sie zu sein! Ja - jede Entscheidung, die ein Mensch im Leben trifft, kann sich im Nachhinein als falsch erweisen, wollen Sie auch gesetzlich regeln, ob ein Mensch den Weg nach rechts oder nach links einschlagen soll, da sich auch die Entscheidung fuer eine Wegrichtung hinterher als falsch herausstellen koennte? Jeder Atemzug, den wir tun, hat Konsequenzen. Und ich bin immer noch der Meinung, dass die Frau mit der von Ihnen beschriebenen "psychologischen Zeitbombe" alleine klarkommen kann. Ich bin auch der Meinung, dass eine Frau dem Unverständnis des "wie auch immer gearteten Schoepfers" alleine begegnen kann. Haben Sie es schon jemals erlebt, dass eine Frau, die sich dazu entschieden hatte, das Kind, das in Ihr waechst zu bekommen und aufzuziehen, sich von einem Mann zur Abtreibung haette ueberreden lassen? Ich nicht. Auch ich selbst wuerde mich von einem Mann nicht zu sowas ueberreden lassen, aber umgekehrt eben auch nicht.

Viele Gruesse

[initiale nom] - 05:54pm Oct 8, 1998 CEST (#<u>56</u> of 1373) Logik Fuzzi

Frau [nom#55],

Tut mir leid, wenn ich Ihre Formulierungen falsch interpretiert habe, ich meinte in ihrer Formulierung einen negativen Unterton wahrgenommen zu haben, den ich in meinen Beitrag überspitzt wiedergegeben habe. Im Übrigen habe ich zwei Kinder und kann, was sie schreiben durchaus nachvollziehen.

Mich würde allerdings interessieren, ab wann und auf welcher sicheren Grundlage für Sie die Tötung eines Menschen denn in Frage kommt. Wenn man die Tötung eines Menschen nicht generell ablehnt, muß die Gesellschaft Rahmenkriterien festlegen. (z.B. Bis zu welchem Zeitpunkt darf ein Mensch (hier die Frau) frei über Leben und Tod entscheiden. Diese Festlegungen sind aber willkürlich oder glauben Sie tatsächlich, daß z.B. nach exakt 90 Tagen aus einem "Zellkonglomerat" plötzlich ein Mensch wird. Oder ist für sie bis zur Geburt eine Tötung möglich (chinesisches Verfahren). Oder vielleicht bis zum 1. Monat nach der Geburt ? Oder wenn der Mensch selbst sein Veto artikulieren kann ?

Schon allein die zwingende Notwendigkeit einer definierten Grenze offenbart doch die Absurdität des Ganzen. Der Verzicht auf jegliche Festlegung würde auf eine generelle Tötungsfreigabe von Menschen hinauslaufen. Jeder könnte ja dann nach seinem eigenen Gewissen entscheiden ob ein bestimmter Mensch, natürlich nach reiflicher Überlegung, getötet werden darf oder nicht.

Es gibt meines Erachtens nur die Entscheidung mittels Verhütung die Entstehung eines Menschen zu verhindern. Wenn der Mensch bereits existiert. ist "der Zug abgefahren", ob uns das nun passt oder nicht. Die Geburt eines Kindes stellt sich für dieses als ein besonders markanter Wegpunkt seiner Existenz dar und nicht als Beginn. Die menschliche Fähigkeit zur Freiheit, die uns von den Tieren unterscheidet, erfordert auch die Fähigkeit zur Selbstbeschränkung, wenn sie nicht zur Selbstvernichtung führen soll.

Viele Grüße [initiale nom]

[prénom nom] - 09:00pm Oct 8, 1998 CEST (#<u>57</u> of 1373) back from outer space

Lieber Herr [nom#56],

ich beglückwünsche Sie zu Ihren zwei Kindern und freue mich mit Ihnen, daß sie offensichtlich gewünscht waren und von Vater und Mutter geliebt werden, was für ein Kind auf dieser Welt die erste wichtige Voraussetzung zum Überleben ist und es hoffentlich auch in seinem späteren Leben dazu befähigt ein glücklicher und beglückender Mensch zu sein. Auch ich bin froh über mein Kind, ohne das ich um vieles ärmer wäre. Die Kinder halten uns jung, an der Quelle des Lebens und des Fragenstellens, der Hoffnung und Zuversicht. Nun zu Ihren folgenden Thesen und Fragen:

Mich würde allerdings interessieren, ab wann und auf welcher sicheren Grundlage für Sie die Tötung eines Menschen denn in Frage kommt. Wenn man die Tötung eines Menschen nicht generell ablehnt, muß die Gesellschaft Rahmenkriterien festlegen. (z.B. Bis zu welchem Zeitpunkt darf ein Mensch (hier die Frau) frei über Leben und Tod entscheiden. Diese Festlegungen sind aber willkürlich oder glauben Sie tatsächlich, daß z.B. nach exakt 90 Tagen aus einem "Zellkonglomerat" plötzlich ein Mensch wird. Oder ist für sie bis zur Geburt eine Tötung möglich (chinesisches Verfahren). Oder vielleicht bis zum 1. Monat nach der Geburt ? Oder wenn der Mensch selbst sein Veto artikulieren kann ?

Sind diese 90 Tage derzeit die gesetzlich hinterlegte Fristenlösung ab der das Menschlein im Uterus menschliche Züge annimmt? So früh wie möglich sollte die Frau reagieren, wenn sie eine Abtreibung in Erwägung zieht, was denken Sie denn? Wie kommen Sie überhaupt darauf, dass einer Frau diese Entscheidung leicht fällt? Aber wenn sie sich zu einem Abbruch entscheidet, dann sollte sie das innerhalb dieser Frist ohne Kirche, Arzt oder sonstige Institutionen (übrigens fast immer Männer, die da bestimmen) tun können. Sie weiß es selbst am besten. Wieso können Sie das einer Frau nicht zugestehen? Sicher gibt es inzwischen viele verantwortungsbewusste Väter und Männer, die ihren Teil an einer Schwangerschaft und somit am Kind sehr Ernst nehmen, aber die 9monatige (und danach noch andauernde) Metamorphose des gesamten Organismus und auch die damit verbundenen gesundheitlichen Risiken muss die Frau durchstehen, nicht der Mann. Und, seien wir ehrlich, die lebenslange liebevolle Fürsorge, trotz all der liebenden, aufopferungsvollen Väter (die ja noch in der Minderheit zu sein scheinen) auch die Frau. Wissen Sie eigentlich was es heißt, in diesem Land als Frau ein Kind zu großen Teilen allein großzuziehen und dabei ein menschenwürdiges "anständiges" Leben zu führen? Vielleicht sollten die Regierenden die äußeren Umstände für Alleinerziehende menschlicher machen, vielleicht würde das mehr Frauen ermutigen, auch unter widrigen Umständen ein Kind zu bekommen. Wenn Sie genau hinsehen, läuft auch eine "gut abgesicherte", verheiratete Frau Gefahr, mit Kind und Kegel zum Sozialfall zu werden. Eine Bekannte von mir hat ihren Mann mit Haut und Haaren an die Scientology-Sekte verloren, als ihre Jüngste nicht einmal ein Jahr alt war. Die Frau hatte nichts und zwei kleine Mädchen. Sie hat inzwischen wieder geheiratet, "Gott sei Dank"! Bevor ich mich jetzt hier länger auslasse über das Schicksal von Frauen und Kindern, möchte ich noch

einmal betonen, dass Sie mich von meiner Meinung nicht abbringen werden: Die Entscheidung über Austragen oder Nichtaustragen einer Schwangerschaft ist Sache der Frau, die es betrifft, und zwar nur dieser Frau!!!

[prénom nom] - 09:01am Oct 9, 1998 CEST (#58 of 1373)

Eristische Dialektik ist die Kunst zu disputieren, und zwar so zu disputieren, daß man Recht behält, also per fas et nefas. (Schopenhauer)

Liebe Frau [nom#53,#55],

Sie schreiben:

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

Da haben Sie sicher recht. Allerdings kann ich nicht nachvollziehen, dies als Legitimation für die Tötung des Ungeborenen anzusehen, nach dem Motto "Ich hätte ihn/sie ja lieben müssen, das will ich nicht, darum bringe ich ihn/sie lieber um". Das klingt zynisch, aber ist es nicht so?

Natürlich ist es auch ein Problem der Gesellschaft, daß eine Frau, die ihr ungewünschtes Kind zur Adoption freigibt, als "Rabenmutter" gilt, während eine Tötung eher akzeptiert wird. Wahrscheinlich hat eine Mutter, die das Kind zur Adoption freigibt, auch hinterher größere Gewissensbisse, als wenn sie es hätte töten lassen. Woran das liegt? Nicht nur an der Gesellschaft, sondern daran, daß sie das geborene Kind bereits als fertigen Menschen erlebt hat, während das Ungeborene noch nicht als Mensch erlebbar war. Weiterhin schreiben Sie:

Haben Sie es schon jemals erlebt, dass eine Frau, die sich dazu entschieden hatte, das Kind, das in Ihr waechst zu bekommen und aufzuziehen, sich von einem Mann zur Abtreibung haette ueberreden lassen?

Mir persönlich ist zugegebenermaßen kein konkreter Fall bekannt, und ich glaube auch Ihnen persönlich, daß Sie sich nicht hereinreden lassen. Aber können Sie sich nicht vorstellen, daß Frauen, die wirtschaftlich von einem Mann oder den Eltern abhängig sind, nicht völlig unbeeinflußt von den Vorstellungen dieser Personen sind? Ihr [prénom nom]

[prénom nom] - 09:59am Oct 9, 1998 CEST (#59 of 1373)

back from outer space

Herr [nom#58],

"Ein Kind ist immer "lebenslaenglich", denn die Sorge um ein Kind und die Liebe hoert nie auf".

"Da haben Sie sicher recht. Allerdings kann ich nicht nachvollziehen, dies als Legitimation für die Tötung des Ungeborenen anzusehen, nach dem Motto "Ich hätte ihn/sie ja lieben müssen, das will ich nicht, darum bringe ich ihn/sie lieber um". Das klingt zynisch, aber ist es nicht so?"

NEIN! Ist es nicht, lesen Sie doch einfach nochmals, über was Herr [nom] und ich weiter oben geredet haben und fangen Sie nicht die gleiche Leier wieder von vorne an. Danke

[prénom nom] - 10:00am Oct 9, 1998 CEST (#60 of 1373)

back from outer space

Herr [nom#58], "Wahrscheinlich hat eine Mutter, die das Kind zur Adoption freigibt, auch hinterher größere Gewissensbisse, als wenn sie es hätte töten lassen."

Das ist Ihre Spekualtion

Gruss [initiale nom]

[prénom nom] - 10:34am Oct 9, 1998 CEST (#61 of 1373)

Eristische Dialektik ist die Kunst zu disputieren, und zwar so zu disputieren, daß man Recht behält, also per fas et nefas. (Schopenhauer)

Liebe Frau [nom#60],

Herr [nom], "Wahrscheinlich hat eine Mutter, die das Kind zur Adoption freigibt, auch hinterher größere Gewissensbisse, als wenn sie es hätte töten lassen."

Das ist Ihre Spekualtion

Das ist meine Spekulation und läßt sich schwerlich generalisieren. Es kommt aber nicht ursprünglich von mir, sondern wird von Abtreibungsbefürwortern ins Feld geführt, eine Forderung nach Austragen der Schwangerschaft und - falls unerwünscht - Freigabe zur Adoption sei unmenschlich und für die Mutter unzumutbar. Offenbar irrtümlich habe ich das auch aus Ihrem "Zwang zur Liebe und Pflege" herausgelesen.

NEIN! Ist es nicht, lesen Sie doch einfach nochmals, über was Herr [nom] und

ich weiter oben geredet haben und fangen Sie nicht die gleiche Leier wieder von vorne an.

Bitte bleiben wir sachlich. Sie können mir sagen, daß ich Sie mißverstanden habe, aber aus Ihrer Diskussion mit Herrn [nom#56] konnte ich keine abschließende Beantwortung der Frage erkennen, WAS denn nun die Tötung eines Menschen legitimieren kann, sondern lese nur, daß dies außer der Mutter niemanden etwas angehe. Diese Antwort ist für mich nicht befriedigend.

Herr [nom#56], sehen Sie die Frage als beantwortet an, was die Tötung eines Menschen legitimiert? Vielleicht bin ich ja nur begriffsstutzig.

Freundliche Grüße [prénom nom]

<u>[initiale nom]</u> - **01:26pm Oct 9, 1998 CEST** (#<u>62</u> of 1373) **Logik Fuzzi**

Herr [nom], sehen Sie die Frage als beantwortet an, was die Tötung eines Menschen legitimiert? Vielleicht bin ich ja nur begriffsstutzig.

Herr [nom#61].

Ich sehe sie insofern als beantwortet an, als Frau [nom] offensichtlich die Tötung eines Kindes wohl für prinzipiell legitim hält. Die Entscheidung weshalb, wann und ob soll einzig der Mutter in freier Selbstbestimmung vorbehalten bleiben.

Die philosophischen, ethischen, juristischen und psychologischen Konsequenzen und Notwendigkeiten Ihrer Sichtweise blieben vage.

Frau [nom#57] scheint wohl der Ansicht, es bestünde insbesonders bei der Tötung von menschlichen Lebewesen kein präziser, verbindlicher übergeordneter gesellschaftlicher Definitions- "Reglemtierungs- und Restriktionsbedarf, da jeder für sich dies implizit mit einem maximalen Maß an Verantwortungsbewußtsein und Souveränität handhabt. Interventionsbedarf besteht allenfalls bei Leichfertigkeit und niedrigen Beweggründen. Da das getötete Lebewesen ja nicht mehr existiert, also auch keine Konsequenzen tragen muß, ist dem Täter anheim gestellt diese gemäß seiner individuellen Wertvorstellungen vor seinem Gewissen zu tragen und zu verantworten.

Freundliche Grüße [initiale nom]

[pseudonyme] - 02:45pm Oct 9, 1998 CEST (#63 of 1373)

Mother hold her little daughter 20 minutes under water not to make her any troubles just to see the funny bubbles...

[prénom nom] - 02:50pm Oct 9, 1998 CEST (#64 of 1373)

back from outer space

Klar Herr [nom#61], tötet die Kinder! Oder wiw? Soweit ich diese Diskussion bisher verstanden habe, geht es hier immer noch darum, ob eine Frau bei Feststellen, also im Anfangsstadium, einer Schwangerschaft frei darüber entscheiden dürfen soll, ob sie die Schwangerschaft abbricht oder austrägt. Und meine Antwort darauf ist immer noch: JA!

[prénom nom] - 02:56pm Oct 9, 1998 CEST (#65 of 1373)

back from outer space

Zitat Herr [nom#61]:

als Frau [nom] offensichtlich die Tötung eines Kindes wohl für prinzipiell legitim hält. zum besseren Verständnis meiner oben stehenden Worte :-))

[prénom nom] - 04:20pm Oct 9, 1998 CEST (#66 of 1373)

Eristische Dialektik ist die Kunst zu disputieren, und zwar so zu disputieren, daß man Recht behält, also per fas et nefas. (Schopenhauer)

Liebe Frau [nom#65],

wenn Sie zitieren, achten Sie doch bitte darauf, wen. Der Halbsatz

als Frau [nom] offensichtlich die Tötung eines Kindes wohl für prinzipiell legitim hält

stammte nicht von mir, sondern von Herrn [nom] (#62). Nichtsdestotrotz hat er ja recht, dies ist ja ganz offensichtlich Ihr Standpunkt, zumindest bezogen auf die ersten Schwangerschaftswochen. Ich unterstelle Ihnen nicht (und Herr [nom#62] vermutlich auch nicht), daß Sie auch die Tötung geborener Kinder gutheißen.

Vermutlich liegt hier lediglich ein sprachlichiches Mißverständnis vor, da aus Ihrer Sicht Embryonen offenbar noch keine "Kinder" sind. Im übrigen finde ich den Satz

```
Klar Herr [nom], tötet die Kinder!
```

für eine sachliche Diskussion wenig hilfreich.

Ich denke, unsere beider Positionen sind klargeworden und ausdiskutiert, keiner konnte den anderen überzeugen, und wir können darauf verzichten, uns mit Schmutz zu bewerfen (wobei ich betonen möchte, daß ich mich auch über Ihre persönlichen Worte in #47 wirklich gefreut habe). Vielleicht treffen wir uns mal in einem anderen Forum.

Ihr [prénom nom]

[prénom nom] - 08:28pm Oct 9, 1998 CEST (#67 of 1373)

back from outer space

Herr [nom#66], bitte entschuldigen Sie die Verwechslung und vielen Dank für das Gespräch mit Ihnen. [prénom nom]

[prénom nom] - 01:25am Oct 13, 1998 CEST (#68 of 1373)

Wieso können Sie das einer Frau nicht zugestehen?

Weil ich es niemandem zugestehe, einen andern Menschen zu töten.

[prénom nom] - 02:00pm Oct 21, 1998 CEST (#69 of 1373)

back from outer space

Frau [nom#67], hiermit schenke ich Ihnen das letzte Wort. Bitte nehmen Sie es. Viele Gruesse [prénom nom]

[prénom nom] - 11:53pm Oct 25, 1998 CEST (#70 of 1373)

back from outer space

doch nochmals aus aktuellem Anlass: gerade habe ich es in den Nachrichten vernommen. In Amerika haben militante Abtreibungsgegner einen Arzt, der Abtreibungen vornahm mit einem Präzisionsgewehr hingerichtet. Der Sprecher der Abtreibungsgegner meinte, das sei wohl in Ordnung, schliesslich habe ja der Arzt tausende unschuldiger, kleiner Babies ermordet und er, der Sprecher, werde jetzt zu Jesus für ihn beten. Der Arzt war verheiratet und Vater von 4 Kindern. Ich dachte mir so, er soll dann lieber mal für die 4 frischgebackenen Halbwaisen beten. Die sind nämlich schon eine Weile auf der Welt und hatten mal einen Vater. Dies nur noch so am Rande und zum Nachdenken. Ach - und "Heuchler" habe ich auch noch gedacht.

[...]

[initiale nom] - 07:31pm Nov 27, 1998 CEST (#100 of 1373) Logik Fuzzi

? Nicht jeder schafft es, sich von den negativen Erfahrungen in der Kindheit zu befreien.

Und das reicht Ihnen über Leben und Tod eines anderen Menschen zu bestimmen?

Das hieße in der Konsequenz, die Embryos der Hälfte der Menschheit gehörten besser abgetrieben, da ihnen nur ein unvorteilhaftes Leben in Armut, Krieg und Krankheit droht. Es dürfte aber wenige Menschen geben, die angesichts einer miserablen Lebensituation von sich sagen würden wäre ich doch abgetrieben worden. Das Recht auf Leben gehört für mich zu den elementarsten Grundrechten.

Ein Recht auf Wohlstand, Gesundheit und gutes Leben gibt es nicht und kann deshalb auch nicht dagegengerechnet werden.

Im Übrigen erscheint mir ihr Ansatz fast wie eine präventive Todesstafe.

[prénom nom] - 11:19pm Nov 27, 1998 CEST (#101 of 1373)

Der von mir vorgebrachte Einwurf stellt ja auch nur EINEN Aspekt dar, den ich in der bisherigen Auseinandersetzung vermißt hatte...viele andere Gesichtspunkte wurden bereits angesprochen.

[prénom nom] - 11:51pm Nov 27, 1998 CEST (#102 of 1373)

back from outer space

Sehr geehrter Herr [nom#95] und [initiale nom#100],

und dennoch können Sie eine Frau nicht dazu zwingen, eine Schwangerschaft auszutragen. Das möchte ich jetzt einfach hier und jetzt nochmals mit aller Deutlichkeit gesagt haben. Punkt.

[initiale nom] - 07:57am Nov 28, 1998 CEST (#103 of 1373)

Mal eine politisch inkorrekte Perspektive auf das Thema...

```
Sehr geehrter Herr [nom] und [initiale nom], und dennoch können Sie eine Frau nicht dazu zwingen, eine Schwangerschaft auszutragen. Das möchte ich jetzt einfach hier und jetzt nochmals mit aller Deutlichkeit gesagt haben. Punkt.([prénom nom] 11/27/98 11:51pm)
```

Wenn man nicht könnte, dann gäbe es keine Debatte um Zwang, Autonomie und Gesetze. Das Gesetz kann doch auch Männer gegen ihren Willen zur Vaterschaft zwingen. Der Vater kann es unter Umständen ablehnen, Vater zu werden. Das kann für ein hohes Verantwortungsbewußtsein sprechen und ist genauso legitim wie die Ablehnung von Mutterschaft durch eine Frau unter vergleichbaren Umständen. Niemand kann legitim und kompetent über Vaterschaft entscheiden außer einem: dem Vater.

Das Gesetz kann andererseits auch Männer dazu zwingen, mitanzusehen, wie ihr Kind abgetrieben wird, **obwohl** sie es wollen und ihre Vaterschaft annehmen. Das heißt, daß völlig legal in unserem Land **gewollte** Kinder abgetrieben werden dürfen und **ungewollte** Kinder dennoch auf die Welt kommen - trotz, oder gerade wegen dem "liberalisierten" § .218. Es hängt eben alles an daran, daß die ganze Sprache inklusive der Gesetzgebung frauen- und mutterzentriert ist und die Väter weitestgehend ausgegrenzt werden. Das ist ja auch erwünscht in großen Teilen der Frauenbewegung von christkonservativ bis tief-lila. Wenn das Kind geboren ist, entdecken frauenbewegte Politikerinnen und Vater Staat urplötzlich den leiblichen Vater und ziehen ihn für "etwas" zur Verantwortung, zu dem er weder ja noch nein sagen durfte, sondern eben nur das Maul zu halten hat.

```
Eine Abtreibung hat mindesten 3 Opfer. Das tote Embryo, die Auftraggeberin der Tötung, und den Arzt, der die Tötung durchführt. ( [initiale\ nom] 11/25/98\ 8:53pm )
```

Manche Abtreibungen haben also ein viertes Opfer: Einen Vater, der Vater werden will, dessen gewolltes Kind aber getötet wird. Er braucht weder gefragt noch informiert werden, darüber daß seine Vaterschaft abgesaugt wird.

Wie lauteten noch die hehren Ideale der Frauenbewegung in den 70ern: Gegen Fremdbestimmung? Für Autonomie? Ich kann selbst am besten für mich entscheiden?

Man(n) sollte das ernst nehmen.

Gruß, [initiales]

[prénom nom] - 09:23pm Nov 28, 1998 CEST (#104 of 1373) back from outer space

Ich finde es jetzt aber auch interessant, dass es überwiegend Männer sind, die sich hier zu Fürsprechern der absoluten Kontrolle über die Schwangerschaft machen. Das ist lediglich eine Beobachtung und keine Wertung. Nachdem es überwiegend männlichen Wissenschaftlern nunmehr gelungen ist, menschliches Leben bald im Reagenzglas züchten zu können, bestehen sie aber weiterhin darauf, der Frau nicht das Recht der Abtreibung des natürlich gezeugten Lebens zuzugestehen. Wieviele dieser Reagenz-befruchteten Zellen werden denn auf den Müll geschmissen? Die hatten doch auch eine Erzeuger- und Erzeugerinnen-Zelle, also einen Vater und eine Mutter.

[prénom nom] - 02:08am Nov 29, 1998 CEST (#105 of 1373)

Guten Morgen!

Werter Herr [nom#103],

Das Gesetz kann doch auch Männer gegen ihren Willen zur Vaterschaft zwingen.

Welches Gesetz? Wo steht geschrieben: "Ein Mann muß Vater werden, ob er will oder nicht."?

Das Gesetz kann andererseits auch Männer dazu zwingen, mitanzusehen, wie ihr Kind abgetrieben wird, obwohl sie es wollen und ihre Vaterschaft annehmen.

Dann stellt sich jedoch zuerst die Frage, wie es in dieser "Beziehung", Ehe etc., überhaupt aussieht. Wenn eine Frau sich zur Abtreibung entschließt, obwohl der Vater das Kind will und seine Vaterschaft annimmt, dann stimmt in der Beziehung einiges nicht. Ich selbst werde in ca. 3 Monaten Vater und für meine Frau und mich bestand die Option "Abtreibung" zu keinem Zeitpunkt, einfach weil es unser gemeinsamer Wunsch war ein Kind zu bekommen. Jedoch gehören dazu immer zwei Menschen, vor und nach der Geburt, nur ist die Frau schon aus biologischen Gründen stärker betroffen als der Mann. Sie trägt das Kind aus und ist nach der Geburt viel intensiver mit der "Aufzucht" des Nachwuchses beschäftigt als der Mann und hat m. E. deshalb auch eher das Recht zu entscheiden, ob sie ein Kind zur Welt bringen will oder nicht.

Wenn das Kind geboren ist, entdecken frauenbewegte Politikerinnen und Vater Staat urplötzlich den leiblichen Vater und ziehen ihn für "etwas" zur Verantwortung, zu dem er weder ja noch nein sagen durfte, sondern eben nur

```
das Maul zu halten hat.
```

Er hatte doch die Möglichkeit "ja" oder "nein" zu sagen! Er hätte das Kind doch garnicht erst zeugen müssen. Schon mal was von Kondomen gehört? Gibts in vielen bunten Farben, mit und ohne Geschmack, mit und ohne Noppen. Sie sind frei im Handel erhältlich und haben außer der Verhütung von Geschlechtskrankheiten noch den Vorteil vor ungewollter Vaterschaft zu schützen! ;-)
Werter Herr [nom],

```
Da ich Abtreibung als Tötung von Menschen ansehe stellt sich die Frage nicht.
```

Der nasciturus ist noch kein Mensch! Die Tötung eines Menschen kann frühestens ab dem Zeitpunkt der Geburt bestraft werden (Bsp.: § 217 StGB: "...in oder gleich nach der Geburt...").

```
Es erscheint mir widersinnig, daß der Staat für die optimierung eines aus meiner Sicht illegalen Vorgangs Sorge tragen soll, der eigentlich als solcher mit Sanktionen belegt werden sollte.
```

Der Schwangerschaftsabbruch ist gemäß § 218 StGB strafbar. Nur unter den Voraussetzungen des § 218 a StGB ist er straflos.

```
Frauen sollen hingegen eine Art Freiraum zur Tötung ihres Nachwuchses erhalten ?
```

Wer fordert sowas?

Ich halte es für eine Zumutung für einen Arzt (auch angesichts dessen hippokratischen Eides) eine Auftragstötung vorzunehmen.

Kein Arzt darf eine Auftragstötung vornehmen! Wer fordert, daß Ärzte so etwas machen sollen?

Die temporäre psychische Not von Frauen angesichts einer unerwünschten Schwangerschaft sollte auch der weit hoffnungsloseren psychischen Not gegenübergestellt werden, die Frauen nach einer Abtreibung haben können.

Wer entscheidet, welche psychische Not die größere ist? Sie oder die betroffene Frau?

```
Fazit: Eine Abtreibung hat mindesten 3 Opfer. Das tote Embryo, die Auftraggeberin der Tötung, und den Arzt, der die Tötung durchführt.
```

Die Geburt eines ungewollten Kindes hat zunächst "nur" zwei Opfer: Die Mutter, die das Kind nicht wollte, es nicht liebt und das Kind. Später kommt evtl. noch die Gesellschaft dazu, wenn das Kind aufgrund seiner Entwicklung auffällig wird.

```
Dies kann und darf in einer zivilen Gesellschaft nicht legal sein. Der Staat kann durch andere Instrumente (Adoptionsrecht, materielle Unterstützung, psychologische Hilfe usw.) den Gang zu Engelmachern überflüssig machen
```

Schön wärs ja, allerdings ist es nicht so. Meine Frau und ich sind beide 29 (fast 30) Jahre alt und bekommen bald unser erstes Kind. Warum wohl haben wir bis jetzt damit gewartet, wo wir doch schon seit 8 Jahren verheiratet sind? Ganz einfach, weil wir es uns finanziell nicht leisten konnten! Als ich noch Student war, hätte ein Kind die Halbierung unseres nicht gerade üppigen Familieneinkommens bedeutet, meine Frau hätte ihre berufliche Entwicklung abbrechen bzw. ganz vergessen können und meine eigene berufliche Laufbahn wäre anders ausgefallen. Jetzt ist es immer noch ein "Schlag ins Budget", aber wir stehen inzwischen so gut da, daß wir auf die staatliche "Unterstützung" verzichten können.

Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen? Ich habe da so meine Zweifel. MfG

[nom]

[initiale nom] - 07:01am Nov 29, 1998 CEST (#106 of 1373)

Sehr geehrte Frau [nom#104]

```
Ich finde es jetzt aber auch interessant, dass es überwiegend Männer sind, die sich hier zu Fürsprechern der absoluten Kontrolle über die Schwangerschaft machen. Das ist lediglich eine Beobachtung und keine Wertung.
```

Mich interessiert eigentlich mehr die selbstbestimmte Entscheidung über Vaterschaft und die Gleichheit von Mann und Frau vor dem Gesetz (GG Art.3). Schwangerschaft ist ohnehin fast nie problematisch. Schließlich endet sie von alleine nach neun Monaten. Wie beobachten und werten Sie denn die Tatsache, daß Frauen und zwar einzig aufgrund ihres Geschlechtes die absolute Kontrolle über die Elternschaft *beider* Elternteile eingeräumt wird? Ich nenne das sexuelle Diskriminierung von Männern bzw. Vätern.

Nachdem es überwiegend männlichen Wissenschaftlern nunmehr gelungen ist, menschliches Leben bald im Reagenzglas züchten zu können, bestehen sie aber weiterhin darauf, der Frau nicht das Recht der Abtreibung des natürlich gezeugten Lebens zuzugestehen.

Ist doch logisch: ein Mann ist ja an diesem natürlich gezeugtem Leben mit 50% beteiligt, oder? Gerade in der Reproduktionsmedizin und –forschung arbeiten übrigens relativ viele Frauen. Mein Einwand beruht einfach auf der Tatsache, daß aller medizinischen Künste ungeachtet zur Zeugung ein Mann und eine Frau gehören und daß konsequenterweise auch dieser Mann und diese Frau als Vater und Mutter verantwortlich sind – rechtlich, sozial, moralisch und finanziell. Aber nur ein Elternteil (der weibliche) hat die Entscheidungsfreiheit. Wer aber keine Entscheidungsfreiheit hat, der kann doch auch nicht zur Verantwortung gezogen werden – oder?

Wieviele dieser Reagenz-befruchteten Zellen werden denn auf den Müll geschmissen? Die hatten doch auch eine Erzeuger- und Erzeugerinnen-Zelle, also einen Vater und eine Mutter.

Genau. Der Erzeuger wird aber nicht gefragt, was mit seinem Erzeugnis geschieht: ob es in den Ausguss kommt oder in den Kindergarten. Wohingegen jede Frau erstens selbst über die Abtreibung entscheidet und zweitens mittlerweile wissen sollte, daß abgetriebene Embryonen zu Forschungszwecken verwendet werden dürfen. MfG [initiale nom]

[initiale nom] - 07:57am Nov 29, 1998 CEST (#107 of 1373) Sehr geehrter Herr [nom#105],

>> Das Gesetz kann doch auch Männer gegen ihren Willen zur Vaterschaft zwingen.

Welches Gesetz? Wo steht geschrieben: "Ein Mann muß Vater werden, ob er will oder nicht."?

Schauen Sie mal in die reformierten §.218a-c und 219. Dort ist keine Einspruchsmöglichkeit oder irgendwelche Mitwirkung des Vaters bei der Entscheidung vorgesehen, ob er überhaupt Vater wird oder nicht. Das Wort "Mann" oder "Vater" kommt nicht einmal vor. Eine Möglichkeit, seine Vaterschaft aus selbstbestimmter Entscheidung abzulehnen hat er auch in anderen Gesetzen nicht (außer natürlich bei Zweifeln an seiner biologischen Vaterschaft). Seine Vaterschaft ist daher de jure völlig fremdbestimmt und wird lediglich festgestellt . Er steht ferner sogar unter Strafandrohung, wenn er der Frau vorher deutlich macht, daß er dieses Kind nicht akzeptiert, also seine Vaterschaft ablehnt, weil dies als Nötigung gewertet werden kann. Das Gesetz zwingt ferner einen Vater, auch wenn er von Anbeginn an seine Vaterschaft ausdrücklich ablehnt, zur Unterhaltszahlung und nimmt ihn nach Reform des Kindschaftsrechtes sogar in die Umgangspflicht. Über die Beweggründe eines solchen Mannes – ob er nun Vaterschaft annimmt oder ablehnt – gibt es hier ebensowenig zu spekulieren, wie über die Beweggründe einer Frau, warum sie ihre Mutterschaft ablehnt oder annimt. Es ist ihre persönliche Entscheidung, die in einem geregelten Beratungsverfahren festgestellt wird, und das aus gutem Grund. Es geht mir hier um Gleicheit vor dem Gesetz ohne Ansehen des Geschlechts (GG Art. 3). Das BVerfG hat außerdem präzisiert: "Bei jeder Beratung ist zu prüfen, ob es angezeigt ist, im Einvernehmen mit der schwangeren Frau Dritte, insbesondere den Vater sowie nahe Angehörige beider Eltern des Ungeborenen hinzuzuziehen." (Entscheidung vom 28.5.1993) Damit wird der werdende Vater zum "Dritten" degradiert und mit den Großeltern auf eine Stufe gestellt. Der werdende Vater darf sich bestenfalls äußern, wenn die werdende Mutter nichts dagegen hat. Irgendeine rechtlich verbürgte Einflußmöglichkeit auf die Entscheidung über seine Vaterschaft hat er nicht.

>>Das Gesetz kann andererseits auch Männer dazu zwingen, mitanzusehen, wie ihr Kind abgetrieben wird, obwohl sie es wollen und ihre Vaterschaft annehmen.

Dann stellt sich jedoch zuerst die Frage, wie es in dieser "Beziehung", Ehe etc., überhaupt aussieht. Wenn eine Frau sich zur Abtreibung entschließt, obwohl der Vater das Kind will und seine Vaterschaft annimmt, dann stimmt in der Beziehung einiges nicht.

Wahrscheinlich. Soll öfters vorkommen. Aber daraus ist die Rechtlosigkeit des Vaters und das Entscheidungsprivileg der Mutter nicht zu legitimieren. Warum muß im Falle, "wenn einiges nicht stimmt", ausgerechnet der Vater (und das Kind) vor dem Gesetz den Kürzeren ziehen? Warum - zweitens - zählt nicht mal in diesem Falle eines *gewollten* Kindes das verfassungsrechtlich geschützte Lebensrecht des Ungeborenen? Ziehen Sie doch die Konsequenz aus ihrer durchaus richtigen Frage und geben Sie dem Vater sein Kind notfalls ohne Beziehung. Das Selbstbestimmungsrecht aus der Beziehungqualität abzuleiten, würde Frauen gegenüber als taktlos und als Einmischung in ihre privaten Angelegenheiten gelten. Sind denn Sie oder der Staat oder Bischof Dyba dazu in der Lage, über die Ehe bzw. "Beziehung" zweier anderer Menschen und ihre Elternschaft zu

urteilen? Die Auskunft, daß in der Beziehung einiges nicht stimmt, ist doch trivial. Das Problem ist, daß die weibliche Hälfte der Beziehung die Entscheidungsfreiheit über ihre Elternschaft (und das Leben des Kindes) hat und der männliche Teil und das Kind in die Röhre guckt.

```
Ich selbst werde in ca. 3 Monaten Vater und für meine Frau und mich bestand die Option "Abtreibung" zu keinem Zeitpunkt, einfach weil es unser gemeinsamer Wunsch war ein Kind zu bekommen.
```

Mein Gratulation. Bei uns ist es nächsten Juni soweit. Es ist unser zweites, und Abtreibung war auch für uns keine Option. Ich freue mich auf die Geburt. Ich habe über dieses Problem schon lange, bevor ich verheiratet und Vater war nachgedacht (ohne konkreten Anlaß). Aber ich spreche nicht von Ihren oder meinen persönlichen Erfahrungen und Begehren, sondern von der juristischen Diskriminierung werdender (oder potenzieller) Eltern aufgrund ihres Geschlechts.

Jedoch gehören dazu immer zwei Menschen, vor und nach der Geburt, nur ist die Frau schon aus biologischen Gründen stärker betroffen als der Mann. Sie trägt das Kind aus und ist nach der Geburt viel intensiver mit der "Aufzucht" des Nachwuchses beschäftigt als der Mann und hat m. E. deshalb auch eher das Recht zu entscheiden, ob sie ein Kind zur Welt bringen will oder nicht.

Das ist nun – mit Verlaub – nicht sehr helle. Biologisch ist die Frau von der *Schwangerschaft* betroffen. Von Elternschaft sind beide betroffen, und zwar ziemlich stark. Schwangerschaft ist aber auch nicht das Problem, außer in den ganz seltenen Fällen, wo Gesundheit von Mutter oder Kind durch medizinische Komplikationen gefährdet sind. Nicht die Schwangerschaft wird gegebenenfalls abgebrochen, sondern die Elternschaft. Schwangerschaft endet schließlich von alleine nach 9 Monaten, wie Sie wissen. Keine Frau denkt über Abtreibung nach, weil sie sich um ihre schlanke Linie sorgt. Das Problem sind nicht die neun Monate, sondern die nächsten 20 Jahre oder genauer: der Rest des Lebens: soziale, moralische, finanzielle Verantwortung, radikale Umstellung des eigenen Lebens, psychische Belastung... oder auch großes Glück. Je nachdem, wie man es erlebt und erwartet.

In welchem Gesetz haben Sie denn gelesen, daß die Frau "viel intensiver mit der Aufzucht des Nachwuchses beschäftigt [ist] als der Mann"? Oder ist das die natürliche Bestimmung des Weibes? Wenn Sie das so halten, ist das Ihre Sache. Es gibt 40.000 alleinerziehende Väter in Deutschland, die ein anderes Lied singen können. Und warum reduzieren Sie Elternschaft auf die die unmittelbare "Aufzucht des Nachwuchses". Glauben Sie vielleicht gar, daß sich Ihr Leben nicht verändern wird – oder weniger verändern wird, als das Ihrer Frau, weil sie "bloß" Vater sind? Sancta simplicitas! Ihr Leben hat zwei Teile. Der erste wird in drei Monaten enden. Wenn Sie die traditionelle Rollenaufteilung bevorzugen, sind Sie eben als Ernährer in der Pflicht, und das hat mittelbare, aber nicht weniger gravierende Folgen als Wickeln und Stillen. Als Vater sind Sie doch kein zweitrangiges, minder verantwortliches Elternteil. Die Rolle der aufziehenden, sorgend-pflegenden Mutter wird doch erst dadurch möglich, daß Vati eben die Ernährer-Rolle spielt. Ohne Mittelstandpapi keine Mittelstandsmutti – und umgekehrt.

Und wie kommen Sie darauf, daß die Frau "eher das Recht zu entscheiden hat"? Sie hat das *alleinige* Recht! (Beratung und entsprechende Formalien vorausgesetzt.) Der Mann hat keinen Funken irgendeines Rechtes. Nicht einmal das, informiert zu werden.

>>Wenn das Kind geboren ist, entdecken frauenbewegte Politikerinnen und Vater Staat urplötzlich den leiblichen Vater und ziehen ihn für "etwas" zur Verantwortung, zu dem er weder ja noch nein sagen durfte, sondern eben nur das Maul zu halten hat.

Er hatte doch die Möglichkeit "ja" oder "nein" zu sagen!

Ja und? Er kann auch "Hü" oder "Hott" sagen oder "Karamellbonbon". Was bewirkt das? Was folgt daraus rechtlich? Was nützt es ihm, wenn er "ja" oder "nein" durchsetzen will?

Er hätte das Kind doch garnicht erst zeugen müssen. Schon mal was von Kondomen gehört? Gibts in vielen bunten Farben, mit und ohne Geschmack, mit und ohne Noppen. Sie sind frei im Handel erhältlich und haben außer der Verhütung von Geschlechtskrankheiten noch den Vorteil vor ungewollter Vaterschaft zu schützen! ;-)

In Maßen komisch. Das ist nun noch schwächer als das vorige Argument und zynisch obendrein. Dergleichen Sprüche kenne ich sonst nur von katholischen Frauenverbänden und christkonservativen Abtreibungsgegnern, die sich gerade noch dazu durchringen, Verhütung zu erlauben. Stellen Sie sich vor, eine Frau kommt zum Arzt und sagt: "Ich bin schwanger, und ich habe damit ein großes Problem." Und der Arzt sagt: "Tja. Hättense mal verhütet. Noch nie was von der Pille gehört?" Ich würde sagen, dieser Arzt ist ein Lump. Sein Einfühlungsvermögen und seine Hilfbereitschaft sind gleich null. Beruf verfehlt. Nun sagen Sie einem Mann, der nicht Vater werden will, aber dazu gezwungen wird: "Hättense mal verhütet. Schon mal was von Kondomen

gehört?" Wo ist der feine Unterschied? Es gibt keinen. Es ist genauso borniert wie im ersten Fall. Gegenüber Männern ist diese arrogante Entmündigung anscheinend noch salonfähig.

Nachbemerkung: Kondome sind so ziemlich das unsicherste Verhütungsmittel. Das reformierte Schwangerenhilfegesetz sieht ferner Verhütungsmittel auf Kassenschein vor – wohlgemerkt: exklusiv für Mädchen. Da sehen Sie, wie das Gesetz sich Entscheidungsrahmen und Entscheidungsträgerin vorstellt. Alles ist nach der Maxime organisiert: Kinder sind Frauensache.

Übrigens auch in der Sprachregelung: Es heißt "Empfängnisverhütung" aber nicht "Zeugungsverhütung" - obwohl beides richtig ist. So bimst man uns von vornherein die richtigen Denkmuster in den Kopf. MfG [initiale nom]

[initiale nom] - 07:56pm Nov 29, 1998 CEST (#108 of 1373) Logik Fuzzi

Der nasciturus ist noch kein Mensch! Die Tötung eines Menschen kann frühestens ab dem Zeitpunkt der Geburt bestraft werden.

Die Festlegung ein menschlicher Organismus sei bis zum Zeitpunkt der Geburt kein Mensch ist willkürlich und auch nach derzeitigem Stand der Biologie nicht mehr haltbar. Was sind denn ihre Kriterien für "Mensch" ?

Der Schwangerschaftsabbruch ist gemäß § 218 StGB strafbar. Nur unter den Voraussetzungen des § 218 a StGB ist er straflos.

Wann ist es in den letzten Jahren trotz 100000er Abtreibungen zu einem Strafverfahren gegen Frauen gekommen

Kein Arzt darf eine Auftragstötung vornehmen! Wer fordert, daß Ärzte so etwas machen sollen?

Eine Abtreibung IST eine Auftragstötung (es wird ein geschlosserer Organismus vom Arzt im Auftrag der Mutter getötet), die bei einer großen Anzahl von Ärzten zumindest beträchtliches Unbehagen oder Gewissenskonflikte hervorruft.

Ganz einfach, weil wir es uns finanziell nicht leisten konnten! Als ich noch Student war...

Ein großteil der Menscheit kann und konnte sich Kinder eigentlich nicht leisten. Unter diesem Gesichtpunkt wäre die Menscheit längst ausgestorben. Ausserdem finde ich es eigenartig dass ausgerechnet die Bewohner eines der reichsten Länder sich am lautesten beklagen sich Kinder nicht leisten zu können.

Wer entscheidet, welche psychische Not die größere ist? Sie oder die betroffene Frau?

Aus psychologischer Sicht ist die Belastung (wenn sie denn Auftritt) beträchtlich, das dann vorhande Gefühl sein Kind irrevesibel getötet zu haben ist mit Sicherheit belastender, als mit den Belastungen durch ein lebendes Kind zurechtzukommen.

Glauben Sie eigentlich, daß es für eine Frau leichter ist ihr Kind zur Adoption freizugeben, anstatt einen Schwangerschaftsabbruch durchführen zu lassen...

Ein Adoption ist sicher schwieriger und bleibt auch ein Leben lang problematisch. Ich halte sie aber für einen für das Kind tragbareren Kompromiss als es zu töten.

[<u>prénom nom</u>] - 11:58am Nov 30, 1998 CEST (#<u>109</u> of 1373) back from outer space

Schwangerschaft ist ohnehin fast nie problematisch. Schließlich endet sie von alleine nach neun Monaten.

Ach ja? Hört! Hört! bzw. Lest! Lest!

[prénom nom] - 01:09pm Nov 30, 1998 CEST (#110 of 1373) back from outer space

...und, Herr [nom#106],

Schwangerschaft ist ohnehin fast nie problematisch

ich freue mich, daß Sie sich da so besonders gut auskennen.

[initiale nom] - 11:18pm Nov 30, 1998 CEST (#111 of 1373)

Sehr geehrte Frau [nom#110],

```
>>Schwangerschaft ist ohnehin fast nie problematisch ([nom]) ich freue mich, daß Sie sich da so besonders gut auskennen. ([nom])
```

Sie scheinen sich ja durch ihr Geschlecht besonders qualifiziert zu fühlen. Dieser Biologismus hat in Deutschland ja seine Traditionen. *Ihre* Erfahrung, Kenntnisse und Einfühlung in Bezug auf Schwangerschaft kann ich nicht beurteilen. Ich bin letzten April Vater geworden (habe meine Tochter selbst "rausgeholt«) und habe von daher auch ziemlich viel von Schwangerschaft mitbekommen. Man(n) muß aber nicht vorkotzen, um einen Begriff von Schwangerschaftsproblemen zu entwickeln und vor allem den Unterschied von Schwangerschaft und Elternschaft zu kapieren. Das ist eine Frage des Denk- und Einfühlungsvermögens, nicht der Genitalien. Muß man erst politisch verfolgt sein, um sich zur Asylfrage äußern zu dürfen? Unproblematisch war die Schwangerschaft meiner Frau natürlich nicht in dem Sinne, daß es ein reines Zuckerschlecken war. Ich brauche Ihnen aber wohl nicht von Geburtsvorbereitungskursen und den Einzelheiten des Befindens einer Schwangeren zu erzählen.

Ich wäre Ihnen übrigens sehr verbunden, wenn Sie versuchen würden, mich zu verstehen. Oder habe ich mich nicht deutlich genug ausgedrückt? Bitte lesen sie noch einmal meine Antwort an Herrn [nom] ([prénom nom] 11/29/98 7:57am):

"Biologisch ist die Frau von der Schwangerschaft betroffen. Von Elternschaft sind beide betroffen, und zwar ziemlich stark. Schwangerschaft ist aber auch nicht das Problem, außer in den ganz seltenen Fällen, wo Gesundheit von Mutter oder Kind durch medizinische Komplikationen gefährdet sind. Nicht die Schwangerschaft wird gegebenenfalls abgebrochen, sondern die Elternschaft. Schwangerschaft endet schließlich von alleine nach 9 Monaten, wie Sie wissen. Keine Frau denkt über Abtreibung nach, weil sie sich um ihre schlanke Linie sorgt. Das Problem sind nicht die neun Monate, sondern die nächsten 20 Jahre oder genauer: der Rest des Lebens: soziale, moralische, finanzielle Verantwortung, radikale Umstellung des eigenen Lebens, psychische Belastung... oder auch großes Glück. Je nachdem, wie man es erlebt und erwartet." Nun sei es fern von mir, Schwangerschaft generell als neun Monate eitel Sonnenschein darzustellen (obgleich sie für uns eine tolle Zeit war). Aber wollen wir hier denn über Nauseau, Ödeme und Schlafschwierigkeiten diskutieren? Das ist doch Unsinn. Keine Frau treibt ab, weil sie sich vor Hypertonie fürchtet oder vor Atemschwierigkeiten. Selbst die Geburt an sich kann heute kaum noch ein "Angstfaktor" sein, der Abtreibung nahelegt. Sie wird allerdings - wie die Schwangerschaft - dann ein Grund zur Angst, wenn die folgende Elternschaft, die Perspektive auf die kommenden Jahre für die Mutter oder den Vater problematisch sind. Aber man muß hier Ursachen, wirkliche Gründe und Wirkungen auseinanderhalten, d.h. sich von der Frauenbauchmystik verabschieden. Das ist zwar wieder en vogue im pseudo-feministischen backlash, aber tief reaktionär. Jahrhundertelang haben Männer Frauen erklärt, daß ihr Körper und seine Leiden und Krankheiten (wie z.B. Schwangerschaft) furchtbar schlimme Probleme sind. Und nun steigen die Frauen selbst darauf ein. Ich sage: Schwangerschaft ist kein Problem. Elternschaft ist eines. Warum denn die Klagen über Kindergartenplätze, kinderfeindliche Gesellschaft, schlecht organisierte Teilzeitarbeit, wirtschaftliche Überforderung von Familien? Sind das Schwangerschaftsprobleme? Sind das Frauen- probleme?

Unsinn und kleinbürgerliche Ideologie, die den meisten vom Herrn Dyba bis zur autonomen Meinbauchgehörtmir-Gruppe das Hirn vernebelt. Es sind Elternprobleme, d.h. Mutter- und Vaterprobleme. Und es sind genau die Probleme, warum Schwangerschaft als Problem *erscheint*. Sie ist es aber nicht (oder nur ganz selten). Ich würde sogar noch weitergehen und sagen, daß dies auch die Probleme eines schwulen oder lesbischen Paares sind, wenn es sich auf Elternschaft einläßt. Ich nehme an, daß mir die wenigsten soweit folgen können. Auf jeden Fall hat all dies nichts mit dem Geschlecht zu tun – oder wenigstens nicht ursächlich -, sondern mit Verantwortung, Rollen und Aufgabenteilung.

Nun darf ich sie noch einmal an Ihr Mitgefühl mit Herrn [nom] erinnern ([prénom nom] 10/7/98 5:01pm), der sich auch erst für sein Geschlecht entschuldigen mußte, um sich "nur" als Mann überhaupt äußern zu dürfen. Da sehen Sie, was für ein Gesinnungsdruck in diesem Land herrscht. Sie reagierten damals: "ein geliebtes Kind zu verlieren ist schrecklich und sehr traurig, egal, wie jung, alt, gesund oder krank das Kind ist, und ein solches Ereignis schlaegt ins Leben der Eltern eine Wunde, die vielleicht vernarbt, aber nie verheilt." So ist es. Qualifiziert man sich aber durch weibliches Geschlecht für solche Empfindungen gegenüber seinem eigenen Kind? Und beginnen elterliche Empfindungen urplötzlich mit der Geburt? Oder beginnt die vielbeschworene "Betroffenheit" der Mutter mit der Empfängnis, die des Vaters aber urplötzlich mit der Geburt? Hängt sie vom Geschlecht ab?

Dann haben Sie sich gewundert über meine Anmaßung, daß Mäner Selbstbestimmung über ihre Vaterschaft fordern:

"Herr [prénom nom] #15, Sie wollen "selbstbestimmt"!!! ueber die Elternschaft entscheiden, also "selbstbestimmt" darueber verfuegen, ob die Frau, die Ihr Kind empfangen hat, dieses austraegt oder nicht? Wie geht das?"

Warum die vielen empörten Ausrufezeichen? Ich finde Selbstbestimmung eine gute Sache, und die Forderung der Frauenbewegung in den 70ern (oh, wie lange ist das her!) ganz legitim. Nur fragt sich, ob darin nicht auch eine Fremdbestimmung (von Vater und Kind) impliziert war, die dann erst der öffentlichen Sprache und dann

dem Gesetz eingeschrieben wurde. Finden Sie aber, Frau [nom], ihre Sprache nicht ein wenig frauenzentriertdiskriminierend? Das Kind das die Frau da empfangen hat, das hat ein Mann gezeugt. Ich könnte auch fragen, warum eine Frau darüber verfügen sollte, das Kind, das ein Mann gezeugt hat, auszutragen oder abzutreiben. Was geht sie das an?

Nun, dies ist in der Regel die Einsatzstelle für das Lied vom Bauch und seiner Betroffenheit. Und das ist dann auch der Mechanismus, wie aus dem weiblichen Körper eine Falle wird.

Sie sprechen aber durchaus ein ganz schwieriges Problem an: Wie geht das? Selbstbestimmung, Gleichheitsgrundsatz, Elternschaft. Wie geht das zusammen?

Ich habe meinen Text ([prénom nom] 3/8/98 2:35am) noch einmal durchgelesen, und finde ihn zwar dreist, aber immer noch richtig. Man muß die Sauerei und die Heuchelei beim Namen nennen. Ich habe aber bewußt noch keinen Vorschlag zur Regelung einer gleichberechtigten, gleichverpflichtenden, selbstbestimmten Entscheidung für oder gegen Elternschaft gemacht. Das Problem ist ungeheuer schwierig. Ich bin mir nur sicher darüber, daß dies das richtige Problem ist und nicht die biologistische und sexistische Reduktion des Themas auf Schwangerschaft als ein "Frauenproblem". Und auch das Hickhack darüber, ob der nasciturus ein Mensch ist oder Abtreibung Auftragstötung, bringt nichts, weil es an der Oberfläche von Wortklaubereien steckenbleibt. Warum hört denn das naive Moralisieren nicht endlich auf? Hat denn noch keiner gemerkt, daß "selbstbestimmte" Abtreibung des überzähligen und unzeitgemäßen Nachwuchses notwendig ist für die modernisierte, post-industrielle Gesellschaft? Westliche Wirtschaftskomplexe (man kann gar nicht mehr von Konzernen sprechen), die eine Globalwirtschaft kontrollieren wollen, können sich nicht allzu viele Frauen leisten, die erst gut und teuer ausgebildet werden und dann an Herd und Wiege versauern und womöglich noch mehr Kinder produzieren, die teuer ausgebildet werden müssen. Das ist brachliegendes Humankapital. Für billige, schlechte Arbeit gibt es ImmigrantInnen. Weiße, westliche Mittelstandsfrauen müssen selbstbewußt, ehrgeizig, helle (nur nicht zu helle), ein wenig egoistisch, kurz: emanzipiert sein und dann und wann auch mal abtreiben mit dem Gefühl selbstbestimmt zu handeln. Deswegen sind auch die säuerlichen Bemerkungen, daß die Abtreibungsquoten in einem der reichsten Länder der Welt so hoch sind, so dumm. Natürlich sind sie gerade hier hoch, wo Kinder ein persönlicher Standortnachteil sind. Eine kinderreiche Gesellschaft ist noch lange keine kinderfreundliche Gesellschaft.

Also zu den richtigen Problemen: Wie geht das? Eine gerechte, nicht-diskriminierende rechtliche Regelung des Elternschaftsabbruchs, die elterliche Verantwortung fördert und zugleich voraussetzt. Eine Regelung, die andererseits jemanden, der oder die elterliche Verantwortung nicht übernehmen will oder kann, nicht zu dem Unverantwortlichen zwingt. Wie geht das? Antwortversuche auf die Frage folgen in einer späteren Mail. Ich arbeite daran, aber es ist wirklich sehr schwierig. Die anderen können ja auch mal darüber nachdenken. Gruss, [prénom nom]

<u>[initiale nom]</u> - **12:29am Dec 1, 1998 CEST** (#<u>112</u> of 1373) **Logik Fuzzi**

Und auch das Hickhack darüber, ob der nasciturus ein Mensch ist oder Abtreibung Auftragstötung, bringt nichts, weil es an der Oberfläche von Wortklaubereien steckenbleibt ... daß "selbstbestimmte" Abtreibung des überzähligen und unzeitgemäßen Nachwuchses notwendig ist für die modernisierte, post-industrielle...

Lieber Herr [nom#111],

leider muß ich feststellen, dass den 20er Jahren mit erschreckend ähnlichen Begründungsmustern menschenverachtende Gesellschaftstheorien in den westlichen Staaten den Grundstein für eine Katastrophe gelegt haben. Indem eine zivile Gesellschaft beginnt eine Tötungs und Beseitigungsmentalität auf der Basis entsprechener nützlichkeitsorientierter Gesellschaftsentwürfe zu entwickeln, beginnt sie einen autodestruktiven Mechanismus in Gang zu setzen.

Es wird seit einigen Jahren in vielen Bereichen langsam und behutsam am Abbau des Respekts vor menschlichem Leben (Leben im Sinne von Existenz) gearbeitet. Allen Ansätzen gemeinsam ist, menschliches Leben oder nicht Leben aus einem rein Darwinistisch- utilitaristischen Blickwinkel zu bewerten. Nach und nach stehen die Leben von Ungeborenen, Schwerbehinderten, Schwerkranken, Alten unter bestimmten gesellschaftlich und gesetzlich definierten Fällen zur Disposition. Der Prozess verläuft langsam genug um sich an diesen Wandel zu gewöhnen und die Denkmuster zu verinnerlichen. Die Verheißungen des gesellschaftlichen Nutzens sind nichts als Sirenengesänge.

Ich gebe Ihnen insofern Recht, daß die Debatte über die Abtreibung sich leicht in kleinlichen Begriffsklaubereien oder schlichtem Moralisieren und nutzlosen Glaubenskriegen festfahren kann, ziehe aber im Gegesatz zu Ihnen vor, die Debatte um die Abtreibung in einem anderen Kontext einzuordnen. Vielleicht lohnt es sich auch einmal darüber nachzudenken.

[prénom nom] - 12:39am Dec 1, 1998 CEST (#113 of 1373)

Werter Herr [nom#107],

ich habe mich in meinem letzten posting wirklich etwas salopp ausgedrückt, zugegeben. Deshalb möchte ich heute etwas deutlicher werden.

```
Schauen Sie mal in die reformierten §.218a-c und 219. Dort ist keine Einspruchsmöglichkeit oder irgendwelche Mitwirkung des Vaters bei der Entscheidung vorgesehen, ob er überhaupt Vater wird oder nicht. Das Wort "Mann" oder "Vater" kommt nicht einmal vor.
```

Das ist ja auch so gewollt. Die §§ 218 ff StGB behandeln den biologischen Zustand "Schwangerschaft" bzw. die Rechtsfolgen des Abbruches dieses biologischen Zustandes sowie die Voraussetzungen, die gegeben sein müssen, damit ein Abbruch der Schwangerschaft straflos ist. Schwanger werden können nun aber einmal nur Frauen und daraus folgt, daß diese als direkt (physisch) Betroffene hier gemeint sind. Das Gesetz spricht in diesem Zusammenhang ja auch nicht von "Frauen", sondern von "Schwangeren". Wären also auch Männer in der Lage schwanger zu werden, dann würden die Regelungen der §§ 218 ff StGB auch für die betroffenen Männer gelten!

```
Eine Möglichkeit, seine Vaterschaft aus selbstbestimmter Entscheidung abzulehnen hat er auch in anderen Gesetzen nicht (außer natürlich bei Zweifeln an seiner biologischen Vaterschaft). Seine Vaterschaft ist daher de jure völlig fremdbestimmt und wird lediglich festgestellt .
```

Das ist doch, mit Verlaub gesagt, Quark! Er ist jederzeit dazu in der Lage, über seine Vaterschaft selbst zu bestimmen, nur endet dieses Selbstbestimmungsrecht eben beim Mann früher als bei der Frau. Wenn ein Mann eine Frau geschwängert hat, dann hat er über seine Vaterschaft sehr wohl selbst bestimmt. Dazu braucht es keine Gesetze. Die §§ 218 a ff StGB geben nur der direkt körperlich durch die Schwangerschaft betroffenen Frau die Möglichkeit sich in einem begrenzten Maße noch nach der Empfängnis pro oder contra Schwangerschaft zu entscheiden, was ausschließlich in dem Recht der Frau, über ihren eigenen Körper zu disponieren, begründet ist und immer unter der Berücksichtigung des Lebensrechtes des Ungeborenen erfolgen muß.

```
Er steht ferner sogar unter Strafandrohung, wenn er der Frau vorher deutlich macht, daß er dieses Kind nicht akzeptiert, also seine Vaterschaft ablehnt, weil dies als Nötigung gewertet werden kann.
```

Wann ist vorher? Vor der Zeugung? Wer eine Schwangere nötigt einen Schwangerschaftsabbruch vornehmen zu lassen, der macht sich strafbar, weil er die Frau nötigt sich gegen ihren Willen einem medizinischen Eingriff zu unterziehen. Ein operativer Eingriff erfüllt immer zumindest den objektiven Tatbestand einer Körperverletzung gemäß § 223 StGB an dem Patienten und wird erst durch sein zumindest potentielles (z. B. bei Bewußtlosen), idR jedoch ausdrückliches Einverständnis in den Eingriff gerechtfertigt. Wer also eine Frau nötigt, sich gegen ihren Willen einem Schwangerschaftsabbruch zu unterziehen, nötigt sie dazu eine Körperverletzung an ihrem eigenen Körper zu dulden.

```
Das Gesetz zwingt ferner einen Vater, auch wenn er von Anbeginn an seine Vaterschaft ausdrücklich ablehnt, zur Unterhaltszahlung und nimmt ihn nach Reform des Kindschaftsrechtes sogar in die Umgangspflicht.
```

Das tut das Gesetz nicht, da jemand, der mit einer Frau während der fruchtbaren Tage ungeschützten Geschlechtsverkehr hat, hinsichtlich seiner zukünftigen Vaterschaft zumindest grob fahrlässig, wenn nicht gar mit Eventualvorsatz handelt. Es dürfte inzwischen zur allgemeinen Lebenserfahrung gehören, daß der heterosexuelle Geschlechtsakt ohne Verhütung zur Schwangerschaft der Frau führen kann, sodaß der Mann, der daran teilnimmt sich eben nicht ausdrücklich gegen seine Vaterschaft entscheidet, d. h. er kann es "ausdrücklich" tun, wenn er sagt, daß er nicht Vater werden will, nimmt er jedoch trotzdem am Geschlechtsakt teil, so erklärt er konkludent, daß er doch die Möglichkeit einer Vaterschaft hinnimmt. Rechnet er nicht damit, daß die Frau schwanger wird, so handelt er, wie schon gesagt, zumindest grob fahrlässig.

Was die Unterhalts- und Umgangspflicht angeht, so weiß ich aus der Praxis eines meiner Kanzleikollegen der sich mit Familienrecht beschäftigt, daß damit ein großer Teil der Väter ohnehin Probleme "hat".

```
Es geht mir hier um Gleicheit vor dem Gesetz ohne Ansehen des Geschlechts (GG \operatorname{Art.} 3).
```

Diese ist hier gewahrt. Die §§ 218 a ff StGB gelten für Männer wie für Frauen gleichermaßen, nur daß aus biologischen Gründen eben nur Frauen als "Schwangere" i.S.d. Gesetzes vorkommen können. Die Gleichheit vor dem Gesetz wäre dann nicht mehr gewahrt, wenn sowohl Frauen als auch Männer schwanger werden könnten, das Gesetz aber explizit nur von Frauen sprechen und nur für diese gelten würde. Das tut es gerade nicht.

```
Damit wird der werdende Vater zum "Dritten" degradiert und mit den Großeltern auf eine Stufe gestellt. Der werdende Vater darf sich bestenfalls äußern, wenn die werdende Mutter nichts dagegen hat.
```

Das ist auch ganz richtig so, denn nur die Frau hat das Recht über ihren eigenen Körper zu disponieren. Da der Körper der Frau betroffen ist, kann auch der Vater nicht über den weiteren Verlauf der Schwangerschaft entscheiden. Er hat allenfalls die Möglichkeit, die Frau bei ihrer Entscheidung zu beraten, ihr beizustehen. Wie sollte denn das Einspruchsrecht des Vaters aussehen? Wo sollten die Grenzen sein? Müsste dann im Gegenzug nicht auch der Frau das Recht zugestanden werden, von dem Mann, mit dem sie eine geschlechtliche Beziehung einzugehen gedenkt, eine reversible Unterbrechung der Samenleiter zu verlangen, um eine eventuelle Schwangerschaft auszuschließen? Ich höre schon das Zetero und Mordio, das die versammelte Gemeinde anstimmen würde, wenn dieser Vorschlag ernsthaft in Betracht gezogen würde! Spaß beiseite, der Mann ist im Falle des Schwangerschaftsabbruches nur Dritter, weil er allenfalls psychisch nie aber physisch von der Schwangerschaft der Frau betroffen ist, genauso steht es um die Eltern der Frau und das hat das BVerfG richtig erkannt. Das Lebensrecht des ungeborenen wird per Gesetz geschützt.

Irgendeine rechtlich verbürgte Einflußmöglichkeit auf die Entscheidung über seine Vaterschaft hat er nicht.

Doch, die ergibt sich aus Art. 2 I GG. Der Art. 2 I GG schützt die **Handlungsfreiheit und die Persönlichkeit** in einem umfassenden Sinne. Der Mann kann also jede Handlung unterlassen, die seine Vaterschaft zur Folge hat, d. h. andersherum, er kann nicht zu Handlungen gezwungen werden, die zu einer Vaterschaft führen. Mehr ist auch nicht notwendig.

Aber daraus ist die Rechtlosigkeit des Vaters und das Entscheidungsprivileg der Mutter nicht zu legitimieren.

Der Vater hat kein Recht, entgegen dem Willen der Mutter, über deren Körper zu entscheiden. Die Mutter hat auch kein recht, über den Körper des Vaters zu entscheiden. Siehe oben. Jeder erwachsene, voll geschäftsfähige Mensch hat das Entscheidungsprivileg über seinen eigenen Körper. Deshalb steht in diesem Land ja auch der Suizid bzw. der Suizidversuch nicht unter Strafe! Deshalb darf ich mich nach Herzenslust tätowieren, piercen und branden lassen, ich brauche keine ärztlichen Eingriffe an meinem Körper zu dulden, ich darf mir selbst das Ohr abschneiden, wenn mir danach ist, und ich darf mich jeden Tag besaufen, solange ich im Vollrausch niemanden schädige ist das ok! Es kommt nicht darauf an, ob das einem Dritten (meiner Ehefrau, meinen Eltern, den Nachbarn) gefällt oder nicht, solange ich niemanden in seinen Grundrechten beeinträchtige, ist das in Ordnung!

Im Falle des Schwangerschaftsabbruches besteht "nur" ein Konflikt zwischen dem Recht des Ungeborenen auf Leben, das auch gegenüber der Mutter besteht, und, ausgehend von ihrem Recht auf Schutz und Achtung der Menschenwürde (Art. 1 I GG), dem Recht der Mutter auf körperliche Unversehrtheit (Art. 2 II GG) sowie ihrem Persönlichkeitsrecht (Art. 2 I GG). Die emotionale Betroffenheit des Vaters, in welche Richtung auch immer, tritt dahinter zurück. Die Grundrechtspositionen der Frau führen dann dazu, daß es in Ausnahmefällen zulässig, in manchen Fällen sogar geboten ist, der Schwangeren die Rechtspflicht zum Austragen des Kindes nicht aufzuerlegen. Es müssen jedoch Belastungen gegeben sein, die ein solches Maß an Aufopferung eigener Lebenswerte verlangen, daß das nicht von der Frau erwartet werden kann (siehe auch BVerfGE 39, S. 1 (S. 48 ff.)).

Warum -zweitens - zählt nicht mal in diesem Falle eines gewollten Kindes das verfassungsrechtlich geschützte Lebensrecht des Ungeborenen?

Es zählt (s. o. oder BVerfGE 39, 1)!

In welchem Gesetz haben Sie denn gelesen, daß die Frau "viel intensiver mit der Aufzucht des Nachwuchses beschäftigt [ist] als der Mann"?

In keinem Gesetz. Ich habe nur meine eigenen Beobachtungen, die ich in unserem nicht gerade konservativen (zumindest in dieser Frage) Bekanntenkreis gemacht habe, wiedergegeben.

```
Wo ist der feine Unterschied? Es gibt keinen.
```

Eben, beides hat etwas mit "Verantwortung für das eigene Leben und das eigene Handeln übernehmen" zu tun! Ein Kind entsteht nicht durch "Windbestäubung", sondern weil beide Elternteile etwas dazu getan haben. Ich glaube, man kann davon ausgehen, daß die meisten Betroffenen sich während des Zeugungsvorganges im Zustand der vollen Zurechnungsfähigkeit befanden und sich über die eventuellen Folgen ihres Tuns im Klaren gewesen sind, zumindest unmittelbar bevor sie zur "Tat" schritten. Das ist nämlich auch der Grund dafür, daß sich eine Frau vor einem Schwangerschaftsabbruch, der nach § 218 a I StGB straflos sein soll, einem Beratungsgespräch unterziehen muß, dessen Ziel es ist "die Frau zur Fortsetzung der Schwangerschaft zu ermutigen und ihr bewußt zu machen, daß das Ungeborene in jedem Stadium der Schwangerschaft auch ihr gegenüber ein eigenes Recht auf Leben hat".

MfG

[nom]

[prénom nom] - 01:32am Dec 1, 1998 CEST (#114 of 1373)

Werter Herr [nom#108],

```
Was sind denn ihre Kriterien für "Mensch" ?
```

Im Sinne der §§ 211 ff. StGB spricht man von der Tötung eines Menschen erst, wenn der Getötete bereits geboren worden ist.

```
Wann ist es in den letzten Jahren trotz 100000er Abtreibungen zu einem Strafverfahren gegen Frauen gekommen ?
```

Im Jahre 1997 wurden in Deutschland ca. 136.000 Abtreibungen vorgenommen, zu wievielen Strafverfahren gegen Frauen es gekommen ist weiß ich nicht. Ich habe jedoch auch geschrieben, daß eine Abtreibung i.S.d. § 218 StGB zwar strafbar ist, jedoch bleibt diese Abtreibung straflos, wenn die Voraussetzungen der §§ 218 a ff. StGB erfüllt sind. Sind sie nicht erfüllt, dann ist eine Abtreibung strafbar und wird verfolgt. Greifen die §§ 218 a ff. StGB, kommt es nicht zu einem Strafverfahren! Warum auch?

```
Eine Abtreibung IST eine Auftragstötung (es wird ein geschlosserer Organismus vom Arzt im Auftrag der Mutter getötet), die bei einer großen Anzahl von Ärzten zumindest beträchtliches Unbehagen oder Gewissenskonflikte hervorruft.
```

Ok, eine Abtreibung ist die vorsätzliche Tötung vorgeburtlichen menschlichen Lebens, da gebe ich Ihnen Recht, jedoch ist diese unter den Voraussetzungen der §§ 218 a ff. StGB straflos. Kein Arzt kann gegen seinen Willen gezwungen werden Abtreibungen vorzunehmen, tut er es trotzdem, dann ist es ziemlich übertrieben, ihn als "Auftragskiller" zu bezeichnen.

```
Ausserdem finde ich es eigenartig dass ausgerechnet die Bewohner eines der reichsten Länder sich am lautesten beklagen sich Kinder nicht leisten zu können.
```

Daß das "Land" reich ist, bedeutet noch lange nicht, daß alle Bürger dieses Landes reich sind. Klar, man kann bettelarm sein und ein Dutzend Kinder haben, allerdings ist fraglich, ob das auch erstrebenswert ist. Außerdem, wo habe ich mich beklagt? Ich habe nur die realität geschildert, wie sie sich damals für uns dargestellt hat!

```
Aus psychologischer Sicht ist die Belastung (wenn sie denn Auftritt) beträchtlich, das dann vorhande Gefühl sein Kind irrevesibel getötet zu haben ist mit Sicherheit belastender, als mit den Belastungen durch ein lebendes Kind zurechtzukommen.
```

Haben Sie schon mal was von einer Schwangerschaftspsychose gehört? Den Frauen geht es ziemlich mies. MfG

[nom]

[initiale nom] - 08:21am Dec 1, 1998 CEST (#115 of 1373)

Sehr geehrter Herr [nom#113],

```
>[Keine Mitwirkungs- und Einspruchsklausel des Vaters in .218a-c und .219.] ([prénom nom] .11/29/98 .57am)
```

Das ist ja auch so gewollt. Die §§ 218 ff StGB behandeln den biologischen Zustand "Schwangerschaft" bzw. die Rechtsfolgen des Abbruches dieses biologischen Zustandes sowie die Voraussetzungen, die gegeben sein müssen, damit ein Abbruch der Schwangerschaft straflos ist. Schwanger werden können nun aber einmal nur Frauen und daraus folgt, daß diese als direkt (physisch) Betroffene hier gemeint sind. Das Gesetz spricht in diesem Zusammenhang ja auch nicht von "Frauen", sondern von "Schwangeren". Wären also auch Männer in der Lage schwanger zu werden, dann würden die Regelungen der §§ 218 ff StGB auch für die betroffenen Männer gelten! ([prénom nom] 12/1/98 12:39am)

Von "Schwangeren" zu sprechen impliziert ja ausschließlich Frauen. Haben Sie gelesen, was ich über Elterschaftsabbruch geschrieben habe (z.B. [prénom nom] 11/30/98 11:18pm und öfters). Zusammengefaßt: Ich halte diesen biologischen Reduktionismus des Elternschaftsabbruchs auf Schwangerschaftsabbruch für irreführend, sachlich falsch und ideologisch antiquiert. Wenn Frauen heute über Schwangerschaftsabbruch nachdenken, sind es *immer* Probleme der Verantwortung als Elter, die sie bewegen (Ausnahmen: schwere medizinische Komplikationen). Wenn Schwangerschaft selbst das Problem wäre – warum dann abbrechen? Sie endet von alleine nach neun Monaten. Aber genau und erst dann kommt ja "das Poblem": Elternschaft. Man kann das nicht leugnen. Alles, was an Motiven für Schwangerschaftsabbruch in diesem Land und an Angeboten, Frauen umzustimmen, diskutiert wird (auch von Frauen angemahnt wird!) betrifft Probleme der elterlichen Verantwortung und Existenz (Kindergartenplätze, Kindergeld, Teilzeitarbeit etc.) Wenn es um ein "Problem Schwangerschaft" ginge, dann könnte man ja Frauen durch ein Kissen, Arbeitsentlastung und ein paar

Mittelchen zum bessern Befinden vom Schwangerschaftsabbruch abhelfen. Ich habe von daher einen grundverschiedenen Begriff von Schwangerschaft und Elternschaft als Sie und als der Gesetzgeber. Ich weiß nicht, ob diese Prämisse so schwer nachzuvollziehen ist. Ich finde sie politisch sinnvoll und moralisch eindeutig überlegen. Bitte überlegen Sie mal, was sie davon halten – zunächst ohne vorschnelle Konsequenzen abzuleiten und sich zu Sorgen, wo das denn nur hinführt. (Juristen sind oft so konservativ.) Ihre Meinung würde mich interessieren.

```
> [Keine gesetzliche Möglichkeit, seine Vaterschaft aus selbstbestimmter Entscheidung abzulehnen] ([nom])
```

Das ist doch, mit Verlaub gesagt, Quark! Er ist jederzeit dazu in der Lage, über seine Vaterschaft selbst zu bestimmen, nur endet dieses Selbstbestimmungsrecht eben beim Mann früher als bei der Frau. Wenn ein Mann eine Frau geschwängert hat, dann hat er über seine Vaterschaft sehr wohl selbst bestimmt. Dazu braucht es keine Gesetze. ([nom])

Aber es geht doch hier gerade um Gesetze! Denn, mit Verlaub gesagt, die Entscheidung mit einander zu schlafen, treffen doch *beide*, ohne daß das Gesetz ihnen etwas vorschreibt. Drehen Sie doch mal Ihre Aussage geschlechtlich herum (immer ein guter Test, um die eigene Voreingenommenheit zu prüfen): "Ein Mann schwängert eine Frau« suggeriert, daß die Frau passiv und der Mann aktiv ist. Gute alte Rollenverteilung. Ist aber biologisch Humbug und entspricht auch unserem (?) Frauenbild nicht mehr. Vor allem kann der Gesetzgeber es nicht zur Grundlage der Rechtsprechung machen. Wenn also eine Frau schwanger wird, dann hat sie das genauso selbstbestimmt entschieden. Die Verhütungsmittel mit geringen Nebenwirkungen für Frauen sind sogar viel zuverlässiger (Spirale, Portiokappe) als Kondome. Das Problem mit dem "Aufpassen" und das "Betroffensein", wenn etwas passiert, gilt für beide ohne den geringsten Unterschied. Diese Verantwortung müssen wir in einer aufgeklärten Gesellschaft, in der auch die Sexualität ein Teil der Mündigkeit ist, unbedingt beiden Geschlechtern zugestehen.

```
>[Strafandrohung bei vorheriger Ablehnung der Vaterschaft als Nötigung] ([nom])
Wann ist vorher? Vor der Zeugung? ([nom])
```

Vor dem Schwangerschaftsabbruch oder ihrer Willensbekundung dazu. Es kann dem biologischen Vater als Nötigung ausgelegt werden, wenn er zu deutlich sagt: Ich will nicht! Gerade deswegen ist der §.240 StGB im Rahmen der Liberalisierung des §.218 verschärft worden: "Ein besonders schwerer Fall liegt in der Regel vor, wenn der Täter eine Schwangere zum Schwangerschaftsabbruch nötigt.» (Glaube ich jedenfalls. Die Verschärfung hat auf jeden Fall in der Gesetzesdiskussion im Hinblick auf Väter, die ihre Vaterschaft ablehnen, wenn «es» passiert ist, eine wichtige Rolle gespielt.)

```
Wer also eine Frau nötigt, sich gegen ihren Willen einem
Schwangerschaftsabbruch zu unterziehen, nötigt sie dazu eine Körperverletzung
an ihrem eigenen Körper zu dulden. ([nom])
```

Stimmt. Aber auch das ist biologistischer Reduktionismus und inkonsequent. Eine Frau, die ein Kind gegen den Willen des biologischen Vaters austrägt, nötigt ihn zu sehr gravierenden Einschränkungen und übt mittelbar massiven Druck auf ihn aus, weil sie – kurz gesagt – sein Leben gegen seinen Willen umkrempelt. Dies unter der Voraussetzung, daß er eben keine Möglichkeit hat, seine Vaterschaft abzulehnen, *ohne* deswegen die Frau gleich zur Abtreibung zu zwingen. Er hat – de jure – überhaupt keine Entscheidungsfreiheit (außer der, die beide gleichermaßen im Bett haben). Das Ausmaß der Nötigung und des Zwangs ist ziemlich krass, besonders für Väter, die Vaterschaft ernst nehmen, aber nicht annehmen. Ich meine die psychischen, moralischen, sozialen, finanziellen u.U. auch religiösen Konsequenzen. Übrigens duldet dieser Staat, ja, *betreibt* dieser Staat die Aufhebung des Rechtes auf Leben und Unversehrtheit (nebst einigen anderen Grund- und Menschenrechten) bei Männern aufgrund ihres Geschlechtes im Rahmen der Wehpflicht. Das nur am Rande als Beispiel einer weiteren Inkonsistenz.

```
>[gesetzlicher Zwang trotz abgelehnter Vaterschaft zu Unterhaltszahlung und Umgang].([nom])
```

Das tut das Gesetz nicht, da jemand, der mit einer Frau während der fruchtbaren Tage ungeschützten Geschlechtsverkehr hat, hinsichtlich seiner zukünftigen Vaterschaft zumindest grob fahrlässig, wenn nicht gar mit Eventualvorsatz handelt. Es dürfte inzwischen zur allgemeinen Lebenserfahrung gehören, daß der heterosexuelle Geschlechtsakt ohne Verhütung zur Schwangerschaft der Frau führen kann, sodaß der Mann, der daran teilnimmt sich eben nicht ausdrücklich gegen seine Vaterschaft entscheidet, d. h. er kann es "ausdrücklich" tun, wenn er sagt, daß er nicht Vater werden will, nimmt er jedoch trotzdem am Geschlechtsakt teil, so erklärt er konkludent, daß er doch die Möglichkeit einer Vaterschaft hinnimmt. Rechnet er nicht

```
damit, daß die Frau schwanger wird, so handelt er, wie schon gesagt, zumindest grob fahrlässig. ([nom])
```

Und die Frau? Wir reden doch hier nicht über Vergewaltigung. Ist eine Frau eine Urne, in die ein selbstbestimmter Mann ein Menschenkind pflanzt? Auch die Frau hat die "allgemeine Lebenserfahrung« und erklärt "konkludent«, daß sie die Möglichkeit der Elternschaft hinnimmt. Aber dann müßten wir nach Ihrer Interpretation die unbedingte Strafbarkeit des Schwangerschaftsabbruchs sogar wieder einführen, weil er ja *trotz* freier Einwilligung der Frau in das Mutterschafts-Risiko geschieht. Die Voraussetzungen, nach denen Sie hier nach Maßgabe des Geschlechtes unterscheiden, mit anderen Worten: sexuell diskriminieren, laufen auf eine Entmündigung der Frau *im* Geschlechtsakt und des Mannes *nach* dem Geschlechtsakt hinaus. Mündig ist die Frau bei Ihnen für drei Monate *post coitum*. Der Mann – alleine der Mann – aber nur *in coito* , und danach nicht mehr. Warum?

```
Was die Unterhalts- und Umgangspflicht angeht, so weiß ich aus der Praxis eines meiner Kanzleikollegen der sich mit Familienrecht beschäftigt, daß damit ein großer Teil der Väter ohnehin Probleme "hat". ([nom])
```

Das ist nun demagogisch. Außerdem beruht die Unterhaltsverweigerung ja gerade oft auf der gesetzlichen Entmündigung, eben *weil* Männer nicht selbstbestimmt über ihre Vaterschaft entscheiden können und gegen ihren Willen zur Vaterschaft gezwungen werden. Ich möchte gewiss nicht nicht alle Unterhaltsboykotteure pauschal verteidigen. Es gibt übrigens auch Fälle von Unterhaltverweigerung von Frauen. Sogar relativ häufig. Über die spricht man aber nicht, und man zieht vor allem keine entmündigenden Konsequenzen für *alle* Frauen daraus. Wenn ein Mann frühzeitig und deutlich erklärt, daß er seine Vaterschaft nicht annehmen will (was ein Zeichen von hohem Verantwortungsbewußtsein sein kann!) - und trotzdem dazu gezwungen wird, so ist die Unterhalts- und Umgangsverweigerung konsequent und moralisch legitim. Diese Väter werden zu Unrecht kriminalisiert. Andere mögen Lumpen sein. Ist aber nicht das Thema hier.

[initiale nom] - 08:37am Dec 1, 1998 CEST (#116 of 1373)

•••

```
>Es geht mir hier um Gleicheit vor dem Gesetz ohne Ansehen des Geschlechts (GG Art. 3). ([nom])
```

Diese ist hier gewahrt. Die §§ 218 a ff StGB gelten für Männer wie für Frauen gleichermaßen, nur daß aus biologischen Gründen eben nur Frauen als "Schwangere" i.S.d. Gesetzes vorkommen können. Die Gleichheit vor dem Gesetz wäre dann nicht mehr gewahrt, wenn sowohl Frauen als auch Männer schwanger werden könnten, das Gesetz aber explizit nur von Frauen sprechen und nur für diese gelten würde. Das tut es gerade nicht. ([nom])

Männer und Frauen werden Eltern, und Elternschaft ist das Problem. Siehe oben.

Wie sollte denn das Einspruchsrecht des Vaters aussehen? Wo sollten die Grenzen sein? Müsste dann im Gegenzug nicht auch der Frau das Recht zugestanden werden, von dem Mann, mit dem sie eine geschlechtliche Beziehung einzugehen gedenkt, eine reversible Unterbrechung der Samenleiter zu verlangen, um eine eventuelle Schwangerschaft auszuschließen? ([nom])

Wie das Einspruchsrecht aussehen soll, ist eine sehr schwierige Frage. Ich denke noch darüber nach. Das bestehende Recht ist diskriminierend und inkonsistent. Soviel ist klar. Grundsatz für eine Neuregelung: Gleiches Recht, gleiche Pflicht und gleiche Verantwortung für beide. Es ist keine technische Frage, ob Sterilisierung oder interruptus oder sonstwas, sondern eine der Übereinkunft das Risiko wissentlich einzugehen. Voraussetzung: informierter Konsens und Freiwillgkeit beider.

```
Spaß beiseite, der Mann ist im Falle des Schwangerschaftsabbruches nur Dritter, weil er allenfalls psychisch nie aber physisch von der Schwangerschaft der Frau betroffen ist, genauso steht es um die Eltern der Frau und das hat das BVerfG richtig erkannt. Das Lebensrecht des ungeborenen wird per Gesetz geschützt. ([nom])
```

Spaßeshalber: Ich habe von Untersuchungen gelesen, die physische und hormonelle Veränderungen beim werdenden Vater festgestellt haben. Aber das ist auch nicht entscheidend, weil der "Dritte« – genauso wie die "Dritte«, nämlich die Mutter – von einem Schwangerschaftsabbruch sehr stark psychisch betroffen sein kann. Von einer gegen seinen Willen ausgetragenen Schwangerschaft ist er psychisch, moralisch, ggf. religiös und laut Gesetz auch finanziell und sozial betroffen. Kein prinzipieller Unterschied zur Mutter. Hier liegt die Inkonsistenz im Gesetz und die moralische Illegitimität.

>Irgendeine rechtlich verbürgte Einflußmöglichkeit auf die Entscheidung über

```
seine Vaterschaft hat er nicht. ([nom])
Doch, die ergibt sich aus Art. 2 I GG. Der Art. 2 I GG schützt die
```

Handlungsfreiheit und die Persönlichkeit in einem umfassenden Sinne. Der Mann kann also jede Handlung unterlassen, die seine Vaterschaft zur Folge hat, d. h. andersherum, er kann nicht zu Handlungen gezwungen werden, die zu einer Vaterschaft führen. Mehr ist auch nicht notwendig. ([nom])

Und die Frau kann genauso jede Handlung unterlassen, die zur Mutterschaft führt. Wir diskutieren hier nicht Vergewaltigung. Die Berufung auf Art.2 GG darf Art. 3 GG (Gleichheit vor dem Gesetz) nicht ausschließen. Wenn man das Problem auf Art 2 GG reduziert, der für beide Geschlechter gilt, könnte man die unbedingte Strafbarkeit im §.218 wieder einführen.

[Lebensrecht des Ungeborenen, Achtung der Menschenwürde, Recht der Mutter auf körperliche Unversehrtheit, sowie ihrem Persönlichkeitsrecht] Die emotionale Betroffenheit des Vaters, in welche Richtung auch immer, tritt dahinter zurück. ([nom])

Genau das kritisiere ich ja als geschlechtliche Diskriminierung. Und warum gilt nur *ihr* Persönlichkeitsrecht? Es geht auch um weit mehr als "emotionale Betroffenheit«, und dieses "weit mehr" ist gesetzlich festgelegt. Ich lege nicht die bestehenden schlechten Gesetze aus, sondern ich argumentiere moralisch und politisch. Wenn im Grundgesetz stünde: "Alle Menschen genießen Freizügikeit im ganzen Bundesgebiet. Nur Juden müssen nach 8 Uhr zuhause auf ihrem Sofa sitzen.« Dann würde ich sagen: Es steht zwar in der Verfassung, gehört da aber nicht hin, weil es höheren Gerechtigkeits- und Gleichheitsprinzipien widerspricht.

```
[straffreier Schwangerschaftsabbruch:] Es müssen jedoch Belastungen gegeben sein, die ein solches Maß an Aufopferung eigener Lebenswerte verlangen, daß das nicht von der Frau erwartet werden kann. ([nom])
```

Meinen Sie jetzt mit "Lebenswerten« die neunmonatige Schwangerschaft oder die lebenslängliche Elternschaft? ;-) Das Wort "Lebenswerte« sagt doch schon deutlich genug, worum es geht.

```
>Warum -zweitens - zählt nicht mal in diesem Falle eines gewollten Kindes das verfassungsrechtlich geschützte Lebensrecht des Ungeborenen? ([nom])
Es zählt (s. o. oder BVerfGE 39, 1)! ([nom])
```

Kenn ich nicht. Bitte posten Sie das mal. Ich sprach hier von Situationen in denen das abgetriebene Kind gewollt ist – nämlich vom biologischen Vater gewollt.

```
>In welchem Gesetz haben Sie denn gelesen, daß die Frau "viel intensiver mit der Aufzucht des Nachwuchses beschäftigt [ist] als der Mann"? ([nom])

In keinem Gesetz. Ich habe nur meine eigenen Beobachtungen, die ich in unserem nicht gerade konservativen (zumindest in dieser Frage) Bekanntenkreis gemacht habe, wiedergegeben. ([nom])
```

Die kann man aber nicht zur Grundlage eines allgemeinen Strafrechts machen, oder? Wenn in Clausthal-Zellerfeld alle Männer die Kinder aufziehen und die Frauen auf Schicht gehen (was prinzipiell denkbar ist), wird ja darum in Clausthal-Zellerfeld das Strafrecht nicht außer Kraft gesetzt. Übrigens gibt es ca. 40.000 alleinerziehende Väter, und es gibt Väter – die Zahl kenne ich nicht – die mit ihren Kindern von den Müttern "sitzengelassen« werden. Ich weiß, der umgekehrte Fall ist häufiger. Aber man baut Gesetze nicht auf statistische Befunde und kulturell-sozial Normen, die sich so schnell wandeln und individuell so unverbindlich sind wie die Rollenaufteilung in der Familie. Wir leben nicht mehr im 19. Jahrhundert. Zweitens ist es Heuchelei, wenn wir von Männern verlangen, sich als Väter mehr zu engagieren, sie aber zugleich als (potenzielle und werdende) Väter wie Deppen behandeln. Drittens: Das mit dem Nachwuchs beschäftigte Elter setzt in der Regel ein mit Berufstätigkeit beschäftigtes Elter voraus. Ohne Mittelstandspappi keine Mittelstandmutti. Die arbeitsteilige Erfüllung elterlicher Pflicht rechtfertigt noch nicht die Ab- oder Aufwertung eines Teils als "besseres" oder "betroffeneres" Elter. Wenn das gelten würde, dann dürften Frauen, die nach der Geburt berufstätig bleiben, nicht über Elternschaftsabbruch bzw. -annahme entscheiden. Das dürfte allein der Vater, wenn er sich mit Nachwuchsaufzucht beschäftigen wollte oder müßte (z.B. wenn er arbeitslos ist und sie einen job hat).

Mit freundlichen Grüßen, [prénom nom]

[initiale nom] - 09:48am Dec 1, 1998 CEST (#117 of 1373)

>Und auch das Hickhack darüber, ob der nasciturus ein Mensch ist oder Abtreibung Auftragstötung, bringt nichts, weil es an der Oberfläche von Wortklaubereien steckenbleibt ... daß "selbstbestimmte" Abtreibung des überzähligen und unzeitgemäßen Nachwuchses notwendig ist für die modernisierte, post-industrielle Gesellschaft... ([prénom nom] 11/30/98

11:18pm)

leider muß ich feststellen, dass den 20er Jahren mit erschreckend ähnlichen Begründungsmustern menschenverachtende Gesellschaftstheorien in den westlichen Staaten den Grundstein für eine Katastrophe gelegt haben. Indem eine zivile Gesellschaft beginnt eine Tötungs und Beseitigungsmentalität auf der Basis entsprechener nützlichkeitsorientierter Gesellschaftsentwürfe zu entwickeln, beginnt sie einen autodestruktiven Mechanismus in Gang zu setzen. ([initiale nom] 12/1/98 12:29am)

Liebe(r) Herr/Frau [nom#112]: Diese Gesellschaft beginnt nicht "Tötungs und Beseitigungsmentalität auf der Basis entsprechener nützlichkeitsorientierter Gesellschaftsentwürfe zu entwickeln«. Sie hat sie bereits zu höchster Blüte entwickelt, und die Gesellschaftsentwürfe sind nicht die Basis, sondern die Rechtfertigung dafür. Diese Gesellschaft hat vor wenigen Jahren 300.000 Männer, die sich im Wüstensand verbuddelt haben (weil sie dazu gezwungen wurden) in "death zones« eingeteilt und mit hightech-Maschinen systematisch umgebracht – für billiges Öl. Die's überlebt haben, wurden mit Planierraupen lebendig begraben. (Nee, nicht aus der Prawda. Stand im Bericht des Internationalen Roten Kreuzes. Eine der wenigen Meldungen die durch die Zensur des freien Westens geschlüpft sind.) Ach ja, ich vergaß: für's Völkerrecht geschah das alles leiderleider auch und den ehernen Grundsatz, daß man nicht andere Staaten überfallen darf. Helau!

In dieser Gesellschaft legen Frauen Arbeitgebern bei Einstellungsgesprächen *freiwillig* die Bescheinigung vor, daß sie sich haben sterilisieren lassen. Also kein Standortnachteil für den Betrieb sind. So gut verwendbar im Produktionsprozess sind, wie Männer, die ja bekanntlich nicht an Schwangerschaft erkranken können. So geschehen in Ostdeutschland nach der Wende in *vielen* Fällen.

Verwechseln sie nicht den Boten mit der Nachricht! Ich habe analysiert mit meiner Parenthese über die wirtschaftliche Notwendigkeit liberaler Abtreibungsgesetze in westlichen, post-industriellen Gesellschaften. Ich habe nicht moralische Normen aufgestellt. Worüber erschrecken Sie? Darüber, daß ich bezweifle, daß 100.000 jährliche Schwangerschaftsabbrüche (oder wieviel?) in Deutschland vielleicht doch nicht alle so ganz "selbstbestimmt« sind, wie die feministische Sprücheklopferei ihrer Klientel einimpft?

Warum sind denn wohl die Liberalen am allerliberalsten bei der Frage der Arbeitsschutzgesetze ebenso wie beim Schwangerschaftsabbruch?

Es wird seit einigen Jahren in vielen Bereichen langsam und behutsam am Abbau des Respekts vor menschlichem Leben (Leben im Sinne von Existenz) gearbeitet.

Der Monitor, auf den Sie gerade gucken, existiert. Leben im Sinne von Leben reicht eigentlich, um Respekt davor zu entwickeln.

>Ich gebe Ihnen insofern Recht, daß die Debatte über die Abtreibung sich leicht in kleinlichen Begriffsklaubereien oder schlichtem Moralisieren und nutzlosen Glaubenskriegen festfahren kann, ziehe aber im Gegesatz zu Ihnen vor, die Debatte um die Abtreibung in einem anderen Kontext einzuordnen. Vielleicht lohnt es sich auch einmal darüber nachzudenken.

In welchem Kontext denn? Bitte, ehrliche Frage! Worüber soll ich nachdenken? Glauben Sie mir, ich habe viel über Reproduktionsmedizin, Genforschung und -technik, sog. "Spätabtreibungen« (haben Sie vom Oldenburger Baby gehört?), Sterbehilfe, Sozialdarwinismus, Liberalität nachgedacht und leider auch Theologie durchaus studiert, mit heißem Bemühn. Und ich bin wie Sie tief besorgt über die Macht des Utilitarismus. Die Differenz besteht darin, daß ich diese Macht viel stärker einschätze als Sie und dahinter die reale Macht der öknomischen Verhältnisse und ihrer Entwicklung sehe.

Kreisch! Ein Marxist!!

Tja, äh... Ich habe Marx noch nicht genau genug studiert. Manches ist da sicher antiquiert, seine rosigen Utopien sind naiv und gehören nicht in die Gesellschaftsanalyse eingemischt. Aber er hat Recht gehabt in seiner Kritik der Ideologie (Moral und Religion eingeschlossen) als rethorischem Schnickschnack, der dazu dient, die wirklichen Machtverhältnisse und ihre Mechanismen zu verschleiern und den Menschen die Illusion zu geben, sie könnten mit einer besseren Moral ihr Elend wenden.

Ich finde moralische Diskussionen wirklich interessant, aber ohne soziale und ökonomische Analyse sind sie haltlos und ohne praktische Konsequenzen, die Apelle an Individuen überschreiten, sind sie zwecklos. Man muß ja nicht gleich Bomben basteln... (Internet-Viren programmieren bringt da schon mehr. Aber wogegen eigentlich?)

Also worüber sollen wir nachdenken, wenn trotz Kindergartenplatzgarantie und Kindergelderhöhung und Bischof Dybas Glockenläuten im drittreichsten Land der Erde die Frauen einfach nicht mehr and die Segnungen des Mutterglücks glauben?

Mit freundlichen Grüßen, [prénom nom]

[prénom nom] - 11:57am Dec 1, 1998 CEST (#118 of 1373)

back from outer space

Warum die vielen empörten Ausrufezeichen? Ich finde Selbstbestimmung eine gute Sache, und die Forderung der Frauenbewegung in den 70ern (oh, wie lange ist das her!) ganz legitim

... und ich frage Sie nochmals, Herr [nom#111], wie Sie selbstbestimm tüber den Körper und das Leben eines and er en Menschen bestimmen wollen?

[prénom nom] - 12:06pm Dec 1, 1998 CEST (#119 of 1373)

Eristische Dialektik ist die Kunst zu disputieren, und zwar so zu disputieren, daß man Recht behält, also per fas et nefas. (Schopenhauer)

... und ich frage Sie nochmals, Herr [nom], wie Sie s e l b s t b e s t i m m t über den Körper und das Leben eines a n d e r e n Menschen bestimmen wollen?

Hm, aber genau das tun doch Abtreibungswillige.

Bin schon wieder weg (am Stammtisch), bevor die Grundsatzdebatte "Sind Ungeborene Menschen" zum 100. Mal losgeht....

<u>[initiale nom]</u> - **02:27pm Dec 1, 1998 CEST** (#<u>120</u> of 1373) **Logik Fuzzi**

Im Sinne der §§ 211 ff. StGB spricht man von der Tötung eines Menschen erst, wenn der Getötete bereits geboren worden ist.

Lieber Herr [nom#114],

Die juristische Bewertung ist mir bekannt, basiert aber auf biologischen Erkenntnissen und Einschätzungen der Jahrhundertwende und ist schlichtweg überholt.

Ich habe jedoch auch geschrieben, daß eine Abtreibung i.S.d. § 218 StGB zwar strafbar ist, jedoch bleibt diese Abtreibung straflos, wenn die Voraussetzungen der §§ 218 a ff. StGB erfüllt sind...

Was in der Realität ein kompletter Bypass ist, der 218 ist per Saldo in seiner Schutzfunktion wirkungslos. Dies ist nichts anderes als ein juristischer Taschspielertrick ein Gesetz durch eine Ergänzung praktisch ausser Vollzug zu setzen.

Kein Arzt kann gegen seinen Willen gezwungen werden Abtreibungen vorzunehmen...

Ist in der Realität einer Klinik unzutreffend, in vielen Kliniken setzt ein Arzt bei Weigerung seinen Job aufs Spiel.

```
tut er es trotzdem, dann ist es ziemlich übertrieben, ihn als "Auftragskiller" zu bezeichnen...
```

Wie soll man einen Menschen bezeichen, der eine bezahlte Tötungshandung im Auftrag und Interesse eines Anderen vornimmt? (Scharfrichter wäre vielleicht passender, da der Vorgang ja juristisch legal ist.)

Daß das "Land" reich ist, bedeutet noch lange nicht, daß alle Bürger dieses Landes reich sind. Klar, man kann bettelarm sein und ein Dutzend Kinder haben, allerdings ist fraglich, ob das auch erstrebenswert ist.

Relativ zu den Armen dieser Welt sind die meisten Armen in Deutschland reich. Die meisten Abtreibungen in Deutschland finden im Übrigen in sozialen Verhältnissen statt die nicht als arm qualifizert werden können.

```
Haben Sie schon mal was von einer Schwangerschaftspsychose gehört...
```

Schwangerschaftspsychosen sind in der Regel temporär und eine von vielen möglichen Schwangeschaftskomplikation, die aber beherrschbar sind und eine Abtreibung überdies nicht rechtfertigen können da eine Schwangerschaft naturlicherweise Risiken beinhaltet.

mfg [initiale nom]

[...]

Forum du Spiegel consacré à la dépénalisation du cannabis (Sp.can.)

Drogen im Diskurs - gleiches Recht für Cannabis und Alkohol?

Die Diskussion ist nicht neu, aber sie gewinnt neue Kontur: Die Koreanerin Mun-Ju Kim will in Deutschland ihr "Recht auf Rausch" und Entspannung per Droge einklagen, da sie Cannabis sehr gut, Alkohol überhaupt nicht verträgt. Die Wirkung von Cannabis ist umstritten, die von Alkohol beispielsweise ist hinreichend bekannt. Ist die juristische Neubewertung von Hanfprodukten längst überfällig oder trägt jede weitere legale Droge zur Auflösung der Gesellschaft bei? Ein "Recht auf Rausch" - gibt's das, soll es das geben?

[pseudonyme] - 09:48am Apr 26, 2001 CEST (#1 of 525)

... or just another lost angel, city of night?

("Haschisch macht gleichgültig." "Ist mir doch egal.")

[prénom nom] - 10:01am Apr 26, 2001 CEST (#2 of 525)

Ich bin 22 und kiffe seitdem ich 14 Jahre alt bin, ich habe einen guten Job in der IT-Branche und bin kerngesund, und genau das passt manchen leuten nicht ins Bild. In denen Ihren Augen müßste ich total blöd sein und sozialhilfe Empfangen. In meinen Augen hat der Staat oder zumindest einge wichtige Leute nicht den kleinsten Schimmer davon wie positiv sich eine legalisierung von THC haltigen Stoffen auf unsere im Alkohol ertrunkene Gesellschaft auswirken würde. Ein harter Vergleich. Würden auf dem Oktoberfest alle kiffen anstatt zu saufen gebe es wahrscheinlich keine einzige Schlägerei. Hartes Beispiel aber das was keiner mag wenn er was geraucht hat sind Agressionen. Man möchte sich normal unterhalten über alles mögliche, und das gute im gegensatz zum Alkohol man versteht seinen gegenüber weil er nicht auf das geistige Niveau eines 4 Jährigen zurückfällt. Ich bin also der Meinung es sollte jedem selbst überlassen sein ob er sich mit Alk zuschüttet oder lieber einen raucht. Das THC weit weniger gefährlich ist als Alkohol sollte man dem Volk mal klar machen. Das einzig positive zur Zeit, es werden immer mehr die rauchen und immer weniger die saufen.

[prénom nom] - 10:19am Apr 26, 2001 CEST (#3 of 525)

Tach, da kann ich dem Herrn [nom#2] nur zustimmen. Bekanntlich gibt es ueberhaupt keinen medizinischen Grung Cannabis zu verbieten. Aber das ist offensichtlich genau das, was mit dieser laecherlichen Praxis erreicht werden soll. Die Bevoelkerung immer weiter zu schikanieren und zu bevormunden um immer mehr Staatsdiener und Kontrollinstanzen rechtfertigen zu koennen. Vielleicht sollten diese ganzen schlauen Volksparasiten mal was zu Bruttosozialprodukt beitragen anstatt auf Kosten der Allgemeinheit die Leute zu schikanieren! Es lebe die Ignoranz, die Dummheit und das Gesetzbuch

[prénom nom] - 10:37am Apr 26, 2001 CEST (#4 of 525)

zwar habe ich das "Alkoholenzym", Kiffen tue ich aber trotzdem ganz gerne und ich finde es diskriminierend, das ich mich ins gesellschaftliche Abseits stellen muss, um meinen Interesse nach zu gehen. Andere, wesentlich gefährliche Tätigkeiten (Alkoholismus, Zigaretten, schnelle Autos, Extremsportarten, stressiges Managerleben, schlechte Ernährung, kein Sport etc.) sind gesellschaftlich - teilweise - richtig anerkannt.

Vielleicht wird durch Kim's "Aktion" wieder ein wenig an dem gesellschaftlichen Vorurteil und der damit verbunden Diskriminierung gerüttelt.

Ich hoffe die rot-grüne Regierung hat endlich mal den Mut, entsprechende überfällige Gesetze zu verabschieden, um der Diskriminierung einer Interessengemeinschaft zu begegnen und sie NICHT auf eine gesellschaftliche Randposition zu drängen.

[pseudonyme] - 11:35am Apr 26, 2001 CEST (#5 of 525)

Auch ich rauche seit mehreren jahren, und ich muss sagen, ich bin es leid,mein dope von dubiosen kreisen beziehen zu muessen. Viel glueck kim. Wir werden die schlacht gewinnen, und den krieg.

[prénom nom] - 11:37am Apr 26, 2001 CEST (#6 of 525)

Cannabis wirkt wohl sehr unterschiedlich, Alkohol wirkt auch unterschiedlich. Die negativen Folgen des Alkoholismus sind bekannt, hunderttausende leiden darunter. In Maßen genossen halte ich beide Substanzen für unproblematisch, doch seltsamerweise werden genau aus der "Legalize it - Ecke" ständig irgendwelche

abenteuerlichen Legenden ob der Wirkungsschwäche von Cannabis gestreut, obwohl Cannabisprodukte durchaus sehr schnell zu erheblichen Rauschzuständen, einhergehend mit stundenlangem völligem Kontrollverlust und Halluzinationen führen können, dies schon bei Genuß einer Einzeldosis. Ich plädiere für einen staatlich kontrollierten Vertrieb der verschiedenen Drogen, auch Opiate usw. Die Herstellung sollte ebenfalls unter staatlicher Aufsicht erfolgen. Dies allein aus der pragmatischen Einsicht, daß die bisherigen Konzepte gescheitert sind und die verschiedenen Drogenmafiavereine sich unverändert dumm und dämlich verdienen.

Der kriminelle Drogenhandel ist logischerweise daran interessiert, Kunden für hochpreisige Drogen mit hohem Suchtpotential zu gewinnen, da dies dauerhafte Gewinne garantiert.

Diesen Mechanismus kann der Staat austrocknen. Ich denke, man kann zuversichtlich sein, daß die Probleme rund um Drogen in der Folge abnehmen werden.

Also: Freigabe, staatlicher Verkauf, aber keine ideologisch verquasten Harmlosigkeitslegenden. Es kann nicht das Ziel sein, den Drogenkonsum insgesamt zu erhöhen, das Gegenteil ist richtig.

[pseudonyme] - 11:46am Apr 26, 2001 CEST (#7 of 525) ... or just another lost angel, city of night?

obwohl Cannabisprodukte durchaus sehr schnell zu erheblichen Rauschzuständen, einhergehend mit stundenlangem völligem Kontrollverlust und Halluzinationen führen können, dies schon bei Genuß einer Einzeldosis.

Ach? Wo kriegt man so ein Zeug denn? Und was verstehen Sie unter einer Einzeldosis?

Oder anders gefragt ... woher wissen Sie das? Schonmal selbst erlebt? Oder nur gehört, gelesen oder irgendwo aufgeschnappt?

Oder ... das liegt doch auf der Hand, sonst wärs ja nicht verboten?

Würde mich einfach mal interessieren. Man hört so ja häufiger mal solche Legenden ... bis hin zu Kiffern, die sich das Zeug unter die Fussnägel injezieren und dann aus dem Fenster springen, weil sie glauben, sie wären eine weisse Taube.

Nur wenn man nachfragt ... sind es meist nur Gerüchte. In diesem Fall doch aber nicht, oder?

[prénom nom] - 12:20pm Apr 26, 2001 CEST (#8 of 525)

Ich kann allen hier beipflichten und hoffe es sind alles normale Menschen die sich hier zu diesem Thema äußern... hhmmm, vielleicht ist "normal" der falsche Terminus in diesem Zusammenhang, ich meine damit, daß diese Diskussion bisher nur sehr einseitig geführt wurde und zwar von Personen mit denen ich selbst niemals einen Joint rauchen wollte, nähmlich solche die nichts anderes im Sinn haben und nicht gerade repräsentativ für ein Leben mit dem Genußmittel Cannabis stehen. Solche die ich aus den "Legalize it" Communities kenne, Leute die auf Kosten des Staates leben (ich will keinen diskriminieren!!!) nichts tun aber immer etwas zu meckern haben. Ich habe sonst keine Probleme mit diesen Menschen, habe selbst viele Bekannte die ein solches Leben führen, aber sind wir doch mal ehrlich, sind das die Leute die für die Sache streiten sollten ... mit Politikern in Anzügen ohne DreadLocks und ohne eine "scheißegal"-Mentalität. Eigentlich müssen wir uns die Schuld für diese Stagnation in der Cannabisfrage selbst zuschreiben. Denn der Großteil der Cannabiskonsumenten im Lande ist nicht dieser von mir beschriebene Types welcher allerdings bisher für die Sache eintrat. Endlich ist jemand wie Kim an die Behörden getreten und beschäftigt nun die Gerichte mit ihrem/unserem Anliegen. Wir können nicht von Politikern/Nicht-Kiffern erwarten, daß sie sich unserer Sache annehmen ohne das Menschen wie Kim und hoffentlich andere sich nun melden und die Sache auch medienwirksam "durchziehen" ... das liegt ganz bei uns ... Grüße an alle... auch an die Nicht-Raucher, weil die haben ja auch ihr Recht auf ihren (Alkohol-)Rausch....

[pseudonyme] - 01:07pm Apr 26, 2001 CEST (#9 of 525)

eigentlich ist diese diskussion schon lange überflüssig - und muss nur deshalb geführt werden, weil immer noch menschen wegen völlig schwachsinniger gesetzgebung doch ab und zu ins gefängnis wandern (in uk etwas 90 000 menschen (prima)) und die polizei immernoch nervt - lächerlicherweise muss man den staat dazu zwingen die leichten drogen (jede andere eigentlich auch) zu "legalisieren" damit einem nicht das leben durch ein strafverfahren kaputt gemacht werden kann - für mich selbst ist es ja legal -

was soll denn diese lächerliche umfrage darstellen - 80%?! glauben der staat tue zuwenig gegen drogenkonsum

was für ein glück - in ein paar tagen trete ich meinen neuen job in holland an ;)- da ist es dann total(l)egal ...

[prénom nom] - 01:27pm Apr 26, 2001 CEST (#10 of 525) [prénom nom] #2

Man möchte sich normal unterhalten über alles mögliche, und das gute im gegensatz zum Alkohol man versteht seinen gegenüber weil er nicht auf das

```
geistige Niveau eines 4 Jährigen zurückfällt.
```

...total klasse! Wenn das Kiffen bald legalisiert wird, werden rosige Zeiten für das Spiegel-Forum anbrechen :-)) Ich bin auch für eine Legalisierung von Haschisch und Marihuana. Die These, dass Cannabis Einstiegsdroge zu härteren Drogen sei, wäre dann auch nicht mehr haltbar, weil man das Zeug ganz normal im Hanfladen oder im Tabakgeschäft oder wo auch immer kaufen könnte. Denn nur der Kontakt mit den Drogendealern führt zum Ausprobieren von härteren Drogen, da die Dealer diese ja auch verkaufen wollen und den Konsumenten aufdrängen.

Meines Wissens sind die Erfahrungen in den Niederlanden mit der bedingten Freigabe von Cannabis ganz gut, warum probiert man das also nicht bei uns aus?

Alle, die bis dahin zu 100% gesetzestreu bleiben wollen oder nicht nach Marokko fahren, können auch Kava-Kava mampfen (in gut sortierten Kräuterläden erhältlich). Es schmeckt zwar schrecklich, aber danach stellt sich ein Gefühl der Ausgeglichenheit und Entspannung ein. Love & peace!

[prénom nom] - 01:28pm Apr 26, 2001 CEST (#11 of 525)

Bravo Kim,

viel Erfolg bei der Verfassungsklage, damit ich für meine Neuralgie eine gute Medizin bekomme. Mir fehlt sicher auch dieses Enzym. Kann keinen Tropfen Alkohol vertragen. Bleibe darum weg von partys. Gleiches Recht für Alle nach Grundgesetz. Eine Koreanerin mußte kommen, um es für den ewigen Deutschen Untertanenmenschen einzuklagen. Weil noch nie gekifft, wie ist das den. Kann das wirklich Nervenschmerzen besänftigen? Vertrage keine Pillen.

[pseudonyme] - 02:19pm Apr 26, 2001 CEST (#12 of 525)

An dieser Stelle ein paar Gedanken:

Ein Staat, der lieber Geld ausgibt (für die Bekämpfung einer hausgemachten Kriminalität) anstatt Geld zu verdienen (mehrere 100 Mio Mark jährlich alleine für den Konsum von Cannabisprodukten) ist doch bereits dubios! Die deutsche Politik steckt folglich genauso wie die USA mit den Seilschaften der Petro-, Chemo-, Alkohol- und Textil-Mafia unter einer Decke.

Dabei wäre die Regenerationskraft des Unkrauts Hanf in vielerlei Hinsicht ein Segen für Umwelt und Gesellschaft. Auch für die Bauern der Anbauländer.

An die Herren Bush, Schröder, Zemin und alle Kollegen: raucht mal ne ordentliche Tüte! Das entspannt und ist glaubwürdiger als ihr denkt! Außerdem fördert es die Kommunikationsbereitschaft.

An alle Macher: helft mit, den Muff von tausend Jahren abzustauben & abzuwählen. Nehmt Stellung, redet mit andersgesinnten, lebt es vor!

An Kim: Danke!

[prénom nom] - 02:37pm Apr 26, 2001 CEST (#13 of 525) ..der Mitleser

[prénom nom] #2,

dem kann ich nur voll und ganz zustimmen. Auch ich kiffe seit über 10 Jahren und habe trotzdem studiert und nun einen gut bezahlten Job in der IT Branche. Besonders schön fand ich den Vergleich mit dem Oktoberfest...da würde dann endlich mal die sogenannte "bayerische Gemütlichkeit" herrschen..;-).

Auf jeden Fall wird es höchste Zeit endlich Kiffen zu legaliseren. Folgende Gründe z.B. sprechen dafür:

- a) durch offiziellen Verkauf (z.B. in Apotheken oder Coffee Shops) wird Haschisch vom Verkauf harter Drogen (Dealer) getrennt.
- b) der Staat kann den Konsum kontrollieren und meinetwegen auch dran verdienen...macht er am Alk ja auch zur Genüge
- c) die Suchtgefahr beim Kiffen ist meiner Meinung nach sehr gering. Eine körperliche Abhängigkeit gibt es nicht und die psychische Abhängigkeit läßt mit der Zeit nach. Mir jedenfalls ist es mittlerweile zienmlich egal ob ich etwas kiffen kann oder nicht. Wenn möglich, schön. Ansonsten halt nicht.

 Gruss [initiales]

[pseudonyme] - 03:02pm Apr 26, 2001 CEST ($\#\underline{14}$ of 525) Ich bin cool, und das ist gut so.

Mir jedenfalls ist es mittlerweile zienmlich egal ob ich etwas kiffen kann oder nicht. Wenn möglich, schön. Ansonsten halt nicht.

Daran sieht man: #1 ist wahr. :-)

[prénom nom] - 03:20pm Apr 26, 2001 CEST (#15 of 525)

Das falsche Image von Cannabis/Marihuana ist durch eine Kampagne in den USA in den 20/30 er Jahren von verschiedenen Industrien(Baumwolle,Papier,Pharma,Kunsstoff) entstanden. U.a. die Herren Hearst, Dupont und weitere Interessierte nutzten die Medienmacht (Zeitung) Hearsts um Hanf (Naturprodukt) als Konkurrenz zu den eigenen Produkten (Patente=Geld) auszumerzen. Dabei wurden z.B. Unfälle, bei denen angeblich Cannabis im Spiel war, tage- und wochenlang als Topthema behandelt. Es wurden Plakate hergestellt, mit denen weisse Männer davor gewarnt wurden, der Konsum von Cannabis bringe ihre Frauen dazu, mit Schwarzen Sex haben zu wollen ("Reefer's Madness") Die Anti-Hanf- Kampagne wird auch heute noch in ähnlicher Form betrieben. (große Meldung vor ein paar Jahren: "Kindermädchen tötete Kind im Marihuanarausch"; der "Express" in Köln bringt immer wieder ähnliche Horrorstorys, "Bild" nicht zu vergessen)

Seit Ende des II.Weltkriegs hatten die USA den größten Einfluss auf die BRD. Während des Krieges wurde Hanf als Rohstoffquelle in Deutschland durch Propaganda gefördert(Hanf-Fibel) angebaut, nach dem Krieg zeigten die USA natürlich kein Interesse an der Fortführung/Wiederaufnahme dieser Industrie. Sie geriet wohl im Zuge der Einführung künstlich erzeugter Produkte in Vergessenheit. Erst in den Sechzigern kam Hanf als Rauschmittel wieder ins Gespräch. Und dann in den Neunzigern wieder als Nutzpflanze und Rauschmittel. Zu Hanf als Rauschmittel möchte ich sagen: zuviel ist auch hier ungesund, wer sich in psychisch schlechter Verfassung befindet, sollte es in dieser Zeit nicht konsumieren; absolut süchtig macht zuvorderst der Tabak (hohe Todesrate), der beigemischt wird; ängstlich macht die Illegalität; Einstiegsdrogen sind eindeutig Kaffee, Alkohol (sehr hohe Todesrate, nicht nur organisch, sondern auch durch Mord- und Totschlag, Verkehrsunfälle, Arbeitsunfälle; nicht zu vergessen die Langzeitfolgen für Verletzte, Verkrüppelte; zerstörte Ehen, Familien;)) und Tabak; gegen Cannabis sind alle, die eigene Interessen gefährdet sehen (Alkoholindustrie, Baumwoll-, Kunststoff- ...s. oben) und die, die Angst vor allem "Fremden" haben.

Ich möchte das Rauschmittel als solches nicht verharmlosen, denn Rausch bleibt Rausch und der Umgang damit muß gelernt, aber es darf auch darauf verzichtet werden.

Kokain, Heroin, LSD, Ecstasy und Speed sind in einer anderen Kategorie zu diskutieren. Die einfachste und schnellste Lösung: streicht Cannabis aus allen Gesetzestexten des BTM, denn es ist dort angesichts des inzwischen offensichtlichen Irrtums völlig fehl am Platz.

[initiale nom] - 03:47pm Apr 26, 2001 CEST (#16 of 525)

@ [prénom nom] #6

Volle Zustimmung. Vernuenftigste Loesung. Einfach ein rationaler und entspannter Umgang damit. Was Haschisch wirklich zur Einstiegsdroge macht, IST gerade seine Illegalitaet. Denn so ist es nur zu konsumieren, wenn man es groesstenteils aus kriminellen Quellen bezieht- und die haben ja wirklich ein grosses Interesse daran, ihre "Kunden" zu noch mehr und haerterem zu bringen.

Wer sich jetzt beschwert, dass, wenn es illegal ist man es eben nicht zu konsumieren HAT, der kann sich gleich mit weissen Friedenstaeubehen unterhalten und weitertraeumen.

In einer Gesellschaft gibt es eben viele verschieden Lebensformen, es werden immer wieder die Grenzen versucht zu ueberschreiten. Vor allem die Jugendlichen JEDER Generation zeichnen sich dadurch aus, da kann man Cannabis mit noch so harten Strafen belegen.

Nur wenn sie es dann nur von Kriminellen (d.h.mit wahrhaft boesen Absichten den Menschen gegenueber) bekommen koennen, sind sie einer "harten" Drogenkarriere schon einen ganzen Schritt naeher gebracht. Die beste Methode, Jugendliche von harten Sachen abzuhalten, sind Bilder und Berichte von Drogentoten. Die zeigen Wirkung, mehr als jede Moralpredigt.

"Sich berauschen ist boese, mein Kind! Und jetzt hol mir das sechste Bier aus dem Keller, sonst hau ich Dir auf die Fresse wie Deiner Mutter jeden Abend!"

[prénom nom] - 03:50pm Apr 26, 2001 CEST (#17 of 525)

Ich kiffe zwar nicht, finde das Verbot aber ziemlich hirnrissig. Das Argument der Einstiegsdroge - was ja fast nur noch das einzige Gegenargument ist, wenn man von einem Totalverbot von Drogen mal absieht - beruht nur auf Vorurteilen und falschen Statistiken. Was besagt bitte, dass 80% der Heroinsüchtigen mit Cannabis angefangen haben? Genau so viel als wenn sie sich Regenwürmer angezündet hätten - gar nichts. Solche wertlosen Statistiken werden aber gerne ins Feld geführt, um Cannabis in eine völlig falsche Ecke zu drängen. Der wirkliche Grund warum es illegal ist, liegt doch daran das der Staat keine Steuern kassiert. Das könnte man sicherlich ändern, aber man müßte ja dann sich seine eigenen Fehler eingestehen und einen geliebten Sündenbock aufgeben, mit dem man doch bisher so gut Stimmen machen konnte. ciao

[prénom]

[prénom nom] - 04:44pm Apr 26, 2001 CEST (#18 of 525)

Dies hier wird vermutlich nicht die letzte Diskussion um das Thema Cannabis, Hanf und Co sein. Aber wir in Deutschland sind ja daran gewöhnt, alles ausgiebig und bis ins Kleinste zu diskutieren und zu zerreden. Übrig

bleiben am Ende dann meistens schwachsinnige Kompromisse. Egal. Suspekt erscheint mir, wenn Politiker aller Couleur, besonders gern aber unsere Freunde aus dem konservativen Lager, zum Beispiel aus Bavaria, publikumswirksam und volksnah bei diversen Festivitäten munter Bierfässer anstechen und dem alkoholseligen Mob strahlend zuprosten. Na gut. Der gemeine Wähler mag eben den volksnahen, biersaufenden Vertreter. Das kommt schön ehrlich rüber. Und die Droge Alkohol gehört eben zur deutschen, zur westlichen Lebensart. Zu unserer Kultur. Absurt allerdings mutet an, das eben jene politischen Schreihälse lautstark und vehement eine harte Drogenpolitik und noch härtere Gesetze fordern, gleichzeitig scheinbar aber selber den Draht zur Realität vollends verloren haben. Drogen sind gewiss ein großes gesellschaftliches Problem. Mißbrauch und Verharmlosung sind unbeding zu verurteilen. Aber die dämliche Leier von Cannabis als Teufelskraut und Einstiegsdroge ist lächerlich, weltfremd und hat zudem akutes Bild-Zeitungs-Niveau. Wie etwa neulich die Meldung von Ulli Wickerts Haschisch-Trip. Ich kenne Haschisch und ich kenne LSD-Trips. Einen Haschisch-Trip kenne ich allerdings nicht. Was zum Geier soll das sein? Warum wird so ein Schwachsinn verbreitet? Sind die Menschen in diesem Land wirklich so blind und dämlich oder glauben einige nur, das wir es sind? Millionenfach nehmen sich die Bürger unseres Landes ihr Recht auf Rausch. Jeder ganz nach seiner Art. Besonders gerne allerdings wird zur Flasche gegriffen. Mit den bekannten Konsequenzen. Gern auch zu Medikamenten, zu Koks, LSD, Extasy usw. Mit den bekannten Konsequenzen. Und ob es dem Staat, dem Gesetzgeber und unseren gewählten Sprechern in den Parlamenten gefällt oder nicht - millionenfach wird auch gekifft, Millionen "Kiffer" und "Gelegenheitskiffer" sehen sich durch die Drogenpolitk der Bundesregierung diskriminiert, bevormundet und in eine illegale Ecke getrieben. Das ist die Realität. Vielleicht aber, sehen es die meisten "Kiffer" auch garnicht so eng. Vermutlich genießen sie einfach ihr Recht auf Rausch. Vor allem aber ihr Recht auf Entspannung. Mit Cannabis und Hasch. Wie andere eben ihr Glas Wein zu Wagner oder das Bierchen zum Feierabend. Nach 10 oder 11 Stunden Arbeit lasse ich mir jedenfalls mein Recht auf einen Joint nicht nehmen. Von niemandem. Prost.

[prénom] - 04:46pm Apr 26, 2001 CEST (#19 of 525) bloodsugarsexmagik

Glaubt hier tatsächlich einer, der Staat könnte es sich leisten, Jahrzehnte falscher Drogenpolitik zuzugeben? Das ist ziemlich ungut für's Image.

[prénom nom] - 05:08pm Apr 26, 2001 CEST (#20 of 525)

Ich bin 31 Jahre alt und man kann mich glaub ich getrost als "brave Bürgerin" dieses Landes bezeichnen. Ich hab immer meine Steuern gezahlt, begehe keine Straftaten und ich bin auch kein Sozialschmarotzer. Im Gegenteil, wo es geht, engagiere ich mich ehrenamtlich und im Grossen und Ganzen gehe ich auch mit der Innenpolitik unserer Regierung konform. In diesem Punkt wünsche ich mir von den Damen und Herren Altachtundsechzigern allerdings mehr Mut. Die müssten doch eigentlich wissen, worum es geht. Aber auch die trauen sich wahrscheinlich nicht, Stellung zu beziehen, weil unsere liebe Grässlich Demokratische Union sonst wieder einen Kübel Müll über ihnen auskippt.

Es ist doch ein Hohn, dass allein die Tatsache, dass jemand nach seinem harten Arbeitstag einen Joint raucht (oder zwei) ihn auf eine Stufe stellt mit kriminellen Subjekten. Vor dreissig Jahren konnte man nicht sagen, dass man homosexuell ist, ohne seine Stellung zu verlieren. Dass das unsinnig ist, hat sich gottseidank mittlerweile in der Gesellschaft rumgesprochen. Jetzt ist es mal langsam an der Zeit, die Kiffer zu entkriminalisieren. Ich verstehe den Staat nicht. Lieber Herr Eichel: Allerorts hört man immer nur Beschwerden über zu hohe und ständig neue Abgaben und hier ist eine Klientel, die würde Ihnen vermutlich die Füsse dafür küssen, dürfte sie ENDLICH ganz legal Steuern auf ihr Tütchen zahlen, anstatt sich in dunklen Ecken mit schwindligen Gestalten treffen zu müssen. So eine Chance kriegen Sie nie wieder.

Und die Spiesser werden sich auch wieder einkriegen, an die Schwulen haben die sich schliesslich auch gewöhnt!

[prénom] - 05:26pm Apr 26, 2001 CEST (#21 of 525) Und ha, viel Feind, viel Ehr'!

[photo de Bob Marley]

Das Kiffen ist des Marleys Lust....

Das Recht auf Rausch gibt es doch schon längst. (Das Stichwort Oktoberfest ist gefallen.) Außerdem gibt es noch eine Vielzahl anderer Räusche. Ein schlimmer ist derzeit der Patriotismusrausch, dem sich vom Arbeitslosen Glatzkopf bis zum Bundespräsidenten gerade fast das ganze Volk hingibt, so daß mir ganz schlecht wird. Unser ganzes Volk ist berauscht von Ideen, Sehnsüchten, Ideologien, -ismen.... da braucht es doch Drogen schon gar nicht mehr; oder gerade deshalb....?

[prénom nom] - 05:40pm Apr 26, 2001 CEST (#22 of 525)

(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

Ja...ist nett mit den Bildchen. Erhöht nur für viele unnötig die Ladezeit. Ein Wort sagt manchmal mehr als 1000 Bilder.

[...]

(Gelöschter Beitrag von [pseudonyme], vom 01:12pm Apr 27, 2001 CEST)

[prénom nom] - 01:15pm Apr 27, 2001 CEST (#54 of 525) (Der Pandimensionale)

obwohl Cannabisprodukte durchaus sehr schnell zu erheblichen Rauschzuständen, einhergehend mit stundenlangem völligem Kontrollverlust und Halluzinationen führen können, dies schon bei Genuß einer Einzeldosis.

Du bist sicher, dass Du das nicht mit LSD verwechselst? Cannabis kann auf keinen Fall gemeint sein.

(Gelöschter Beitrag von [pseudonyme], vom 01:22pm Apr 27, 2001 CEST)

[prénom nom] - 02:09pm Apr 27, 2001 CEST (#56 of 525)

[prénom#48] und [pseudonyme#55], das ist hier kein Chat, könnt ihr euch nicht privat verabreden? Euer Gelaber wird zunehmend uninteressanter...

[pseudonyme] - 02:13pm Apr 27, 2001 CEST (#57 of 525)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Häh? Was hast du denn für ein Problem?

[prénom#48] und [pseudonyme#55] sind bislang deutlich näher am Thema, als deine #56 sich träumen lassen könnte, es zu sein.

Wenn dich das nicht interessiert ... nun, ich kann dir gar nicht ausdrücken, wie egal mir das ist. Aber dennoch danke der Nachfrage!

[prénom nom] - 02:43pm Apr 27, 2001 CEST (#58 of 525)

[pseudonyme] #52

Als Ausgangsbasis um zu sagen, Kiffen verursacht in nennenwertem Masse Verkehrsunfälle.

Dazu kenne ich keine verwertbare Statistik, ob es eine gibt, die der Normalkritik (die waren sowieso betrunken) standhält?

```
Da frage ich mich dann ... (und da fragte ich wohl auch schonmal nach) ... wie kommt man auf solche Behauptungen? Gehört, gelesen, erlebt?
```

Ich werde Ihnen leider nicht alle Fragen detailliert im öffentlichen Forum beantworten können. Nur soviel: Meine "Behauptung" bezieht sich auf Authentisches, nicht auf Berichtetes, Gehörtes, Gelesenes. Der Wirkstoff: Cannabispflanzen, gediehen unter L-Flouro. Die Wirkung: Stundenlange Somnolenz, Bewustseinseintrübung und Bewegungsunfähigkeit. Das Opfer: Ein Normalmensch, nicht gesundheitlich irgendwie vorbelastet oder ansonsten aufällig in irgendeiner Weise. Das Opfer hatte vorher auch schon einzelne Dosen Cannabis genossen, ohne jedoch dabei irgendeine nennenswerte vergleichbare Wirkung zu verspüren.

```
Oder dass ich lüge.
```

Wo Sie es schon ansprechen: Ich lüge auch nicht, wie käme ich denn dazu? Aus dem Alter sollten wir raus sein.

```
und ich bilde mir ein zu wissen, wovon ich spreche.
```

Ja sicher.

Ich habe keinen Zweifel daran, daß Ihre Erfahrungen der Realität entsprechen. Mich verwundert jedoch, daß ich eine andere authentische Erfahrung kenne, die dem verbreiteten Bild nicht entspricht. Und ich werde den Teufel tun, diese Erfahrung zu verschweigen, nur weil andere diese Erfahrung nicht kennen.

[pseudonyme] #53

```
und dass ich nicht den leiseseten hauch einer Drogenerfahrung habe. Ich bin doch nicht blöd
```

Na also.

[prénom nom] - 02:46pm Apr 27, 2001 CEST (#59 of 525) (Der Pandimensionale)

Mich verwundert jedoch, daß ich eine andere authentische Erfahrung kenne, die dem verbreiteten Bild nicht entspricht.

Ab und an wird Opium untergemischt um Abhaenigkeit zu erzeugen. Ein solches Gemisch koennte tatsaechlich die beschriebenen Wirkungen haben. Normales Canabis sicher nicht.

[prénom initiale] - 02:48pm Apr 27, 2001 CEST (#60 of 525)

```
Drei Jungs, die bekifft Unfälle gebaut haben, sind keine Basis.
Basis wofür? Für mich jedenfalls Basis für die Annahme, daß bekifftes
Autofahren eine zusätzliche Gefährdung darstellt.
```

Wo soll da eine Basis sein? Dann verlange ich einfach mal ganz provozierend, daß überprüft wird, bei wievielen Unfällen ohne Alkohol-/Cannabiseinfluß die Leute vorher Schokolade gegessen haben... Auch da sind Stoffe drin, die in gewisser Weise "euphorisch" machen. Schokolade verbieten???

$\underline{[pseudonyme]} \textbf{ - 02:56pm Apr 27, 2001 CEST} \ (\#\underline{61} \ of \ 525)$

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Jupp ... vielen Dank, Herr [nom#58], für die Antworten. Aber ... irgendwie mag ich jetzt doch nicht mehr. Soll Herr [nom#56] uns doch noch ein bisschen von den wirklich wichtigen Seiten des Lebens berichten ... oder darüber, was sonst noch alles in dem Buch "Von Hanf ist die Rede" zu finden ist. Bei Ihnen bedanke ich mich für das ausführliche Gespräch ... und allen anderen wünsche ich ein schönes Wochenende. Wie heisst es so schön bei den Jungen Liberalen? Genau ... lieber bekifft ficken als besoffen autofahren. In diesem Sinne ...)

[prénom nom] - 03:35pm Apr 27, 2001 CEST (#62 of 525)

Re [prénom nom], #54 of 61

obwohl Cannabisprodukte durchaus sehr schnell zu erheblichen Rauschzuständen, einhergehend mit stundenlangem völligem Kontrollverlust und Halluzinationen führen können, dies schon bei Genuß einer Einzeldosis.

Du bist sicher, dass Du das nicht mit LSD verwechselst? Cannabis kann auf keinen Fall gemeint sein.

Doch, kann, zumindest teilweise. Und zwar dann, wenn man in den Tagen nach einem Trip kräftig einen raucht. Siehe auch -> Flashback, obwohl ich das mit dem Kontrollverlust bei einem Flashback doch eher der Abteilung Gruselpropaganda zuordnen und das Zitieren derartiger Schauerstories als Indiz dafür nehmen würde, daß hier jemand von etwas redet, daß er nicht wirklich kennt. Bei Acid selbst kann's einem natürlich passieren mit dem Kontrollverlust, aber Acid ist auch ein etwas anderes Kaliber als Hanf.

[prénom nom] - 03:39pm Apr 27, 2001 CEST (#63 of 525) [prénom nom] #59

```
Ab und an wird Opium untergemischt um Abhaenigkeit zu erzeugen.
```

Im genannten Falle sicher nicht, da es sich um einen Eigenanbau mittels L-Flouro oder Gro-Lux handelte.

```
schönes Wochenende
```

Ja gewiss, schönes Wochenende.

[pseudonyme] - 05:29pm Apr 27, 2001 CEST (#64 of 525)

tja, wo hier jetzt so viel übers kiffen und das autofahren lamentiert wurde, in bayern ist es durchaus üblich autofahrer per schweißtest auf the zu testen. zur theorie der fahrsicherheit, ich kenne zwar tatsächlich jemanden der bekifft entschieden besser fährt als nüchtern, doch ich bezweifele ausdrücklich das dies die regel darstellt. vor allem die vorwürfe falls man jemanden totfährt und bekifft war möchte ich mir nicht einmal vorstellen. und solltet ihr mal in bremen und umgebung mit dem taxi unterwegs sein, betet darum das der fahrer "nur" einen joint gelötet hat.

$[\underline{pr\acute{e}nom\ nom}]$ - 05:50pm Apr 27, 2001 CEST $(\#\underline{65}\ of\ 525)$

-->[pseudonyme#61]-Baby Laba, laba, laba, You talk (write) too much (:-p~

[prénom] - 07:42pm Apr 27, 2001 CEST (#66 of 525)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....

Alkoholismus ist als Erscheinungsbild eigentlich traurig. Arbeitet doch mal in Krankenhaeusern zur Feiertagszeit, wenn die besoffenen Patienten eingeliefert werden, und manche von Ihnen um sich schlagen und in hohem Schwall alles vollkotzen. Seht euch doch mal auf den Strassen in Grossstadtzentren um, wieviel Opfer des Alkoholismus dort die eine und andere folgende koerperliche Beeintraechtigung erhalten: Schlaganfall, Herzinfarkt, Unterkuehlungen, Aspiration von Erbrochenem mit der Folge von Pneumonie. Es koennte hier keinen Halt geben, z.B.: Aggressives Verhalten innerhalb der Familien, Erwerbsverlust,...... Ich als Nichtalkoholiker, der aber wiederum ab und zu auch mal gern ein Bierchen trinkt, bin nicht bereit fuer das Recht auf Rausch zu bezahlen! Wenn man schon trinken muss, dann bitte kontrolliert!

Nun zu Cannabis. Fakt ist: Illegal. Und alles was illegal ist, ist strafbar. Wenn man erwischt wird, ist man also

kriminell. Als Krimineller erhaelt man schlechter Arbeit, schlechter einen festen Wohnsitz usw. Wenn die Mehrheit einer Gesellschaft sich gegen Genuss von Rauschmitteln ausspricht, ist das im Gesetzesergebnis erst einmal zu akzeptieren, ob es nun gerecht oder auch ungerecht ist. Meine Kinder werde ich vom Naturprodukt Cannabis fernhalten, z.B. auch davon, Fingerhutpflaenzehen die

Meine Kinder werde ich vom Naturprodukt Cannabis fernhalten, z.B. auch davon, Fingerhutpflaenzchen die berauschendes Digitalis enthalten, zu verkoestigen. Manches Male ist die Natur giftiger als die Chemie, also ist das Argument :"Ist doch besser da Natur" voelliger Unsinn.

[prénom nom] - 09:24pm Apr 27, 2001 CEST (#67 of 525)

Alkoholismus ist als Erscheinungsbild eigentlich traurig. Arbeitet doch mal in Krankenhaeusern zur Feiertagszeit, wenn die besoffenen Patienten eingeliefert werden, und manche von Ihnen um sich schlagen und in hohem Schwall alles vollkotzen. Seht euch doch mal auf den Strassen in Grossstadtzentren um, wieviel Opfer des Alkoholismus dort die eine und andere folgende koerperliche Beeintraechtigung erhalten: Schlaganfall, Herzinfarkt, Unterkuehlungen, Aspiration von Erbrochenem mit der Folge von Pneumonie. Es koennte hier keinen Halt geben, z.B.: Aggressives Verhalten innerhalb der Familien, Erwerbsverlust,.....

Na also, so treffen wir uns wieder. Eben, wenn Sie das alles denn so ernsthaft anprangern und wahrlich schlimm finden, warum streuben Sie sich denn dann derart gegen alternative Drogen??

Meine Kinder werde ich vom Naturprodukt Cannabis fernhalten, z.B. auch davon, Fingerhutpflaenzchen die berauschendes Digitalis enthalten, zu verkoestigen.

Na, da wuensche ich Ihnen viel Spass dabei, denn soweit ich mich an meine Jugend erinnere, ist dass doch voellig unrealistisch. Ich hoffe jedoch auch fuer Sie nicht, dass Sie jetzt anfangen, Ihre Kinder im Keller einsperren zu wollen!

[prénom] - 09:57pm Apr 27, 2001 CEST (#68 of 525) Es ist ein schmaler Grat zwischen Erleuchtung und Verblendung...

Zugekiffte Kollegen sind genauso eine Zumutung wie Betrunkene.

Das ist nur dann so, wenn man selbst weder betrunken noch zugekifft ist. Ist man es, gehört man dazu, und es macht Spaß, ist man es nicht, gehört man nicht dazu und die anderen gehen einem auf die Nerven. Ob Kiffen das Problem für Unfälle ist oder nicht kann man wohl nur dann prüfen, wenn man eine repräsentative Studie gemacht hat. Einfach nur persönliche Erfahrungswerte reichen nicht aus. Ein Kiffer würde eher dazu neigen, das Kiffen zu verharmlosen, während die anderen darin das große Übel

[pseudonyme] - 10:12pm Apr 27, 2001 CEST (#69 of 525)

sehen.

"...Was sind die Folgen? Nun, Rauschmittel bewirken, ob Alkohol oder Cannabis, eine Veraenderung im Gehirn. Darueber und ueber die Auswirkungen gilt es,zu diskutieren. Verneint bitte nicht diese Moeglichkeit der Ausweitung von Wissen..."

..wie wollen wir denn darüber "diskutieren" wenn die einzigste möglichkeit darin bestehen würde "gesetze" zu brechen - aber brechen wir sie zum wievielten mal auch immer - zwar wirkt die vrschidenen varianten und mischungen dieser drogenfamilie bei jedem menschen individuel - aber man könnte vielleicht einige grundströmungen ausmachen - es scheint zwei hauptempfindungen zu geben, die erste auch ohne konsum ;) - angst vor dem "verlust von selbstkontrolle" oder einfach dem verändern des "bewustseins" an sich - die eine - die andere für einen konsumenten viel interessanter, zweigt sich im grundmodus angenehm, von entspannend über komuniakativ bis experimentel - (ich rechne mich aus erfahrung eher dem experimentellen typus zu)

was meinten sie aber mit der ausweitung von wissen ...- wenn ich sie so verstehe wie ich es meine würde - kann ich ihnen zumindest für mich und einigen bekannten und freunden recht geben - man kann canabisprodukte gezielt zur wissenerarbeitung und aufbereitung inclusive neuerfahrung und erfahrungsausweitung einsetzen - das ist übrigens auch mein hauptanwendungsgebiet, und ich würde mir dieses instrument auch von niemanden verbieten lassen, da ich es als einen tiefgreifenden eingriff in meine persönlichkeit empfinden würde - für die "öffentlichkeit" stelle ich nicht die geringste reibungsfläche dar - da ich selbst mit dem hinweis an ahnungslose, etwas geraucht zu haben, eher verwunderung - das man doch gar keinen unterschied feststellen könne ernte - aber selbstverständlich muss ich da eine minderheit angehören deren erfahrungen man nicht auf die mehrheit der konsumenten übertragen kann ...

wahscheinlich könnte unser findiger rechtsstaat jemanden sogar für so ein posting unter dem motto anstiftung oder propagierung von straftaten etwas ärger bereiten ... würde ich das ernst nehmen, müsste ich mich auf künstlerische freiheit berufen und diesen kleinen text als literatur definieren ...

ansonsten bin ich weiterhin dafür den staat aus dieser diskussion draussen zu lassen - er hat keinen sachlichen beitag in den letzten jahrzehnten zur "problematik" geleistet und sich durch den nichtwiederlegten verdacht ideologisch (oder kriminell) zu agieren längst disqualifiziert

[...]

[prénom] - 09:59pm Apr 30, 2001 CEST (#100 of 525)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....
fahrt mal nach Marocco:-)

[pseudonyme] - 11:47am May 2, 2001 CEST (#101 of 525)

f schade, dass hier nur das volk tippt. mir fehlen die wirklichen "beteiligten". jene, die das gesetzt hüten, jene, die dieses forum meiden, wie die pest, jene, die in satter zufriedenheit schweigen.

schön das es das hier gibt – nur wohin führt das? dass wir uns gegenseitig bestätigen (gleiche meinung oder vorurteil)?

ich wünsche mir konkrete ansätze (nein, auch kiffer sind nicht gleichgültig, im gegenteil zumeist sehr sensibel). ein thema für frau christiansen, eine aktuelle stunde im bundestag, oder was ist mit der straße? fürs kiffen geht wohl keiner auf die straße. wird aber zeit.

wie kim schon sagt: schickt die banner und die URL auch und gerade an menschen, die anderer meinung sind. ich wünsche mir neue namen in diesem forum, auch namen, die der öffentlichkeit bekannt sind. wer schweigt, genießt?

na denn proust!!!

[prénom nom] - 11:54am May 2, 2001 CEST (#102 of 525)

Die Anzahl der jährlichen statistisch erfassten Drogentoten ist mal wieder gestiegen, auf weit über 2000 pro Jahr. Ursache dürfte in der überweigenden Anzahl der Fälle die soziale und gesundheitliche Verelendung der betroffenen Suchtkranken sein.

Ein großer Teil der Drogentoten dürfte heroinsüchtig gewesen sein.

Ursache für die Verbreitung der in hohem Maße suchterzeugenden Drogen wie Heroin ist die offensive Vermarktung durch die Drogenmafia.

Ursache für die soziale Verelendung ist der hohe Preis, der zur Versklavung der Süchtigen führt und diese zwingt, die eigene Sucht wiederum durch Drogengeschäfte oder andere illegale Geschäfte bzw. Straftaten zu finanzieren.

Diese Mechanismen sind altbekannt und dennoch wirksam.

Die bisherigen staatlichen Maßnahmen und Programme konnten offensichtlich das Problem nicht wirksam bekämpfen, erreicht wurde lediglich eine weitgehende Stagnation auf hohem Niveau, Tendenz derzeit wohl wieder nach oben.

Da die staatlichen Maßnahmen offensichtlich seit Jahren, seit Jahrzehnten nicht gewirkt haben, sollte man nun die Konsequenz ziehen und einen radikalen Wechsel versuchen.

Weiterwurschteln wie bisher ist nicht sinnvoll.

Alternative A)

Weitestgehende Freigabe aller Drogen. Verkauft werden industriell hergestellte Pharmaka aus heimischer Produktion zu Niedrigpreisen. Dies erfordert eine Änderung des Betäubungsmittelgesetztes und eine europäische Zusammenarbeit, denn ansonsten werden alle Fixer Europas die deutschen Apotheken belagern. Das Vorhaben wäre in gewisser Weise epochal, aber angesichts der ungeheuren Bedeutung der internationalen Drogenmafia zwingend notwendig.

Diese Maßnahme müßte selbstverständlich mit einer intensiven Aufklärung über die Drogen einhergehen. Kernbotschaft:

- Begrenzung der Anwendung suchterzeugender Drogen insgesamt
- Vermeidung der Vermarktung suchterzeugender Drogen auf dem Schwarzmarkt
- Begrenzung der Kriminalität
- Vermeidung zusätzlicher Gefahren durch verschnittene Ware und unsachgemäße Applikation
- -> Pragmatischer Ansatz

Alternative B)

Ausrufen des Drogenkrieges.

- Sofortige Verhaftung und Sicherheitsverwahrung sämtlicher polizeibekannter Drogenhändler.
- Errichtung hermetisch abgeriegelter drogenfreier Verwahranstalten unter Hochsicherheitsbedingungen
- Schaffung der Resourcen für Zwangsentzugsanstalten unter modernen medizinischen Maßstäben

Alternative B) ist durchaus möglich, jedoch nicht unter den Bedingungen eines toleranten Rechtsstaates. Die Maßnahmen müssten das Gesicht des Staates verändern und dies ist nicht gerechtfertigt. Der Erfolg ist - auch infolge internationaler Uneinigkeit bei gleichzeitiger Zunahme des Welthandels - sehr zweifelhaft. Vermutlich wäre Alternative B) insbesondere sehr sehr teuer.

Alternative A)

Ist ebenfalls extrem problematisch.

Die innenpolitischen Fragen zu lösen, das kann man sich noch irgendwie vorstellen.

Ungelöst die Frage der zwingend erforderlichen internationalen Abstimmung. Wie soll vermieden werden, daß ein Deutschland legalisierte Drogen in großem Maßstab in Länder verfrachtet werden, die sich einer liberalisierten Drogenpolitik nicht anschließen möchten? Deutschland würde vom Drogenimporteur zum Exporteur, sehr zum Mißfallen der Nachbarländer.

Was kann man dagegen tun?

Reicht es aus, wenn die Abgabe der Drogen nur in kleinen Mengen für Einzelpersonen erlaubt wird? Wird dann nicht schon bald eine gewisse Anzahl Leute anfangen, in größerem Maßstab Qualitätsdrogen zum Verkauf im Ausland zu bunkern? Werden massig kleine Kriminelle dann bald von Abgabestelle zu Abgabestelle reisen und so das System schnell in Verruf bringen?

Wird das Abgabesystem zum Schutz vor solchen Entwicklungen jedoch streng reglementiert und beschränkt, so verfehlt es seine Wirkung.

Untätigkeit kann keine Antwort sein, denn von der Untätigkeit profitiert die internationale Kriminalität zulasten von Suchtkranken und Gesellschaft.

Benötigt werden Ideen.

Auf die EU zu warten würde heißen: Vertagen auf den St. Nimmerleinstag.

[prénom nom] - 12:49am May 3, 2001 CEST (#103 of 525)

DROGEN VERSKLAVEN

DROGEN VERBLÖDEN

DROGEN VERÖDEN

Nicht gleich, aber doch merklich. Wer es anders darstellt, lügt. Das Gefasel über Abgabemodalitäten geht am Thema vorbei. Man sollte es so schwer wie möglich machen, sich zu ruinieren. Eine unpopuläre aber schlichte Wahrheit. Allerdings sehen Millionen von Alkoholikern das natürlich "liberaler"...

DROGEN = Abhängigkeit und Ende der Selbstbestimmung.

MfG.

[prénom nom] - 09:52am May 3, 2001 CEST (#104 of 525)

@ Herr "[nom#103]"

Was am Thema vorbeigeht Herr "[nom#103]" ist die Ignoranz mit der Sie zum einen Plattitüden austoßen und zum anderen ganz offensichtliche Fakten einfach ignorieren. Oder habe ich z.B. den "Erfolg" der Prohibition in den USA nur einfach misverstanden? Das Drogen im Regelfall nicht schlauer machen ist sicherlich unbestritten. Aber mit der Keule die Sie da schwingen erreichen Sie gar nichts! Sie spielen nur den Leuten die sowieso schon von der Sucht profitieren in die Hände, und den Süchtigen, die auch mit Ihrer Restriktion weiter existieren, verbauen Sie einen Weg zurück in die Gesellschaft. Aber vielleicht ist das ja auch genau was Sie wollen?

[prénom nom] - 10:03am May 3, 2001 CEST (#105 of 525)

Ihre Vernunft scheint doch nicht so stark entwickelt zu sein. Hier verfehlten Sie das Thema. Es geht darum, ob Hasch nach dem Gleichheitsprinzip legal zugelassen werden muß. Ist es doch harmloser als Alkohol. Ich bin daran interessiert, weil ich rechtmässig einen Joint ausprobieren möchte, ob er mir bei meinen Nervenschmerzen hilft, wie Kim behauptet.

Über die Alkoholiker bin ich anderer Ansicht. Gerade die und die Alkoholindustrie, die von ihnen lebt, sind es, die ganz antiliberal, Cannabis auf dem freien Markt verhindern will.

Ihre Binsenwahrheit, daß harte Drogen abhängig machen, läßt sich auch auf viele andere, die Selbstbestimmung eingrenzende Abhängigkeiten anwenden. Sicher stecken Sie auch - wie wir alle -in irgendeiner drin. Beispiel, die Abhängigkeit vom Auto, trotz der vielen Toten und Krüppel, die es jährlich verursacht.

[prénom nom] - 01:18pm May 3, 2001 CEST (#106 of 525) [prénom nom] #105

```
Es geht darum, ob Hasch nach dem Gleichheitsprinzip legal zugelassen werden \operatorname{mu}\! \beta .
```

Ich hab zwar Grund zur Annahme, daß im Zuge der "Legalize" - Kampagnen einiges etwas verharmlosend dargestellt wird, aber sei es, das Thema wurde ja schon erörtert.

```
Ist es doch harmloser als Alkohol.
```

Tut mir leid, das lass ich so nicht stehen. Für manche Leute vielleicht ja (Alkoholiker), für andere vielleicht eher nicht.

Wie gesagt, ich bin aus pragmatischen Gründen für die Freigabe sämtlicher Drogen, da meiner Ansicht nach die Probleme dann geringer werden, insbesondere die Probleme, die zum Handeln zwingen (Drogentote, org. Kriminalität, Anfixen usw.).

Eine andere Frage ist, wie und ob denn eine Legalisierung von Cannabisprodukten unter dem Aspekt der internationalen Abkommen zur Drogenbekämpfung möglich wäre. Bekanntlich ist die Herkunft der Cannabisprodukte in Amsterdam z.B. auch recht dubios und fördert ebenfalls kriminelle Strukturen. Bekanntlich ist es sehr einfach, wirkungsstarke Cannabisprodukte hierzulande in Gewächshäusern zu ziehen. Wie könnte ein derartiger Anbau mit den internationalen Abkommen harmonisiert werden?

```
Beispiel, die Abhängigkeit vom Auto, trotz der vielen Toten und Krüppel, die es jährlich verursacht.
```

Solche Vergleiche sind doch wirklich satirisch. Es geht doch um Abhängigkeit von Drogen. Und im Sprachgebrauch sind Drogen nunmal als psychoaktive chemische Substanzen definiert.

Tote durch Unfälle im Verkehr gab es schon immer, auch schon lange vor der Erfindung des Autos. Ich hab mal gelesen, daß um die Jahrhundertwende mindestens genausoviele Tote durch Unfälle mit Pferden / Kutschen zu beklagen waren wie heutzutage mit Autos.

[prénom nom] - 09:36pm May 3, 2001 CEST (#107 of 525)

meine ansicht zum thema: ja wissen sie, dieses jahr kann ich zum ersten mal eigene pflanzen aufziehen, ein harem sozusagen, sind ja alles weiblein - die bringen den ertrag - es ist schon eine freude diese pflanzen wachsen zu sehen und dann im herbst mit freude ernte, das erntedankfest sozusagen. Zur Zeit sind die Schafe auf der Wiese vorm Haus, lebe in der Schweiz, bei uns ist das Thema schon bald kalter Kaffee, bei euch in Deutschland vielleicht auch bald. Es tut ja jeder sowieso was er möchte um seine Gesundheit zu erhalten oder zu ruinieren, Zigarettenwerbung, z.Bsp, Camel-Comix-figuren verführen doch schon unsere kinder zum lungentod, wieso also so ein getue um eine pflanze, dessen heilsame wirkkräfte schon in der Antike bekannt waren. Ich denke auch, dass beim täglichen Arbeiten viel mehr an leben verdrängt wird als je mit einem joint, im gegenteil.

[pseudonyme] - 11:42pm May 3, 2001 CEST (#108 of 525)

Wie stehts denn mit dem Verhältnis der Anzahl von Alkoholtoten relational zur Anzahl der durch den Konsum anderer Rauschmittel Verstorbenen? Interessante Frage... Gruß [pseudonyme]

[prénom initiale] - 07:19am May 4, 2001 CEST (#109 of 525)

Als man in Deutschland das Verbot gegen Cannabis beschloß, ging man von zwei wesentlichen Dingen aus: 1) Cannabis sei sehr gefährlich, mindestens gefährlicher als die legalen Drogen Alkohol und Tabak; 2) Ein Verbot dieser Substanz sei ein geeignetes Mittel, um Cannabiskonsum/-handel einzuschränken.

Beide Punkte haben sich als falsch erwiesen. Cannabis ist (im Verhältnis zu Alkohol) weder gefährlich genug, um den strafrechtlichen Eingriff in die Privatsphäre des einzelnen Bürgers zu rechtfertigen, noch wird der Handel mit Cannabis durch das Verbot wirklich verhindert.

Aber das ist noch nicht alles. Dank der "Prohibition" konnte sich nicht nur ein riesiger Cannabisschwarzmarkt in Deutschland etablieren, er drang auch unkontrolliert bis in unsere Schulen vor. Hier möchte ich das von den Politikern oft bemühte "falsche Zeichen", daß man mit einer Legalisierung nicht setzen wolle, einmal heranziehen: Die Prohibition setzt viele falsche Zeichen!

Wenn einige Schüler mit Cannabisdealen am Wochenende viel Geld verdienen können, was lernen dann die Klassenkamerad(inn)en über unsere Gesetze? Wenn über den breiten Cannabisschwarzmarkt schon ein Kontakt

zwischen Jugendlichen und organisierter Kriminalität hergestellt ist, wie stehen die Chancen, daß sie schneller an harte Drogen oder Schlimmeres gelangen? Wer sich der Illusion hingibt, auf dem Schwarzmarkt würden die Regeln des Jugendschutzes, der Fairneß und des Reinheitsgebotes eingehalten, der irrt sich gewaltig. Hinzu kommt, daß über diesen Cannabisschwarzmarkt Milliarden DM aus unserem Land steuerfrei in die Taschen der organisierten Kriminalität fließen, und daß deutsche Steuerzahler jedes Jahr mehr Geld für die Verfolgung der Konsumenten bezahlen (mittlerweile weit über 80.000 Strafverfahren wegen "allgemeiner Verstöße" gegen das Cannabisverbot jedes Jahr, Anteil der Minderjährigen steigend).

Wenn sich ein Verbot als untauglich erweist, wenn es Schaden erzeugt und zudem noch seine Rechtfertigung angezweifelt werden muß, sollte es doch wohl geändert werden, oder nicht?

Das Verbot von Cannabis  läßt sich wissenschaftlich nicht mehr rechtfertigen,  verhindert den Schwarzmarkt nicht,  gefährdet de facto Teile unserer Jugend durch Ausgrenzung in Drogenmilieus,  subventioniert die organisierte Kriminalität,  kostet uns jedes Jahr mehr Geld,  kriminalisiert mehrere Millionen Menschen  und verhindert gesellschaftlich tragbare Alternativen.

Dagegen wäre selbst der freie Verkauf im Supermarkt und ohne Alterskontrolle noch harmlos! Es wird also Zeit, daß wir der Regierung nicht mehr die Ausrede mit den internationalen Vereinbarungen durchgehen lassen, auf die jeder Politiker so gerne verweist, um so dem Entscheidungsdruck aus dem Weg zu gehen.

Die EU sollte die UNO auffordern, die Notwendigkeit des Cannabisverbotes erneut zu überprüfen. Bei entsprechendem Ergebnis kann Cannabis nicht nur aus dem Einheitsabkommen gegen Suchtmittel gestrichen werden, sondern darf auch in den einzelnen Ländern wieder von den Faktoren der nationalen Politik bestimmt werden!

Bei legalem Cannabis  hätte der Staat Einnahmen aus Steuern und Lizenzgebühren ,  hätten wir in der Landwirtschaft, Gastronomie und im Lizenzhandel neue Arbeitsplätze,  würden wir überflüssige Kosten und Polizeiarbeit für die Verfolgung von Verbrauchern sparen und könnten somit konzentrierter gegen die organisierte Kriminalität und den außerstaatlichen Handel vorgehen,  wären die "Märkte" von Cannabis und den anderen illegalen Drogen getrennt,  wäre Cannabis kontrollierbar, d.h. nicht mehr gestreckt oder pestizidverseucht  könnte man gezielt vor unvernünftigem Mißbrauch warnen, um Konsumentenverhalten und Konsummuster positiv zu verändern, statt bei Verteufelung des Gebrauchs von Anfang an unglaubwürdig zu werden.

Bis es soweit ist, sollte wenigstens eine größtmögliche Entkriminalisierung des Besitzes, Handels und Anbaus geringer Mengen Cannabis angestrebt werden, so wie das jetzt schon in der Schweiz und in den Niederlanden geschieht.

Mit freundlichen Grüßen,

[prénom initiale], [ville]

PS: Eine kritische Bewertung von Konsummittelmißbrauch ist m.E. nicht nur bei Cannabis, sondern besonders auch bei Alkohol notwendig.

[prénom nom] - 06:07am May 5, 2001 CEST (#110 of 525)

Lieber [prénom nom#103],

die Menge macht das Gift, was gleichermassen fuer Alkohol und Cannabis gilt.

Es ist nichts gegen ein gelegentliches Glaesschen Champagner einzuwenden, und, ein bisschen Cannabis von Zeit zu Zeit beschwingt ebenfalls.

[prénom nom]

[prénom nom] - 01:22am May 6, 2001 CEST (#111 of 525)

Frei geben - frei leben! www.lautlos.at

[prénom] - 05:26am May 6, 2001 CEST (#112 of 525)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....

Hoffentlich werd ich jetzt nicht gleich verhauen;-)

ich machte einen kleinen abstecher nach tennessee, bestellte ein bier in diesem county, welches im naturschutzreservat liegt. die sagten mir, es waere ein "dry county". Na also, es gibt sie noch, die gute alte Alkoholprohibition in den Staaten, wenigstens spotweise regional. Ich habe mir natuerlich fast in die Hosen gemacht vor Lachen, aber dann mal nachgedacht..... ansonsten ist in den staaten sehr oft alkoholgenuss auf den strassen in der oeffentlichkeit verboten----alles in allem nicht schlecht, denn ich habe wirklich im mittleren westen nicht so viele alkoholleichen gesehen wie auf deutschen strassen z.B. auf der Koenigsallee, kurz Koe, in Duesseldorf. Trotzdem wird getrunken, und zwar in den Haeusern, da darf mans ja. Naja, man sollte als Normalbuerger da mit dem Genuss von Betaeubungsmitteln und Rauschmitteln, welche eigentlich nichts anderes

als Betaeubungsmittel sind, eine Grenze ziehen, wo es ans Wohl des anderen geht. Seitdem bestelle ich mir in der Oeffentlichkeit ein Bier weniger.

[prénom nom] - 01:04am May 7, 2001 CEST (#113 of 525)

Den Feststellungen von Georg F. (Beitrag 109) kann ich mich nur anschliessen.

Das Cannabisverbot ist ein ungeeignetes Mittel, um Schaden von der Bevoelkerung abzuwenden, weil es mehr Menschen Probleme verursacht als Cannabis selbst. Von den ca. 2,4 Millionen Menschen in Deutschland die 1999 Cannabis nahmen, suchte statistisch nur einer von 900 eine Drogenberatungsstelle auf (bei Alkohol dagegen einer von 500 Konsumenten), aber jeweils einer von 20 bekam Probleme mit der Staatsanwaltschaft weil ein polizeiliches Ermittlungsverfahren gegen ihn eingeleitet wurde. Das ist ein krasses Missverhaeltnis das rational nicht zu begruenden ist. Mit seiner ungeeigneten Vorgehensweise minimiert der Staat die Schaeden nicht sondern vergroessert sie nur!

Dass es auch besser geht zeigen seit einem Vierteljahrhundert die Niederlande und demnaechst auch die Schweiz, wo sogar die Christdemokraten fuer die Straffreiheit von Cannabisbesitz sind.

Mit freundlichen Gruessen

[prénom nom]

http://www.cannabislegal.de

[prénom nom] - 01:13pm May 7, 2001 CEST (#114 of 525)

Aufklaerung ist mit Sicherheit besser,wie alle Verbote.Nur muss dies von einer vorurteilsfreien Basis aus geschehen. Wer besitzt diese schon in Bezug auf Cannabis,in einer Alkoholkultur? Klar ist auch das die Gegner von Cannabis,intoleranter sind als die Befuerworter.Dies sollte zu Denken geben. Sicher ist auch das Cannabisuser in der Minderheit sind,aber eine tolerante Mehrheit sollte Minderheiten Rechte geben. Womit sich der Kreis schliesst,ein Stoiber(etc.)wird zwar stets Starkbier anstechen "aber nie einen Joint weiterreichen. Vielleicht waere dies einen Versuch wert? Gruss aus [ville]

[prénom nom] - 03:29pm May 7, 2001 CEST (#115 of 525)

Erst wer sich selbst liebt kann einen Anderen lieben...

Ich denke wirklich, wir sind zuviel mit Gesetze zugenagelt, es wird Zeit dass wir uns neue Freiheiten gönnen. Und wenn wir dann alle mehr Zivilcourage zeigen, können wir besser mit Verbrechern und Dealern umgehen. Unser Land sollte uns ein stabiles soziales Fundament und freie persönliche Entfaltung aber auch Verantwortung zugestehen. [prénom nom] http://headcash.org In der Hoffnung, dass auf meiner Seite bald mehr Drogendealer zu finden sind.

[pseudonyme] - 09:55am May 8, 2001 CEST (#116 of 525)

Nette Spitze am Rande

© REUTERS:

f Neue Niederlage für die Bush-Administration

New York - Der US-Vertreter Herbert Okun wurde nicht mehr in den Internationalen Suchtstoff-Kontrollrat (INCB) gewählt, wie das US-Außenministerium bestätigte. Über die Besetzung des Gremiums wie auch der Menschenrechtskommission entschied der Uno-Wirtschafts- und Sozialrat am vergangenen Donnerstag.

Schön, dass sich die Staatengemeinschaft beginnt, (wenn auch in kleinen Schritten oder nur symbolisch) sich von der Meinungs-Hegemonie der USA zu emanzipieren.

Weiter so: als nächstes hoffe ich, dass Bills Software-Unternehmen "Winzig-weich" mit seiner Massendroge "Fenster 2000" als suchterzeugend und abhängigkeitsfördernd eingestuft wird.

[prénom nom] - 01:07pm May 9, 2001 CEST (#117 of 525)

Das Problem der irrationalen Drogenpolitik in Deutschland scheint mir nur eine Facette des allgemeinen Irrweges 'symbolischer Politik' zu sein:

Politiker bekunden ihre 'richtige' Gesinnung und Entschlossenheit, indem sie Gesetze veranlassen, die zwar durchaus kontraproduktiv sein können, aber oberflächlich betrachtet in die 'richtige' Richtung zielen - gewöhnlich Gesetzesverschärfungen und Erhöhungen der Strafmaße.

Wenn allerdings solche Gesetzgebung an der Realität zerschellt, kann die gewünschte symbolische Wirkung (hier: "Drogen sind schlecht") schnell in ihr Gegenteil verkehren: Wenn Cannabis so verboten ist wie Crack, Cannabis aber ziemlich harmlos ist, dann wird Crack auch nicht so übel sein.

Ähnliches bei Gleichstellungsgesetzen: Wenn Mann und Frau gleich sein sollen, jeder Mensch aber in seiner Alltagserfahrung das Gegenteil erlebt, dann kann an der ganzen Richtung nicht viel dran sein - Folge: Verkehrung des gewünschten Symbolgehaltes der Gleichstellungspolitik.

Die Politik muß meiner Meinung nach unbedingt und immer Tatsachen berücksichtigen; dadurch bleibt sie glaubwürdig und wird auf lange Sicht auch ihre Ziele eher erreichen.

[prénom nom] - 08:24am May 10, 2001 CEST (#118 of 525)

Oben hatte jemand erwaehnt, dass sich in dem Konsum von MJ das jugendliche Rebellieren wiederspiegelt; das Grenzen ueberschreiten...

Meine Frage: Wenn Pott legalisiert wachre, wuerde dann nicht die neue jugendliche Generation versuchen auch diese Grenze zu ueberschreiten?

Noch etwas anderes: Die stereotypischen Stoner trifft man nicht in diesem Forum. Das sind meisstens nicht die Intellektuellen die in Foren wie diesem ueber Streitpunke diskutieren. Wenn diese Leute wollen, dass sie mit ihrer Forderung Weed zu legalisieren, von Politikern ernst genommen werden dann muessen sie in ordentlichen Klamotten mit einem guten Deutsch daherkommen.

Ich denke, dass manche die in diesem Forum gepostet haben gute Argumente bringen, diese werden aber von dem Klischeehaften Kiffern zu nichte gemacht.

[pseudonyme] - 02:41pm May 10, 2001 CEST (#119 of 525)

zu #118 und generell:

Kleiderordnung oder Sprachkodex gehören doch eben zu jenen Formalien, mit denen Herrschende ihre Pfründe verteidigen bzw. verklausulieren. Ist es nicht ehrlicher, dass gerade diejenigen öffentlich Ihre Meinung kundtun, die nicht am Ränke- und Machtspiel teilnehmen?

Bereichert eine uneingschränkte Diskussion nicht gerade das öffentliche Bild? Und warum sollten Kiffer den Zweireiher tragen oder sich um Formulierungen winden, nur damit ihre Interessen gewahrt werden? Ich glaube kaum, dass mehr Andersdenkende hier schreiben würden, nur weil denen die gesellschaftlichen Codes mehr oder weniger passen.

Beim Kampf um die persönliche Freiheit geht es gerade um Vielfalt. Klar, dass Besitzstände Angst bekommen. Und schön, dass sie ins Wanken geraten.

Und: harte "Stoner "sind seltener versifft, als es harte Säufer sind. (siehe auch M-Vorfelder und Konsorten) Gerade dass man die Hardcorekiffer hier entweder nicht findet oder an der Wortwahl nicht erkennt belegt zudem, dass die moderaten Geister bereit sind, in die Bresche zu springen - für mich DER Hoffnungsfunke, dass die Diskussion über die Barrieren hinweg geführt werden kann.

Nochmals: die Diskussion muss rausgetragen werden, so wie das die Homosexuelle Szene einst geschafft hat. Der Witz dabei: je mehr sich outen, umso mehr Kriminelle gibt es de jure. Die Richter werden hoffentlich bald aus der lieben Not heraus die internationalen Verträge unter die Lupe nehmen statt die Zellen mit "sanftmütigen" Kiffern zu füllen.

Zum Thema Auto: eine unmobile Nation kann sich der Staat nicht leisten. Auch hier wird das Maß neu definiert werden.

Bumm-Shiwa allerseits!

$\underline{[pr\acute{e}nom\ nom]} \textbf{-09:36pm\ May\ 10,\ 2001\ CEST\ } (\#\underline{120}\ of\ 525)$

Erst wer sich selbst liebt kann einen Anderen lieben...

Bis heute habe ich immer gedacht, daß gerade tragen von Zweireiher, sowie das tragen von Markenklamotten eine Art Uniformierung ist, um jeden zu zeigen wo man sich hinfühlt. Also die Hardcorekiffer aus meinem Bekanntenkreis sind ganz bestimmt keine reinen Kiffer, die schütten sich nebenbei auch mit Alkohol zu. Die "Echten Kiffer" zeichnen sich aus durch eine bestimmte Lebensweise. Sie unterliegen nicht den Zwängen einer Konsumgemeinschaft, aber haben vergleichsweises sehr gutes Studium, Abschlüsse und qualitativ gute Berufe. Sie unterwerfen sich eben auch nicht einem Leistungszwang. Das hat etwas mit ihrer Lebenseinstellung zu tun. Dann kenne ich auch die Kiffer, die entweder unter Leistungszwang stehen, eigene Firmen haben oder sich einen Ausgleich zu Ihrer schlauchenden Managertätigkeit im Kiffen suchen. Jedenfalls die Kiffer welche in den Schubladen von Gegnern der Freiheit (eigenen Verantwort) schlummern, sind einfach nur Suchtkranke die es auch bei Alkoholkonsum ectr. gibt. Nicht jeder Mensch der ein Glas Bier, Wein, Sekt ectr. trinkt ist ein Alkoholiker. Ich hoffe sehr, daß wir durch vernünftige Aufklärung in den Schulen, bei den Eltern und durch unsere Politik endlich in Kürze soweit sind, daß Vorurteile zu den ersten Entwicklungsverhalten vom Menschen gehören und wir sie nicht mehr brauchen.

[...]

Forum du Spiegel consacré aux communautés de vie homosexuelles (Sp.part.)

Gleichgeschlechtliche Partnerschaft - endlich mit Ehe-Segen vom Staat?

Der Streit dauerte lang, und sogar das Verfassungsgericht musste eingreifen. Gleichstellung von Partnerschaften von Lesben und Schwulen zur "klassischen" Ehe - Bayern und Sachsen befürchteten eine Unterhöhlung des Familienschutzes in seiner verfassungsgemäßen Priorität. Überholt und unzeitgemäß oder berechtigter Vorbehalt? Wie viel "Recht" benötigt eine Partnerschaft?

[pseudonyme] - 10:29am Jul 18, 2001 CEST (#1 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Ist mir doch egal, wer mit wem verheiratet ist.)

[pseudonyme] - 11:04am Jul 18, 2001 CEST (#2 of 1041)

Hi,

ich finde das in Ordnung. Ich glaube schon, dass eine solche Moeglichkeit gleichgeschlechtlich zu Heiraten der Akzeptanz solcher Partnerschaften hilft ins. auch fuer die Adoption von Kindern etc.

Ich finde es richtig, wenn es jedem freisteht, wie er(sie/es seine "Familie" definiert.

Was ich nicht glaube ist, dass damit fuer solche Paare die Schwierigkeiten ueber Nacht quasi verschwinden werden, ich glaube es ist noch ein weiter Weg, aber der erste Schritt ist gemacht. Gut so.

Love [pseudonyme]

[prénom nom] - 11:11am Jul 18, 2001 CEST (#3 of 1041)

In Bayern, Sachsen ud Thüringen leiden die massgeblichen Leute eben immer noch an geistiger Phimose.

[prénom nom] - 11:27am Jul 18, 2001 CEST (#4 of 1041)

Es ist fragwürdig, dass niemand mit handfesten Argumenten begründen kann, warum das Recht Lesben und Schwuler, sich registrieren zu lassen, die Ehe in irgend einer Weise gefährdet. Am Status der Ehe ändert sich nichts, es wird jetzt nur mehr Frauen und Männern erlaubt, die Partnerin/den Partner ihrer Wahl zu ehelichen. Heteresexuelle Ehepaare müssen von nun an keine Abstriche befürchten, für sie ändert sich nichts. Also wieso dieser Aufschrei der beiden Freistaaten?

Ist es nur die Gleichstellung mit in ihren Augen nicht gleichwertigen Mitmenschen, die manche Bürger dazu treibt, auf die Barrikaden zu gehen?

Mein Kommentar zu dieser Entscheidung: Gut so, Karlsruhe! (Auch wenn 3 Gegenstimmen immernoch zu viele sind)

[initiale nom] - 11:46am Jul 18, 2001 CEST (#5 of 1041)

Logik Fuzzi

Ich plädiere für einen neuen Ehebegriff. Der bisherige definiert Ehe als Fortplanzungsgemeinschaft. Eine solche Sichtweise entspricht nicht mehr der gesellschaftlichen Realität.

Ich hielte deshalb für sinnvoll die Ehe nicht mehr sexuell bzw. biologisch sondern auf der Basis einer allgemeinen auf Dauer angelegten personalen Partnerschaft zweier Menschen zu definieren.

Da der Staat sicherlich ein essentielles Interesse an reproduktiven Aspekten im Rahmen einer persistenten Parnertschaft hat könnte dies gesondert gefördert werden.

[initiale nom]

mfg

[prénom nom] - 11:54am Jul 18, 2001 CEST (#6 of 1041)

Ich finde, die Leute, die den Schutz der Familie durch die Homo-Ehe bedroht sehen, sollten wenigstens konsequent sein. Ich finde, man kann nicht einerseits Homosexuelle bei Unterhaltsverpflichtungen, z.B. bei Bedürftigkeit oder Arbeitslosigkeit, mit Verheirateten gleichstellen und ihnen andererseits nicht dieselben Rechte wie Verheirateten, wie z.B. Ehegatten-Splitting, einräumen. Was ist denn eine Familie? Ist ein Ehepaar ohne Kinder eine Familie? Ich finde also: Gleiches Recht für alle! Entweder man gesteht den Homosexuellen zumindest in finanzieller Hinsicht endlich nicht nur dieselben Pflichten wie Verheirateten, sondern auch

dieselben Rechte zu, oder man schafft die Vergünstigen für unverheiratete Ehepaare, die ja auch keine "richtige" Familie sind, wie z.B. das Ehegatten-Splitting, ab.

[pseudonyme] - 12:08pm Jul 18, 2001 CEST (#7 of 1041)

Ich denke, niemand hat etwas dagegen, dass es Schwulen möglich sein soll, ihren Partner im Krankenhaus besuchen zu können. Dafür bedarf es aber einer generellen Änderung für alle Lebensgemeinschaften. Auch heterosexuelle Paare haben dieses Problem. Geht es um Erbschaft, gibt es die Institution des Testamentes. Ich denke bei diesem Vorstoss zielt es NUR darauf ab, steuerliche Vergünstigungen und das Recht auf Adoption von Kindern zu erlangen. Warum aber soll ein Staat eine Gemeinschaft fördern, von der er definitiv nicht profitieren kann, weil keine Kinder und damit neue Steuerzahler hervorgehen? Ich halte auch nichts davon, wenn homosexuelle Paare Kinder adoptieren. Sicher haben es Lesben da einfacher,sie können sich immer noch einen "Spender" zu suchen, aber is es im Interesse der Kinder?! Ich glaube, der nächste Schritt wird sein Schwulen Paaren die Adoption zu erlauben. Wenn die neue Lebensgemeinschaft so definiert würde, kann sich dann nicht auch eine 4-Mann-WG eintragen lassen, sie könnte dann Steuern sparen, sich beerben, Kinder adoptieren.. was spricht dagegen? Sind vier Elternteile schlechtere Eltern als zwei Männer? Können sich eigentlich auch heteros einragen lassen? Wie schnell und billig kann man sich denn dann scheiden lassen? Das wärs doch.. dann ist die Ehe wirklich nicht mehr existent! By the Way ich bin Atheist und bin auch dafür, dass jeder so lebt wie er es für richtig hält. Es wäre wichtiger Diskriminierung zu bekämpfen, als sozialpolitisch unsinnige Lebensgemeinschaften zu fördern!

[prénom nom] - 12:46pm Jul 18, 2001 CEST (#8 of 1041)

Natürlich meinte ich in meiner vorigen Zuschrift "kinderlose Ehepaare", "unverheiratete Ehepaare" ist natürlich ein Widerspruch in sich :-)

Aber ich will noch einmal darauf zurückkommen: Als heterosexuelles Paar hat man, auch wenn man nicht die Absicht hat, Kinder in die Welt zu setzen, die Wahl, ob man heiratet und dadurch unter anderem Steuervergünstigungen erhält oder ob man unverheiratet bleibt und diese Vergünstigungen nicht erhält. Als homosexuelles Paar hat man diese Wahlmöglichkeit bisher nicht.

Wenn aber bei einem homosexuellen Paar einer bedürftig ist, wird auf einmal vom Staat kein Unterschied mehr zwischen Ehepaaren und homosexuellen Paaren gemacht. Wenn beide in einem Haushalt leben, ist der eine für den anderen unterhaltspflichtig. Ich denke, auch CDU und CSU haben gegen diese Regelung nichts einzuwenden, da ja in diesem Fall der Staat davon profitiert, während ihm im anderen Fall eventuell Steuern entgehen. Ich finde es jedenfalls ungerecht, homosexuellen Paaren, die eine Art Ehe schließen wollen, diese Möglichkeit vorzuenthalten.

Die Problematik der Kinderadoption ist ein ganz anderes Thema. Das hat, finde ich, damit erst mal nichts zu tun.

[prénom nom] - 12:47pm Jul 18, 2001 CEST (#9 of 1041)

Es geht doch gerade darum, ein dauerhaftes Zusammenleben, eine Einstandsgemeinschaft zu fördern. Eine solche war und ist traditionell die Ehe. Wenn auch gleichgeschlechtliche Paare diese Form des Zusammenlebens wollen, warum nicht?

Damit ist doch nicht ausgeschlossen, dass Hetero- und Homosexuelle Paare, die diese feste Bindung nicht wollen, nach wie vor "unverheiratet" zusammenleben. Damit kann jeder Bindungen eingehen, die er will. Die Familie ist über Art. 6 GG zusätzlich geschützt.

[prénom nom]

[prénom initiale] - 01:30pm Jul 18, 2001 CEST (#10 of 1041)

Tja, auch wenn ich jetzt für spießig gehalten werde: Ich bin durchaus dafür, daß Homosexuelle mehr Rechte, etwas ein Zeugnisverweigerungsrecht vor Gericht erhalten.

Aber, so leid es mir tut: Das Institut der Ehe wird durch eine förmliche Registrierung homosexueller Lebensgemeinschaften gefährdet. Was ist denn mit nichtehelichen Lebensgemeinschaften, die nicht nicht sexuell geprägt sind?? Geschwister, die ihr Leben miteinander verbringen, füreinander einstehen und aus einem Topf wirtschaften - auch diese müßten steuerrechtlich (Ehegatten-Splitting) und erbrechtlich besser gestellt werden. Und die Lebensgemeinschaft von Eltern mit ihren erwachsenen Kindern? Und überhaupt. Wieso nur Paare? Wenn ich jetzt nun eine Partnerschaft mit meinem Lover und meiner Geliebten gleichzeitg eintragen lassen möchte? Eine Beschränkung auf 2 Personen ist Diskrimierung!!!!

Wenn meine Tante Räder hätte, sie wär' ein Omnibus.....

MfG

[prénom initiale]

[prénom initiale] - 01:34pm Jul 18, 2001 CEST (#11 of 1041)

Tja, auch wenn ich jetzt für spießig gehalten werde: Ich bin durchaus dafür, daß Homosexuelle mehr Rechte, etwas ein Zeugnisverweigerungsrecht vor Gericht erhalten.

Aber, so leid es mir tut: Das Institut der Ehe wird durch eine förmliche Registrierung homosexueller Lebensgemeinschaften gefährdet. Was ist denn mit nichtehelichen Lebensgemeinschaften, die nicht nicht sexuell geprägt sind?? Geschwister, die ihr Leben miteinander verbringen, füreinander einstehen und aus einem Topf wirtschaften - auch diese müßten steuerrechtlich (Ehegatten-Splitting) und erbrechtlich besser gestellt werden. Und die Lebensgemeinschaft von Eltern mit ihren erwachsenen Kindern? Und überhaupt. Wieso nur Paare? Wenn ich jetzt nun eine Partnerschaft mit meinem Lover und meiner Geliebten gleichzeitg eintragen lassen möchte? Eine Beschränkung auf 2 Personen ist Diskrimierung!!!!

Wenn meine Tante Räder hätte, sie wär' ein Omnibus.....

MfG

[prénom initiale]

$[\underline{\text{pr\'enom nom}}] \textbf{- 01:50pm Jul 18, 2001 CEST} \ (\#\underline{12} \ \text{of} \ 1041)$

#11⁻

Das sehe ich anders. Die Ehe, bzw. die eingetragen Lebenspartnerschaft gewährt nicht nur Vorteile, sondern bringt auch Pflichten mit sich, wie z.B. Unterhaltspflichten. Es wird daher gerade nicht jede Form von Zusammenleben gefördert, sondern nur die, bei der die Parteien auch diese gesetzlichen Pflichten übernehmen wollen. Ob man die eingetragene Lebenspartnerschaft auch noch für andere Konstellationen öffnen sollte, kann ja diskutiert werden, aber ich wage zu bezweifeln, dass sich genügend Geschwisterpaare oder Dreierbeziehungen dazu bereit finden würden, eine solche Bindung einzugehen.

[prénom nom] - 01:51pm Jul 18, 2001 CEST (#13 of 1041)

Freiheit ist immer die Freiheit des Andersdenkenden

#7 "Warum aber soll ein Staat eine Gemeinschaft fördern, von der er definitiv nicht profitieren kann, weil keine Kinder und damit neue Steuerzahler hervorgehen? Ich halte auch nichts davon, wenn homosexuelle Paare Kinder adoptieren."

Weil nicht die Menschen existieren, um dem Staat zu nützen sondern eben umgekehrt.

Also: Eindeutig ja zur Homo-Ehe!

[pseudonyme] - 02:49pm Jul 18, 2001 CEST (#14 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Weil nicht die Menschen existieren, um dem Staat zu nützen sondern eben umgekehrt.

(Yeah ... danke schön! Das wars, was mir auf der Zunge lag ... und mir aber nicht einfallen wollte.)

[prénom nom] - 02:59pm Jul 18, 2001 CEST (#15 of 1041)

Freiheit ist immer die Freiheit des Andersdenkenden

Gern geschehen [pseudonyme]! Jederzeit wieder!

[prénom] - 03:01pm Jul 18, 2001 CEST (# $\underline{16}$ of 1041)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....

Gefunden in Tagesschau online:

[Photo]

(der kleinere Mann greift dem groesseren bereits wohin....)?

[prénom] - 03:08pm Jul 18, 2001 CEST (#17 of 1041)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....

Ich bin fuer eine Art von Kompromiss:

staatliche Ehe: ja, es sei erlaubt gleichgeschlechtliche Lebensgemeinschaften zu befuerworten kirchliche : traditionell sollten nur mehrgeschlechtliche zugelassen sein

[prénom initiale] - 03:10pm Jul 18, 2001 CEST (#18 of 1041)

Mir geht das ganze Geeiere um die Ehe, egal ob schwul oder hetero, ziemlich auf die Senkel. Sollen die Menschen, die heiraten wollen es tun, meinen Segen haben sie. Aber, es stellt sich die Frage, inwieweit der althergebrachte Ehebegriff noch Gültigkeit für eine moderne Gesellschaft haben kann. Der Staat sollte sich aus der persönlichen Lebensgestaltung seiner Bürger so weit wie möglich heraushalten. Also, heiraten oder nicht, Partnerschaft oder nicht, überlasst das den Menschen. Neue Regelungen für den Erbfall und das Besuchsrecht im

Krankenhaus werden sich finden lassen. Und eine Ehegattensplitting ist in meinen Augen mehr als fragwürdig. Dagegen sollten Familien welche Kinder aufziehen (und da ist es dann egal ob das Mann-Frau, Mann-Mann oder Frau-Frau machen) steuerlich gefördert werden.

[prénom] - 03:28pm Jul 18, 2001 CEST (#19 of 1041)

Ich war Internetsüchtig. Nach dem Millionsten klick im SpOn mich nett verabschiede von allen bösen und guten buben und Damen hier im SpOn. Ein Abschied auch in meinen Einstellungen....

Und auch in Bayern darf man es ab dem 1.August:

[Photo]

Aus cnn.de-online

[prénom initiale] - 03:47pm Jul 18, 2001 CEST (#20 of 1041)

12

Aber das Recht, "sich registrien zu lassen" bzw. zu "heiraten" sollten andere Lebensgemeinschaften auch haben: Geschwistergemeinschaften, 3er, 4er udn noch mehr Gruppen etc.

Und damit wird dann doch der traditionelle Ehebegriff aufgeweicht, oder? [prénom initiale]

[...]

[pseudonyme] - 12:14pm Jul 19, 2001 CEST (#50 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Sehr schön, sehe ich ganz genauso, Herr [nom#49].

Aber ...

```
(in einigen Staaten in Europa ist die Scheidungsrate höher als die Eheschliessungsrate),
```

... das verstehe ich jetzt wieder nicht. Wie kann sowas denn passieren ... mehr Leute lassen sich scheiden, als geheiratet haben?

(Oder bin ich schon wieder auf dem völlig falschen Dampfer?)

[pseudonyme] - 01:10pm Jul 19, 2001 CEST (#51 of 1041)

```
... das verstehe ich jetzt wieder nicht. Wie kann sowas denn passieren ... mehr Leute lassen sich scheiden, als geheiratet haben?
```

(Andere Bezugsgrößen. Die Eheschließungsrate gibt die Anzahl der Eheschließungen pro tausend Einwohner an. Die Scheidungsrate gibt für die Gebietseinheit das Verhältnis aller registierten Eheschließungen zu allen registrierten Ehescheidungen im Bezugszeitraum an. Tatsächlich liegt die Wahrscheinlichkeit, daß eine einzelne frisch geschlossene Ehe im Laufe der Jahre geschieden wird, sehr viel höher.

Quelle: Amt für Statistik der Stadt Bochum)

$\underline{[pr\acute{e}nom\ initiale]}\textbf{-01:17pm\ Jul\ 19,2001\ CEST}\ (\#\underline{52}\ of\ 1041)$

@[pseudonyme#41]

(Wenn du vorhast, mit deinem Hund das gleiche zu >machen, wie ich ganz gerne mal mit meiner Frau >... möchte ich dich nur der guten Ordnung halber >darauf hinweisen, dass das einen Straftatbestand >darstellen würde! Ich rate daher zumindest zu >einer gewissen Diskretion.)

(Nur zur Information ohne weitere Wertung: seit ungefähr den 60er Jahren wäre dies legal. Nur die Weitergabe von Bilddokumenten dieser Aktivitäten ist nach wie vor verboen)

[pseudonyme] - 02:11pm Jul 19, 2001 CEST (#53 of 1041) Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

```
Andere Bezugsgrößen.
```

Ahh ... verstehe. Danke schön!

```
seit ungefähr den 60er Jahren wäre dies legal.
```

Waas? Sodomie ist jetzt erlaubt? Da hab ich wohl ganz offensichtlich wichtige Entscheidungen verpasst. Anyway ... kein Grund, jetzt meine Katze zu vögeln. Auch dann nicht ... wenns erlaubt ist.

[pseudonyme] - 03:05pm Jul 19, 2001 CEST (#54 of 1041)

Die Wahrheit zählt, und man sollte zu ihr stehen...

@[pseudonyme#53]

Sie sehen wie verrückt das manchmal läuft, was erlaubt ist, was nicht. Manche Leute verteidigen ihre Ehen mit Haustieren genauso, wie Homosexuelle ihre Ehen mit gleichgeschlechtlichen Partnern verteidigen... Und wenn Sie nun meinen, dass jemand der mit seiner Katze heiratet, verrückt sei o.ä., dann möchte ich Sie darauf hinweisen, dass es eigentlich genauso abstrakt ist, wie die Heirat zwischen Homosexuellen...
---> meiner Meinung nach...

$\underline{[pr\acute{e}nom\ nom]}\textbf{-03:17pm\ Jul\ 19,2001\ CEST}\ (\#\underline{55}\ of\ 1041)$

[prénom nom] #49

```
die neu entstehenden Gebilde zu benennen
```

Warum nicht? Neuer Namen für Neues. Aber nicht Umdefinierung der Sprache. Ehe ist eine Partnerschaft von Mann und Frau, nicht von Mann und Mann oder Frau und Frau.

Genauso wie eine Familie eine Familie ist und keine "Rama-Familie".

Genau wie ein Auto ein Auto ist und kein Motorrad.

```
Viel eher verbreiten sie in ihrem Beitrag reine Ideologie, nämlich von jener Art, welche immer auf die andern zeigen muss, damit man das Eigne weder erkennen noch gar hinterfragen muss.
```

Ich verbreite überhaupt keine Ideologie, sondern spreche mich dagegen aus, daß die Familienversicherung auf gleichgeschlechtliche Lebenspartner ausgedehnt wird.

[pseudonyme] - 03:27pm Jul 19, 2001 CEST (#56 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Ja ... [pseudonyme#54],

dann bleibt mir ja nur noch, Ihnen und Ihrem Hund alles Gute zu wünschen!

Auch wenn es mir selbst gar nicht so schwer fällt, zwischen Schwulen und Sodomisten zu unterscheiden ... möchte ich da wirklich niemanden in seine persönliche Lebensplanung reinreden.

Also dann ...!

(Lassen Sie mich noch kurz einmal fragen ... nicht, dass das wichtig wäre ... aber ist es ein Hund oder eine Hündin?)

[prénom nom] - 05:05pm Jul 19, 2001 CEST (#57 of 1041)

Familie und Ehe sind derartig ideologisch überladene Begriffe. Ein wenig Empirie kann da nicht schaden. Wer denkt schon daran, wieviele Frauen von ihren Männern verprügelt werden? Dass Kinder nicht draussen irgendwo Gewalt erfahren, sondern meist in der Familie? Diese Blut-Boden-Ehe-Familie Rhetorik ist purer Schwachsinn. Familie und Ehe sind kontingente Begriffe, die historisch jeweils neu definiert werden.

[pseudonyme] - 07:05pm Jul 19, 2001 CEST (#58 of 1041)

Die Wahrheit zählt, und man sollte zu ihr stehen...

@ [pseudonyme#56]

Sagen Sie mal, haben Sie immer noch nicht verstanden, dass ich mit diesen SCHERZEN die Situation nur verdeutlichen will...?

```
... möchte ich da wirklich niemanden in seine persönliche Lebensplanung reinreden.
```

Schön, aber es ist bestimmt nicht meine Lebensplanung! Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied, nur eben, dass bei den Homos die Partner beide wissen was sie tun... bei sodomistischen Ehen nicht, denn da, finde ich, wird das Tier nur gequält...

```
(Lassen Sie mich noch kurz einmal fragen \dots nicht, dass das wichtig wäre \dots aber ist es ein Hund oder eine Hündin?)
```

Zufälligerweise hab ich eine Hündin, ja, aber ich behandle sie wie ein normales Tier, nicht wie einen Ehepartner. **Ich bin sowieso erst 15** also....

Das mit dem "Ich heirate demnächst meinen Hund" war ein vielleicht Ihnen unverständlicher Scherz, okay? :-)

$[\underline{pr\acute{e}nom\ nom}]$ - 07:15pm Jul 19, 2001 CEST (# $\underline{59}$ of 1041) (Der Pandimensionale)

Auch ein Alter von 15 entschuldigt nicht solche Ausrutscher:

Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied

Sag das mal einem gleichgeschlechtlichen Paar in's Gesicht. Da kannste froh sein, wenn Du keine in die Fresse bekommst.

[pseudonyme] - 07:26pm Jul 19, 2001 CEST (#60 of 1041)

Die Wahrheit zählt, und man sollte zu ihr stehen...

Hallo Herr [nom#59],

Meine Altersangabe bezog sich auf die Eheschliessung...

Ich habe etwas rasch auf den Beitrag von [pseudonyme#56] reagiert, ich wollte nur deutlich klarmachen, dass ich beides nicht sehr normal finde.

Klar, ich hab schon bei jmd. anders gelesen...

```
\dots we number Verhalten nicht normal sein soll, we shalb ist es uns angeboren \dots
```

... oder so ähnlich. Ich denke nicht, dass sowas angeboren ist. Ich hab da meine eigenen Vorstellungen. Jedoch werde ich sie nicht hier äußern.

```
Auch ein Alter von 15 entschuldigt nicht solche Ausrutscher: ...
```

Ihr seid alle verschieden, Sie akzeptieren das nicht, andere beziehen solche "Ausrutscher" auf mein Alter, denn ich sei noch nicht Welt-/Lebenserfahren genug...
Danke...

[pseudonyme] - 07:55pm Jul 19, 2001 CEST (#61 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Sehen Sie, [pseudonyme#60] ... ich hatte es auch schon angedeutet ... mit meinen Scherzen versuche ich nichts anderes, als anzudeuten, was ich von ihren Scherzen halte.

Ich hätte es auch in etwa so ausdrücken können, wie [prénom nom] es tat. Ich empfinde den Vergleich zwischen Schwulen und Sodomisten als ziemlich dreist ... und wenn ich jetzt sehe, wie Sie darauf reagieren, wenn ich Ihren Scherz ein wenig in die Länge ziehe, dann nehme ich an, dass Sie auch nachvollziehen können, was ich meine

Schön finde ich es aber, dass sie jetzt auch erkannt haben, dass es einen Unterschied gibt ... und sei es nur der, dass der Hund gequält wird ... und der Schwule weiss, was er tut. Ja ... vielleicht sogar Freude dabei empfindet ... was aus meiner Sicht ein sehr wichtiger Unterschied ist.

Nur ... den Hund haben Sie ins Spiel gebracht ... genauso wie Ihr Alter. Aber wenn wir schon über Alter sprechen ... ich bin nicht unbedingt entzückt darüber, wenn ein fünfzehnjähriger mir mehrfach mit Sprüchen kommt wie "haben Sie immer noch nicht verstanden ...?"

Ich verstehe Sie sehr gut. Aber ich mache eben auch gern mal einen Scherz. Das sollte derjenige, der den ersten Scherz geworfen hat, doch am besten verstehen.

[pseudonyme] - 08:01pm Jul 19, 2001 CEST (#62 of 1041)

Die Wahrheit zählt, und man sollte zu ihr stehen...

Hm....

```
... wenn ein fünfzehnjähriger ... Ich bin kein er...;)
```

Zu meinen Sprüchen... Entschuldigen Sie, gut, ich war schon etwas dreist, jedoch habe ich Ihre Scherze nicht verstanden, habe nicht verstanden, dass es Scherze waren...

```
Nur ... den Hund haben Sie ins Spiel gebracht ...
```

Heißt das, deswegen haben Sie so auf mir herumgehackt? Schön, dass es, wie schon gesagt, Scherze waren, aber wenn mir jemand kommt, dass er es (-->jetzt etw. übertrieben)abscheulich findet, dass jmd. seinen Hund heiratet, obwohl mein Beitrag ein **Scherz** gewesen ist, dann beziehe ich das stark auf mich. Und ich bin bestimmt niemand, der Tiere quält...

[prénom nom] - 08:10pm Jul 19, 2001 CEST (#63 of 1041) (Der Pandimensionale)

Meine Altersangabe bezog sich auf die Eheschliessung...

Du hast mit 15 Deinen Hund geheiratet und jetzt bist Du aelter?

ich wollte nur deutlich klarmachen, dass ich beides nicht sehr normal finde.

Das eine hat aber mit dem anderen absolut nichts zu tun. Homophobie kommt auch unter Tieren vor. Allerdings meines Wissens nie artuebergreifend.

Ich denke nicht, dass sowas angeboren ist. Ich hab da meine eigenen Vorstellungen. Jedoch werde ich sie nicht hier äußern.

Tja, dann laesst sich darueber wohl auch schwerlich diskutieren.

Sie akzeptieren das nicht

Sicher akzeptiere ich das. Jeder hat so seine Ansichten und Meinungen. Nur habe ich hier bisher kein Argument vernommen, warum man gleichgeschlechtlichen Partnerschaften gegenueber anderen Partnerschaften benachteiligen sollte.

[pseudonyme] - 08:10pm Jul 19, 2001 CEST (#64 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

```
Ich bin kein er...
```

Oh ... hm ... entschuldigung!

(Was mich einige Beiträge im Sexualmörderforum noch ein klein wenig besser verstehen lässt.)

jedoch habe ich Ihre Scherze nicht verstanden, habe nicht verstanden, dass es Scherze waren...

Sehen Sie ... selber nicht verstanden. Soso.

```
Heißt das, deswegen haben Sie so auf mir herumgehackt?
```

Yeah. That's it. Nur deshalb ... habe ich mir erlaubt, den kleinen Scherz ein klein wenig zu dehnen ... Ich selbst interessiere mich auch nicht für Homoerotik ... aber das kann nicht mein Massstab sein. Und ich habe in meinem Leben schon eine Menge Homos kennengelernt - alles sehr nette und eigentlich verblüffend normale Menschen - die ich wirklich nicht mit Sodomisten verglichen sehen möchte. Und sei es nur, weil ich ganz subjektiv der Ansicht bin, dass das doch ein ganz anderes Kaliber ist.

Und da wollte ich doch einfach mal sehen, wie Sie es finden, wenn ich mal so tue, als würde ich Ihren Scherz ernstnehmen. Und ich hatte das Gefühl ... das gefiel Ihnen nicht. Dabei war es doch Ihr Scherz ...?

```
Entschuldigen Sie, gut, ich war schon etwas dreist,
```

Stimmt genau. Macht aber nichts, schön dass wir mal drüber gesprochen haben und so ... und weiterhin viel Vergnügen!

[<u>prénom nom</u>] - **08:14pm Jul 19, 2001 CEST** (#<u>65</u> of 1041) (Der Pandimensionale)

(Was mich einige Beiträge im Sexualmörderforum noch ein klein wenig besser verstehen lässt.) (wo issen das?)

[pseudonyme] - 08:15pm Jul 19, 2001 CEST (#66 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Na ... hier gleich um die Ecke ... kennst du es noch nicht? Warte ... ich mach ma Link ...)

[pseudonyme] - 08:16pm Jul 19, 2001 CEST (#67 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

Da:

(Ah Mist ... ich kanns schon wieder nicht ... klick einfach links auf "Politik" ... und dann "Kanzlers Klartext" oder so.)

[pseudonyme] - 08:19pm Jul 19, 2001 CEST (#68 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Ich hoffe, du hast mich nicht dahingehend missverstanden, dass du glaubtest, dort gebe es ein Forum FÜR oder VON Sexualstraftätern ...)

[prénom nom] - 08:53pm Jul 19, 2001 CEST (#69 of 1041)

(Der Pandimensionale)

hust

(ich will das jetzt nicht weiter vertiefen, aber so viel sei gesagt, au weia)

[prénom nom] - 12:01am Jul 20, 2001 CEST (#70 of 1041)

Ich bin nicht gegen Homosexualität, aber gegen Homo-Ehen! Genauso bin ich

gegen Heirat mit Tieren, bzw. Sodomisten!! Denn ich sehe auch keinen großen Unterschied, nur eben, dass bei den Homos die Partner beide wissen was sie tun... bei sodomistischen Ehen nicht, denn da, finde ich, wird das Tier nur gequält...

Ihr Alter spielt für mich keine Rolle, um das vorwegzunehmen. Wenn Sie hier solchen Quatsch hinschreiben, bewegen Sie sich allerdings auf einer Ebene, welche von Schwulen heute nicht mehr akzeptiert werden muss. Ich sage Ihnen ganz deutlich: Was Sie da hinschreiben als Vergleich ist eine Frechheit. Homosexualität quasi mit Sodomie gleichzusetzten bedeutet, menschliche Begegnungsmöglichkeiten, sexuelle Erfahrungs- und Lebensmöglichkeiten usw. zu verunglimpfen.

Diese Verunglimpfung ist allerdings nicht neu, vermutlich auch nicht zufällig herbeigeschrieben von Ihnen, sondern Sie bringen da eine ganz und gar übliche Vergleicherei, welche vor allem im 19. Jahrhundert sehr oft gebraucht wurde, um Homosexualität als Ausbund besonderer Grässlichkeit abzumeiern, etwas im Prozess gegen Oscar Wilde.

Dass Sie vorgeben zu wissen, worauf Homosexualität gründet, ist erstaunlich. Im allgemeinen ist bekannt, dass man eben das nicht so genau weiss, sondern von biologischen (vererbten Genen etwa) über psychologische bis hin zu smarten gesellschaftlich inszenierten Rollenverteilungen sind alle möglichen Erklärungen versucht worden. Und alle sind vielleicht ein wenig richtig. Aber alle sind vor allem nicht umfassend genug. Sie aber wissen es. Gorssartig. Dann lassen Sie sich doch vielleicht auch darüber aus?

[prénom nom] - 09:21am Jul 20, 2001 CEST (#71 of 1041)

(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

Right. Das Niveau zwischen einigen Teilnehmern hat sich rapide nach unten geschaukelt. Scheinbar haben manche das dringende Bedürfnis "immer noch einen drauf zu setzen", um nur ja nicht als Weichei zu erscheinen. Ich rate dringend, das jetzt mal ad acta zu legen. Das Thema ist es eigentlich wert und hat schon sehr gute Beiträge hervorgebracht.

[...]

[prénom] - 04:36pm Jul 22, 2001 CEST (#100 of 1041)

Unterschiede

Herr [nom#99].

Sie haben leider meinen Ansatz völlig falsch verstanden, aber ich trag es mit humor.

Und da ich Ihre Diskussion so unschön unterbrochen habe:

Der Begriff Ehe beruht auf einer völlig, veralteten Weltsicht. Warum muss und soll dieser Ansatz jetzt weitergeführt und durch neue Ehe-Vorstellungen für die Zukunft noch mehr zementiert werden? P.S.: Französeln, Sie bitte nicht so viel, Sie haben meine Schwäche erkannt, Sie Fuchs Sie :)

[prénom nom] - 05:35pm Jul 22, 2001 CEST (#101 of 1041)

wen wuerde es den betreffen im taeglichen leben, wenn menschen die menschen heiraten die sie wollen? Kann die ganze diskus. gar nicht nachvollziehen? Mag sein, dass ich zweimal hinguge wenn sich zwei maenner/frauen kuessen, da es nicht sehr oft vorkommt, also reine ungewohnheit, wobei das austauschen der zaetl. in public egal nun wer was hetero oder homo, ja auch nicht sein muss. Irgendetwas kann ja privat beleiben.

Doch generell, ist der erste beitrag hier der beste von [pseudonyme]: "ist doch mir egal wer mit wem verheiratet ist.

Allerdings habe ich mich nie damit befasst: warum nur die hetero-ehe legalisiert werden darf: also bin ich poltisch, moralisch etc. maessig informiert.

Wieviele sexuelle orientierungen gibt's eigentlich die legalisiert werden sollen (5 oder 6), oder geht's um Lebensgemeinschaften aller art?

Eine freundin vor mir lebt mit ihrem autistischen sohn zusammen, er geht arbeiten und beide fuehren einen haushalt.

Ist das auch eine gemeinschaft der vorteile eingeraeumt werden muessen?

[prénom nom] - 10:53pm Jul 22, 2001 CEST (#102 of 1041)

Der Begriff Ehe beruht auf einer völlig, veralteten Weltsicht. Warum muss und soll dieser Ansatz jetzt weitergeführt und durch neue Ehe-Vorstellungen für die Zukunft noch mehr zementiert werden?

Das finde ich - eigentlich - auch. Aber man muss Rechtsformen finden, welche einem die Privatheit und Selbstbestimmung der eignen Beziehungen real, faktisch, also tatsächlich überlässt. Und zwar in allen möglichen gesellschaftlichen Verhältnissen, zu denen auch Steuern, Renten, Pensionsgelder(in der Schweiz) usw. gehören. Im übrigen habe ich das, was Sie geschrieben haben, glaube ich wenigstens, sehr wohl verstanden. Ich bin damit nur nicht ohne weiteres, was nun diese konkrete Aussage von Chr. über Sodomie und die Rolle einer 15-Jährigen insgesamt, welche mitdiskutiert, einverstanden. Wer mitdiskutiert, soll mitdiskutieren. Deshalb: Das Alter kann hier doch keine Rolle spielen, weil es sich um SPIEGEL-online-Froumsdiksusbeiträge handelt und nicht um Fingerübungen in einem Kinderfourm.

Es stört mich aber nicht, dass sie einen andern Ansatz haben als ich. Ich finde es im Gegenteil interessanter zu diskutieren, wenn von Diskussionsteilnehmern verschieden gewichtet wird beispielsweise. [initiales]

[prénom nom] - 06:46pm Jul 23, 2001 CEST (#103 of 1041)

mir will es nicht in den kopf, wie das gewähren von rechten der einen gesellschaftlichen gruppe, die rechte der anderen einschränken soll. für einen verstoß gegen den art 6 gg muß dadurch doch zumindest eine einschränkung der rechte derjenigen, die geschützt werden, vorliegen, oder? kann mir das mal jemand von der csu, oder von den gegnern der homo-ehe erklären?

[prénom nom] - 10:41pm Jul 25, 2001 CEST (#104 of 1041)

Warum werden hier eigentlich so viele Kußbilder so demonstrativ hingestellt? Unter Kommunisten ist der Kuß unter Männern ebenso üblich wie in der Arabischen Welt.

[prénom] - 03:51pm Jul 26, 2001 CEST (#105 of 1041)

mit Interesse verfolge ich das Thema "Homoehe" und wie damit umgegangen wird. Hier spüre ich Unsicherheit dem neuen, oft verdrängtem Thema der Gesellschaft. - Sicher ist es schwierig einen gesunden Mittelweg zu finden. Für mich beschreibt dieses Thema nicht nur die Betrachtungsebene der Homosexualität, sonder eher der Wunsch nach der Gleichberechtigung eheänlicher Gemeinschaften. Leider ist diese Betrachtungsweise eher untergegangen. Die Gesetzgebung mit den damit verbundenen Konsequenzen, wie z.b.im Sozialrecht sind geregelt. Wie steht es aber mit den anderen Verpflichtungen/Rechte? Ich lebe mit meinem Freund schon seit Jahren zusammen, habe in Bayern einen mittelständischen Betrieb mit nun 25 neuen Arbeitsplätzen geschaffen, ich kann auf Grund der Steuergesetze, meinen Partner mit den gleichen Berechtigung wie in einer "Ehe" nicht ausstatten.- Im Falle des "Todes" eines Partners ist das Unternehmen wirtschaftlich gefärdet (Erbschaftssteuer), nur zum Beispiel.- Oder im Versorgungsfall, hier muß ich mich mit den mir zur Verfüngung gestellten komplizierten Möglichkeiten (Versorgungsvertrag; Pflegeverfügung, etc.) auseinandersetzen.- Der Schutz der Familie, so wie es im Grundgesetz verankert ist, hat seine Berechtigung, - aber was ist heute nach den Maßstäben einer modernen Gesellschaft eine Familie? Ja, wir brauchen Kinder, Familien mit Kinder sollten wesentlich besser gefördert werden, keine Frage, aber sind andere Formen des Zusammenlebens deshalb schlechter und damit ungleicher ?- Ich denke, daß eine moderne Partei sich nicht verschließen sollte, immerhin sind aus statistischen Erhebungen 5 % der Gesamtbefölkerung gleichgeschlechtich orientiert. Ich denke auch dass es hier um viel Geld geht in den Haltung unserer Partein. Wir müssen einfach aufeinander zugehen, Vorurteile neutralisieren und vernünfig damit umgehen.

Mit freundlichen Grüßen

[prénom nom] - 04:02pm Jul 26, 2001 CEST (#106 of 1041)

grundsätzlich sollte jedem scheissegal sein, wer wen heiratet [prénom nom]

[pseudonyme] - 04:25pm Jul 26, 2001 CEST (#107 of 1041) Pinocchio ist eine wahre Geschichte. (Yeah!)

grundsätzlich sollte jedem scheissegal sein, wer wen heiratet

Lieber Herr [nom#106],

das ist mit dem derzeitigen Eheverständnis des Grundgesetzes schwerlich vereinbar, da das Institut der Ehe einen sehr spezifischen Zweck verfolgt.

Es muss also zuerst diese Auffassung grundlegend geändert werden. Allerdings stellt des das Instititut der Ehe grundsätzlich in Frage (ohne dies weiter bewerten zu wollen). mfg

[initiale nom]

$[\underline{pr\acute{e}nom\ nom}]$ - 01:17pm Jul 27, 2001 CEST (# $\underline{109}$ of 1041) (Der Pandimensionale)

da das Institut der Ehe einen sehr spezifischen Zweck verfolgt. Welchen?

[pseudonyme] - 02:43pm Jul 27, 2001 CEST (#110 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Und wer bestimmt das? Welchen Zweck beispielsweise meine Ehe zu verfolgen hat ...?)

[prénom nom] - 04:53pm Jul 27, 2001 CEST (#111 of 1041)

to [pseudonyme#110]: na die gemeinschaft und der staat, lass dir ein handbuch zuschicken!

- geht's eigentlich darum, dass man sich als heterobuerger mit dem gedaken abfindet, dass es auch andere geschlechtliche gemeinschaften gibt, die als ehe fungieren oder um was hier? -

Gemeinschaftsrechte, Steuernachlaesse, fuer alle zusammenlebende Wesen?

Dann muss das Formun auch diese frage stellen.

[prénom nom] - 06:30pm Jul 27, 2001 CEST (#112 of 1041)

Der einzige "Zweck" der Ehe, falls man das überhaupt so bezeichnen kann, ist das in-die-Welt-setzen und groziehen von Kindern.

Daher sollte man sich in der staatlichen Förderung auch auf die Kinder beschränken und nicht auf die Ehe. **Ehe = errare humanum est.**

[prénom] - 03:56pm Jul 28, 2001 CEST (#113 of 1041) die blonde Praktikantin

Der einzige "Zweck" der Ehe, falls man das überhaupt so bezeichnen kann, ist das in-die-Welt-setzen und groziehen von Kindern.

Der Zweck der Ehe aus staatlicher Sicht ist das Für-einander-Sorgen der Ehepartner. Ansonsten dürften Ehen zwischen Personen, die nicht (mehr) zeugungsfähig sind, nicht bestehen. Ehe ist ein Bestandteil des zutiefst persönlichen Lebensbereichs, weswegen der Staat gerade keine weitere Beurteilung des "Zwecks" vornehmen darf. Das Spezifische der Ehe ist allenfalls, dass nicht jede beliebige menschliche Beziehung, die von Fürsorgeaspekten geprägt ist, eine Ehe darstellt, sondern die Zweierpartnerschaft, die den Zweck hat, *umfassend* für einander zu sorgen, das Leben zu teilen und es gemeinsam zu führen.

Alles, was mit Kindern zu tun hat, fällt nicht unter den Schutz der Ehe, sondern unter den Schutz der Familie. Zwar hängt beides eng zusammen, bedingt sich aber nicht notwendigerweise. Das bedeutet aber z.B. auch, dass ein homosexueller Mensch mit seinen leiblichen Kindern eine Familie bildet, genauso wie eine alleinerziehende Mutter mit ihren Kindern, der geschiedene Mann dieser Frau mit den Kindern, selbst die Großeltern haben gewisse Schutzansprüche als Familienangehörige. Aus der Ehe an sich gibt's aber keine Rechte der Schwiegereltern.

D.h. die eingetragene Lebenspartnerschaft nimmt der Familie nichts weg, sie nimmt der Ehe nichts weg und sie führt auch nicht notwendigerweise zu einem "Recht auf Familie" in der Form, dass jedeR Eingetragene damit verlangen könnte, auch Kinder "zugeteilt" zu bekommen, wenn er/sie nu' auch 'ne Familie haben will und selbst keine produzieren kann.

Und ganz nebenbei: die Erfüllung der "ehelichen Pflichten" gehört zwar zur Ehe, ist aber nicht erzwingbar und auch nicht einklagbar, die Nichterfüllung daher auch allenfalls ein Scheidungsgrund, aber kein Grund für Schadensersatzansprüche etc. Was es konsequenterweise sein müsste, wenn Ehe diesen einen Zweck hätte. (Um nicht missverstanden zu werden: ich halte die Ehe an sich auch nicht für beliebig mit Männlein und Weiblein besetzbar, sondern Ehe ist die Partnerschaft zwischen einem Mann und einer Frau. Was nichts daran ändert, dass ich die Argumente, die *gegen* eine rechtliche, auch institutionelle Absicherung gleichgeschlechtlicher Lebensgemeinschafte, die in den partnerschaftlichen Apsekten, die nichts mit der Zeugung von Kindern und dem Sexualleben unmittelbar zu tun haben, der Ehe ähneln, gerade was Dauer und Ernsthaftigkeit angeht, oft für verfehlt halte.)

(Gelöschter Beitrag von [pseudonyme], vom 01:33am Jul 31, 2001 CEST)

$[\underline{\textbf{pseudonyme}}] \textbf{ - 07:35am Jul 31, 2001 CEST} \ (\#\underline{115} \ \text{of} \ 1041)$

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Oha. Die Schwester von [pseudonyme]. Wie schön ... das wir das noch erleben dürfen ...)

[pseudonyme] - 10:10am Jul 31, 2001 CEST (#116 of 1041)

I may make you feel but I can't make you think

(Vielleicht hat Frau [nom] inzwischen auch Herrn [pseudonyme] geehelicht. Ich hatte sowieso das Gefühl, sie ... stehen sich nahe.)

[pseudonyme] - 10:27am Jul 31, 2001 CEST (#117 of 1041)

Pinocchio ist eine wahre Geschichte.

(Nein nein. Sie sagt im Profil von sich, sie sei die Schwester des auf tragische Weise vom Sysop zensierten und gemobbten [pseudonyme]. Wusstest du eigentlich, lieber [pseudonyme], dass du aus 'Mynona' auch leicht 'anonym' machen kannst, wenn du nur die Buchstaben ein wenig umstellst? Dann wäre Linda also die Schwester des anonymen Fritz, die sich jetzt hier für ihren Bruder beschweren will? Sowas hatten wir doch schon häufiger mal ... Erli, der als seine Freundin wiederkam ... Heinz, der als sein Bruder wiederkam ... und jetzt eben Fritz ... als Linda oder was? Na ... zumindest mag man ihr ja die Kompetenz für Bruderküsse nicht absprechen.)

[prénom nom] - 10:30am Jul 31, 2001 CEST (#118 of 1041)

(Einwurf Moderator / Red. Spiegel Online)

Ob "Schwester" [pseudonyme] oder was sonst - ich muss hier auf das Niveau achten, und selbiges lässt wie wir alle wissen, bei einigen extrem zu wünschen übrig. Unter diesem Namen wurde zu viel peinlicher Müll gepostet, den die betreffenden in ihren Zirkeln verbreiten können, hier jedenfalls nicht. Es geht, wie gesagt, um Niveau, Anstand und Benehmen/Erziehung, deren manche nicht teilhaftig geworden sind, nicht um Meinung.

[pseudonyme] - **06:27pm Jul 31, 2001 CEST** (#119 of 1041)

Wie ist das denn eigentlich, wenn sich die "Eingetragenen" wieder trennen wollen? Lassen sie sich scheiden, mit Anwalt und vor Gericht, wie Heteros auch? Oder reicht da ebenfalls eine Eintragung?

[prénom nom] - 10:17pm Jul 31, 2001 CEST (#120 of 1041)

Zu # 119:

Eintragung reicht, denke ich. Eigentlich ist es auch im Bereich der Heerobeziehungen so, dass Trennungen bei Nichtverheirateten Ausdruck eines Prozesses sind. Trennungen von Ehen aber sind heute immer noch dasselbe wie die Eheschliessung: Eine schlichte Überforderung des Rechtssystems nämlich.

Die Vorgabe, dass eine Ehe eine "lebenslange" Institution von zwei Menschen verschiedenen Geschlechts sein müsse, ist angesichts der Scheidungsraten überall, wo solche statistisch erfasst werden, langsam aber sicher nicht mehr einzuhalten.

Man könnte ja auch an Verträge auf Zeit denken, um die Problematik der Beziehungsehe, die heute in unseren westlichen Verhältnissen allgemeine Gültigkeit zu haben scheint, ertwas zu entschärfen. Mit Homoehen könnte man diesbezüglich ja Probeläufe machen - Schwule sind flexibel, das haben wir geübt, lebenslang. Also könnte man doch Zusammenlebensverträge auf Zeit in den Zivilstandsämtern (so nennt sich die Institution in vielen schweizerischen Kantonen jedenfalls) schliessen und sie jeweils verlängern oder auslaufen lassen.

Trennungen könnten aber auch ganz anders erlebt werden, als "Erweiterungen" im Zweierbeziehungsraum beispielsweise. Lebensprozesse zulassen heisst, endlich zu akzeptieren, dass das, was unsere

Zivilgesetzgebungen in Europa als Zusammenlebenskanon definiert haben, etwa "Ehe", "Famlie" oder eben "Scheidung", zu Zeiten in Gesetze definiert wurde, als das Durchschnittsalter bei knapp 55 bis allerhöchstens 65 Jahren lag. Heute liegt das Durchschnittsalter 20 bis 30 Jahre höher. Kein Wunder, dass die meschlichen Lebensbedürfnisse sich eben auch gewandelt haben. [initiales]

(Gelöschter Beitrag von [prénom nom], vom 02:59am Aug 1, 2001 CEST)

[pseudonyme] - 10:37am Aug 1, 2001 CEST (#122 of 1041)

Wie ist das denn eigentlich, wenn sich die "Eingetragenen" wieder trennen wollen? Lassen sie sich scheiden, mit Anwalt und vor Gericht, wie Heteros auch?

Eintragung reicht, denke ich.

Die Aufhebung erfolgt analog der Ehescheidung vor Gericht. Auch das vorhergehende Prozedere verläuft analog.

(1) Die Lebenspartnerschaft wird auf Antrag eines oder beider Lebenspartner durch gerichtliches Urteil aufgehoben.

(Da hier ganz offensichtlich der Gesetzestext unbekannt ist: Er findet sich unter $\underline{http://www/lsvd.de/lpartg/LpartG.html}\)$

[pseudonyme] - 10:39am Aug 1, 2001 CEST (#123 of 1041) (Ansonsten stimme ich dir zu, [prénom#120].)

[prénom] - 02:12pm Aug 1, 2001 CEST (#124 of 1041) die blonde Praktikantin

Man könnte ja auch an Verträge auf Zeit denken, um die Problematik der Beziehungsehe, die heute in unseren westlichen Verhältnissen allgemeine Gültigkeit zu haben scheint, ertwas zu entschärfen.

Ehe ist ein Status, kein Vertragsverhältnis. Sie ist auch nicht die Folge von Absicherungen und Absprachen, die man tatsächlich zu einem großen Teil vertraglich regeln kann, sondern sie ist die Voraussetzung dafür. Genauso wie ich nicht deswegen das Kind meiner Eltern bin, weil die sich lange zeit um meinen Unterhalt kümmern mussten, sondern weil ich deren Kind bin, mussten sie sich auch um mich kümmern. Die Forderung, Ehe nur noch als Vertrag zu gestalten, missachtet in erheblichem Maße die Tatsache, dass(Ausnahmen bestätigen die Regel) durch die eheschließung zwei Menschen zum Ausdruck bringen, dass sie sich gegenseitig so wert und wichtig sind, dass sie "ein Fleisch" oder weniger blumig ausgedrückt miteinander verwandt sein wollen, nicht nur befreundet, nicht nur Sexpartner, nicht nur Mitbewohner. Sondern sie wollen den Status der Verwandtschaft zu einander haben. Das ist der Dreh- und Angelpunkt der Ehe. Da von Verträgen zu reden redzúziert menschliche (Zweier-) Gemeinschaft auf die Anspüche gegen einander. (Nur zur Erinnerung: ein Vertrag bedeutet, dass der eine Vertragspartner vom anderen was verlangen kann, sonst nichts.) Worin in diesem Status eine Überforderung des Rechtssystems liegen soll,ist mir nicht ersichtlich. Dass die Folgen des Status das Rechtssystem vor nicht unerhebliche Schwierigkeiten stellen kann, dass diese Folgen sich ändern können und ähnliches stellt ja niemand in Abrede. Aber unterhaltsansprüche u.ä. sind, wie gesagt, eben nur Folgen der Tatsache, dass man sich in den Status der Verwandtschaft zu einander begeben hat. Und man sollte sich schon überlegen, mit wem man tatsächlich verwandt sein will, wenn man schon mal die Chance hat, sich das auch selber aussuchen zu können. Dass manche Leute nicht in der Lage sind, sich die Konsequenzen der Verwandtschaftswahl gut zu überlegen oder auf einmal doch nicht mehr verwandt sein wollen, ist kein Argument gegen Verwandtschaft allgemein. Insofern trifft auch der Hinweis auf die steigende Zahl der Ehescheidungen nicht zu.

etwa "Ehe", "Famlie" oder eben "Scheidung", zu Zeiten in Gesetze definiert wurde, als das Durchschnittsalter bei knapp 55 bis allerhöchstens 65 Jahren lag. Heute liegt das Durchschnittsalter 20 bis 30 Jahre höher. Kein Wunder, dass die meschlichen Lebensbedürfnisse sich eben auch gewandelt haben.

Ich habe keine Statistiken im Kopf, aber m.W. lassen sich die meisten Leute nicht jenseits der 65 scheiden. Das "Bedürfnis" sich scheiden zu lassen hat also nichts damit zu tun, dass man die letzten 30 Jahre seines Lebens nicht mehr weiß, was man sonst noch machen soll.

```
Trennungen könnten aber aber auch ganz anders erlebt werden, als "Erweiterungen" im Zweierbeziehungsraum beispielsweise.
```

Man könnte stattdessen natürlich auch akzeptieren, dass man sich überlegen soll, was für Verantwortung man übernimmt und das man gewissen Mitmenschen nicht einfach "kündigen" kann. Wer das will, muss keine Ehe eingehen. Niemand wird zum heiraten gezwungen. Es ist daher völlig unsinnig, die Abschaffung dieses Instsituts zu verlangen, dessen man sich gar nicht bedienen muss. Die vertraglichen Absicherungen waren und sind möglich; man kann sich gegnseitig Vollmachten erteilen, notariell alle möglichen Ansprüche sichern etc. DAfür bedarf es keiner Ehe und der Wunsch nach ausschließlich dieser Absicherung *ohne* Ehe, d.h. ohne Statusänderung, wird niemandem verwehrt. Es ist kein Argument, die Möglichkeit abzuschaffen, sich einen Menschen zu suchen, mit dem gemeinsam man beschließt, in ein Verhältnis zueinander zu treten, das einen Exklusivitätsanspruch allen anderen Menschen gegenüber hat alleine aufgrund des Standes, den man hat. Diese Forderung klingt direkt ein bisschen nach Gleichmacherei: was man selber nicht will, lässt man auch anderen nicht, weil man für sich beschlossen hat, dass es allgemein nicht zu gelten hat. Eine Argumentationsweise, die man sonst den Gegnern der Lebenspartnerschaften so gerne (und nicht selten ja auch zu Recht) vorwirft.

[...]

Forum du Zeit consacré à la dépénalisation du cannabis (Zt.mar.)

Freigabe von Marihuana?

[prénom nom] - 10:38pm Dec 30, 2001 ich habe meine Meinung, bitte irritieren Sie mich nicht mit Fakten Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol? Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen? Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben? Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut? Deutschland einig Rauschland?

[pseudonyme] - 30. Dec 2001 23:09 (#1 of 143) Everybody's darling is everybody's fool.

```
Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?
```

Nein, Alkohol ist gefährlicher, da es im Gegensatz zu Marihuana nicht nur psychisch, sondern auch physisch abhängig macht. Alkohol ist genau so gefährlich wie Heroin. Soweit ich weiß (bin jetzt zu faul zum googeln) ist der Entzug von Alkohol sogar schlimmer als der von Heroin.

Von ehemaligen Bekannten weiß ich, dass sie, wenn kein Heroin oder andere Ersatzdrogen (z.B. auch Codein) zu bekommen ist, die Entzugserscheinungen mit Alkohol dämpfen, nicht mit Cannabis.

```
Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen?
```

Das Problem bei Cannabis ist, dass es nur auf illegalem Weg zu beschaffen ist. Dort wo man Haschisch kaufen kann bekommt man (fast immer) auch die härteren Sachen. Für einen Dealer ist das Geschäft mit härteren Drogen lukrativer, weshalb er versuchen wird auch Haschischkonsumenten vom Kauf diverser weißer Pülverchen zu überzeugen.

```
Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?

Ja.

Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut?
```

Das Kraut legalisieren, den Alkohol verbieten, damit wir mal feststellen, wie viele Drogenabhängige es in Deutschland wirklich gibt.

```
Deutschland einig Rauschland?
```

Legalize it!

[prénom nom] - 31. Dec 2001 1:04 (#2 of 143)

```
Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?
```

Die Wirkung ist weniger kalkulierbar. Während die Wirkung von Alkohol immer dieselbe ist, fällt das beim Kiffen ganz unterschiedlich aus und geht vor allem viel mehr auf die Hirnfunktionen. Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst. Auch Angstzustände sind nicht auszuschließen. Ich würde sagen: zu genießen ja, aber eher mit Vorsicht.

```
Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen?
```

Ich wüßte nicht, warum sich Alkohol weniger dazu eignen sollte.

```
Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?
```

Ne, damit würde man die Leute zum Rauchen bringen. Wenn, dann lieber in Tablettenform und sorgfältig dosiert.

```
Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut?
```

Auf keinen Fall, dazu bringt er den Leuten viel zu viel Spaß.

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:09 (#3 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

```
Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?

Ne, damit würde man die Leute zum Rauchen bringen. Wenn, dann lieber in Tablettenform und sorgfältig dosiert.
```

Da THC weitesgehendst wasserunlöslich ist, würde ich eher dafür plädieren, es in Alkohol zu lösen und in Ampullenform abzugeben. ;-)

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:11 (#4 of 143)

das 13. monatsgehalt ist in der höhe von 8,33 % sowie der ferienanteil von 10,64 & sind in den mindestentgelten enthalten. die anteile sind auf den entgeltabrechnungen ausdrücklich aufzuführen. the ist fettlöslich, also marijuana-sahneeis!

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:13 (#5 of 143) Everybody's darling is everybody's fool. Wie wäre es mit Cookies?

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:15 (#6 of 143)

das 13. monatsgehalt ist in der höhe von 8,33 % sowie der ferienanteil von 10,64 & sind in den mindestentgelten enthalten. die anteile sind auf den entgeltabrechnungen ausdrücklich aufzuführen. aber nur butter-cookies!

alternative: thc-würstchen.

[prénom nom] - 31. Dec 2001 1:16 (#7 of 143)

Black air and seven seas all rotten through, but what can you do?

Nicht nur Marihuana, alle Drogen sollten legalisiert werden. Wenn etliche Drogen illegal sind, dann waere es nur konsequent -- konsequent verrueckt -- auch Alkohol und Tabak und Zucker und Schokolade und vieles mehr illegal zu machen. Ist alles schaedlich. Jeder weiss, dass es alles schaedlich ist.

Wir ueberlassen es einem aber, auch wenn er schon dick ist, weitere Unmengen von Suessigkeiten und Fettes zu essen, wir sagen ihm vielleicht etwas Mahnendes, wenn wir ihm nahestehen, aber den allermeisten von uns wuerde es uebertrieben und grotest vorkommen, ihn dafuer in Gefaengnis zu schicken.

Genauso grotesk und unsinnig scheint es mir, Leute wegen Drogenkonsums einzusperren.

Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst.

Entspricht weder meiner Erfahrung mit Kannabis nocht mit Alkohol. Naja, selbst wenns stimmt -- Illegalitaet hilft nichts und schadet vieles. Schluss mit der Verruecktheit, legalize everything.

[prénom nom] - 31. Dec 2001 1:18 (#8 of 143)

#3: I wo. Was in Klümpchen erhältlich ist, kann auch in Tablettenform gepreßt werden.

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:20 (#9 of 143)

das 13. monatsgehalt ist in der höhe von 8,33 % sowie der ferienanteil von 10,64 & sind in den mindestentgelten enthalten, die anteile sind auf den entgeltabrechnungen ausdrücklich aufzuführen.

```
legalize everything
```

genau. ich lebe in einer stadt, in der kiffen seit jahren faktisch legal ist. deswegen gibts hier weder mehr noch weniger oder andere drogen-probleme als anderswo. ausser dass die polizei anderes zu tun hat, als jugendlichen kiffern hinterher zu rennen.

(Gelöschter Beitrag von [prénom nom], vom 01:21am Dec 31, 2001)

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:23 (#11 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

Natürlich lässt es sich in Tablettenform pressen. Zur besseren Aufnahme allerdings, sollte ein wenig Fett oder eben Alkohol dazugenommen werden.

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 1:24 (#12 of 143)

das 13. monatsgehalt ist in der höhe von 8,33 % sowie der ferienanteil von 10,64 & sind in den mindestentgelten enthalten. die anteile sind auf den entgeltabrechnungen ausdrücklich aufzuführen.

Zur besseren Aufnahme allerdings, sollte ein wenig Fett oder eben Alkohol dazugenommen werden.

darum immer etwas milch in den tee.

[prénom nom] - 31. Dec 2001 1:30 (#13 of 143)

$Redefreiheit \ f\"{u}r\ Fahrgeldzuwendungsbed\"{u}rftige\ ,\ f\"{u}r\ vor\ den\ Stadtmauern\ vegetierende,\ und\ die\ Yetis\ ,$

•••

naja, die Spätfolgen von Cannabis sind nicht zu verachten, ich kenne kaum einen alten Kiffer der nicht gleichzeitig Alkoholiger und Choleriker ist.

Das Zeug geht ganz schön auf die Birne im Dauerbetrieb.

Aber selbstverständlich sollte es jedem Menschen freigestellt sein welche Drogen er nimmt.

Einmal weil es ein Menschenrecht ist, und diesse Verbote die persönliche Freiheit unzulässig einschränken. Andererseits wäre dadurch die Drogenkriminalität abgeschafft, under der wir alle unter verschiedenen Aspekten leiden. Man könnte von diessem wertlosen Zeug gut einen Monatsbedarf für 300 bis 400 DM abgeben, und die Apotheken und Pharmaindustrie noch etwas verdienen lassen. Durch das Verbot werden die relativ wertlosen Drogen so verteuert, (ein Monatsbedarf mindestens 12000 - 25000 DM) dass die Riesengewinne Kriminalität provozieren. Doch bezahlen tun wir alle, da das Geld irgendwo immer gestohlen geraubt, oder über Drogenhandel erwirtschaftet werden muss, was die Ausbreitung der Drogen mehr fördert als behindert. Und für die Kosten und sonstige Folgen der Kriminalisierung von vielen jungen Leuten müssen wir auch noch aufkommen.

Zudem wandern mindestens 160 Milliarden DM so über schwarze Kanäle ab ins Ausland und produzieren dort auch Kriminalität , und kriege, und dergleichen.

Wenn ein grosser Teil diesser Gelder hier in den Konsum, oder Investitionen gelangen würde wäre das das beste Beschäftigungsprogramm,

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 11:09 (#<u>14</u> of 143) Bürgerrechtlerin

```
(ein Monatsbedarf mindestens 12000 - 25000 DM)
```

du sprichst aber gerade nicht von marihuana sondern von welcher droge noch gleich?

[prénom nom] - 31. Dec 2001 12:55 (#15 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige , für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis , ...

Aber selbstverständlich sollte es jedem Menschen freigestellt sein welche Drogen er nimmt.

meinte natürlich auch Heroin und Kokain, da hier eine Legalisierung faktisch eine Beendigung der Drogenkriminalitätsprobleme bedeutet.

Der ursprüngliche Sinn diesser Gesetze, , die Ausbreitung der Drogen zu verhindern ist gescheitert, das Verbot ist inzwischen eher ein Motor für die Ausbreitung von Drogen und Kriminalität und Krankheiten und Kapitalabfluss geworden, mit allen damit verbundenen Problemen, Gefahren, und Kosten für uns alle.

[prénom nom] - 31. Dec 2001 19:21 (#16 of 143) Ashley!!!

[pseudonyme#1]: Das Problem bei Cannabis ist, dass es nur auf illegalem Weg zu beschaffen ist. Dort wo man Haschisch kaufen kann bekommt man (fast immer) auch die härteren Sachen. Für einen Dealer ist das Geschäft mit härteren Drogen lukrativer, weshalb er versuchen wird auch Haschischkonsumenten vom Kauf diverser weißer Pülverchen zu überzeugen.

Kann ich so nicht bestätigen. Die kleinen Ticker wollen mit den "harten Sachen" meist nichts zu tun haben, finanzieren bloß ihre eigene Raucherei. Ein, zwei Stufen höher gibt es einige, die ihr Kokssucht mit dem Verschieben von Kilos finanzieren. Der böse Dealer, der Pröbchen verteilt und die Leute anfixt, gar am Schulhofrand den Kindern auflauert, ist eine Figur aus dem Gruselkabinett der Prohibitionisten. (Warum werden eigentlich immer so die Wucherpreise der Dealer hervorgehoben? Gemessen an dem, was einem erwischten Dealer droht, ist die Gefahrenzulage durchaus angemessen; die Gewinnspanne ist geringer als bei Nike-Turnschuhen)

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

[prénom nom#2]: Die Wirkung ist weniger kalkulierbar. Während die Wirkung von Alkohol immer dieselbe ist, fällt das beim Kiffen ganz unterschiedlich aus und geht vor allem viel mehr auf die Hirnfunktionen. Es kann z. B. sein, daß du keinen vollständigen Satz mehr zustandekriegst, obwohl du dich sonst relativ "normal" fühlst. Oder daß du dich an einem bekannten Ort nicht mehr orientieren kannst. Bevor du dasselbe mit Alkohol erreichst, mußt du schon so besoffen sein, daß du dich am nächsten Tag gar nicht mehr daran erinnerst. Auch Angstzustände sind nicht auszuschließen. Ich würde sagen: zu genießen ja, aber eher mit Vorsicht.

Alkohol ist besser dosierbar, schon weil es eine viel höhere Wirkstoffmenge braucht. Aber erfahrene Cannabis-Konsumenten stürzen auch nicht ab, wenn sie es nicht billigend in Kauf nehmen. Wer zu viel geraucht hat, hört automatisch auf - bei Alkohol gibt es diese natürliche Grenze nicht, man kann sich sogar totsaufen. Wenn man nicht nur die direkte Rauschwirkung betrachtet, ist der Cannabisrausch viel besser vorhersehbar: irgendwann liegt man in der Ecke, speit schlimmstenfalls aufs Sofa. Der Alkoholrausch führt zu Gewalttaten, Unfällen und diplomatischen Verwicklungen aller Art.

```
Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen?
```

Nein, aber für Ecstasy. Inzwischen hat sich herumgesprochen, das das Zeug das Hirn zermatscht. Anfang bis Mitte der Neunziger hieß es bei den Ravern "Die gönnen uns die Party nicht," den offiziellen Warnungen glaubte man nach all den Schauermärchen über Cannabis gar nichts mehr. Die JungdemokratInnen/Junge Linke verfaßten sogar Pamphlete mit dem Titel "Wie viel Spaß verträgt eine Gesellschaft?".

```
Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben?
```

Ja. Auf Rezept bei AIDS, Chemotherapie, prophylaktisch bei erhöhtem Augendruck. Für "normale" Konsumenten sollte es Coffeeshops geben. Wüßte nicht, was daran schlechter ist als an Apotheken. Und gemütlicher ist es dort allemal.

Illegalen Handel wird es dann immer noch geben, gibts ja auch bei Zigaretten. Aber es würde weniger Geld ins kriminelle Milieu fließen, und der eine oder andere potenzielle Dealer würde nicht mehr dazu verführt, sich Gesundheit und Führungszeugnis vollends zu ruinieren.

```
[prénom nom#2]: Ne, damit würde man die Leute zum Rauchen bringen. Wenn, dann lieber in Tablettenform und sorgfältig dosiert.
```

Ein echtes Problem: viele eigentlich vernünftige Leute verfallen durchs Kiffen dem Teufel Nikotin. Aber wenn man merkt, daß der Joint zu stark ist, läßt man den Rest übrig. Wenn man merkt, daß der Keks/die Tablette zu gehaltvoll war, gibt es kein Zurück. Abstürze sind also vorprogrammiert, denn die Wirkung kann auch bei gleichbleibender Dosierung variieren.

```
[pseudonyme#9]: genau. ich lebe in einer stadt, in der kiffen seit jahren faktisch legal ist. deswegen gibts hier weder mehr noch weniger oder andere drogen-probleme als anderswo. ausser dass die polizei anderes zu tun hat, als jugendlichen kiffern hinterher zu rennen.
```

Auch in deiner Stadt führen der mangelnde Eigentumsschutz bei Drogengeschäften und die dadurch nötige Bewaffnung regelmäßig zu Gewaltverbrechen. Auch in deiner Stadt werden Existenzen vernichtet, wenn die Grünlinge ein Kilo im Vorratskeller finden. So lange das so ist, reagiere ich auf Aussagen wie "faktisch legal" ein bißchen allergisch. Mir ist schon klar, daß deine Intention eine andere war, aber die feingeistige Unterscheidung zwischen zwischen dem bösen Großdealer und dem kleinen Konsumenten ist in weiten Kreisen populär geworden. Dabei wird gerne vergessen, daß letzterer das Zeug auch irgendwo herkriegen muß.

```
[prénom nom#13]: Das Zeug geht ganz schön auf die Birne im Dauerbetrieb.
```

Ja, sollte man auf keinen Fall verharmlosen. Die Prohibitionisten schließen daraus gerne, daß es ja doch irgendwie gefährlich sei und kontrolliert werden müsse. Die Frage ist aber, wie wir die jugendlichen Dauerkonsumenten erreichen.

Im Moment schottet sich diese Szene komplett von der Gesellschaft ab - die Illegalität verhindert soziale Kontrolle und versieht die Sucht mit dem Nimbus der Gegenkultur.

Schauen wir mal ins Gelobte Käseland: dort ist der Anteil der Kiffer geringfügig höher, aber diese rauchen am Abend ihr wohldosiertes Tütchen mit gutem Kraut aus dem Coffeeshop - die Szene der wasserpfeiferauchenden Extremkiffer, die man in Deutschland an jeder Schule findet, gibt es dort in dieser Form nicht oder nur kaum. Aber was können unsere Lehrer tun, wenn sie sehen, daß ein Schüler in diese Szene abgleiten? Die Alarmgänse rufen den Drogenalarm aus und praktizieren die skandinavisch-tantenhafte Variante des Alltagsfaschismus, indem sie den faulen Apfel entfernen, wenn mal einer zu auffällig auf dem Schulhof gekifft hat. Gänzlich ausgeschlossen ist, daß ein ehemals oder immer noch kiffender Lehrer den Schüler bei einer guten Tüte an seinen eigenen Erfahrungen teilhaben läßt. Er muß untätig zusehen, wie die Kids all seine Fehler wiederholen.

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol?

Die Meinung setzt sich immer mehr durch, daß nein. Gleichzeitig wechseln die Prohibitionisten ihre Argumente aus: Cannabis sei möglicherweise nicht so gefährlich wie vermutet/behauptet/gewünscht, aber es sei kulturell nicht integriert - ungeachtet der pi mal Daumen 10% erwachsener, sozial integrierter Konsumenten. Das behaupten - O Zufall! - die selben Leute, die auch die Homo-Ehe als "kulturfremd" ablehnen und die "multikulturelle Gesellschaft" zu einem Konkurrenzkampf zwischen "Ethnien" umfälschen, als ob sich nicht auch zwei Deutschstämmige für unterschiedliche Lebensweisen entscheiden könnten.

Damit ist klar, worum es den Prohibitionisten eigentlich geht: um Kulturkampf, totalitäre Gleichmacherei. Das gilt es anzugreifen. Der Hinweis auf die relative Ungefährlichkeit ist mir viel zu defensiv, denn ich möchte die vorhandenen Gefahren nicht verharmlosen, und auch bei einer gefährlichen Droge kann der Verzicht auf Kriminalisierung der vernünftigste Weg sein.

Man vergleiche nur die Zahlen der Heroinkonsumenten und -toten in Bayern und den Niederlanden. Dann wird sofort klar, daß es unseren Prohibitionisten nicht um das Wohl der Menschen geht, denn sonst würden sie das dezentrale KZ Heroinszene sofort schließen und den Kranken echte Hilfe gewähren. Aber diese Sadisten verhindern sogar, daß flächendeckend die Möglichkeit zum schmerzfreien Entzug unter Narkose geschaffen wird, wie es im Ausland schon seit Jahrzehnten praktiziert wird.

(Aber das wißt ihr ja alles schon, und ich hab mich mal wieder in Rage geredet)

[pseudonyme] - 31. Dec 2001 20:31 (#17 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

Affen nutzen berauschende Pflanzen

Japanische Forscher beobachteten, wie Affen berauschende Pflanzen aßen. Das meldet der Nachrichtendienst "Ananova".

In Guinea entdeckten die Verhaltensforscher um Michael Huffman vom Primaten-Forschungsinstitut an der Universität Kyoto Schimpansen und Gorillas, die Wurzeln halluzinogener Pflanzen verspeisten. Die Tiere hätten darauf Panikattacken durchlebt, als ob sie "von unsichtbaren Dingen" gejagt worden wären, sagt Huffman.

Auch Menschen aus der Region nehmen laut Huffman eine dieser Wurzeln als Lustmittel zu sich. Berichten zufolge löse die Pflanze erst ein intensives Hochgefühl aus, dass in eine schwere Depression münden könne, berichten die Forscher in einer kommenden Ausgabe der "African Study Monographs".

Verschiedene Affen in Afrika verzehren auch Sprösslinge des Kolabaumes, die Aufputschmittel wie Koffein und Theobromin enthalten, fand Huffman. Nach den Drogentrips würden sich manche Affen gar mit speziellen Pflanzen wie den Wurzeln des afrikanischen Strauches "Iboga" entgiften. ddp/bdw - Marcel Falk

(Wie gut, dass wir schon sooo viel weiter sind. In diesem Sinne, sinnliches neues Jahr.)

[prénom nom] - 2. Jan 2002 2:06 (#18 of 143)

http://www.idgr.de/texte-1/rechtsextremismus/neonazi-arab/unheilige-allianz.html

Es gibt doch jetzt auch so ein Lied von Stefan Raab: "Wir kiffen!"

[pseudonyme] - 2. Jan 2002 2:21 (# 19 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

http://104.6rtl.com/audio/rtlmc kiffen01.mp3

[prénom nom] - 9. Jan 2002 23:43 (#20 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

Mittwoch 9. Januar 2002, 14:00 Uhr

Cannabis bremst Geburtsgewicht

Britische und neuseeländische Wissenschaftler warnen Schwangere vor dem Genuss von Cannabis während der Schwangerschaft. Regelmäßige Joints bewirken eine Abnahme der Körpergröße von Neugeborenen. Der Effekt eines einzigen Joints pro Woche entspricht, so die Forscher, dem von 15 herkömmlichen Zigaretten, ANZEIGE www. de

berichtet das britische Journal of Obstetics and Gynecology.

Es gebe, so das Forscherteam, keine Hinweise darauf, dass Babys nach dem Konsum von Cannabis miss- oder fehlgebildet sind. Frauen, die auch noch knapp vor der Geburt Cannabis konsumierten, bringen demnach Kinder zur Welt, die 216 Gramm leichter sind, als normale Babys. Die Neugeborenen waren außerdem kleiner und hatten kleinere Köpfe. Im Durchschnitt wogen Kinder, deren Mütter Cannabis konsumierten etwa 90 Gramm weniger. Für den Versuch wurden über 12.000 Frauen und deren Babys untersucht.

"Wir wollen zeigen, dass Frauen alle chemischen Substanzen während der Schwangerschaft vermeiden sollten", erklärte einer der Forscher. Das Untersuchungsergebnis lasse eindeutige Schlüsse auf ein reduziertes Fötalwachstum zu. Die Gründe warum Cannabis das Wachstum verlangsame, sind allerdings unklar. Die Forscher vermuten, dass der Konsum der Droge mit Zigarettentabak zu einem Cocktail von giftigen Substanzen führt, der dann das Wachstum des Fötus verlangsamt.

Rund fünf Prozent der befragten Frauen gaben zu, vor der Schwangerschaft Cannabis konsumiert zu haben. Eine etwas kleinere Zahl verzichtet auch während der Schwangerschaft nicht darauf.

- http://de.news.yahoo.com/020109/180/2j81e.html

[...]

[pseudonyme] - 13. Mar 2002 0:04 (#50 of 143)

Wir brauchen keine Opposition, weil wir sind schon Demokraten.

Schmerzmildernd.

[prénom nom] - 13. Mar 2002 23:22 (#51 of 143)

you have really fantastic sex on marihuana. so legalize it! [prénom], [prénom]s Freundin!

[prénom nom] - 13. Mar 2002 23:25 (#52 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

bei den Mädels ist das so, aber wir Kerle werden müde, wollen lieber Schokolade essen, und unsere Ruhe....

[pseudonyme] - 13. Mar 2002 23:35 (#53 of 143)

Wir brauchen keine Opposition, weil wir sind schon Demokraten.

Nicht unbedingt. Bei mir haengt das vom timing ab.

[pseudonyme] - 14. Mar 2002 0:51 (#54 of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125

In Arabien geschätzt: Haschisch

Daß Hanfdrogen impotent machen könnten, fürchtete man in der arabischen Welt nicht. Im Gegenteil: Dort wurden sie spätestens seit dem 8. Jahrhundert als wirkungsvolle Aphrodisiaka geschätzt.

In einem alten persischen Gedicht hieß es:

"Vom Haschisch wird der Peniskopf groß gleich dem Amboß,

wie er auch sei - er wird zweimal so groß."

Oft wurde Haschisch nicht allein, sondern in Kombination mit anderen luststeigernden Ingredienzen verwendet. Fröhlichkeitspillen aus dem Orient

Aus dem Orient wird von "Fröhlichkeitspillen" berichtet, die neben Haschisch auch Opium, Stechapfel,

Moschus, Honig und verschiedene Gewürze enthielten.

http://www.almeda.de/home/article/0,2600,Book23 13 5 0,00.html

[prénom nom] - 23. Mar 2002 14:14 (#55 of 143)

Keine Kompromisse mit Antisemiten. Nicht mit mir.

Kiffer fahren vorsichtiger als Trinker

Im Vergleich zu alkoholisierten Autofahrern sind Joint-Raucher im Straßenverkehr die kleinere Gefahr, so eine britische Studie. Am Simulator erwiesen sich die Kiffer als eher defensive Piloten.

[prénom nom] - 23. Mar 2002 14:26 (#56 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige , für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis ,

•••

langjähriges Kiffen macht aber auch aggressiv und psychotisch...

[prénom nom] - 23. Mar 2002 18:09 (#57 of 143)

#55

Kann ich mir schon vorstellen.

Um sich die unterschiedliche Wirkung von Cannabis und Alkohol zu vergegenwärtigen, muß man nur mal eine Kifferparty mit einer gewöhnlichen vergleichen, auf der Alkohol getrunken wird. Die Kiffer eher relaxed und phlegmatisch, die Alki-Trinker eher laut und ausgelassen.

Und wenn man das aufs Fahrverhalten überträgt...

[prénom nom] - 23. Mar 2002 18:20 (#58 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige , für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis ,

•••

relaxed und phlegmatisch

und was ist mit voll breit und "stoned" und echotrips..

grade wenn man für die Freigabe von Haschisch ist , sollte man die Wirkung nicht bagatellisieren, die Freiheit zu Kiffen sollte ja kein Freibrief für Verantwortungslosigkeit sein.

[pseudonyme] - 23. Mar 2002 18:21 (#<u>59</u> of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125

Afghanistans Opium-Felder blühen wieder

Mehr als zwei Drittel des weltweit erzeugten Opiums kamen in den neunziger Jahren aus Afghanistan. Nun sind die alten Felder wieder bepflanzt, Bauern planen die Ernte - aller Verbote durch die neue Regierung zum Trotz http://www/spiegel.de/wirtschaft/0,1518,188764,00.html

War against Drugs?

[prénom nom] - 23. Mar 2002 18:23 (#60 of 143)

Black air and seven seas all rotten through, but what can you do?

#55, #57: Es gibt also Leute, die nichts beides, Trinken und Kiffen, zugleich machen?

[pseudonyme] - 23. Mar 2002 18:36 (#61 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

Jede Menge.

[prénom nom] - 23. Mar 2002 18:55 (#62 of 143)

Black air and seven seas all rotten through, but what can you do?

Also ich habe wenige solche kennengelernt. Ja, einige meiner Freunde schienen verwirrt-bis-beleidigt zu sein, wenn ich dann und wann mit ihnen nur kiffen wollte. (Dann habe ich drei Jahre lang weder noch, dann aber musste ich mir ganz andere Freunde suchen.)

[pseudonyme] - 23. Mar 2002 18:56 (#63 of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125 und jetzt?

[prénom nom] - 23. Mar 2002 19:00 (#64 of 143)

(Der Pandimensionale)

Jetzt Koks er nur noch.....

[pseudonyme] - 23. Mar 2002 19:09 (#65 of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125

das ist patriotisch

[prénom nom] - 23. Mar 2002 19:12 (#66 of 143)

Black air and seven seas all rotten through, but what can you do?

Das ist eben de rigeur bei uns geheimen Mitarbeitern der CIA: kein Booze, kein Weed, just Coke.

Das wird also jetzt -- oder aber wurde tatsaechlich laengst (Wieso ist der Ami eigentlich immer hier???) zum festen Teil des hiesigen paranoischen Weltbilds.

Irl kokste ich nie sehr viel, und zum allerletzten Mal vor mehr als einem Jahrzehnt.

[pseudonyme] - 23. Mar 2002 19:21 (#67 of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125 ich weiss

[prénom nom] - 23. Mar 2002 19:29 (#68 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

oje, dem seine Biographie ähnelt wohl meiner, ob ich deshalb auf dem Bozo bin weil der Kerl sich selbst nicht leiden kann....

[pseudonyme] - 28. Mar 2002 23:08 (#69 of 143)

Ist Marihuana gefährlicher als Alkohol? Ja, da wir mit Alkohol (mehr oder weniger) umgehen können, ganz im Gegensatz zu Marihuana ist Alkohol seit mehreren hundert Jahren legal im Umlauf und der Großteil der Bevölkerung kann abwägen wieviel man persönlich verträgt. Bei Marihuana ist das nicht so, da bisher nur (relativ) wenige damit Erfahrungen gemacht haben.

Ist es die Einstiegsdroge für Heroin, Kokain und andere Drogen? Meiner Meinung nach ja. Es ist wisschenschaftlich erwisen das Marihuanakonsum die Reizzentren im Gehirn schwächt. Die Wirkung nimmt bei häufigem Konsum also ab, um wieder einen richtigen "Kick" zu erleben muss also härterer Stoff her.

Soll es einen Joint für Erwachsene in Apotheken geben? Nein, auf keinen Fall.

Oder sollte der Alkohol verboten werden, genau wie das Kraut? Wie gesagt ist die Bevölkerung im Umgang mit Alk (mehr oder weniger) sicher, natürlich gibt es einige halbstarke die denken es ist absolut cool zu saufen bis man nicht mehr stehen kann, der Missbrauch und auch der Abhängikeitsgrad ist allerdings geringe als der von Marihuana (angenommen es wäre legalisiert).

Ich lehne Alkohol, Joints etc.pp. auf jeden Fall ab. Das man Alkohol trinkt weil er schmeckt und nich weil es betrunken macht ist (in meinen Augen) Schwachsinn und Joints auch. Sich in einen Rauschzustand zu versetzen ist auf jeden Fall Flucht vor der Realität. Dann und wann mal ist ok, aber bitte in Maßen.

Deutschland einig Rauschland? Teils teils ;o).

[...]

[pseudonyme] - 26. Apr 2002 2:52 (#89 of 143)

Schnell reich werden: http://gregpalast.com/printerfriendly.cfm?artid=125

Auch du, Kleopatra

Von [prénom nom]

Ob im alten Rom oder im Ägypten der Pharaonen, es wurde getrunken, geraucht und gekaut, was immer die Botanik an Drogen hergab: Stechapfel, Opium, Haschisch, Kokain

Die Party ist in vollem Gange: «Trinke bis zur Trunkenheit!», ermuntern Diener die Festgäste. «Bring mir 18 Becher Wein! Ich möchte trunken werden», verlangt eine Besucherin. Eine ande-

re hat bereits genug. Betrunken wendet sie sich ab. Eine Freundin fasst ihr an die Schulter, eine Dienerin streicht ihr besorgt über das Haar, während sie sich übergibt.

Eine Szene aus einem altägyptischen Wandgemälde. Überall in der antiken Welt traf man sich zum geselligen Benommensein. Die Frage lautete nicht nur: Brust oder Keule?, sondern: Wein oder Bier, Haschisch oder Opium, Stechapfel oder Tollkirsche? Das Altertum war keineswegs nur das glorreiche Zeitalter der Dichter, Denker und Despoten. Hier entstanden nicht nur das Kolosseum, die Verse des Ovid und die Sätze des Pythagoras. Hier wurde geraucht, getrunken und gekaut, was die Botanik hergab.

In der römischen Gesellschaft hatten es Opium, Haschisch und Wein zu Alltagsdrogen gebracht. Wer es sich leisten konnte, nahm sie, und leisten konnten es sich fast alle. «Opium unterlag während des ganzen römischen Imperiums einer Preiskontrolle - ohne Möglichkeit zur Spekulation», sagt der Madrider Soziologieprofessor und Drogenhistoriker Antonio Escohotado. «Im Jahr 301 nach Christus legte ein Edikt von Diocletian den Preis eines

militärischen modius Opium auf 150 denarii fest.» Haschisch kostete das Zehnfache. Im Jahr 312 vor Christus gab es in Rom laut einer Volkszählung 793 Läden, die Opium verkauften. Die Läden erbrachten 15 Prozent des gesamten Steueraufkommens.

Petronius, der Dichter des von Fellini verfilmten «Satyricon», verschmähte Opium ebenso wenig wie Juvenal, Roms bedeutender satirischer Poet, der Philosoph Plotin oder Horaz: «Einen stärkeren Trank will ich dir bereiten, einen stärkeren kredenzen, dir, der du mich verschmähst», bedrohte er einen störrischen Liebhaber. Während Hadrian mit dem Mohnsaft den Kummer über den Tod seines Geliebten Antinoos ertränkte, starb Titus wahrscheinlich an einer Überdosis.

Hofärzte als Dealer

Kaiser Marc Aurel nahm so viel Opium, dass er über den täglichen Staatsgeschäften einzunicken pflegte. Trotzdem schaffte er es nicht, vom Mohnsaft zu lassen. Ob hinter des Kaisers Affinität zur stoischen Philosophie und seiner Seelenruhe, mit der er sowohl das liederliche Leben der Gattin Faustina als auch die Eskapaden des Adoptivsohnes Commodus hinnahm, die «Stumpfheit eines Opiumsüchtigen» steckte, sei unbekannt, schreibt der Chemieprofessor Matthias Seefelder in seiner Kulturgeschichte der Droge. Als Marc Aurel während eines Entzugsversuchs nicht mehr schlafen konnte, sah er sich jedenfalls «gezwungen, auch vom Opiumhaltigen wieder zu nehmen», berichtet der berühmte Arzt des Kaiserhauses, Galen.

«Zwischen Nero und Marc Aurel finden sich die Namen zahlreicher Kaiser, von denen wir annehmen müssen, dass sie alle mehr oder weniger den Mohnsaft in seinen verschiedensten Mischungen zu sich genommen haben», meint Seefelder. Die Ärzte waren die Dealer der Cäsaren. Ob sie nun Galen, Andromachus oder Damokrates (die Leibärzte Neros) hiessen, sie alle mixten ihren Herren den Stoff, aus dem die Träume sind.

Gefährliche Träume, die manchen hoffnungsvollen Cäsaren in einen Alptraum für ganz Rom verwandelten. Nero zum Beispiel, der Opium in Mengen vertrug, an denen ein Unerfahrener gestorben wäre, verwandelte sich von einem Herrscher, der Blut und Folter hasste, in ein misstrauisches und gewalttätiges Monster, das auch vor dem Mord an Mutter und Frau nicht zurückschreckte. Sein Wahn schlug sich nebst vielen Peinlichkeiten in dem Plan nieder, ein gewaltiges «goldenes Haus» (domus aurea) zu errichten, das etwa ein Drittel der Fläche Roms bedecken sollte. Eine typische Opiumfantasie? «Gebäude und Landschaften erstanden vor mir in so ungeheuren Grössenverhältnissen, wie das natürliche Auge sie nicht fassen kann», beschrieb der englische Schriftsteller Thomas De Quincey (1785 bis 1859) die Fantasien seiner einsamen Opiumnächte.

Hatten auch die Ägypter die Idee zum Bau ihrer gewaltigen Pyramiden dem Opiumrausch zu verdanken? In der «Odyssee» jedenfalls rühmt Homer das Land am Nil, «wo die meisten Kräuter die nahrunggebende Ackerscholle trägt». Etwa jenes Kraut, das Helena Odysseus im vierten Gesang der «Odyssee» verabreicht: «Wer dieses schluckte, wenn es dem Mischkrug beigemischt war, der liess den Tag über keine Träne von den Wangen fallen, auch nicht, wenn Mutter und Vater ihm gestorben wären, auch nicht, wenn ein Bruder oder eigener Sohn dicht vor ihm hingemordet.»

Mindestens zwei römische Kaiser konnten ebenfalls ein Lied von der Kraft der ägyptischen Drogen singen. Cäsar wie Antonius vergassen in Gesellschaft der ägyptischen Herrscherin Kleopatra ihre Staatsgeschäfte. Cäsar tauchte monatelang in Ägypten unter und glitt zusammen mit Kleopatra an Bord ihrer Nilflotte ins Reich der Träume. Anschliessend bereitete er der fremden Herrscherin einen Triumphzug durch Rom. Marc Anton zog für sie sogar gegen Rom in den Krieg. Sowohl Cäsar als auch Marc Anton bezahlten ihre Hörigkeit gegenüber der Herrscherin mit dem Leben. Dabei soll Kleopatra gar nicht besonders attraktiv gewesen sein. Die Führer der militärischen Supermacht Rom begegneten dem Oberhaupt einer medizinischen Grossmacht, die für ihre Säftchen und Drogen, Zubereitungen und Mischungen in der ganzen antiken Welt berühmt war. Kokain in jeder dritten Mumie

Kleopatras Wein, den sie Gästen zu servieren pflegte, war keineswegs nur aus Trauben gemacht, sondern enthielt darüber hinaus Opium und Stechapfel, ein Halluzinogen. Das berichtet jedenfalls Horaz. Im Stechapfelrausch neigt man nicht nur dazu, über Dinge zu plaudern, die man sonst eher geheim halten würde. Man erwärmt sich auch für Wesen, die einen normalerweise kalt liessen: «Mit meinem neben dem Bette liegenden Hund wurde ich ungemein zärtlich und bedauerte ihn ausserordentlich, dass er alles nur von unten sehen konnte. Ich lebte mich in diese Idee ein und glaubte bald, es gehöre gar nicht viel dazu, selbst ein Hund zu werden und sich in so einen schwarzen Kerl zu verwandeln», zitiert das Standardwerk «Magische Gifte» von Viktor Reko einen Stechapfel-Konsumenten.

Wein, Opium und Stechapfel waren nicht die einzigen Drogen der Ägypter. Vor etwa zehn Jahren machten Wissenschaftler des Münchner Instituts für Anthropologie und Humangenetik eine erstaunliche Entdeckung. In neun ägyptischen Mumien aus der Zeit zwischen 1000 vor und 400 nach Christus fanden sie neben Rückständen von Nikotin auch die von Kokain und Haschisch. Die an der Untersuchung beteiligte Gerichtsmedizinerin Svetla Balabanova war über die Befunde so verblüfft, dass sie die Resultate von anderen Labors überprüfen liess. Es blieb dabei: Die Mumien enthielten Drogen, die da gar nicht hingehörten: Tabak und Koka sind südamerikanische Pflanzen. Einmal elektrisiert, besorgte sich Balabanova Proben von 134 natürlich mumifizierten Körpern aus Oberägypten. Die Mumien stammten aus der Zeit zwischen 600 und 1100 nach Christus. Ein Drittel der Gewebeproben enthielt sowohl Nikotin als auch Kokain. Die höchsten

Kokainkonzentrationen fanden sich in ein- bis sechsjährigen Kindern sowie in 23- bis 39-jährigen Erwachsenen. Haben auch die Ägypter wie peruanische und bolivianische Indianer die Droge als Stärkungsmittel bei der Arbeit und zur Linderung von Hunger und Durst eingesetzt? Haben sie die Pyramiden mit Hilfe von Kokain gebaut? Die Fragezeichen weisen darauf hin, dass hier ein Forschungsbedarf besteht. Die Drogengeschichte der Antike wird von den Altertumswissenschaftlern bislang ausgeblendet. In Standardwerken über den «Alltag im Alten Rom» (so der Titel eines populären Lexikons) findet sich kein Wort über den Drogenkonsum unserer Altvordern - vom Alkohol einmal abgesehen. Doch der kann weder die Exzesse römischer Gelage noch die architektonischen und geistigen Extravaganzen jener Zeit erklären. Und erst recht nicht die Umnachtung, in die so mancher antike Prominente fiel. Denn immer folgt, gemäss den Erfahrungen des Opiumkonsumenten De Quincey, den Drogenträumen eine Depression, «die sich am Ende zu einem Dunkel selbstmörderischer Verzweiflung verdichtet». Vielleicht war das der Grund, warum sich Kaiser Nero Claudius Cäsar Drusus Germanicus am 9. Juni des Jahres 68 einen Dolch in die Kehle rammte. [prénom nom]

© 2001 «Die Weltwoche», Zürich

[prénom nom] - 9. May 2002 11:33 (#90 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

URL dieses Artikels: http://www.netzeitung.de/servlets/page ?section=984&item=147456

Cannabis: Herzinfarkt für Babyboomer

12. Jun 2001 08:20

Hanfblätter

Foto: Indiana University

Cannabiskonsumenten werden älter. Heute gibt es deutlich mehr Konsumenten unter den 40- bis 50-Jährigen als früher. Doch wer in diesem Alter einen Joint raucht, riskiert einen Herzinfarkt.

BERLIN. Dass Angehörige der Babyboom-Generation mehr Cannabis konsumieren als andere Generationen, ist wissenschaftlich nicht erwiesen. Dagegen hat sich ihr deutlich erhöhtes Risiko, nach dem Joint einen Herzinfarkt zu erleiden, in einer neuen medizinischen Studie bestätigt.

Erhöhtes Infarktrisiko

Eine Forschungsgruppe um Murray Mittleman vom Beth Israel Deaconess Medical Center in Boston hatte bereits vor einiger Zeit berichtet, dass Marihuana einen Herzinfarkt auslösen kann. In der aktuellen Ausgabe von Circulation, dem Journal der American Heart Association, schreiben sie nun, dass diese Wirkung der Droge stark zunimmt, je älter die Konsumenten werden. Das Herzinfarktrisiko liegt in der Stunde nach dem Cannabiskonsum fast fünf Mal höher als der Normalwert.

In der Studie wurden rund 4000 Patienten in den ersten vier Tagen nach ihrem Herzinfarkt interviewt. 37 Probanden hatten innerhalb von 24 Stunden vor dem Herzanfall Marihuana geraucht. Die Cannabiskonsumenten waren durchschnittlich 44 Jahre alt, überwiegend Zigarettenraucher, männlich und im Vergleich zu Nichtkonsumenten eher fettleibig. Dagegen wiesen ihre Krankengeschichten weniger Fälle von Angina oder Bluthochdruck auf.

Während das Risiko eines Zwanzigjährigen, einen Herzinfarkt zu erleiden, fast gleich Null ist, liegt es für einen Fünfzigjährigen deutlich höher. Nach einem Joint verfünffacht sich die Wahrscheinlichkeit, was für den Zwanzigjährigen immer noch keine akute Bedrohung darstellt. Der Anstieg des Risikos für ältere Menschen ist dagegen um so höher.

Sport und Geschlechtsverkehr

«Der Marihuanakonsum innerhalb der Gruppe, die aufgrund ihres Alters infarktgefährdet ist, hat zugenommen. Das Risiko für einen Infarkt nimmt mit dem Alter zu. Marihuana ist keine Ausnahme», sagt Mittleman. Der Konsum erhöht die Herzfrequenz und den Blutdruck. Eine Theorie, die das erhöhte Risiko erklärt, besagt, dass sich dabei Thromben lösen und die Herzgefäße verstopfen können.

«Das Risiko entspricht in etwa dem nach anstrengender sportlicher Betätigung und liegt leicht über dem nach Geschlechtsverkehr», sagt der Experte. Im Vergleich zu Kokain ist Marihuana dagegen harmlos. In der ersten Stunde nach Kokainkonsum erhöht sich das Infarktrisiko um den Faktor 25. Mittleman: «Unsere Studie liefert neue Information für die Diskussion um Marihuana als Medikament und zeigt, wie wichtig es ist, die Vorteile und Risiken einer medizinisch anwendbaren Substanz abzuwägen.»

Für das Web ediert von Patrick Eickemeier

MEHR IM INTERNET

Verzeichnis von Cannabisstudien (engl.)

http://www/druglibrary.org/crl/

MEHR IN DER NETZEITUNG

Marihuana und der Fresskick

http://www.netzeitung.de/servlets/page?section=984&item=147364

US-Gericht: Marihuana keine Medizin

http://www.netzeitung.de/servlets/page?section=3&item=143687

Der Drogenkonsum im Detail

http://www.netzeitung.de/servlets/page?section=2&item=141003

Appetit nach Cannabis

http://www.netzeitung.de/servlets/page?section=984&item=138920

Cannabis fördert die Libido

http://www.netzeitung.de/servlets/page?section=568&item=127675

[prénom nom] - 10. May 2002 20:12 (#91 of 143)

ich habe meine Meinung, bitte irritieren Sie mich nicht mit Fakten

Dieses Thema scheint Dich ja noch immer schwer zu beschäftigen [prénom]. (völlig neutral gemeint)

[prénom nom] - 20. May 2002 11:52 (#92 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

...

witzig – http://www.kimwillkiffen.de/

Kim über Kiffen

Ja, ich bin bekennnder Kiffer. Und deswegen habe ich einfach keinen Bock mehr, dass ich mich verstecken muss, wenn ich mich mal meiner bevorzugten Form des Rausches hingeben möchte. Die Illegalität, in die mich die ganze Sache drängt gefällt mir nicht, zumal ich zwar noch Koreanerin bin, jedoch die deutsche Staatsbürgerschaft anstrebe, denn ich bin hier geboren und aufgewachsen und lebe gerne in Deutschland. Und ich möchte doch gerne eine gute Staatsbürgerin sein. Diese Möglichkeit wird mir aber durch einige antiquierte Gesetze genommen. Also muss etwas geändert werden.

Bei der momentanen Gesetzlage fühle ich mich in der Entfaltung meiner Persönlichkeit und dem damit verbundenen Recht auf Genuss eingeschränkt. Und Genuss bedeutet nicht einfach konsumieren und sich permanent die Volldröhnung zu geben, sondern gepflegte Entspannung mit gepflegten Mitteln! Es geht also um den verantwortungsbewussten Umgang mit THC, der mindestens im gleichen Maße möglich ist, wie bei Alkohol. In meinem Fall ist das Relaxen bei einem schönen Glas Wein unmöglich, denn Alkoholkonsum hat fatale Folgen bei mir. Grund hierfür ist das Fehlen des Enzyms Alkoholdehydrogenase, das den Alk im Körper knackt. Nach einem halben Glas muss ich mich drei Tage lang übergeben, meine Wohnung dreht sich und ich bekomme einen Ausschlag, als ob ich mir gerade die Beulenpest eingefangen hätte. Hat also absolut nichts mit Genuss und Entspannung zu tun.

Die Zeiten, in denen man der Meinung ist, der Konsum von Haschisch und Marihuana mache physisch und psychisch abhängig, rufe Flashbacks hervor und wäre der erste Schritt in Richtung harter Drogen und Beschaffungskriminalität sollten eigentlich im 21. Jahrhundert, in dem wir uns inzwischen nun mal befinden passé sein. Die Gesetzgebung sieht das scheinbar anders. Zwar hat der Oberste Gerichtshof schon im Jahre 1994 festgestellt und auch bekannt gegeben, dass der Konsum von THC bei weitem nicht so schädlich ist, wie man landläufig immer meinte. Darauf basierte dann auch die Freigabe kleiner Mengen zum Eigenbedarf(die allerdings von Bundesland zu Bundesland variiert - also immer schön kontrollieren, wieviel Gras man noch auf Tasche hat, wenn man von Berlin nach Hessen fährt!). Allerdings sind Kauf, Verkauf und Anbau stark THChaltiger Hanfsorten nach wie vor verboten. Diese gesetzliche Grundlage bedeutet also, man muss warten, bis ein edler Spender auftaucht, der das Zeug verschenkt oder es sich aus den Rippen schneiden.

Aber auch in Sachen Aufklärung (Was ist THC? Wie wirkt es? Wie gefährlich ist Kiffen wirklich? etc. pp) muss viel getan werden. Denn auch heute werden Menschen mit Fehlinformationen wie z.B. den bereits oben angesprochenen Flashbacks nach dem Kiffen überschüttet. Man braucht sich also nicht zu wundern, dass THC-Konsum bei Otto Normalverbraucher nach wie vor als Vorhof zur Drogenhölle gilt.

Betrachtet man nun die "legalen Drogen" Alkohol und Nikotin wird auch klar, dass vor allem die Folgeschäden bei übermäßigem Suff viel schlimmer sind, als wenn ich mal'nen Joint zuviel rauche. Sprich: Der Staat und die Krankenkassen tragen schwerer an den finanziellen Belastungen einer kaputtgesoffenen Leber, als wenn einer zum Dauerkiffer wird. Auch der soziale Abstieg, der z.B. Alkoholismus oft zur Folge hat, konnte ich bei Kiffern noch nicht feststellen. Außerdem kenne ich zwar Menschen, die sich totgesoffen haben, totgekifft hat sich bisher aber noch keiner. Vermutlich schläft man einfach ein, bevor man sich überhaupt überdosieren kann.

Wenn ich also die Situation in Deutschland richtig beurteile, dann wollen Tausende andere aufgeklärte Menschen auch kiffen. Allerdings möchte ich eine Sache klarstellen: Es geht nicht darum, Deutschland in einer schweren THC-Wolke verschwinden zu lassen, sondern vielmehr, dass ich trotz intensiver Suche nichts finden konnte, was die Bevormundung durch den Staat in puncto Kiffen rechtfertigt. Vor allem, wenn man sieht, wie die Schweiz oder selbst das konservative Belgien nach neuen Wegen in Sachen THC streben.

Noch etwas möchte ich ganz klar hervorheben: Dieser Kampf gilt der Freigabe von Haschisch und Mariuhana und von nichts anderem! Substanzen, die zurecht als "harte Drogen" bezeichnet werden wie Kokain, Speed,

Ecstasy, LSD, Heroin und wie sie nicht alle heißen mögen sollen schön fein im Betäubungsmittel- gesetz verankert bleiben, denn da gehören sie einfach hin.

[prénom nom] - 3. Jun 2002 18:18 (#93 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige , für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis ,

•••

Leserbrief aus dem Gefängnis von Sale/Marokko Sehr geehrte HANF!-Redaktion,

seit 1995 befinde ich mich in marokkanischer Haft. Bei der Durchsuchung meines LKWs befanden sich angeblich sieben Tonnen Haschisch inmitten meiner Ladung. Daraufhin wurde ich wegen versuchtem Drogenschmuggel zu zehn Jahren Haft und rund 60.000 Mark Geldstrafe verurteilt, nachdem mir auf der Polizeistation von Tanger mit mittelalterlichen Methoden ein "Geständnis" herausgepresst worden war. Drei Tage dauerte diese Tortour bis ich "gestand", ich hätte meinen LKW einem Unbekannten gegeben, damit dieser 15 bis 20 Kilo Haschisch darin verstecken konnte.

Auf der Polizeistation erhielt ich Besuch von einer deutschen Konsularbeamtin, Frau Vizekonsul Reck. Ich berichtete ihr von den Behandlungsmethoden. Doch Frau Vizekonsul antwortete darauf nur schulterzuckend: "Wir befinden uns hier in Marokko, da können wir nichts tun." Trotzdem erkennt Deutschland diese "Geständnisse" und die damit begründeten Urteile an.

Jetzt würde ich gerne erfahren, was kann man in Deutschland für Gefangene in Marokko tun? Wie reagiert die Bevölkerung auf Cannabis? Wie steht ihr zu Transporteuren von Cannabis? Was tut die deutsche Regierung für uns? Wie kann man öffentliches Interesse entfachen und den nötigen Druck auf die Regierung ausüben, damit diese endlich an ihre Gefangenen in Marokko denkt und handelt. Deutschland steht da an letzter Stelle in der EU. Hier einige Beispiele, wie sich andere EU-Staaten für ihre Gefangenen in Marokko einsetzen: Portugal, Spanien, Frankreich, Belgien und Holland haben Verträge mit Marokko abgeschlossen, damit die Gefangenen in ihre Heimatländer transferiert werden können. Spanien und Frankreich nutzen diese Verträge intensiv.

Der portugiesische Präsident hat 1998 sogar eine totale Amnestie für alle Portugiesen in Marokko erwirkt. Spanien zahlt jedem Gefangenen eine monatliche Überlebenshilfe in Höhe von rund hundert Dollar. In Holland war der öffentliche Druck für einen Gefangenen so groß, dass dieser am 30. Juli 2000 vom König begnadigt wurde.

Spanische LKW-Fahrer erreichten im vergangenen Jahr mit einer Blockade der Seehäfen in Richtung Marokko einen Freispruch für einen spanischen Fahrer, bei dem in Tanger zwei Tonnen Hasch gefunden worden waren. Diese Beispiele zeigen, sobald sich eine Regierung für eine bestimmte Person oder Gruppe einsetzt, sind die Tage hier gezählt. Die Reaktion der marokkanischen Regierung ist in diesen Fällen immer positiv! Wenn auch Deutschland seine guten Beziehungen zu Marokko für Gefangene nutzen würde, wäre für uns hier alles drin. Oft lese ich in deutschen Medien über die Zustände und Behandlungsmethoden in marokkanischen Polizeistationen und Gefängnissen. Unsere Regierung und die Medien wissen also Bescheid - unternehmen aber nichts!

Um die Aussichtslosigkeit der deutschen Gefangenen im Marokko zu demonstrieren, machte ich im Januar 1999 einen 42-tägigen Hungerstreik. Meine Angehörigen und Freunde informierten die Medien. Als meine Mutter vom MDR interviewt wurde, versprach die deutsche Regierung Hilfe - passiert ist jedoch wenig. Was der marokkanische Knast aus einem gesunden Menschen machen kann, zeigt der Fall "Jürgen" (siehe

HANF! April 2000, Seite 41), der in einer Nachbarzelle von mir lebt.

In der Hoffnung auf reges Interesse

Peer

Hallo Peer, wir haben deinen Brief an die Gefangenbetreuung der Grünen Hilfe weitergeleitet. Sie wird sich wie von dir gewünscht mit deiner Familie in Verbindung setzen.

Wie unsere HANF!-Leser über Haschisch-Transporteure denken, werden wir dich in den kommenden Ausgaben wissen lassen. Deshalb bitten wir unsere Leser, schreibt uns eure Meinung an die HANF! Redaktion, Stichwort "Gefangene in Marokko", Postfach 1126, 79200 Breisach.

[pseudonyme] - 13. Jul 2002 8:48 (#94 of 143)

Sie haben das Recht sich auszuloggen. Sollten Sie von diesem Recht keinen Gebrauch machen, kann alles, was Sie in diesem Forum sagen, vor der Weltöffentlichkeit gegen Sie verwendet werden. Haben Sie verstanden?

Haschichbesitz reicht nicht für Führerscheinentzug

Das Bundesverfassungsgericht schränkt die bisherige Behördenpraxis ein. Ein Ausreichender Verdacht auf Fahren unter Drogeneinfluss ist nötig

Auch wenn ein Verkehrsteilnehmer gelegentlich Haschisch raucht, darf die Polizei ihm nicht mehr ohne weiteres den Fuehrerschein abnehmen Foto: ddp

Karlsruhe - Gelegentlicher Konsum von Haschisch ist kein ausreichender Grund für einen Führerscheinentzug. Dies hat das Bundesverfassungsgericht in Karlsruhe in einer am Freitag veröffentlichten Entscheidung festgelegt. Demnach müssen Verdachtsmomente vorliegen, dass der Konsument unter Drogeneinfluss am Straßenverkehr teilnimmt, damit nach der Verweigerung eines fachärztlichen Gutachtens über Drogenkonsum (Drogenscreening) der Führerschein entzogen werden kann. Das Gericht schränkte damit die bisherige Behördenpraxis ein.

Bislang konnte gelegentlichen Konsumenten von Haschisch der Führerschein entzogen werden, wenn sie sich weigerten, an einem Drogenscreening teilzunehmen. Mit der neuen Entscheidung gab eine mit drei Verfassungsrichtern besetzte Kammer der Verfassungsbeschwerde eines Mannes statt, der bei der Einreise aus den Niederlanden mit fünf Gramm Haschisch erwischt wurde. Einen Anhaltspunkt, dass er unter Drogenkonsum jemals Auto gefahren war, gab es nicht.

Zwar wurde das Strafverfahren gegen ihn eingestellt, einen Monat später wurde er aber aufgefordert, sich einem Drogenscreening zu unterziehen, bei dem unter anderem eine Urinprobe abgegeben werden muss. Als der Mann sich weigerte, wurde ihm der Führerschein entzogen. Die Entscheidung wurde 1996 vom Bundesverwaltungsgericht bestätigt. Die hiergegen eingelegte Verfassungsbeschwerde des Mannes hatte nun Erfolg

Anders beurteilten die Verfassungsrichter dagegen den Fall eines Taxifahrers, bei dem unter anderem im Autoaschenbecher Reste eines Joints gefunden worden waren. In diesem Fall sei der Führerscheinentzug gerechtfertigt gewesen, da es begründete Verdachtsmomente gegeben habe, dass er unter Drogeneinfluss am Steuer saß. Dass er sich nicht einem Drogenscreening unterzog, habe als belastendes Indiz gewertet werden dürfen. Die Kammer lässt in ihrer Entscheidung keinen Zweifel daran, dass Haschischkonsum die Fahreignung ausschließen könne. Das gelte für den Rauschzustand und eine mehrstündige Abklingphase. Die Kammer hatte mehrere Gutachten zu der Frage eingeholt und kommt zu dem Schluss, dass nach gegenwärtigem Erkenntnisstand kein Anlass zu der Befürchtung bestehe, dass ein gelegentlicher oder einmaliger Konsum zu einer anhaltenden Absenkung der Fahruntüchtigkeit führe. Es sei auch nicht wahrscheinlich, dass ein gelegentlicher Konsument seine Fahruntüchtigkeit nicht rechtzeitig erkenne.

Deshalb dürfe bei einmalig festgestelltem Haschischbesitz und der Verweigerung des Drogenscreenings noch nicht die Fahrerlaubnis entzogen werden. Die Kammer weist darauf hin, dass der Verlust des Führerscheins existenzgefährdend sein könne. Deshalb müsse es konkrete Verdachtsmomente für die Fahruntauglichkeit geben, bevor diese einschneidende Maßnahme ergriffen werden könne. Die Karlsruher Richter weisen im Übrigen auf eine neuere Entscheidung des Bundesverwaltungsgerichts von 2001 hin. Darin wird ebenfalls davon ausgegangen, dass ein einmaliger Haschischkonsum ohne Bezug zum Straßenverkehr keine hinreichenden Verdachtmomente für einen Eignungsmangel darstelle.

Aktenzeichen: Bundesverfassungsgericht 1 BvR 2062/96 und 2428/95 Liberale Linie

Mit dem aktuellen Haschisch-Urteil setzt das Bundesverfassungsgericht eine liberale Linie im Umgang mit weichen Drogen fort. Im Jahr 1994 entschieden die Richter in Karlsruhe, dass der Besitz kleiner Cannabis-Portionen zum Eigenkonsum im Regelfall nicht mehr strafrechtlich verfolgt werden darf. "Die Verhängung von Kriminalstrafe gegen... Gelegenheitskonsumenten... kann in ihren Auswirkungen auf den einzelnen Täter zu unangemessenen und spezialpräventiv eher nachteiligen Ergebnissen führen", hieß es in der damaligen Begründung. DW

$[\underline{\textbf{pr\'enom nom}}] \textbf{ - 13. Jul 2002 8:57} \ (\#\underline{95} \ \text{of } 143)$

ich habe meine Meinung, bitte irritieren Sie mich nicht mit Fakten Deutschlands dümmste Kiffer

Aachener Gericht verurteilte zwei Männer wegen Tannennadel-Schmuggels...

Aachen – Lesen sie mal, warum zwei Männer aus dem Thüringer Wald Deutschlands dümmste Kiffer sind... Die beiden arbeitslosen Freunde, 21 und 27 Jahre alt, kauften in Holland knapp 200 Gramm Marihuana. Dachten sie zumindest. Denn der niederländische Dealer hatte den beiden zwar 1000 € abgeknöpft. Doch in ihrem Tütchen waren keine Drogen, sondern nur 170 Gramm Tannennadeln.

Als sie ihre Ware über die niederländisch-deutsche Grenze bei Aachen bringen wollten, wurden die beiden auch noch vom Bundesgrenzschutz geschnappt. Zwar schmuggelt sie nur harmlose Tannennadeln − doch das war dem Amtsgericht Aachen egal. Sie wurden wegen versuchert illegaler Einfuhr von Betäubungsmitteln verurteilt, müssen 400 beziehungsweise 1200 € Geldstrafe zahlen.

[prénom nom] - 14. Jul 2002 11:36 (#96 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

Cannabismissbrauch kann Schizophrenie vorzeitig auslösen [Photo]

Mannheim (dpa) - Der Missbrauch von Cannabis kann einer Studie zufolge Schizophrenie vorzeitig auslösen und die Psychose verschlimmern. Dies ist das Ergebnis einer am Donnerstag veröffentlichten Untersuchung des Zentralinstituts für Seelische Gesundheit in Mannheim anhand von 232 erstmals an Schizophrenie erkrankten Patienten. Demnach brach die Krankheit bei regelmäßigen Cannabis-Konsumenten im Durchschnitt mit 17,7 Jahren aus, bei Abstinenten erst 8 Jahre später.

Bei fast 35 Prozent der schizophrenen Cannabis-Konsumenten brach die Krankheit in demselben Monat aus, in dem auch der Drogenmissbrauch begann - 28 Prozent hatten zur Zeit des Krankheitsausbruchs schon länger als ein Jahr regelmäßig gekifft. «Der zeitliche Zusammenhang ist hoch signifikant», sagte der Leiter der Arbeitsgruppe Schizophrenieforschung, Prof. Heinz Häfner. Dies lasse den Schluss zu, dass die Krankheit durch die Droge ausgelöst werde. Die Studie der Mannheimer Forscher ist in der Fachzeitschrift «Nervenheilkunde» ANZEIGE

(Nr. 4/2002) erschienen.

Schizophrenie und Suchtkrankheiten treten nach einer Untersuchung der Universität Köln häufig gemeinsam auf. Bei schizophrenen Menschen sei das Risiko deutlich erhöht, vor allem von Alkohol oder Cannabis- Produkten wie Haschisch oder Marihuana süchtig zu werden, hatte 1999 eine Studie der Klinik für Psychiatrie und Psychotherapie der Universität ergeben. Dafür waren 230 schizophrene und nicht- schizophrene Drogenabhängige befragt worden.

Ob Kiffen bei solchen Menschen Schizophrenie auslösen kann, die ansonsten nicht erkranken würden, lässt sich Häfner zufolge nicht mit Sicherheit sagen. Ein solcher Zusammenhang sei «nicht unwahrscheinlich, aber extrem schwer nachzuweisen», sagte der Forscher. Der Cannabis-Wirkstoff THC wirke auf bestimmte Rezeptoren im Gehirn, die auch beim Auftreten von Psychosen beteiligt seien. «Jemand, in dessen Familie schon eine Vorbelastung mit Schizophrenie besteht, sollte es auf jeden Fall lassen.»

Sei die Krankheit erst ausgebrochen, habe der Cannabis-Konsum weitere negative Folgen: «Wahnvorstellungen, Halluzinationen und Denkstörungen werden signifikant verstärkt», sagte Häfner, «Gleichgültigkeit und Abstumpfung, worunter manche Patienten ausgesprochen leiden, werden hingegen vermindert». Das bringe manche Kranke in die Versuchung, mit Cannabis eine Selbsttherapie zu betreiben - mit oft negativen Folgen: Längerer Cannabismissbrauch führe zu schlechterer Therapierbarkeit, so Häfner.

[prénom nom] - 17. Jul 2002 8:49 (#97 of 143)

 $Redefreiheit \ f\"{u}r\ Fahrgeldzuwendungsbed\"{u}rftige\ ,\ f\"{u}r\ vor\ den\ Stadtmauern\ vegetierende,\ und\ die\ Yetis\ ,$

•••

17.07.02, 04:51 Uhr

Kanadischer Justizminister gibt Cannabis-Konsum zu

Cauchon: Als Jugendlicher geraucht

Ottawa, 17. Juli (AFP) - Seine eigenen Pläne für eine Liberalisierung der Drogenpolitik haben offenbar auch den kanadischen Justizminister zu einem überraschenden Geständnis veranlasst: Er habe schonmal Cannabis geraucht als er jung war, sagte Martin Cauchon am Dienstag. Der Minister hatte am Montag einen liberaleren Umgang von Polizei und Justiz mit Cannabis-Konsumenten in Aussicht gestellt. «Ich bin 39 Jahre alt (...) und, ja, ich habe es tatsächlich schon einmal probiert», sagte Cauchon nach einer Kabinettssitzung vor Journalisten. Allerdings erlaube ihm seine Erfahrung kein Urteil darüber, ob die Droge schädlich sei oder nicht.

[prénom nom] - 18. Jul 2002 1:02 (#98 of 143)

http://www.idgr.de/texte-1/rechtsextremismus/neonazi-arab/unheilige-allianz.html

ich habe es tatsächlich schon einmal probiert»,

Jawohl, ich auch. *Büßerblick aufsetz*

[pseudonyme] - **18. Jul 2002 1:59** (#99 of 143)

Bürgerrechtlerin

wer nicht, wäre sicherlich eine interessantere frage.

[prénom nom] - 18. Jul 2002 13:54 (#100 of 143)

ich habe meine Meinung, bitte irritieren Sie mich nicht mit Fakten ich nicht

[pseudonyme] - 18. Jul 2002 14:02 (#101 of 143)

Verstehen beruht auf der Grundannahme, dass der Andere Recht haben könnte. (Gadamer) Ich auch. (*keinen Büßerblick aufsetz*)

[pseudonyme] - 18. Jul 2002 14:07 (#102 of 143)

manche wissen wirklich nicht wie sie aufs publikum wirken

(Ich auch nicht.)

[prénom nom] - 24. Jul 2002 1:51 (#103 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

...

24.07.02, 00:23 Uhr

San Francisco soll über legalen Anbau von Marihuana abstimmen

San Francisco, 24. Juli (AFP) - Auf freien Grundstücken in San Francisco könnten bald Marihuana-Pflanzen sprießen. Die Bewohner sollen im November über eine Studie abstimmen, die den Weg für einen offiziellen Marihuana-Anbau in der Stadt an der US-Westküste ebnen soll, wie ein Vertreter der Stadtverwaltung am Dienstag mitteilte. Das kalifornische Gesetz, das den Verkauf von Marihuana an Schwerkranke gegen Vorlage eines ärztlichen Rezeptes erlaubt, geht auf ein Referendum im Jahr 1996 zurück. Die Verfechter der medizinischen Nutzung von Marihuana argumentieren, die Droge helfe Patienten mit Aids, Multipler Sklerose und Krebs, ihre Beschwerden zu lindern.

(c) AFP

[prénom nom] - 24. Jul 2002 22:55 (#104 of 143)

Black air and seven seas all rotten through, but what can you do?

(I haven't had any all day.)

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:41 (#105 of 143)

Warnung vor der Modedroge Haschisch

Suchtexperten warnen: Der Haschkonsum bei Kindern und Jugendlichen himmt drastisch zu. Viele Kiffer verelenden, die Droge lässt ihre Entwicklung stocken. Schon sind die Cannabis-Abhängigen zur größten Gruppe in vielen Suchtkliniken geworden. Legalisierungskampagnen, klagen Therapeuten, seien verharmlosend. So kündigt der SPIEGEL in seiner neuesten Ausgabe (33/2002) einen Artikel über jene Droge an, für die sich die GRÜNEN-Jugend im Wahlkampf stark macht.

Hoffentlich nehmen möglichst viele Eltern vor der Wahl zur Kenntnis nehmen, was da mit Billigung hochrangiger Politiker abläuft.

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:43 (#106 of 143)

Keine Kompromisse mit Antisemiten. Nicht mit mir.

Modedroge?

Seit wann?

1840?

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:46 (#107 of 143)

Der Recht-auf-Rausch-Richter Neskovic hat es mittlerweile bis zum Bundesverfassungsgericht geschafft. Ist das nicht wunderbar?

Modedroge

Schon der alte Goethe wusste, dass es sich nicht lohnt, über Worte/Begriffe zu streiten.

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:46 (#108 of 143)

Keine Kompromisse mit Antisemiten. Nicht mit mir.

Der Recht-auf-Rausch-Richter Neskovic hat es mittlerweile bis zum Bundesverfassungsgericht geschafft. Stimmt nicht.

Ist das nicht wunderbar?

Stimmt. Trotzdem.

(Bundesverfassungsgericht, Bundesverwaltungsgericht. Kiffern ist das alles schnurz.)

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:50 (#109 of 143)

Keine Kompromisse mit Antisemiten. Nicht mit mir.

dass es sich nicht lohnt, über Worte/Begriffe zu streiten.

Genau.

Bundesverfassungsgericht, Bundesverwaltungsgericht.

Gericht ist Gericht. Mahlzeit. Und heute vielleicht was mit Bregen.

[prénom nom] - 12. Aug 2002 12:50 (#110 of 143)

Bundesverwaltungsgericht

Ist doch auch schon was. Wie schön für Herrn Neskovic. Bundesliga jedenfalls. Toll.

(Danke für die Auskunft, Herr [nom#108].)

[...]

[prénom nom] - 12. Aug 2002 20:08 (#137 of 143)

Und etwas Schlimmeres als Instringenz kann einem Agitator bekanntlich nicht widerfahren.

Die Instringenz - ist bei uns geltendes Recht, wenn ich nicht irre.

(Ansonsten fällt auf, dass Sie die Sachebene manchmal zu schnell verlassen.)

[Mal was ganz anderes: Besteht Aussicht, dass Ihre Baustelle sich wieder in ein funktionierendes Forum verwandelt?]

[pseudonyme] - 12. Aug 2002 20:14 (#138 of 143)

Ich kenne keine ernstzunehmende Untersuchung, die Haschischkonsum eine dem Zigarettenkonsum vergleichbar schädliche Wirkung zuschreibt.

Hm – "vergleichbar schädlich" wohlnicht – und ernstzunehmen? Wahrscheinlich auch nicht.....

[prénom nom] - 12. Aug 2002 20:24 (#139 of 143)

Keine Kompromisse mit Antisemiten. Nicht mit mir.

[Mal was ganz anderes: Besteht Aussicht, dass Ihre Baustelle sich wieder in ein funktionierendes Forum verwandelt?]

(Für die Zwecke jener, die dort kein Baustellenschild sehen, reicht der Ausbauzustand völlig aus.)

[pseudonyme] - 12. Aug 2002 20:29 (#140 of 143)

Bürgerrechtlerin

(vermutlich ein privater marihuanahandel das. weil sonst würde sowas doch sicher nicht in diesem strang gepostet.)

[prénom nom] - 13. Aug 2002 14:02 (#141 of 143)

Untersuchungen gibt es wie Sand am Meer,

Stimmt.

und für jeden Stoffel ist in der Regel etwas dabei.

Stimmt auch.

Und kritische Menschen wissen in der Regel zu unterscheiden.

[prénom nom] - 20. Aug 2002 12:01 (#142 of 143)

Mittlerweile ist das Spiegel-Modedrogen-Dings online zu haben:

http://www/spiegel.de/spiegel/0,1518,209176,00.html

[prénom nom] - 24. Aug 2002 8:49 (#143 of 143)

Redefreiheit für Fahrgeldzuwendungsbedürftige, für vor den Stadtmauern vegetierende, und die Yetis,

•••

Nun Mariuhana sollte schon freigegeben werden, nur sollte das Thema nicht dazu missbraucht werden dass die postsozialistischen rotgrünen Neufaschisten wiedergewählt werden, denke die Kiffer sollten besser doch PDS wählen wenn sie ihe Joints nicht jahrelang in Schützengräben und irgendwelchen Natzoprotektoraten schmauchen wollen.....

[pseudonyme] - 31. Aug 2002 13:03 (#144 of 149)

bitte keine antworten auf fragen, die nicht gestellt worden sind.

was geschehen kann, wenn hanfhandel zwar toleriert wird, offiziell aber immer noch illegal ist und deshalb im untergrund abläuft:

Brutalitäten in der Basler Hanfszene

Weiterhin schwunghafter illegaler Handel am Rhein 28. August

Wie Pilze konnten die Hanfläden in Basel aus dem Boden schiessen, so dass es zu einer Situation gekommen ist, welche von behördlicher Seite im April dieses Jahres als «unhaltbar» bezeichnet worden ist. Es wurden denn auch Massnahmen in die Wege geleitet, welche die Hanfläden zur Beachtung der geltenden Rechtslage (noch immer ist der Handel auch mit Cannabis generell verboten) veranlassen und insbesondere dem Jugendschutz Nachachtung

verschaffen sollten. Damit verbunden war auch die Hoffnung, dass sich die Hanfladenszene verkleinern würde. Sie hat sich bisher nicht erfüllt. Im Gegenteil, die Zahl der Hanfläden hat sich nach offiziellen Angaben von 60 auf nunmehr 70 erhöht, wobei es sich um Hanfläden handelt, die illegalen Stoff verkaufen.

Entführungen, Nötigungen und anderes

Die Situation ist nicht nur weiterhin unhaltbar, sie ist noch unhaltbarer geworden, wie Thomas Homberger, Leiter des Betäubungsmitteldezernates der baselstädtischen Staatsanwaltschaft einräumt. Dies nicht nur wegen der weiteren Ausbreitung der Hanfläden, sondern weil sich – so Homberger – «im Windschatten» des illegalen Hanfhandels «Subkulturen breit machen, die den Rahmen total sprengen». Drastisch ist dieses neue Faktum dieser Tage aus dem Untergrund ins Licht geraten: Im Rahmen eines Verfahrens in der Hanfszene gegen Tatverdächtige hatte das Betäubungsmitteldezernat erfahren, dass Personen unter Druck gesetzt, bedroht, misshandelt und der Freiheit beraubt worden sind. Es gab auch einen Hinweis, dass eine Person im Moment gefährdet sein könnte. Eine unverzüglich ausgelöste Grossfahndung in den beiden Basel und im Kanton Bern führte zur Festnahme von sechs Männern, die zwei Tage zuvor einen 27-jährigen, in der Basler Hanfszene tätigen Deutschen entführt und in einer Laufentaler Gemeinde festgehalten hatten.

Die bisherigen Ermittlungen haben ergeben, dass die Festgenommenen brutal und professionell vorgegangen waren. Sie hatten schon am Tag zuvor auf der J 18 im Laufental einen Fahrzeuglenker ausgebremst und mit einer Pistole bedroht. Bei der Entführung wurde das Opfer auf derselben Strasse von drei Fahrzeugen gestoppt, aus dem Auto gezerrt und misshandelt, danach in einen Kofferraum gesperrt und zunächst nach Basel verbracht, wo es massiv bedroht und weiter misshandelt wurde. Nach Angaben der Staatsanwaltschaft versuchten die Täter, bei denen es sich um Angehörige von sechs Nationen, darunter auch der Schweiz, handelt, beim Entführten «Schulden» einzutreiben. Bei den Ermittlungen stellte sich heraus, dass dieselbe Täterschaft bereits eine Woche zuvor eine Person aus dem Hanfmilieu entführt und einen 27-jährigen Schweizer Hanfladenbesitzer zusammen mit dem entführten Deutschen zur Arbeit in einer Indoor-Hanfplantage im Keller eines Bauernhofes im Laufental genötigt hatte.

In Richtung mafiose Zustände

Bahnen sich in der Basler Hanfszene mafiose Zustände an? Homberger möchte den Ermittlungen im konkreten Fall nicht vorgreifen. Aber das, was bekannt geworden sei, sowie etwa die Verdachte auf Schutzgelderpressung deuteten darauf hin, dass es langsam in diese Richtung gehe. Gegen die sechs Festgenommenen ist Untersuchungshaft wegen Verdachts auf Beteiligung an einer kriminellen Organisation, Entführung, Freiheitsberaubung und Verstosses gegen das Betäubungsmittelgesetz angeordnet worden. Laut Homberger kann aus dem konkreten Fall (noch) nicht geschlossen werden, dass diese Brutalisierung auf eine Verschärfung der Konkurrenzsituation im lukrativen Hanfhandel zurückzuführen ist. Für ihn handelt es sich um eine Gruppierung, die unter dem Deckmantel eines Hanfladens diverse andere kriminellen Aktivitäten entwickelt hat, um zu Erlösen zu gelangen.

So oder so: Situation und Perspektiven in der Basler Hanfszene geben nach diesem Fall zu zusätzlichen Bedenken Anlass. Die Stadt geniesst wegen ihrer liberalen, vielleicht eher large zu nennenden Politik den zweifelhaften Ruf eines Hanf-Mekkas. Zwar versuchen die Behörden die Situation mit dem Hinweis zu relativieren, dass andere Schweizer Agglomerationen diesbezüglich die genau gleichen Probleme hätten, was aber die Lage nicht besser macht. Und am Rheinknie akzentuiert sich das Problem insofern, als Basel Grenzstadt ist und sich hier Cannabis-Konsumenten und -Dealer aus der ausländischen Nachbarschaft eindecken – zum andauernden Unmut der Behörden in Deutschland und Frankreich, wo eine repressive Drogenpolitik betrieben wird.

http://www.nzz.ch/2002/08/31/vm/page-article8D3KK.html

[prénom nom] - 1. Sep 2002 0:15 (#145 of 149)

Defessi Aeneadae, quae proxima litora, cursu contendunt petere, et Libya vertuntur ad oras

zwar toleriert wird, offiziell aber immer noch illegal ist

Toleriert aber trotzdem noch illegal -- koennte es ein noch klaerer Beispiel von oeffentlicher Schizophrenie geben? Von dem Unwillen und der Unfaehigkeit, sich rational mit der Situation auseinanderzusetzen?

[prénom nom] - 1. Sep 2002 0:35 (#146 of 149)

"Wenn Gott ist, so ist der Mensch unfrei, der Mensch kann und soll aber frei sein, also gibt es keinen Gott." Michail Bakunin (1814-1876)

Toleriert aber trotzdem noch illegal -- koennte es ein noch klaerer Beispiel von oeffentlicher Schizophrenie geben? Von dem Unwillen und der Unfaehigkeit, sich rational mit der Situation auseinanderzusetzen?

Das ist in Holland aber schon lange Normalität. Dort nennt man es "gedoogd" - eigentlich verboten, aber geduldet.

[prénom nom] - 1. Sep 2002 22:34 (#147 of 149)

Holland - das drogenpolitische Musterländle.

Vielleicht sollte man zur Abwechslung mal nach Schweden schauen.

[prénom] - 15. Nov 2002 20:28 (#148 of 149)

van den Waterblommetjies

Reiner Cannabis ist stärker krebserregend als Tabak

Drei Joints aus reinem Cannabis richten in der Lunge den gleichen Schaden an wie zwanzig Zigaretten. Reiner Cannabis sei keineswegs unbedenklich, berichtet die Britische Lungen-Stiftung (BLF). Der Teer im Cannabis-Rauch enthält fünfzig Prozent mehr krebserregende Stoffe als der des Tabaks. Wenn Tabak und Cannabis zusammen geraucht werden, würde sich der Effekt sogar noch dramatisch verschlimmern.

CharlesMcWaeffele - 15. Nov 2002 20:31 (#149 of 149)

Nuja, die Deutschen haben die Demokratie nunmal nicht gerade erfunden, da mcht sich jede/r so gut zum Büttel wie er /sie kann

nuja, cannabis macht bei jahrlange, Genuss auch hPsychotisch und anfällig für Gleichgültigkeit gegenüber faschistoiden Trends, , darum will unsere rotgrüne Junta das auch jetzt freigeben....

Forum de Libération consacré au PACS (Lib.pacs.)

Débat sur le PACS

Entre les assauts de la droite, les maladresses de la gauche, le débat sur l'adoption pour les couples homosexuels, la réflexion sur la procréation médicalement assistée, le retard français, le Pacte Civil de Solidarité (PACS) soulève de violentes polémiques.

Votre point de vue, vos arguments

(1) 11.11.98 13h36

Archaïsme

[prénom nom] Prof

Au-delà des polémiques concernant le Pacs, je suis profondément choqué et écoeuré par les propos tenus par certains députés de droite, notamment de l'UDF, au sein de l'Assemblée ou à sa buvette (voir Canard Enchaîné de ce jour). Un telle homophobie épidermique ne devrait pas avoir droit de cité dans le lieu de la représentation nationale. Il en va du crédit du travail parlementaire. A jouer sur la caricature bête et méchante, les députés remettent en cause leur fonction même, celle d'être le représentant de la volonté nationale. Ils peuvent donc être pour ou contre (la position de Patrick Devidjian est en cela tout à fait remarquable, par la qualité de son intervention, et la justesse de ces arguments). Mais la volonté nationale ne peut s'accomoder de se faire entendre par des plaisanteries de régiment. On dit la classe politique trop éloignée des préoccupations réelles des Français, décrédibilisé vis-à-vis de l'opinion. Ce n'est pas en tenant des propos de comptoir qu'ils retrouveront leur assise populaire.

(2) 11.11.98 16h52 Vu de loin ... [prénom nom] Informaticien

[prenom nom] informaticier

Bonjour a tous....

Installe depuis quelques mois au Canada, je peux grace a l'internet suivre l'actualite française... Je dis 'grace a' mais finalement l'ignorance serait peut etre preferable...

J'ai souvent lu vos forums sans participer mais je dois avouer que vu depuis ce cote ci de l'ocean, le debat sur le PACS m'a tout simplement atomise.

Je ne suis pas homosexuel et ne vis pas avec ma soeur non plus...

Mais en tant que citoyen français (du moins pour l'instant), je viens de decouvrir que mon pays etait gouverne par une classe de maternelle...

Quelqu'un qui ne peut dire le mot 'parties' sans pouffer comme un enfant de 5 ans a-t-il sa place a l'assemblee nationale??

un depute a egalement rappele que des zoophiles existent aussi.... C'est un blague de regiment, ou de fin d'aperitif trop arrose et qui a du faire tres plaisir a tous ceux qu'il frequente regulierement et qui sont homosexuels. Et oui, monsieur le depute... beaucoup de gens sont gays et ne risquent plus de vous le dire maintenant ou alors par provocation ... (peut etre en courant apres votre chien en hurlant et en bavant...)

Evidemment... pourquoi se retiendraient-ils me direz vous puisqu'ils savent que 80% des gens pensent exactement la meme chose... Autant y aller, ca defoule et en plus ca flatte les cons...Excusez ma naivete, je pensais que vous etiez l'elite du pays, censee nous guider vers un monde meilleur...:-)

Au dela des idees de chacun... comment un pays peut il tolerer que ses representants aient un comportement aussi vulgaire ?

Comment oser proposer que les employes de prefecture aient leur mot a dire pour l'enregistrement d'un PACS??

Dans ce cas... donnons leur le droit de choisir les personnes dignes selon eux de conduire une voiture ou je ne sais quoi d'autre :

'Desole ma bonne dame mais les femmes au volant, ca choque mes convictions personnelles et donc je ne vous delivre pas votre permis et puis voila z'avez qu'a courir, c'est bon pour la cellulite AH AH AH !!'

Je vous souhaite bien du plaisir et surtout beaucoup de courage a tous les homosexuels de France...

Ce debat est arrive jusqu'ici il est honteux, sale, minable et degradant pour le pays...

Je commence a mieux comprendre l'expression quebecoise MAUDITS FRANCAIS!!

(3) 11.11.98 17h30

Regression

[prénom nom] technicien n/a

Ce n'est pas le PACS qui est une regression, mais l'ensemble des propos tenus par la quasi-totalité des députés de droite

(4) 11.11.98 17h39

Ooops pardon j'ai oublié

[prénom nom] technicien n/a

J'ai oublié de citer ce qui m'a incité a reagir : '«S'il y a des pédés ici, je leur pisse à la raie.» Michel Meylan (DL) à la buvette de l'Assemblée'

(5) 12.11.98 03h08

'Ne pas encourager' n'est pas 'réprimer'

[prénom nom] Cadre de l'Industrie [adresse page personnelle]

Il y a une grande confusion entre deux notions:' réprimer', et 'ne pas encourager'. Je trouve évidemment qu'il serait monstrueux de réprimer, de quelque façon, tel ou tel mode de vie ou de pratique sexuelle. Par contre, il est parfaitement légitime que la société, par la voix de sa représentation nationale démocratiquement élue, décide d'encourager un mode de vie qu'elle juge non pas 'normal', mais plus conforme à ses intérêts . Si on juge que le couple bisexuel , lié par un lien civique et juridique fort comme le mariage, est le plus susceptible de servir le type de société que l'on veut défendre, alors il est légitime de réserver à ce type de couple un certain nombre d'avantages fiscaux ou autres. Les autres types de vie communes entre individus (pourquoi parle-t-on seulement les couples??) ne sont pas pour autant punis ni désavantagés. Ils ne sont pas avantagés C'est tout à fait différent.

(6) 12.11.98 12h13

Point de vue d'un hétéro non député

[prénom nom] allumeur de réverbères

Mille fois bravo à [prénom nom#2].

Je dois dire que la pitoyable pantalonnade auquel donne lieu l'examen du projet de loi du PACS (restrictif par rapport à ce qui existe déjà dans beaucoup de pays) ne me surprend hélas pas,lorsqu'on a suivi le comportement de cette Assemblée le 18 juin lors de son vote illégal en faveur du lobby des chasseurs-braconniers (elle est ensuite bien mal placée pour parler de 'lobby homo'). On peut pratiquement s'attendre à tout de la part de ces gens.

J'ajouterai qu'hétéro, je suis en faveur d'un PACS non élargi aux fratries, y compris avec adoption. Assez de cette idéologie néo-pétainiste qui fait distribuer des 'médailles de la Famille française' comme il y a un siècle- les seuls;à le faire en Europe depuis la disparition de Franco en Espagne- mais qui contraint les 5% d'enfants élevés par un couple de meme sexe à vivre leur situation dans la clandestinité.

En tant que père célibataire (d'un garçon qui est l'un des plus brillants de sa classe-pan! sur le bec des détracteurs de la famille monoparentale, pas forcément subie,mais c'est un autre débat), je milite en outre pour la déjudiciarisation du divorce (en clair: le divorce par consentement mutuel n'a pas à encombrer les prétoires). Assez de tartuferie et de gauloiseries qui dissimulent mal la peur que ressentent certains devant l'évolution inéluctable de notre société. (Voir également la lamentable position d'une autre 'vénérable institution, l'Académie, en c qui concerne le débat sur la éminisation des noms de fonctions. Ces dandys phallocrates... La France est finalement un pays plus puritain qu'on ne croit, il y existe un incroyable malaise lié à la sexualité, et, dans certaines sphères, un snobisme du 'politiquement incorrect' qui prend des proportions inquiétantes.

(7) 12.11.98 12h33

Le PACS, la fin d'une imposture nommée mariage laïc ?

[prénom] fanatique religieux

Le PACS, la fin d'une imposture nommée laïcité?

Je me souviens d'un professeur de français, peu suspect de fanatisme religieux, qui constatait dans la pratique de son métier l'echec de l'enseignement de la morale laique. C'est que, me disait-il, cette morale fait appel à la raison, et que les enfants sont en réalité sensibles au langage du coeur (au moins sans doute jusqu'à 'âge de raison'). Sa conclusion était que seule la religion était capable d'inculquer efficacement une morale, en s'addressant au coeur. La république laïque, pour avoir ses propres rites de passage, a singé des rituels religieux (baptême civil, mariage civil). Elle a réduit les précepte moraux de l'église à des actions d'utilité sociale (la charité devient ainsi un 'devoir d'assistance aux plus faibles', devoir qui n'a rien d'un don gratuit, puiqu'il s'agit, en définitive, d'acheter la paix civile). Elle a déifié la nation, confondant fin et moyen. La nation et un ensemble d'hommes, avant conscience d'avoir une culture commune, des valeurs communes et un destin commun. C'est un des corps intermédiaires, avec la famille et les rofessions, qui doit permet de construire le royaume de dieu, puisque la bible nous enseigne que les hommes individuellement, mais aussi les nations seront jugées. Si l'idée de nation est actuellement si dévalorisée, n'est pas ce parce que certains l'ont utilisés à des fin idéologiques ou mercantiles, justifiant par elle les pires turpitudes, des soldats de l'an 2 aux basse manoeuvres africaines dont nos dirigeants ne sont pas avares. Puisque dans le pantheon des dieux de cette fin de siècle il y a aussi l'argent, pourquoi la nation ne se confondrait-elle pas d'ailleurs avec des interêts commerciaux ? Cela, dira-t-on, nous emmène loin du PACS. En réalité, de la nation laïque au sous-mariage, c'est la même logique qui est en oeuvre : une institution, donnée par dieu pour nous aider à suivre les pas de son fils, est vidé de sa source divine, du lien divin, et dérive. Le mariage civil, qui n'est jamais qu'un contrat entre 2 personnes de sexe opposés et consentantes, doit fatalement voir ses clauses assouplies, puisque les faits montrent que la rupture de ce contrat est très fréquente, qu'il existe des couples stables homosexuels, et que ceux-là ont sans doute parfois ' plus de réserves d'amour à donner aux enfants que des couples hétérosexuels' selon les termes de Jack Lang. Le mariage civil n'est pas la rencontre entre un homme et une femme, qui ne veulent être plus qu'un dans le Christ et concrétiser leur amour, sous le regard bienveillant de la vièrge Marie.

Un jour viendra ou seuls ceux qui sont tenus de passer devant monsieur le maire le feront, c'est à dire ceux qui veulent se marier à l'eglise, au temple ou à la synagogue. Les autres couples désirant régler leurs problèmes d'impot, de retraite et d'héritage se tourneront vers le PACS. Le Mariage Civil deviendra aussi désuet que le baptème laïque, et on pourra alors le supprimer. Certains promoteurs du PACS souhaitent la disparition du mariage. Ils obtiendrons la fin du mariage civil. Heureusement, ils ne comprennent pas les données du mariage religieux.

(8) 12.11.98 17h42

pourquoi ACCEPTER

[prénom nom] Contrôleur de Gestion

J'ai toujours lutté contre l'intolérence, le racisme. Et oui, le racisme, n'est pas seulement une discrimination raciale, mais sexuElle, religieuse et autres. je ne comprends pas pourquoi on me parle de relation 'anormale' en parlant de l'homosexualité. d'ailleurs, ou est la normalité (si quelqu'un le sait, qu'il me le dise).

j'ai souvent entendu dire 'moi j'accepte les homos'. MAIS QUI ES TU POUR TE PERMETTRE D'ACCEPTER. le simple fait d'accepter' les homos est pour mois une forme de racisme alors quant à parler du PACS, les députés ferai mieux de descendre dans la rue et voir qu'il n'y a pas seulement des couples 'normaux' (comme ils le disent), rien que ce mot me fait gerber.

(9) 12.11.98 19h02

Quel spectacle!

[nom prénom] citoyen consterné

Consternant! Tel est le spectacle que la droite française nous donne depuis le début. Il m'apparaît parfaitement inadmissible qu'à de rares exceptions près, elle obstrue systématiquement le débat. Elle ne s'est jamais montrée particulièrement généreuse mais qu'elle ait au moins la délicatesse de penser aux milliers d'homosexuels qui attendent ce contrat pour vivre sereinement. Nous n'avons que faire de sa pieuse compassion, de ses insultes de cafétéria, ou pire, de son hypocrite attention. Qu'elle cesse de parler en notre nom et qu'elle s'affiche telle qu'elle est rééllement : HOMOPHOBE!

(10) 13.11.98 09h06

qu'est ce que c'est,

[nom prénom] webmaster www.nouvelleliberte.com

je voudrais qu'un psychiatre m'explique ce qu'est l'homosexualité?

Y-at-il un danger pour la société, pour la famille pour les enfants ???

Comment les employés de l'etat civil vont-ils reconnaître les homosexuels par déclaration?

(11) 13.11.98 13h53

Desole, je suis homo!

[nom prénom] Administration de ventes

Au lieu de pretendre combler quelque manque juridique en creant ce pacs sans trop ebruiter le fait que c'est (principalement) pour les homos, puisque les couples heteros peuvent etre maries ou concubins, il me semble qu'il faudrait definir avant tout ce qu'est l'homosexualite.

J'ai lu dans ce forum un texte ou quelqu'un demandait a un psychiatre d'expliquer ce qu'est l'homosexualite. La reponse se trouve dans la question. Si ce monsieur veut le demander a un psychiatre, sa definition de l'homosexualite me semble evidente. Et malheureusement, je crains que beaucoup pensent la meme chose. Dans ce cas, on fait soigner les homos, et on n'en parle plus!

Si on considere que c'est un choix de vie, la encore, je dis qu'il n'y a qu'a foutre en prison toutes ces putains de pedales, puisqu'elles ont CHOISI de troubler le 'bel ordre' de notre societe!

Helas, pour ma part je n'ai rien choisi du tout et je ne me sens pas malade, mais simplement different. Je crois que c'est ce qui est le plus dur a accepter pour une trop grande majorite de nos concitoyens : LA DIFFERENCE. Et je parle de toutes les differences, pas seulement celle du comportement sexuel : racisme, sexisme, discrimination financiere... L'humain n'est heureux que quand il peut ecraser quelque minorite.

Encore une remarque : j'ai note que presque tous les heteros ne parlent que de l'homosexualite masculine et ce, bien sur, en termes 'peu agreables' : 'Deux hommes entre eux, QUELLE HORREUR !', etc... Il vous est tout a fait possible de le penser, mais ce n'est pas une raison pour nous traiter aussi bassement. Personne ne vous oblige a faire ce que nous faisons, ni a regarder. FOUTEZ-NOUS LA PAIX ! Et puis pourquoi les femmes entre elles c'est si 'gracieux' et les hommes entre eux c'est si 'degueu' ? J'en veux pour preuve la constance des scenes lesbiennes dans tout bon film X hetero.

Il y a une autre chose que je ne supporte pas, c'est que les heteros se sentent (par leur position dominante) le droit de nous brimer, de nous refuser des droits, pourtant l'egalite est un droit me semble-t-il, sinon changeons donc la devise de la France!

Et la laicite de l'Etat ? Qu'est-ce que le gouvernement en fait ? J'ai bien peur qu'il ne se soit depuis bien longtemps assis dessus !

Enfin, le rejet du PACS et les propos homophobes tenus par certains deputes me degoute d'etre français. J'ai la claire conviction que la Françe ne veut pas de moi.

Pourtant, il faudra bien finir par prendre une decision : soit la France reconnait les homos comme citoyens a part entiere et dans ce cas elle leur octroie les droits qui vont avec (les memes que pour les heteros), soit elle ne les reconnait pas et dans ce cas pourquoi ne pas tous nous enfermer (prison ou HP, au choix !).

(12) 13.11.98 15h43

oui on existe !!!

[prénom nom] Technicien supérieur

« Mais qu'ai-je fais, Seigneur, pour mériter ça? », « Oh Seigneur, je t'en supplie guéris moi! ». Pendant 18 ans j'ai imploré, supplié le Seigneur de me «guérir». Oui je suis homosexuel, non je ne suis pas pervers, pédophile, infidèle ou bien une caricature de la cage aux folles. Je suis «normal», je travaille (je suis technicien dans un laboratoire de recherche, il n'a pas que des coiffeurs et des couturiers...), je paie des impôts, j'ai des amis et une famille unie. Je suis profondément choqué quand j'entend parler de choix. Non ce n'est pas un choix, comment pourrait-on choisir de vivre toute sa vie cachée, au travail ou dans la vie de tous les jours, de ne pas pouvoir aimer en plein jour. Vous ne pouvez pas imaginer le mal que l'on ressent lorsqu'on ne peut même pas tenir la main de la personne que l'on aime, de peur des regards et des insultes des autres!! Ou d'entendre ses propres parents et amis se moquer des « PD ».

Il y a 30% de plus de suicide chez les jeunes homosexuels que chez les jeunes hétérosexuels.

On oublie trop souvent qu'on estime entre 5 et 10% la population homosexuelle soit entre 3 et 6 millions de personnes en France!!

Quand j'entends des personnes, comme Madame Boutin, vomir leur haine des homosexuels je pense aux centaines de millier d'homosexuels morts dans les camps de concentration (et bien trop souvent mis avec les Tziganes, les témoins de Géova et les handicapés dans les «etc..»).

Le PACS est quelque chose de nécessaire. Oui les homosexuels existent, oui ils vivent en couple, oui il est grand temps qu'ils soient reconnus socialement.

Je tenais par cette lettre à remercier toutes les personnes qui soutiennent le Pacs. Vous ne pouvez pas imaginer le bien que vous apporter par vos prises de positions. J'ai 23 ans et j'aurais tant aimé pouvoir lire et entendre ce genre de discours pendant le calvaire que fut mon adolescence.

(13) 13.11.98 17h37

H COMME HOMO, H COMME HYPOCRISIE

[prénom initiale] observateur

Je n'ai rien contre le PACS, mais, franchement, que les homos n'aient pas été foutu en trente ans d'inventer une autre forme de relation ! De réfléchir sur la relation à l'autre, à l'Autre... Je me souviens de Michel Foucault qui refusait de se revendiquer homo mais tenait comme nécessaire et même vital la réflexion sur cette relation au même, à l'Autre...

On en est bien loin aujourd'hui où le PACS version homos reproduit rien de moins que le mariage des hétéros... Mais j'ai tort de m'insurger contre cette hypocrisie, une de plus après le déni de la responsabilité des leaders du milieu homo dans le retard au démarrage dans la lutte contre le sida dans les premières années de l'épidémie (cf le livre LE ROSE ET LE NOIR de F. Martet)...

Quand je discute avec mes amis homos, je suis à chaque fois frappée de l'hypocrisie de la plupart d'entre eux : on vit avec son petit 'mari' (dénomination courante pleine de sens), avec qui on fait ses courses le samedi, et le vendredi soir, chacun de son côté on s'éclate au bordel... Mais dans le silence. D'ailleurs, on peut compter sur les doigts d'une main le nombre d'homos qui acceptent qu'un hétéro vienne leur parler de leurs virées dans les backrooms et saunas... Pas touche, secret de famille... Comme si les hétéros ne pouvaient rien comprendre ni au fist-fucking ni aux pratiques sm et autres... Mais vous n'avez pas le monopole des phantasmes, et les vôtres valent les nôtres savez-vous. Le petit mépris latent qui émane des homos quand ils évoquent les moeurs hétéro commence sérieusement à m'agacer... Surtout quand on sait la misère qui, le plus souvent, règne dans les bars aux arrières-salles noires (au Keller comme ailleurs.) Vous n'avez pas le monopole du cul messieurs les homos!!! Et voilà maintenant que vous ne trouvez rien de plus intelligent que de singer les hétéros....en reproduisant le mariage dans sa version bourgeoise, en droite ligne du XIXème siècle... Je vous le laisse cette misère et vous souhaite de longues années de bonheur et de beaux enfants...

Mais j'avoue ma déception devant votre incapacité à inventer un autre mode de relation.

Pour agaçant qu'il soit avec sa valorisation de la marginalité, sa défense de 'l'homo-paria à la Pasolini',

Dominique Fernandez propose quand même un petit quelque chose de plus exaltant...

Il fut un temps où les homos friqués adoptaient un fils (J. Green, Jean Marais etc...), ce pour quoi les homos des années 70 les ont justement raillé, et voilà que leurs descendants s'apprêtent à singer les hétéros...

La mariée est trop belle pour être honnête. Et moi, elle m'inspire un sacré dégoût et une immense tristesse.

Le PACS sent son petit politically correct qui n'augure rien de bon.

Allez, pas grave, et si vous m'invitez, je viendrai trinquez avec vous, messieurs les paxés...

(14) 13.11.98 22h47

réponse à M. [nom].

[prénom nom] étudiant

Bravo, Monsieur [nom#5]. J'ai l'impression que vous et moi sommes les deux seuls contributeurs non pédés de ce forum

Vous distinguez entre ' réprimer', et 'ne pas encourager'. Comme vous je trouve qu'il est parfaitement légitime que la société décide d'encourager un mode de vie qu'elle juge conforme à ses intérêts. (Et je me demande donc où est l'intérêt de la société française à donner des avantages fiscaux aux pédés). En revanche, je ne trouve pas qu'il serait monstrueux de réprimer, de quelque façon, tel ou tel mode de vie ou de pratique sexuelle.

(15) 14.11.98 15h33

A Monsieur [nom]

[nom] Etre humain.

Bravo pour votre message courageux Monsieur [nom#12].

Je ne suis pas homo, mais je ne comprends pas en quoi la force de la nature humaine serait inférieure aux lois excercées ici ou là. Le probléme ne devrait d'ailleurs pas être politique, et, donc, aucun ne devrait se determiner par rapport à être de droite ou de gauche. Ce que beaucoup voudraient. Cela s'appelle peut-être 'TOLERANCE',ou même pas d'ailleurs. Etre fier de ce que l'on est, voilà certainement les mots, et non pas les maux, justes, et ce qui devrait être encouragé par notre société, pour autant qu'il ne s'agisse pas d'être intolérants. Ce qui me donne, d'ailleurs, l"avantage' de ne pas être d'accord avec mon parti politique.

Bien sur, je pourrais continuer ce message en disant que c'est une honte pour notre société, actuelle ou non, que certains doivent passer par des conditions aussi difficiles pour se faire respecter, mais j'espére que les autres personnes partagent mon point de vue.

'La liberté, la vraie, devrait s'arrêter là ou commence celles des autres'.

Bien sur, pour certains voir des personnes du même sexe se tenir par la main est encore chose que certains critiquent.

Les personnes ont, donc, encore des progrès à faire. Mais aussi à vous de faire comprendre aux autres et surtout aux jeunes, suite à votre message, que l'on peut, et que l'on doit, être différent des autres, mais toujours bien avec soi-même.

Salutations amicales.

P.S. Ne voyez 'aucune' leçon dans mon message, mais juste mon opinion personnelle suite à vo

(16) 14.11.98 20h11

Affligeantes banalités

[prénom nom] écolo -----

Dans son intervention du 12 novembre, M. [prénom nom#8] dit ne pas comprendre pourquoi on parle de relation anormale lorsqu'il est question d'homosexualité. C'est cohérent, puisqu'il avoue ne pas savoir ce qu'est la normalité. En revanche, il se trompe lorsqu'il sous-entend qu'en réalité personne ne saurait où se trouve cette normalité...

Je vais donc le lui dire, et par la même occasion à ceux qui partageraient son ignorance. Dans le règne animal, la nature a créé des mâles et des femelles. Elle les a dotés d'organes sexuels différents mais complémentaires dans un seul et unique but - à l'exclusion de tout autre, il n'est pas superflu d'insister : la perpétuation de l'espèce. Voilà pourquoi l'accouplement d'un mâle et d'une femelle - même lorsqu'il ne tend pas expressément à la reproduction - est la normalité.

Je me fais l'effet d'un avatar de Joseph Prudhomme en énonçant d'aussi affligeantes banalités, tout en craignant que l'intervention de M. [nom] ne soit une bonne illustration du désarroi mental dans lequel est plongé no

(17) 15.11.98 00h04

Que l'Etat se mele de ce qui le regarde!

[nom initiales] vieux concubin sans

Que l'état se mêle seulement de ce qui le regarde , ni plus ni moins .Des citoyens décident de se soutenir mutuellement et de s'assister économiquement , ils sont 2, 3 ou n peu importe , ils constituent une famille ou une association familiale. Leurs rapports entre eux ne regarde personne d'autre qu'eux mêmes . Ils décident , vis à vis de l'état , collectivement , de se constituer en groupe . L'Etat alors reconnait ce groupe solidaire et s'adresse à lui . Plus question dès lors de mariage , d'homosexuels ou autres dont l'Etat n'a finalement rien à faire en fin de compte , il y a un groupe solidaire qui répondent les uns pour les autres là s'arrête le pouvoir de l'Etat . Le reste n'est que vieux débat de vieux croutons , vivement qu'on tourne la

(18) 15.11.98 14h12

La gauche n'a pas le monopole de la modernité

[prénom nom] militant anti-pacs

La gauche n'a pas le monopole des idées nouvelles :loin de là...Mais le plus important est qu'elle croit tenir la silution avec le pacs qui est la plus mauvaise et la plus vicieuse des formes de reconnaissance des homosexuels. Ces derniers ont des droits qu'ils sont en droit de reclamer ,mais il est aberrant et scandaleux de les mettre dans le meme 'panier' que les couples en union libre ou les fratries. Un couple en union libre n'a par definition aucune envie d'entrer dans un cadre juridique specifique (il existe le mariage pour cela) et le PACS n'est pas une formule valable non plus pour les fresres et soeur. De plus la prochaine etape n'est elle pas l'adopton par des homosexuels d'enfant :chose o combien execrable? Il ne s'agit pas d'un traditionnel debat droite gauche mais de la plus grande hypocrisie de cette fin de siecle .Il va falloir trouver autre chose et cesser de denaturer les rapports humains au nom des soi-disant principes repulicains.... Tr

(19) 16.11.98 00h37

Ca vole plus haut qu'à côté

[pseudonyme] éteigneur de réverbères

Comme dirait l'autre, merci pour votre contribution.

Après avoir perdu beaucoup de temps sur le forum consacré à la lutte contre le F.N. (comme quoi sûrement le retraitement des ordures ne peut pas engendrer un débat de très haut niveau) , j'ai l'impression que celui-ci débute sur d'autres bases.

Un (deuxième bravo appuyé), après celui d'un autre lecteur, à l'exilé au Québec qui a bien fait de rappeler que la vulgarité des réactions des députés prouve qu'ils sont absolument discrédités pour nous parler de n'importe quel sujet sur le fond (et de peur de perdre leur maillot jaune de la droite la plus stupide du monde, voila qu'ils enchaînent la même semaine avec les fusillés de 1917 ... , si c'était drôle , on dirait que si on ne les avait pas, il faudrait les inventer). Merci aussi à de rappeler que droite et gauche sont bien moins virulentes contre les lobbies quand il s'agit d'assassins à moustaches et habits verts

.... Bravo à pour les quelques mots majuscules 'QUI ES TU POUR ACCEPTER ...' ça fait plaisir de voir qu'il y a des gens qui ont des choses à dire et qui sont plus intelligents que nos députés.

Je voudrais simplement pour ma part répondre à [prénom] : je venais de lire avec émotion la contribution précédente de [prénom]. Je l'imaginais à son adolescence comme un petit frère (j'ai 30 ans) venant me confier ses sentiments et sa sensation de se sentir différent. Parler tout simplement, individuellement, de ce qu'est pour lui l'amour

Et puis j'ai du mal à le voir ensuite grandir comme tu sembles le décrire : un homo, donc qui appartient forcément à un milieu, un lobby, une secte pourquoi pas, un monde à part, auquel tu reprocherais de ne pas avoir inventé une autre forme de couple ... et qui devrait avoir des réponses à tes questions arrogantes, répondre de la responsabilité de l'appartenance à un groupe. Pas un citoyen comme toi et moi, pas un individu

Constater avec regret que 'les homosexuels' n'aient pas inventé (faut-il qu'ils se réunissent pour ça, qu'ils fassent une université d'été ?)quelque chose de moins médiocre que notre vie petite bourgeoise et le leur reprocher, n'est-ce pas , inconsciemment, chez toi, [prénom], leur dire : vous avez une tare, en tant que groupe, vous devez la compenser par plus d'imagination que nous, les hétéros? Ca me rappelle trop, pour reprendre l'allusion de [prénom] à la deuxième guerre mondiale, l'idée des amendes qui devaient frapper la 'communauté juive' suite à l'é

(20) 16.11.98 00h47

Oeucuménisme contre les Pacs

[nom prénom] Psychiatre

En ce qui concerne le PActe Civil de Solidarité, dit PACS, tout le monde aura remarqué l'activisme minoritaire des ultra catholiques, Christine Boutin en tête.

Contrastant avec le bon sens - du moins en ce domaine - de la député RPR Roselyne Bachelot.

Pourtant, si le Pacs devait se retrouver mis entre parenthèse, ce ne serait pas grâce à Christine Boutin, juste venue se faire mousser devant la télé.

l'absentéisme socialiste et pluriel dont les sources restent douteuses, resterait l'élément le plus révélateur.

Quoi d'étonnant que les ultra-catho et autres intégristes s'insurgent en effet contre le PACS.

Ce qui est passé inaperçu, dans le flot médiatique, et n'a eu l'honneur des médias qu'un seul jour, sans susciter ni débats ni polémiques les jours suivant, c'est la prise de position contre le Pacs des officiels des trois monothéismes.

Qu'importe d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu de suivi le message était passé.

Comprenne qui pourra, nos sociétés même dans leurs versions les plus laïcardes restent imprégnées de monothéisme oecuménique.

Représentant Chrétien (catholiques, protestants, orthodoxes), Juifs (grand Rabin) et Musulmans (recteur de la grande mosquée) ont tous fait connaître le même jour leur hostilité vis à vis des Pacs. influençant les ouailles même lorsque ceux-ci se reconnaissent dans la gauche plurielle.

Qu'ils attendent encore le messie, qu'ils l'aient déjà vu passer et que la mère de celui-ci ait été ou non dépucelée par l'ange Gabriel, enfin qu'ils se soient dotés d'un autre Prophète, ils étaient tous d'accord pour dire non au Pacs.

Et les mêmes que l'ont voit habituellement s'épancher publiquement sur la misère de notre monde, pleurer sur le sort des sans-papiers et dénoncer les excès en matière d'inhumanité et de misère, les même que l'ont voit soutenir parfois des luttes dites de gauche, ont dénoncé le Pacs.

Pendant que des ultra-catho en profitaient pour se faire une publicité médiatique à bon marché et s'offrirons en cas de destitution du Pacs, une victoire facile mais politique.

Et si d'ailleurs, on parle dans cette afffaire des cathos, plus que des autres, c'est parceque les cathos sont historiquement majoritaire et cela ne doit pas faire oublier les autres monothéismes qui mènent oecuméniquement la même oeuvre pendant que les gauchards crient haro sur le catho.

Politique

Très politique en effet est cette affaire, une politique qui dure depuis des millénaires, depuis la pomme d'adam et les 10 commandements.

Les 3 monothéismes sont les 3 branches d'un même arbre reposant sur une loi dite fondamentale par les clercs monothéistes

Religion, cela veut dire relier, cela fait référence au lien sociaux dont se dotent les humains en société, cela repose sur une loi. Famille et reproduction sont donc au coeur de cette loi, de sa re-ligion et des cadres politiques.

Rien de plus politique en effet, et même laïcs nous vivons encore imprégnés, d'autant que les monothéismes dits modérés ont su depuis quelques dizaines d'années se laïciser au mieux, afin de mieux pénétrer la société qui se modernisait au risque même de se séparer des éléments les plus obsessionnellement accrochés aux rites et aux textes "saints", et qu'on appelle aujourd'hui intégristes voire fondamentalistes.

Seulement voilà, lorsqu'il s'agit de remuer les fondations, ils sont toujours là avec leur "loi fondamentale, leur genèse et cie".

Certes le Pacs restait imparfait, certes - en matière d'argent - elle laissait le célibataire dans la panade (En effet est-il juste que le solitaire doive casquer pour ceux qui vivent à plusieurs, il faudrait revoir la redistribution dans on ensemble), mais il faut reconnaître que cette réforme avait quelque chose, dans le fond, de révolutionnaire. Une fois n'est pas coutume.

Pourquoi attaquer le Pacs d'ailleurs, et sur quelles bases. les homosexuels a nouveau stigmatisés après en avoir lancé l'idée et étant alors utilisés démagogiquement comme bouc émissaire, flattant là les fantasmes les plus réacs d'anti-homosexualité reposant sur la peur de la non-reproduction de l'espèce ou bien sur cette maladie mentale de la projectivité qu'on appelle l'homophobie.

Mais si les homosexuels ont été utilisés comme boucs émissaire des anti-Pacs, la véritable raison c'est surtout contre le fait que des hétérosexuels reproducteurs, le plus grand nombre, puissent être en couple, faire et adopter des enfants, avec les avantages d'un couple marié civilement ou religieusement.

Pour les 3 monothéismes modernisés d'ailleurs quelle importance que des gens ne se marient qu'à la mairie, les structures laïques reproduisent tellement fidèlement les vieilles structures dominantes des religions, que les vieilles lois religieuses restaient d'actualité.

Or le Pacs introduisait une variante, pour les hétérosexuels, le fait que les avantages financiers liés aux Pacs ne les incitent plus à se marier, même civilement.

Dans un contexte où de nombreux jeunes couples hétérosexuels avec ou sans gosses ne se marient plus sans tenir compte du désaventages financiers (mis à part le fait que le taux élevé de divorces chez les mariés fait se demander à ces couples non mariés si tout comptes faits, ne vaut t-il pas mieux se passer des frais de divorce et au total rester gagnants).

Car le nombre de couples qui ne se marient que "pour les avantages fiscaux" est lui aussi en augmentation, autant de gens qui ne se marieraient plus si le Pacs était en place.

Les avocats du divorce n'auraient plus qu'à se reconvertir en avocats conseils pour la garde des gosses... Intolérable pour la sauvegarde des fondements monothéistes.

La loi de la religion, celle du pêché originel et des commandements, place en effet l'interdit à un niveau tel que le seul moyen d'avoir des relations sexuelles ne peut l'être que dans le cadre du mariage et dans un but de procréation, fixant à la famille une structure unique vis à vis de laquelle toutes les autres sont hors la loi. Ainsi la loi des religions ne repose pas sur l'interdit de l'inceste ou du cannibalisme, mais sur l'interdit de tout ce qui n'est pas consacré par le mariage. Sont mis sur un même plan hors la loi, les pratiques d'amour libre (hetero, homo ou bi-sexuels) et les pratiques autoritaires (viol et pédophilie). Ce qui contribue d'ailleurs à relativiser la gravité réelle du viol et de la pédophilie vis à vis de l'amour libre ainsi criminalisé.

Ceci a semé la confusion dans les tête et dans les lois pendant des siècles et nous n'en sommes toujours pas

Quoi d'étonnant dans ces conditions que des partisans d'une Pseudo-liberté sexuelle entretenant la confusion entre l'autorité et la liberté, et des clercs religieux couvrant de leurs sermons cette même confusion, rivalisent en la matière sur le hit parade du plus grand nombre de pédophiles (pratique autoritaire même lorsqu'elle est obtenue suggestivement).

C'est donc la liberté sexuelle, et la liberté de s'associer librement - et mutuellement - avec qui on veut et le temps qu'on veut, de faire ou d'adopter- ou pas - un ou des enfants, qui est remise en cause par la dénonciation des Pacs opérée subtilement par les tenants des 3 monothéismes dans un oecuménisme modéré des plus "républicains".

Seul la défense des fondements législatifs et politiques hérités des 3 monothéisme motivait cet oecuménisme contre le Pacs.

Quoi d'étonnant dés lors lorsqu'on connait les députés de la gauche plurielle et leur penchant laïcisé pour les fondements de ces 3 monothéismes, qu'ils ne se soient pas mobilisés avec ardeur - malgré les larges émoluments qu'ils perçoivent pour assurer leur mission - pour défendre le Pacs de leur gouvernement.

Quand aux modèles révolutionnaires, ils feraient bien de ne pas rire, car jusqu'à ce jour peu de révolutions - et donc pseudo - pourraient même dans leurs versions les plus laïques se vanter d'avoir échappé à la reproduction des modèles religieux, en la faisant vivre comme attente du messie, paradis après la mort, ou charr

(21) 16.11.98 17h31

La tarte a la creme: l'adoption

[prénom nom] Inge hetero [adresse page personnelle]

Monsieur [nom#18] ecrivait

- > De plus la prochaine etape n'est elle pas l'adopton
- > par des homosexuels d'enfant :chose o combien execrable?

C'est reparti. Quelle mauvaise foi ne faut-il pas avoir pour en faire systematiquement reference a l'adoption?

'Je n'ai rien contre les pedales (...) mais c'est quand meme degueulasse qu'ils adoptent des enfants.'

1- pour ce qui est d'adopter des orphelins, la DDASS a des regles tres strictes, et il y a beaucoup plus de familles qui voudraient adopter que d'enfants adoptables.

2- on peut se faire adopter a n'importe quel age, que je sache

3- il y a deja des cas ou un couple d'homosexuel adulte adopte dont l'un des membres adopte le ou les enfants de l'autre.

4- enfin, RIEN N'EMPECHE AUX HOMOS DE FAIRE DES GOSSES POUR LA VOIE NORMALE!!! Eh oui, il suffit par exemple qu'un couple de garcon s'entende avec un couple de filles ... et voila.

Conclusion: cet argument est nul et non avenu.

(22) 16.11.98 17h39

Monstreux????

[prénom nom] Inge hetero et pas catho [adresse page personnelle]

- > En revanche, je ne trouve pas qu'il serait monstrueux de
- > réprimer, de quelque façon, tel ou tel mode de vie ou de
- > pratique sexuelle.

Ca se passe de commentaire, non?

[...]

(50) 23.11.98 21h36

texte mal foutu mais en attendant +

[prénom nom] cadre

Ce texte est insuffisant

Seul une égalité des droits est acceptable!

Les droits c'est le mariage avec ses effets immédiats, c'est la reconnaissance du concubinnage homo Par contre un enfant n'est un droit pour personne, mais alors qu'on arrete de prendre en charge les opérations de procréations assistés des couples!

En touts les cas les homos savent maintenant pour qui ne pas voter

(51) 24.11.98 01h09

Stop à la marginalisation

[prénom nom] Informaticien

Alors là, moi je dis STOP! Faut arrêter! Messieurs-dames les hétéros-bien-pensants, songez bien qu'être hétéro est une CHANCE sociale. Si vous étiez né juif avant la guerre de 40, vous auriez été déporté, massacré, et vous auriez trouvé ça INJUSTE! Et bien, ici, c'est pareil! pourquoi les homosexuels ne peuvent ils pas jouir de la vie comme les hétéros? Je vous le demande! Après tout, qu'est-ce que ça peut vous faire avec qui ils font l'amour??? Et vous? comment vous préfèrez? par devant? par derrière? Alors, les hétéros, CAMEMBERT! Quand on ne connait pas la souffrance morale de certains homosexuels qui aimeraient tant adopter un enfant, on n'a qu'un droit: CELUI DE FERMER SA GUEULE! PS: Encore une chose: Je suis hétéro, et j'ai HONTE de cette discrimination.

(52) 24.11.98 02h59

un droit constitutionnel!!!!

[prénom] concepteur-realisateur

le pacs est un droit constitutionnel!

un homme est un homme d*s qu'il est seul.

un homme avec un homme deviennent alors des homosexuels!!!

la reconnaissance juridique de l'homexualit* implique donc automatiquement, la notion de couple!!! il ya quelques ann*es,nos politiques n'ont, qu'en fait, l*galis* l'onanisme.

Mais o* avais-je la t*te ce jour l^?

(53) 24.11.98 04h33

La definition du conservatisme

[prénom] citoyen, homosexuel

[prénom] a ecrit:

'Beaucoup de vilaines choses se passent déjà dans les familles hétérosexuelles, pourquoi ouvrir la porte à de nouveaux dangers?'

N'est-ce pas la definition meme du conservatisme pur et de l'immobilisme?: 'surtout ne changeons rien, c'est dangereux'

[prénom]

(54) 24.11.98 05h46

Etre ou ne pas etre homophobe... telle est la question!

[prénom] citoyen, homosexuel

[prénom#44] a ecrit:

'On dit ici et là qu'ils ne sont pas responsables si la nature les a fait comme ça, mais ça pourrait s'appliquer aussi que sais-je aux pédophiles, aux kleptomanes, enfin à tous les comportements 'anormaux'.'

Madame,

Vous faites l'amalgame entre les homosexuels, les pedophiles, les kleptomanes. Puis-je d'abord vous faire remarquer que vous avez oublie la polygamie et la zoophilie, qui figurent en tete du hit-parade des taboos que les homophobes utilisent pour se rassurer et se convaincre que l'homosexualite, elle aussi, c'est mal et cela doit etre reprime'. On les met tous dans le meme sac et hop!, ca permet de ne pas reflechir trop.

Mais vous confondez tout simplement comportement et identite. On peut interdire et reprimer un comportement. La polygamie et la zoophilie sont officiellement interdites en France, la pedophilie et la kleptomania sont interdites et reprimees. On ne peut reprimer une identite. Il ne peut y avoir de loi interdisant aux citoyens d'un pays d'etre homosexuels, comme il ne peut y avoir de loi vous interdisant d'etre femme ou d'etre heterosexuelle. L'homosexualite, tout comme l'heterosexualite, est une composante fondamentale de notre personalite. Tout comme l'heterosexualite, elle engendre des actions, des comportements. Ces comportements, helas, sont parfois encore reprimes dans le cas de l'homosexualite, mais l'homosexualite ne peut se resumer a ces comportements, tout comme l'heterosexualite ne peut se resumer, elle non plus, a des comportements. Elles font partie de nos etres, et sans elles, chacun de nous ne serait pas ce qu'il ou ce qu'elle est. D'ailleurs, les homophobes s'insurgent tout autant contre nos comportements que contre nous-memes, ce que nous sommes et surtout ce que nous representons pour eux.

Vous voyez, vous pouvez accepter et concevoir l'homosexualite sans pour autant deraper vers d'autres comportements difficilement defendables. On ne parle pas ici de la meme chose, et j'espere que vous saurez desormais faire la distinction.

Quant a la question du choix, je m'etonne encore que certains persistent a y croire. Soyons serieux: qui serait assez fou pour choisir de faire partie d'une minoritee historiquement opprimee, pour choisir 'un style de vie' (enfin, la, je suis ironique, car non, ce n'est pas un style bien sur!) ou les relations avec parents, famille, collegues, voisins, etc... sont plus difficiles (mais parfois donnent lieu a d'enrichissantes experiences), ou l'on s'expose aux insultes et au mepris, ou l'on a ses droits de citoyens reduits, et meme parfois ou l'on a craindre pour sa propre vie, tout cela pour la simple raison d'exister... Vraiment, quel choix de vie!

Vous voyez, ca ne tient pas. Tous ceux qui se retranchent vainement derriere cet argument obsolete veulent que

nous ayons fait le choix pour eux: car **Madame, VOUS, vous avez le choix, a chaque minute: celui d'etre homophobe ou non**. C'est vous qui portez la responsabilite du choix, pas nous. Oseriez-vous nous dire que la nature vous a faites comme ca et que vous n'y pouvez rien? [prénom]

(55) 24.11.98 08h48

Reality check

[prénom] Graphiste

Bon, apparemment il y a pas mal de gens ici qui ont besoin de reprendre contact avec la realite, tellement ils nagent dans les symboles.

1 - les homos et les enfants.

Que vous soyez pour ou contre, realisez que c'est deja une realite pour beaucoup de gens : les gays et les lesbiennes ne vivent pas que dans le marais, vous savez. Et ils ne se reduisent pas a quelques centaines d'assidus des back-rooms!

Bref, beaucoup d'entre nous (car j'en suis) se sont maries et certains ont meme eu des enfants, sisi (pas moi, j'ai eu un cancer, tough luck).

Comment ca se passe? Tres bien, parce que l'amour paternel ou maternel n'a pas grand chose a voir avec le sexe (enfin, pas a ma connaissance, mais je n'ai pas fait psycho);)

2 - l'embourgeoisement.

Comment, certains sont decus de nous voir NOUS, les homos, désirer etre reconnu par la societe et avoir enfin acces aux memes droits que le tout-venant.

Sorry les gars, mais je ne me suis jamais sentie de *devoir* de marginalite! Je regarde ma feuille de paye : assurance veuvage (zut pas pour moi), mutuelle (zut, ma copine ne peut pas en beneficier), etc. J'en ai marre de payer pour les autres! Que vous soyez pour ou contre le mariage, c'est votre probleme, mais nous on n'a pas le choix pour l'instant. Et rien ne dit que si le PACS passe un jour, on assiste a une ruee des couples homos vers les TGI!

Conclusion : si certains regrettent de nous voir desirer autre chose qu'une marginalite *toleree*, tant pis pour

Et si d'autres pensent que deux homos ou deux lesbiennes n'ont pas l'equipement affectif suffisant pour elever un ou une gamine, ils se trompent, pour autant que je puisse moi-meme (et une petite fille d'un an) en temoigner.

[prénom] - I'm here, I'm queer, get used to it.

(56) 24.11.98 11h41

HOMME(O)?

[prénom] Homo payant ses impots

C'est bien, le Pacs ne laisse pas indifférent comme quoi... on s'intéresse aux Pédés.

Moi je voulais simplement dire que j'ai été élévé dans une famille hétérosexuelle bi parentale et pourtant je suis homo. MAIS et c'est là qu'est le Hic, je ne l'ai pas CHOISI. Pour reprendre les mots d'une de nos égéries, 'Ca ne prévient pas Ca arrive, ca vient de loin...'

A tout ceux qui pensent que l'homosexualité est un choix cartésien je dis non. Posez vous déjà la question 'c'est quoi un choix'. Comment avez vous choisi votre femme les mecs ? Vous avez fait un petit tableau avec les qualités, les défauts d'une dizaine de prétendentes et après un scoring, vous avez épousé celle qui obtenait le plus de points ? Si vous avez choisi comme ca vous ne pouvez pas comprendre ce que c'est être homo.

Moi j'ai pas choisi c'était comme ca et j'ai préféré essayer d'assumer ca en ne mentant pas (c'est très dur vous pouvez me croire). Ainsi, dans ma famille, dans mon entreprise, je ne parle pas d'une copine que personne ne voit jamais, mais de mon copain.

Aussi, je pense qu'être homo dans notre société, c'est un peu comme être une femme. Il faut montrer plus encore sa compétence, sa capacité pour être reconnu. T'es homos ou t'es une femme (bon courage aux lesbiennes qui cultivent les deux !) donc tu dois prouver... alors que tant de postes sont occupés par des hétéros incompétents. Donc, arrétez de voir les gens en fonction de leur sexualité, voyez les comme d'autres gens avec des qualités des défauts. Peut etre même que vous pouvez voir les homosexuel(e)s comme des gens qui ont particulièrement souffert. C'est pas si facile d'accepter sa propre différence.

Merci à tous pour vos contributions sur le PACS, mais, les anti, ne crisez pas trop, ca ne changera rien... les homos continueront à vivre ensemble et à s'aimer avec ou sans le PACS.

(57) 24.11.98 13h22

Enfin la vraie question

[prénom] Consultant

Je crois que [prénom#54] a posé la bonne question dans sa contribution de 5h24 (c'est drôlement tôt): 'on peut réprimer des comportements, on ne peut réprimer une identité'.

La tendance homosexuelle, l'attirance physique et affective vers une personne du même sexe, n'est pas du domaine de l'agir, et ne porte pas de caractère moral. Mais dès qu'il y a acte, dans ce cas relation homosexuelle, il est nécessaire de porter un jugement moral sur cet acte. Sinon je dis que cet acte est hors du champ de ma volonté, et j'en viens à nier celle ci.

Deux remarques tout de suite:

Ne pas achopper sur le terme 'jugement moral'. Juger un acte n'est en aucun cas condamner la personne qui a agit. Cela est très difficile dans le cas qui nous intéresse car l'affectivité est une partie fondamentale de notre être et tend de plus en plus à devenir le critère de jugement moral.

La question se pose de la même manière pour des personnes hétérosexuelles! Je peux être très attiré par quelqu'un, même éprouver pour lui des sentiments amoureux, et après? Cela ne détermine pas mes actes.

(58) 24.11.98 14h17

Normes? Réponse à [prénom], graphiste

[prénom nom] Chargé de mission

En réponse à la question d'un contributeur, vous affirmez que 'Est normal ce qui contribue à la survie de l'humanité et est anormal ce qui est contre'.

Soit, mais cela n'engage que vous.

Il convient, selon moi, de se défier de ces formules arbitraires qui définissent un mot générique par une affirmation dogmatique.

En effet, est normal ce qui correspond à la norme. Et une norme n'est rien d'autre qu'un état 'conforme à la majorité des cas' (source : dictionnaire !).

Je ne vois aucun parti-pris dans ces définitions, et c'est heureux puisque nous sommes supposés vivre en liberté et qu'un tel parti-pris aurait comme conséquence immédiate de la restreindre dangereusement.

Vous exprimez votre propre définition de la norme, libre à vous, mais ne l'affirmez pas comme s'il s'agissait d'une vérité parce que c'est faux et que l'une des richesses de la république est précisément de faire de la liberté de l'individu une valeur autrement plus importante que les croyances ou les convictions d'une fraction d'entre eux.

(59) 24.11.98 22h56

mobilisation générale

[nom prénom] Etudiant

A tous ceux qui comprennent le danger de voir le Pacs être voté et l'homosexualité institutionnalisée dans notre société, je lance cet appel à la mobilisation de toutes les énergies afin que par l'expression de notre désapprobation, nous montrions que la France n'est sûrement pas prête de tomber dans la décadence. Manifestons tous dans nos villes, avant que le débat ne reprenne.Ce sera une bonne chose! Tous les moyens de lutte doivent être mis en oeuvre.N'hésitez pas à me contacter.Je suis sur Montpellier et nombreux sont ceux qui pensent comme moi.

(60) 25.11.98 03h21

le forum est-il censure?

[prénom] concept

Il me vient à penser que la censure existerait sur ce forum.

j'ai écrit 2 msg qui ne sont pas publiés......

je pose d'abord la question......

(61) 25.11.98 11h38

sexualite et vie privée

[nom prénom] architecte d'interieur

Je ne comprends pas du tout cette volonté de s'afficher homo ou hétero. Je pense que les Homos auront gagné justement quand personne ne se préocupera plus de savoir si vous êtes homo ou hétero. La sexualité des autres ne m'interesse pas (sauf pour draguer).

Je voudrais également preciser que l'on peut être contre le Pacs sans être homophobe.

(62) 25.11.98 11h56

Diversite est le maitre mot de la Nature

[prénom] Chercheur Biologiste

'Je suis humain et rien de ce qui est humain ne m'est etranger'

Marc Aurele

En tant que biologiste, j'ai lu (je pourrai vous trouver les references bibliographiques au besoin), que des comportements homosexuels(Tursiops marinus) avaient ete observes chez un couple de dauphins males dans un delphinarium aux USA.

Les deux dauphins s'etaient pris d'une veritable affection mutuelle l'un pour l'autre, et passaient de nombreux moments a se masturber l'un contre l'autre. Les gardiens du delphinarium en avaient conclu que l'adjonction d'une femelle calmerait leurs ardeurs et conduirait peut etre a une reproduction en milieu controle.

Lorsque la femelle fut introduite dans le bassin, elle fut si violemment attaque par les deux males, qu'il fallut la retirer avant qu'elle ne soit tuee ou epuisee.

Des comportements homosexuels sont frequents chez les grans hominides (chimpanzes Pan troglodites entre autres) et observes chez d'autres groupes d'animaux evolues.

J'ai egalement oui de cas ou des taureaux dont on cherchait a prelever la semence a des fins d'insemination artificielle se trouvaient excites par la vue d'un autre male en erection alors que les techniques habituelles d'excitation (emanation de leurres pheromones femelles) echouaient systematiquement.

Que dira t-on du merou, poisson qui nait male et termine sa vie femelle ? Cas certes particulier mais loin d'etre unique de transexuallisme. Est-ce bien naturel ?

L'evolution n'est possible que grace a la diversification, c'est un fait. L'acte homosexuel de ce point de vue est une impasse biologique, mais la complexite de notre developpement depasse largement les simples notions biologiques. La tolerance est aussi un facteur de preservation de l'espece.

(63) 25.11.98 13h53

Etre heureux, cela devrait être simple

[prénom nom] Contrôleur de gestion hotmail

Je suis homo, je ne le cache pas, ou plutôt, je le cache moins.

Mon ami m'a demandé un jour si je ne voulais tout simplement pas être heureux.

Etre heureux, je peux l'être avec une personne du même sexe que moi.

Je suis comme lui, je suis comme vous, j'ai le droit d'aimer, d'être aimé mais je n'ai pas le droit de l'officialiser.

Pour moi, pour lui, et pour vous aussi qui ne souhaitez que le bonheur de chacun.

Mon adieu à la clandestinité

[initiales]

(64) 25.11.98 15h28

Réponse à [prénom#54]

[pseudonyme] traducteur

Cher [prénom#54],

Les peurs qu'éveille l'homosexualité viennent en partie de soi-même, en partie des autres, du reflet que renvoie la société, de l'éducation, etc.

Parfois - et c'est le cas avec mes parents - on se heurte à un mur de refus ou d'incompréhension. Et il n'y a rien à faire, si ce n'est accepter ce refus.

Je pense donc que le débat sur le PACS ne doit pas être un débat pour ou contre l'homosexualité. Il faudrait simplement transformer le mariage actuel - qui est en fait un avatar du mariage religieux, avec ses symboles et ses rites - en un contrat de vie commune pour tous les couples, avec tous les droits et les devoirs. Je pense que c'est une erreur de créer un mariage et un mariage-bis.

En revanche, j'estime que le droit de la filiation devrait être séparé du mariage, concubinat ou PACS et concerner exclusivement les couples homme-femme. Car, la filiation reste tout de même, qu'on le veuille ou pas, le résultat de l'union entre un homme et une femme.

[prénom]

(65) 25.11.98 19h30

Le PACS ne va pas assez loin

[prénom nom] Consultant

Je trouve dommage que l'on ne puisse conclure un PACS qu'a deux...

Je suis celibataire (ca aussi c'est un choix de vie), homo ou hetero, ca depend des jours.

Tres bien le PACS, mais pourquoi je ne pourrais pas m'unir avec mon frere ET ma soeur (etudiants tous les deux) avec lesquels nous partageons un appartement? Communaute sociale et financiere, mais... pas droit a la communaute fiscale.

Les discriminations ont la vie dure...

(66) 25.11.98 20h04

nouvelle generation

[prénom initiale] ingenieur n/a

J'apprecie le courage de ceux qui contribuent a ce forum en ne cachant pas leur homosexualite ni leur nom, cela demande un courage certain.

Je me dis parfois que tous les homophobes, comme cette dame retraitee qui identifie homos et pedophiles (la pire que j'aie vue jusqu'a present !!!) font partie d'une generation qui n'evoluera plus, qui restera dans la limite de son petit univers 'moral' etrique.

Quant-a moi, je ne fais aucune difference entre homos et heteros dans le respect que je leur porte. Je n'ai jamais ete du genre 'militant bruyant' pour quoi que ce soit, mais je tiens quand meme a dire ici que l'homophobie n'a pas sa place dans ma maison.

C'est tout.

(67) 25.11.98 21h24

réponse non oficielle à censure forum

[prénom] Forum adict

Salut [prénom#60],

La question que tu poses semble quelque peu naïve : le forum est-il censuré ?

Je n'en sais rien à priori car je ne travaille pas pour Libération.

Mais, j'ose espérer qu'il l'est.

C'est d'ailleurs le principe de chaque forum : c'est un espace de liberté d'expression - tu remarqueras d'ailleurs que les avis sur la question du pacs divergent réellement même au sein des pro et des anti - mais cette liberté se doit de respecter la netetiquette. Oui, ta liberté n'est pas absolue, tu n'as pas le droit de tenir des propos racistes (même si certains ici sont vaguement homophobes sur les bords, comme dirai l'autre pardonne leur ils ne savent pas ce qu'ils font), tu n'as pas le droit d'appeller au meurtre etc etc. Et c'est normal tu ne trouves pas ?

Tu as sûrement remarqué que lorsque tu envoies une contribution au forum, elle n'est pas envoyée directement sur le site web. Elle passe par le filtre de ce qu'on appelle un modérateur, c'est à dire, elle arrive dans le E-mail de quelqu'un qui décide que la contribution est dans le sujet, et conforme aux valeurs ethiques de l'internet, et du propriétaire du forum.

On peut imaginer par exemple un internaute qui envoie 2000 contributions sur la reproduction des moules à marée basse dans le bas finistère. Tu imagines l'angoisse de trouver ces 2000 messages au milieu d'un sujet qui te passionne autant que le Pacs ?

Voilà pourquoi notre quotidien préféré (et toc pour les autres) filtre (tu peux appeller ca censure) ce que nous inscrivons ici... tu remarqueras qu'il n'a pas filtré ton message sur la censure, preuve évidente de son ouverture d'esprit puisque tu le mets en cause directement.

Merci donc à notre modérateur... et tu veras c'est partout parei

(68) 26.11.98 03h15

Decu par les sujets du forum de Libe

[prénom nom] Consultant

Decu par les sujets du forum de Libe. J'ai cru un instant que j'etais sur le site de Paris Match. L'affaire Lewinsky, le FN, ...et merde Liberation REVEIL!

Et Pinochet alors ? Et l'attitude de la France dans cette affaire ? ca c'est interessant.

Le FN ne merite me pas qu'on en parle et l'affaire Lewinsky a bien eu assez d'echos.

(69) 26.11.98 11h53

Question à [prénom#59], le 'mobilisateur'!

[prénom nom] Chargé de mission Cher [prénom#59],

Vous voulez mobiliser tous ceux 'qui comprennent le danger de voir le Pacs être voté et l'homosexualité institutionnalisée dans notre société'.

Cela me fait un peu penser aux croisades, mais bref, ne tombons pas dans la polémique ...

Hétérosexuel (quelle drôle de société celle qui nous oblige à décliner notre identité sexuelle !), je ne comprends pas les dangers que vous évoquez ; et j'aimerai que l'on m'explique ... Alors, merci d'avance d'une réponse argumentée pour laquelle, sincèrement, j'aurai un intérêt réel.

[prénom nom]

(70) 26.11.98 14h37

REPONSE A [prénom#67] NON OFFICIEL??????

[prénom] concept cher [prénom#67],

mon msg censuré ne comportait aucune de ces restrictions dont tu parles j'y faisait seulement réference a ma vis personnelle en opposition aux valeurs mis en avant par les opposants aux pacs.

Je parlais de la maltraitance subit par mes frères et moi-meme pendant des années et des années, par une femme qui se présente dans ses propos, comme le deputé boutin, et les conséquences directes que cela a eu sur nos vies.

rien de plus.

ce msg a été a surement été bcp plus dur a ecrire, que le modérateur a le lire.

Voilà!

Si tu penses que je ne respecte pas la netiquette, alors je ne vois pas l'interet d'un forum si on ne peux pas y apporter ses arguments et temoignages personnels.

(71) 26.11.98 16h47

Réponse à [prénom nom#58]...et à d'autres.

[prénom] Graphiste

Cher [prénom#58] et chers autres,

- 1 J'ai lu votre réaction à ma contribution. Il me semble plutôt que vous mordez à votre propre hameçon, et donc donnez tort à Mr [prénom nom#8]. Car en effet si le dictionnaire dit qu'une norme est un état conforme à la majorité des cas (source : dictionnaire!), vous ne pouvez nier que la majorité des cas est...hétérosexuelle et donc, la norme. Par conséquent quelque chose qui n'est n'est pas dans les normes (l'homosexualité) est...anormal. Mais notez aussi que contrairement à ce que beaucoup croient, anormal ne veut pas dire bizarre ou spécial ou méprisable. Cela veut simplement dire 'pas dans les normes'. Alors pourquoi en faire tout un fromage ?
- 2 Je maintiens ce que j'ai dit dans ma précédente contribution à savoir que l'homosexualité va à l'encontre de la survie de l'espèce et donc de l'humanité, et ceci n'a rien à voir avec la morale mais avec la biologie.
- 3 Je constate (il suffit de lire les contributions) que l'auto-critique est un luxe que l'homosexuel ne peut pas se permettre sous peine de voir son univers s'écrouler.
- 4 Vous noterez que dans sa contribution, la dame retraitée ([prénom#44]) ne met pas les pédophiles dans le même panier que les homos. Il faut vraiment avoir l'esprit tordu pour comprendre ça. Alors relisez la contribution et analysez la définition des mots et la syntaxe et vous comprendrez peut-être correctement sa contribution.

5 - Vous avez l'air de dire qu'il faut protéger les enfants des hétéros (c'est même le titre d'une contribution!). Je vous dirai qu'une fois j'ai assisté malgré moi à une scène de ménage homo. Personnellement, ça n'avait rien à envier à une scène de ménage hétéro. C'était encore plus violent!

Moralité : les homos ne sont pas plus saints que les hétéros.

- 6 Je méprise les hétéros qui ont honte d'être hétéros comme certains intervenants de ce forum. En plus, ce n'est pas leur attitude qui va aider les homos à avoir les mêmes droits que tout le monde.
- 7 Je pense que tous les êtres humains ont droit aux mêmes droits.
- 8 Par contre, je ne pense pas que les enfants doivent faire parti des droits. Les enfants n'ont rien à faire avec le droit. Ils sont le fruit naturel des relations hétéros et ont besoin d'un papa et d'une maman. Ceci, il faut que les homos le comprenne et l'assume. Ils ont des relations sexuelles qui sont stériles et donc n'ont qu'à assumer jusqu'au bout leurs idées et théories et faire une croix sur les enfants.
- 9 Si les homos n'ont pas choisi d'être homos, les hétéros n'ont pas choisi non plus d'être hétéros
- 10 Je suis né avec des penchants sado-masos. Pourtant, je ne défends pas cela bec et ongle et n'élève pas le sado-masochisme au rang d'activité sexuelle normale, juste pour me donner bonne conscience. Alors que je pourrais aussi dire, qu'est-ce qui est normal et qu'est-ce qui ne l'est pas. Et bien comme j'use de l'auto-critique, je me rend compte que bien que je sois né comme ça, c'est une tare. Un 'bug' en quelque sorte. Et je m'analyse pour comprendre le pourquoi de la chose, et essayer d'y remédier. Avec ce point 10, j'offre une grande porte d'entrée pour me faire taper dessus, mais je n'en ai rien à cirer.

Amitiés.

[prénom]

[...]

(105) 01.12.98 18h13

Liberté, égalité, fraternité

[prénom nom ?] Professeur

Le pacs ne remplace pas le mariage, ou l'union libre, il offre un choix nouveau. Plus il y a de choix possibles, plus s'exerce la liberté des citoyens. Le Pacs favorise donc la liberté.

Le Pacs propose de donner des droits à des gens qui n'en ont pas autant que les autres, couples non hétérosexuels ou non formés sur la base d'une cohabitation sexuelle. Il offre donc une plus grande égalité des citoyens aux yeux de la lois.

Le Pacs décide de reconnaître des valeurs telles que la solidarité entre individus, l'amour au sens large du terme. Le Pacs favorise donc la fraternité entre citoyens.

(106) 01.12.98 18h44

pacs insuffisant

[prénom nom] ingénieur étudiant pd ex séminariste...

Les contributions recentes me paraissent un peu optimiste.

Comment attendre un comportement honnéte de gens qui tiennent un discours et font l'inverse.

Pretendre mettre fin aux discriminations ne pourra jamais passer par un sous-statut.

Ouvront les droits égauts à tous:mariage concubinnage

Apres si certains jugent encore utile de créer un pacs, pic cus ok.

Mais créer un seul statut possible pour les' blessés de la vie' dixit karoll woytywa et 3 pour les hétéros se ne sera pas une bonne solution.

Salut à tous

(107) 01.12.98 18h55

L'habit de PACS

[prénom] etudiante norvegienne

Est ce qu'il y aurait une celebration du Pacs telle qu'il y en a pour le mariage? Dans ce cas il faudrait inventer l'habit de pacs. Je pense que ca pourrait être bon pour le monde de la mode!! Enfin c'est peut être un cliché de la France??????

(108) 01.12.98 21h20

mon point de vue

[prénom nom] fonctionnaire

MEME LE PACS TEL QU'IL EST DEFINI ACTUELLEMNT N'EST QU'UN LEURRE.faire semblant de donner les memes droits aux conjoints qu'aux epoux, pas vraiment en matiere de sucession ni de reversion de pension ni d'Adoption pour les couples non heterosexuels, alors pourquoi tant de bruits pour ne pas reconnaitre une minorite homosexuelle et lui donner enfin de vrais droits de vie commune. La France TRAVAIL FAMILLE PATRIE est toujours presente en 1999. apres 15 ans de vie commune et 2 enfants nous nous sommes maries cette annee pas pour le mariage oh non simplement pour avoir un droit legal de suivre mon conjoint (depuis 15 ans) suite à une mutation. voilà, comment on se marrie en france aujourd'hui beaucoup à cause de la non reconnaissance des droits des concubins.

(109) 02.12.98 01h24

Suis-je homophobe....

[prénom nom] Etudiant

Ces critiques vont toute dans le même sens, ultra-ptévisible avec Libé.

Je suis contre le Pacs:

2- sur le fond: je suis contre le mariage homo, contre l'adoption par les gays (pas à l'ordre du jour, je sais, mais attendons 5 ans...) et contre toute 'promotion' de la vie gay. Je sais bien que reconnaitre des droits aux gays n'est pas convertir de force la population hétéro. Mais je suis contre cette différenciation sexuelle au profit des gays. Je trouve dommageable à toute la société qu'on sacrifie des bases sociales fondamentales au nom d'une minorité qui cherche à passer pour opprimée. Suis-je homophobe? Suis-je Boutin?? Forcément, je me permets de ne pas applaudir à toutes les 'luttes' gay... Il est absurde de classer les gens en deux catégories, les gays et les homophobes! Les gays sont entourés de faux amis, qu'ils se le disent! Et ceux qui prétendent s'en foutre mentent: étant soi-même d'une certaine orientation sexuelle, on ne peut être réellement indifférent à celle des autres. Par contre, on peut ne pas assumer ses réticences de peur de passer (ô crime grave...) pour homophobe. Un lecteur se plaignait des faux amis qui en fait ne faisaient que 'tolérer les gays du moment qu'ils ne se montraient pas trop': c'est mon cas et je l'assume. Les gays ne sont pas le diable, ni l'avenir de notre société. Ils vivent par nature en marge des 'conventions' (qu'ils vomissent). Qu'ils assument! La société ne le fera pas pour eux. Quant à l'adoption, n'y pensons pas! On ne sacrifirait pas l'éducation et la vie de gosses au nom de l'hédonisme forcené de nos amis gays.

1- Sur la forme: c'est une sorte de contrat, une esquisse d'institution, le terme 'monstruosité juridique' n'est pas si mal choisi... Il ne répartit pas les biens, mais donne des avantages (entre autres à celui des deux paxés qui voudra jeter l'autre un jour, sans préavis et sans formalité)

(110) 02.12.98 11h44

reponse à [nom]

[prénom nom] etudiant [adresse page personnelle]

- 1. je ne suis pas ton ami.
- 2. je n'ai pas envie d'être président.

3.mon message reflète mon opinion et pas un programme

4.le pape jpII n'est pas l'homme qui m'inspire le plus de respect et d'admiration, et même si proscrire l'usage des préservatifs, en afrique noire notamment, peut causer la mort de nombreux croyants, je n'ai pas envie de le tuer. 5.mon message était ma réflexion, et j'espérais qu'elle ferait réfléchir deux ou trois personnes, mais il faut pouvoir.

6. je pense que je comprends mieux que toi ce que je ressens

7.on peut débattre des idées tant qu'on veut, mais je pense que les attaques personnelles de tes contributions ne conviennent pas à la netiquette.

8.ce dernier point est une touche d'humour peu fin mais auto-satisfaisant:'va te faire enculer'. joyeuses pacs!

(111) 02.12.98 11h48 **PACS**: l'anti-ghetto

[pseudonyme] homosexuel et légitime

Amusant, tout de même : ceux qui condamnent les comportements dits marginaux sont les premiers à refuser à la minorité le droit de quitter son ghetto. Comme si finalement, ce ghetto facile à désigner et à vilipender pour ses excès offrait un paratonnerre bien pratique aux bonnes consciences.

Il paraît que les homosexuels n'ont plus d'imagination, que défendre le PACS revient à revendiquer un idéal petit-bourgeois, qui consisterait à singer les hétérosexuels. Je ne sais pas ce que cela veut dire : l'amour, c'est l'amour ! Ca se construit à deux et c'est déjà fragile pour tous les autres, alors pour nous...En revanche, je vois très bien ce que signifierait pour moi quitter la précarité psychologique, pouvoir signer un bail avec le mec que j'aime sans me cacher, ne pas endurer les pressions de voisinage liées à mon mode de vie. Je vois très bien aussi en quoi cela changerait ma façon d'envisager l'avenir, en dépassant un horizon de quelques mois. Et sans penser une seconde qu'un simple texte de loi puisse faire disparaître du jour au lendemain l'intolérance rencontrée chaque jour, oui j'ai la faiblesse de croire qu'il peut y contribuer. Alors si c'est ça s'embourgeoiser, si c'est acquérir une parcelle de légitimité et de reconnaissance des autres, si c'est créer les conditions d'un vrai projet à deux, quels que soit le sexe des deux adultes en question, je pense que j'y ai droit en effet.

Quel est donc le risque que je fais courir aux autres en accédant à ce minimum de confort social et moral ? Peut-on encore croire que les homosexuels font du prosélytisme, qu'une loi pourrait avoir pour conséquence de convertir les hétérosexuels en homosexuels ? Peut-on croire que l'homosexualité est un choix ? Et que l'homosexualité cessera d'être un comportement minoritaire ? Mais qui donc peut souhaiter, dans notre société, être homosexuel, avec ou sans PACS ? Peut-être quelques personnes mal informées sur la vie quotidienne des gays, en France. A écouter les défenseurs de la famille, on a le sentiment que ce tissu de préjugés est au cœur de leur angoisse. Tout au plus la loi peut-elle aider des hommes et des femmes plongés dans la détresse d'une identité personnelle mal assumée à trouver une alternative de vie. Il ne s'agit que de reconnaître une situation de fait, pas d'autre chose !

J'ai un contrat avec la société dans laquelle je vis, et ce contrat je l'honore, comme citoyen - je ne cherche pas à m'y soustraire, ni à vivre dans une société parallèle qui ne serait faite que pour moi - ça n'a pas de sens : je suis actif et productif, et comme pour tout un chacun, une partie de ce que je produis est redistribué aux autres. Je ne revendique rien d'autre que ma pleine légitimité sociale, cette reconnaissance qui - si elle ne peut pas m'être accordée aujourd'hui pleinement par mes concitoyens - peut au moins l'être par l'Etat de Droit. J'attends en effet de l'Etat qu'il me considère avec bienveillance, et je crois qu'il est dans son rôle, dans un certain nombre de domaines, d'impulser un mouvement, d'aller plus vite que la société elle-même. Dans le cas présent, je ne vois pas ce que les autres y perdent. Je sais en revanche ce que je peux y gagner.

La Gay Pride est à la mode, elle amuse les hétérosexuels branchés. Il est de bon ton de dire qu'on est allé y faire un tour, mais qu'on est, bien sûr, resté sur le trottoir sans se mêler à tous ces excès folkloriques. Il est assez drôle qu'une manifestation identitaire, sans revendication ni mot d'ordre, reçoive désormais autant d'assentiment de façade, qui ne se traduit qu'à la marge dans les faits de la vie courante. Laissons-les prendre l'air une fois par an, si c'est le seul prix de notre tranquillité... Sauf que nous ne vivons pas dans une société qui se satisfait d'une simple juxtaposition de communautés étanches les unes aux autres. Nous avons en effet un autre idéal républicain, et je croyais que c'était notre ciment, à nous autres Français. Le combat identitaire des homosexuels n'est qu'un combat par défaut, faute de reconnaissance. On peut se crisper sur ce combat, ou en tout cas sur les codes d'appartenance qu'il a créé - parce que c'est tentant, quand on le vit de l'intérieur, et qu'il n'y avait jusqu'à présent guère d'alternative. On peut finir par se contenter de cette identité collective, pour ce qu'elle a de rassurant. C'est une sorte de « confort du marginal », bien plus pervers, me semble-t-il, que le prétendu risque d'embourgeoisement qui serait contenu dans l'adoption du PACS. Plus pervers parce qu'il nous éloigne des autres. Je ne crois pas que cela soit l'aspiration de la majorité des homosexuels, loin s'en faut. Le PACS constitue une chance pour nous d'échapper à une forme de sous-culture homosexuelle, qui a joué son rôle et que je ne méprise pas - mais qui n'est pas une fin en soi et ne s'apparente, dans sa version consumériste, qu'à un produit d'importation en provenance d'outre-atlantique. Personnellement, je ne collectionne pas les poupées de Big Jim et je ne ressens aucun besoin d'accrocher un Rainbow Flag à mon balcon. Comme beaucoup, je suis patient mais vigilant sur la suite des événements. Et je saurais me souvenir des promesses qui ont été faites.

(112) 02.12.98 14h39 Message à [prénom#102], con....cept [prénom] Graphiste Monsieur [prénom#102],

Voici ce que tu dis à [nom#97]:

>>Tu es un peu agressif et a court d'argument!!!! Tu es seulement totalement immature. Prêche pour ta paroisse. Je ne vais pas publier ici toutes les conneries aggressives et totalement désargumentées que tu m'as envoyé par email.

Question immaturité, tu n'as pas de leçon à donner, toujours en rapport aux emails débiles que j'ai reçu de toi.

Comme tu n'as jamais rien argumenté mais seulement critiqué certain intervenants, je te suggère de quitter la scène de ce forum et de laisser d'autres homos certainement bien meilleurs ambassadeurs que toi, défendre la cause. Ce son les gars comme toi qui font que certains sont contre les PACS.

Et s'il te plaît, laisse tomber avec la génétique, sujet qui est totalement hors de ta portée intellectuelle.

[prénom]

(113) 02.12.98 16h01

[prénom nom#109], Bravo!!!!!

[prénom nom] Etudiante

Merci à [prénom nom#109], qui a su exprimer mieux que moi ce que j'ai envie de dire sur ce qu'on appelle le Pacs, sur ce que je souhaite ne jamais voir appliqué dans notre société..

Je ne suis pas homophobe, mais je suis CONTRE l'idée de donner des avantages à des minorités, à des gens qui refusent l'idée même de règles et de conventions.

Sans centrer ce probleme sur les homos, ils ne sont pas les seuls concernés par le PAcs, je trouve révoltant que des gens qui vivent en concubinage, donc qui refusent l'idée meme de contrat, soient l'objet du Pacs, donc d'un contrat...Contradictoire non???

(114) 02.12.98 16h40

RE: Pardonnez nous nos offenses

[prénom] pardonneur professionnel

[prénom] a demandé pardon et refuse que l'on adapte nos lois a nos faiblesses...

Moi j'ai pardonné à tout ceux qui m'ont fait penser que mon homosexualité était un choix et que je ne faisais pas le hon

J'ai pardonné à ce petit mec qui m'a traité de sale PD sur le port de La Rochelle parceque je tenais l'homme de ma vie par la taille...

J'ai pardonné à ce patron d'un hotel de Cassis qui a refusé de nous louer une chambre avec un lit double alors qu'il ne lui restait plus que ca...

Je te pardonne [prénom] de penser que l'homosexualité est une faiblesse donc un choix...

J'ai pardonné tous ceux qui m'ont ofensé dans ma dignité d'être humain...

J'ai pardonné aux députés socialistes, qui, un soir d'égarement, ne sont pas allé voter...alors que moi j'ai jamais oublié de voter pour eux...

J'ai pardonné... mais j'ai gardé la liste...

(115) 03.12.98 01h05

je t'aime et ça me rapporte

[prénom nom] poète

J'en ai marre. C'est vrai, j'en ai marre. Marre qu'on codifie les amours, qu'on les taxe, les détaxe, qu'on me dise de passer devant le curé, le maire ou le juge pour qu'ils me donnent le droit d'aimer et me disent comment.

Marre de penser que dans beaucoup d'états des USA, la sodomie est passible des tribunaux, y compris dans le cadre du mariage officiel.

Marre que les députés se traitent de pédés et d'enculés, et autres délicatesses.

Marre qu'ils fassent les guignols en brandissant leurs missels et défilent pour expier des péchés qu'ils feraient mieux de commettre à la place de leurs sales tripotages financiers.

Marre d'une société qui envisage de protéger les gens qui vivent ensemble à la condition expresse qu'ils aient des rapports sexuels.

Pasque si le pacs passe, il faudra bien, si on veut bénéficier de ses avantages, se déclarer couples homos ou hétéros, ou encore autres, comme aurait écrit Balzac.

Si tu habites la même maison que ton oncle, et si tu as la chance de ne pas porter le même nom que lui, dépêchetoi de conclure avec lui un pacs blanc.

Marre de vos conneries, d'où qu'elles viennent.

Je suis marié à la même femme depuis le 22 mars 68 (ça ne s'invente pas). Nous avons 4 garçons et parmi eux aucun homosexuel déclaré à ce jour. J'espère qu'ils oseraient nous en parler si c'était le cas, même si je ne sais pas comment je réagirais; c'est trop facile de prétendre qu'on serait à la hauteur quand on n'a pas été confronté à une situation précise. Mais je suis convaincu que la seule bonne réaction est celle du coeur. Aimer les autres, y compris ses enfants, n'est-ce pas souhaiter qu'ils soient heureux, peu importe comment?

Mais je constate que la vie est plus facile, plus classique, quand on est hétéro. Pour cela, et sans doute pour d'autres raisons plus ou moins avouées, je préfère que mes enfants le soient.

Pourtant, du fond de mon adolescence, je me souviens d'élans quasi amoureux que je ressentais pour un ami. J'ignore s'il avait pour moi du désir; je crois bien que ce que j'éprouvais alors y ressemblait. Et je ne permettrai à personne de se moquer de cet amour si vrai, si total.

Donc, si je n'ai pas connu depuis ma naissance d'expérience homosexuelle, ce n'est ni bien, ni mal; c'est ainsi.

Le seul avantage que je vois au pacs, au texte et aux débats auxquels il donne lieu - y compris ici - c'est que les mentalités peuvent s'ouvrir un peu plus à cette occasion. Je n'aime pas qu'on codifie l'amour, qu'on conditionne des avantages matériels à l'existence de liens qui devraient rester de nature privée, mais nous ne vivons pas dans un univers de certitudes absolues, nous appartenons à un monde d'à-peu-près et où chacun fait comme il peut.

Qui peut affirmer que c'est bien, un divorce ou un avortement? Il n'empêche que les lois qui les ont rendus possiblesont fait baisser le taux d'hypocrisie de nos sociétés.

Pour cela, rien que pour cela, je soutiens le pacs.

D'ailleurs, il n'y a qu'à voir et écouter ses détracteurs pour savoir où est l'amour.

(116) 03.12.98 01h08

Pax ou belligérance!

[prénom] Flâneur

cette loi concerne 3 situations de vie en couple différentes:les hétéros, les homos et les couples sans relation sexuelle (ex.frere/soeur), elle mélange donc des situations très éloignées les unes des autres, voilà son talon d'Achille.

Tous les problèmes fiscaux, de droits de succession et autres pourraient être réglés en changeant tout simplement la réglementation de ces différents régimes.

Et pour le reste, je pense à la reconnaissance du couple homosexuel, ce n'est pas la loi qui la décrète, mais simplement le respect que tout être humain devrait avoir à l'égard de son prochain quant à ses choix de vie...la révolution doit s'opérer dans les têtes optues des intolérants et non sur les bancs de l'Assemblée Nationale!

(117) 03.12.98 01h38

Merci à Madame Bachelot

[prénom] concept

'La marche du siecle'. Mercredi 2 Decembre.

Ca commence comme une mauvaise série B.

Il y a les bons, les mechants.

Mais le bon ne dit rien au mechant s'il veux rester bon!!! Normal.

Et dans cette espece de torpeur ecoeurante, intervient une femme posee, intelligente, determinee, et convaincue, Roselyne Bachelot.

Ses propos vous reconcilie le temps(souvent trop court) de son intervention, avec l'espece humaine. Elle dit la verite. Ses propos sont imparables.

Mais attention, elle le vous le dit le pue innonde la france. L'homophobie consciente et inconsciente resurgit. Il faut être vigilant.

La France notre patrie, terre d'asile. Cette france ne nous aime pas.

(118) 03.12.98 10h13

etat de droit

[prénom nom] Informaticien

La france est encore, et de loin, un etat de droit. A quoi bon tergiverser sur un projet d'egalite? Nature ou contrenature n'est pas la question. etre ou ne pas etre, peut-etre :-)

La liberte des uns s'arrete ou commence celle des autres, le plus dur pour certains, c'est d'encore les voir, ces 'autres'. J'habite La Réunion ou sept ethnies se mélanges et ou nos envies sexuelles et nos amours sont les mêmes qu'ailleurs. Personne n'accorde beaucoup d'attention au PACS, sans doute par habitude d'une promiscuite pleine de difference.

Soyons intelligents plus que tolerant et moraux!!

[prénom], ni ange ni demon.

(119) 03.12.98 11h06

Nature, larmes et homophobie

[pseudonyme] Etudiant

Un argument qui revient souvent est que l'homosexualite est 'contre nature'. Vraiment je ne vois pas ce qui permet de l'affirmer. Pour moi, il est tout aussi peu naturel de s'habiller. Apres tout, on vient au monde nu, les animaux sont nus, donc il n'est pas 'naturel' de nous cacher derriere des vetements...
Ce n'est pas un argument de dire que quelque chose est naturel.

J'aimerais repondre a une precedente contribution de [prénom nom].

- 'je suis contre cette différenciation sexuelle au profit des gays'

Tu prefererais une differenciation au detriment des gays? En somme tu acceptes leur difference, a condition que ca ne les mette pas au meme niveau que toi. Interessant comme point de vue...

Le but est d'arriver a pas de differenciation, mais le chemin est long...

- 'Je trouve dommageable à toute la société qu'on sacrifie des bases sociales fondamentales au nom d'une minorité qui cherche à passer pour opprimée.'

Qui parle de sacrifice? Il y aurait sacrifice si on enlevait quelque chose aux heteros. Tout ce que l'on enleve, c'est un peu du droit a la discrimination que se sont donnes certains au nom d'une loi naturelle! Pour moi, les homosexuels sont opprimes. Cela ne se fait pas ouvertement, mais d'apres ce que certains de mes amis m'ont dit et les temoignages que j'ai lu, il y a dans le regard des gens quelque chose de blessant. Je sais qu'il est difficile de lutter contre ca, mais au moins on peut s'arranger pour qu'il y ait peu de discrimination au niveau social/legal.

- 'étant soi-même d'une certaine orientation sexuelle, on ne peut être réellement indifférent à celle des autres'

Affirmation abusive. Tu generalises ton cas. On ne peut pas tirer un argument a partir d'un exemple. Est-ce que tu demandes a quelqu'un son orientation sexuelle? Je suis certain que quand tu te presentes tu ne dis pas: 'Bonjour, je suis Antoine, hetero, et toi?'.

En plus, il y a une difference entre ne pas etre indifferent a quelque chose, et rendre cette chose fondamentale.

- 'Les gays ne sont pas le diable, ni l'avenir de notre société'

Tu te consideres peut etre comme l'avenir de la societe? Qu'est-ce que tu proposes? Une societe ou une personne differente n'a pas droit a la reconnaissance? Tu penses faire un monde meilleur avec une telle philosophie?

- 'Qu'ils assument ! La société ne le fera pas pour eux'

Mais c'est ce qu'ils font! Ils ne demandent pas a la societe de les assumer, ils demandent une reconnaissance! Il ne s'agit pas de demander des privileges parce qu'on est gay, il s'agit d'avoir les memes droits que les autres! Tu comprends la difference?

- 'nos amis gays'

Franchement, c'est la pire insulte que tu puisses faire. Ca sonne un peu comme 'nos amis les betes'. A elle seule cette phrase resume ton mode de pensee. Ca me rend triste de voir que des gens pensent comme ca. Et ca me rend encore plus triste que ca soit un etudiant qui tienne ce genre de propos. L'Universite te permet de rencontrer plein de gens differents. Tu devrais profiter de cette chance pour t'ouvrir au monde...

Je ne suis pas homosexuel, et je crois que je n'entre pas dans la categorie des 'faux amis'...qui suis-je? je ne le sais meme pas...:-)

Je voudrais aussi reagir aux larmes de Boutin. J'ai lu qu'un parlementaire aurait exige des excuses en son nom pour les insultes qui lui auraient ete faites...A-t-on pense aux insultes faites par cette meme personne aux homosexuels? Je crois que si elle devait se fendre d'un bouquet de fleur a toutes les personnes qu'elle a blesse, elle devrait commencer des maintenant a en cultiver...

[pseudonyme].

(120) 03.12.98 12h32

XENOPHOBIE

[prénom] assistant marketing ???

J'avoue être passablement énervé par certaines contributions hargneuses que l'on peut lire sur ce forum. Je vous livre dans le désordre et de façon franche et peut-être un peu brouillonne quelques-unes de mes réflexions?

J'aimerai attirer l'attention sur cette définition de la xénophobie ou 'haine de l'autre' : la xénophobie est (selon Sartre, dans La Question Juive) le fait d'avoir choisi 'la permanence de la pierre' plutôt que la vie qui se veut échange, changement, contact... Par 'permanence de la pierre', il faut entendre fixation sur l'ennemi, l'autre, le différent, tout ce qui n'est pas soi. Cette fixation ne traduit qu'une haine de soi et par extension des autres. Cette fixation est un attachement délirant à une idéologie de rejet (de soi-disant pureté). Tous ceux qui voient dans le Pacs une menace pour la société, ont choisi le côté de la pierre. ils n'ont pas compris que les normes sont avant tout des constructions et qu'elles peuvent être discutées et modifiées comme toute autre construction. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi ; mais comment s'opposer au pacs qui permettrait à des êtres qui s'aiment de ne plus être en situation de paria dans notre belle société française qui n'est pas en bloc de marbre, n'en déplaise aux nombreux réacs qui sévissent sur le net. Ou est la menace ?

Ceux qui pensent qu'un couple homosexuel est composé de deux éléments identiques sont des crétins. Des crétins qui vivent avec un sexe scotché sur le front. Un couple homosexuel n'est ni plus ni moins légitime qu'un couple hétérosexuel : il est composé de deux personnes qui s'aiment, font l'amour avec ni plus ni moins de perversité qu'un autre couple.

Enfin, pour les obsédés de la zigounette : qui a prouvé que le sexe des parents était un élément fondamental dans l'éducation d'un enfant ? Deux personnes de même sexe sont tout à fait capable d'éduquer au mieux un enfant, de montrer de l'autorité ou de la tendresse. L'enfant n'aura pas de problème majeur à appréhender la différenciation sexuelle, la famille n'étant pas un vase clos.

N'hésitez pas à répondre à mes arguments.

[...]

Forum de Libération consacré à l'IVG (Lib.ivg.)

AIDE A LA LECTURE:

Le forum *Lib.ivg*. est un forum de discussion à arborescence à deux niveaux. Les lignes qui séparent les contributions rendent compte du niveau auquel elles se situent dans l'arborescence.

Les traits doubles séparent les fils de discussion. Ils précèdent donc une contribution initiative. Un trait fin précède une contribution réactive de niveau 1.

Que pensez-vous de l'allongement du délai de l'IVG?

(1) Message de : [prénom] - 05 Octobre 2000 19:14:37

Sujet: Allongement... jusqu'où?

Ce qui me choque dans l'allongement de la possibilité d'un avortement ce n'est pas tant les 2 semaines de plus (j'ai lu pas mal d'opinions pour et contre et j'ai un peu de mal à me faire une idée précise) que le sentiment qu'il s'agit d'un acquis social comme les autres et que l'étape suivante consistera bien naturellement à demander "plus", à savoir un IVG à 3, 4 ou 6 mois. Et là bien sûr le problème éthique se posera de plus en plus crûment Il ne faut pas se faire d'illusions, en fixant la durée à 12 semaines, il y aura toujours des "retardataires" pour lesquelles il y aura toujours des gens qui demanderont un allongement durée de l'IVG. Personnellement cela me choque tout de même pas mal que l'on considère le problème de la vie uniquement sous l'aspect social ou féministe.

(2) Message de : [prénom] - 06 Octobre 2000 00:45:45

Sujet: Re: Allongement... jusqu'où?

- Si la publicité pour les contraceptifs avait été autorisée depuis la légalisation de la pilule, avec, bien entendu, une diffusion aux heures de grande écoute, et des messages clairs (pas comme ces pubs hermétiques pour la prévention du sida ou celles pour la protection périodique où le sang est bleu!!!);
- Si surtout les parents faisaient leur boulot d'éducateurs (pour les garçons aussi!),
- si les hommes politiques ou non s'étaient impliqués davantage dans le développement de la contraception,
- si l'influence de l'église n'était pas si pernicieuse (Jean Paul II parlons-en de ce pape "moderne" quand il condamne la contraception il est à côté de la plaque, proner la fidélité comme méthode, par les temps qui courent il faut le faire),

la discussion pour l'allongement du délai d'IVG serait anecdotique.

C'est dans les années 60 qu'a été créé le planning et que nous étions quelques unes à commander nos diaphragmes en Angleterre. C'est à désespérer de constater le peu de progrés dans ce domaine depuis 40 ans et toute cette montagne d'hypocrisie qui va avec!! Quel dédain cher [prénom] pour les "retardataires": ce sont des femmes désespérées, et leur bébé que je sache ne s'est pas fait par parthénogénèse!!

Rassurez-vous je ne pense pas qu'il y ait une demande pour des IVG à 6 mois! A 12 semaines c'est un petit amas de cellules de quelques milimètres qui est expulsé et c'est déjà assez traumatisant. Avez-vous réfléchi à la manifestation d'un début de grossesse, il faut compter entre 4 à 6 semaines avant d'être sûre d'être enceinte; il faut tenir compte du délai de réflexion souvent sans l'aide du compagnon (ça ne le concerne plus) ; et quand la décision est prise il faut trouver un service d'obstétrique où l'on s'occupe de vous (et les services qui refusent de pratiquer les IVG ça existe) : 12 semaines ça n'est pas de trop, c'est ce qu'il faut.

Personnellement j'ai des enfants, j'ai eu la chance de ne pas avoir besoin de recourir à l'IVG car je n'ai jamais eu de problèmes avec les diaphragmes, les pilules ou les stérilets.

Encore un mot pour mémoire: avant 1981 quand on tuait un condamné en lui coupant la tête parlait-on de problème éthique et de respect de la vie ?

Excusez-moi je vous ai parlé crûment mais comme cela vous aurez moins de mal à vous faire une idée précise.

(3) Message de : [prénom] - 06 Octobre 2000 10:05:35

Sujet: Réponse à [prénom#2]

C'est drôle que quand on pose avec modération une question (l'aspect éthique de l'allongement de l'IVG), on s'attire des réponses violentes et outrancières. Je suis parfaitement d'accord avec ce que vous dites sur la contraception, la responsabilité des parents dans l'éducation des enfants sur ce sujet et par le fait que la société a toujours été répréssive et normative sur ces problèmes. Je n'ai aucun mépris pour les "retatdataires" dont beaucoup sont des femmes de milieu défavorisé et peu informé. Mais je souligne le fait simple et évident, c'est qu'il y aura toujours des retardataires quelque soit la durée autorisée de l'IVG. Et je vois d'ailleurs que ma question "jusqu'où l'allongement ?" ne reçoit pas de réponse.

En ce qui concerne un "tas de petites cellules indifférenciées" qui constitueraient le foetus à 12 semaines, il me semble justement que vous avez tort car j'ai tout de même lu pas mal d'articles de journaux où des médecins nullement extrémistes et anti-IVG, y compris des médecins femmes, disaient exactement le contraire et que certains problèmes éthiques découlaient de l'allongement de l'IVG (sélection de l'embryon, eugénisme). Si on ne se pose pas sérieusement ces questions, alors ce n'est plus la peine de parler d'éthique et de respect de la vie. Vive le clonage et les manipulations génétiques.

(4) Message de : [initiale nom] - 05 Octobre 2000 23:30:39

Sujet: A quoi bon allonger pour ne pas mieux sauter?

Personnellement, je ne pense pas que l'avortement soit une bonne solution, mais je suis pour le droit à l'avortement. En ce sens, la modification de la loi Veil est une bonne chose, car la loi essaye de s'adapter a la situation presente. Ce qui me gêne, c'est que on avance de deux semaines, sans vraiment aborder les problemes de l'ethique et des consequences (choix du sexe, refus d'avoir des jumeaux, eugenisme...) et surtout sans organiser la prevention. La distribution de la pillule du lendemain dans les lycées, pourquoi pas, mais pourquoi ne pas essayer aussi, en parallèle, d'éviter qu'on en arrive là? Pourquoi la prévention en France est elle toujours le parent pauvre. Tant que les problemes liés à la sexualité ne seront pas étudies en detail, on ne réduira pas vraiment le nombre d'avortement et de toute façon, comme le disait le message précédent, il y aura toujours des cas au delà du delai légal. Je regrette qu'on n'aborde pas le problème de l'accès à la pillule ou aux préservatifs gratuits ou au moins, moins cher. De même, je regrette qu'on n'en donne pas plus de moyens au système educatif pour sensibiliser les jeunes à la sexualite, aux méthodes de contraceptions (infirmieres scolaires, prof, intervenant exterieur), mais surtout qu'on n'essaye pas de sensibiliser les parents à ce problème. Tout ceci coûte surement cher, mais étant donne le prix d'un avortement (tant financier que moral), je pense que cela vaudrait la peine.

(5) Message de : [prénom] - 10 Octobre 2000 12:05:07

Sujet: Re: A quoi bon allonger pour ne pas mieux sauter?

Je pense également que se poser la question de rallonger ou non ce délai évite de se poser le vrai problème qui est la prévention et l'éducation sexuelle.

Car enfin, tomber enceinte de nos jours est un moindre mal (et un mal que l'on peut soigneusement "évacuer" grâce aux combats de nos mères) mais il y a toujours les maladies mortelles comme le SIDA ou l'hépatite. La responsabilisation est à la base de tout même en matière de sexe : mesurer les risques que l'on prend à ne pas avoir de rapports protégés.

(6) Message de : [prénom] - 05 Octobre 2000 23:47:41

Sujet : oui à l'allongement du délai

Deux semaines de + ne me paraisse pas un handicap à la morale. Es-t-il moral de laisser une personne dans la souffrance morale ? Quand au débat de savoir si c'est un foetus ou un embryon, il me semble ce n'est pas vraiment un problème. Je rapelle que si cela ne se fait pas en France, d'autres pays le font déjà sans que cela n'ait aucune influence sur le nombre d'avortement pratiqué.

(7) Message de : [prénom] - 06 Octobre 2000 10:10:35

Sujet : Re: oui à l'allongement du délai

Je trouve cela un peu curieux de justifier cet allongement par un "cela se fait dans d'autres pays". Le clonage humain est en train de se mettre en place dans d'autres pays (Etats-Unis Grande Bretagne), donc allons y en France... La peine de mort existe dans certains pays, alors rétablissons la en France

et on pourrait trouver des tas d'autres exemples

(8) Message de : [initiale nom] - 06 Octobre 2000 17:27:04

Sujet : Re: oui à l'allongement du délai

Je ne saisis pas bien votre message. Vous ecrivez : Quand au débat de savoir si c'est un foetus ou un embryon, il me semble ce n'est pas vraiment un problème. Je rapelle que si cela ne se fait pas en France, d'autres pays le font déjà sans que cela n'ait aucune influence sur le nombre d'avortement pratiqué."

Pourtant, le probleme est bien la dans la definition de ce qu'est un embryon ou un foetus et "quand" la notion de personne humaine peut elle etre appliquee ethiquement et legallement. Ce n'est pas parce que les gens conduisent a gauche en Angleterre qu'il faut conduire a droite en France (et vice versa). Je suis tout a fait d'accord avec vous pour ne pas laisser les gens dans la detresse morale, c'est pour cela que je suis pour le droit a l'IVG, mais on ne peut pas occulter le fait que l'on elimine un etre humain en puissance. A douze semaines, l'embryon humain a un coeur qui bat depuis deja longtemps, une tete, des bras, des jambes etc... Bref il vit (du reste, il me semble qu'a 12 semaines, l'embryon mesure deja 5 centimetres pour repondre a une autre intervention sur ce forum). En fait, par la suite, l'embryon ne fera que grossir. La question du delai n'est pas anecdotique a mon sens.

(9) Message de : [prénom ?] - 09 Octobre 2000 08:52:58

Sujet: Pas assez! Allignons-nous sur la Hollande et l'Espagne.

D'accord, mais dans ce cas, pourquoi s'arrêter là? Les techniques médicales le permettent sans douleur et sans séquelle physique.

Le législateur minimise toujours la détresse de la femme (très jeune, dans la plupart des cas) qui se trouve confrontée à son manque de responsabilité ainsi qu'à celle de son conjoint.

Cela donne le sentiment qu'il veut la sanctionner. C'est un manque d'humanisme scandaleux! L'erreur, ils savent qu'ils l'ont commis. Ils n'ont pas envie de recommencer.

Ils veulent pouvoir choisir le moment de la grossesse.

Un enfant, ca doit être désiré! Ca ne doit pas f... la vie d'un(e) jeune en l'air!

Imaginez l'avenir déjà compromis de l'enfant qui saurait qu'il n'a pas été désiré par ses parents.

Il faut leur donner le droit à l'erreur. Le premier avortement devrait être intégralement remboursé par la sécu et le délai prolongé à 22 semaines.

(10) Message de : [prénom] - 10 Octobre 2000 19:03:06

Sujet: Reponse a [prénom ?#9]

Effectivement, certains ne souhaitent aucune limire... Mais comme il y aura toujours des enfants non désirés, alors on pourra aussi justifier l'infanticide...Ben ça promet

(11) Message de : [pseudonyme] - 06 Octobre 2000 09:02:54

Sujet : Triste époque

Triste époque où malgré l'éducation, les moyens contraceptifs, l'émancipation des femmes, nos députés se retrouvent avec comme thème majeur de la rentrée parlementaire l'allongement du délai de l'IVG. Triste époque où manifester publiquement contre l'IVG en France est passible de peines pénales, sommes-nous en démocratie? Hypocrisie générale quand on s'émeut de voir un enfant de douze ans mourir en direct, mais pas des milliers de crimes perpétrés contre des êtres sans défense. Pour appliquer cette loi scélérate, il a fallu modifier le serment d'Hippocrate qui faisait jurer aux futurs médecins de ne pas avorter une femme. En dehors des raisons thérapeutiques ou de viol, il n'y a pas de justifications de ces actes barbares. Des médecins l'ont dit récemment, une femme qui demande l'avortement après 10 semaines est toujours indécise face à ce choix et c'est pourquoi

elle a généralement attendu si longtemps; face à cette indécision, ces femmes ont besoin de soutien pour garder leur enfant, un choix éthique juste, pas le contraire. Que l'on montre a la télévision un film de ces actes médicaux puisque tout cela semble être aujourd'hui justifié, accepté, propre sur soi en somme. Et que l'on ne m'accuse pas d'être machiste ou arriéré, ou d'exercer une pression intolérable sur la liberté des femmes, ces arguments ne tiennent pas devant une analyse éthique de ce phénomène de société décidemment bien triste. Malheureusement, l'avis récent du Professeur Nisand risque de peser bien peu dans le futur vote électoraliste de nos députés.

(12) Message de : [pseudonyme] - 29 Novembre 2000 11:53:35

Sujet : Re: Triste époque --> l'amour en danger

Comme vous le dites :

- " En dehors des raisons thérapeutiques ou de viol, il n'y a pas de justifications de ces actes barbares." La justification : si.

Dans notre société, les femmes n'ont plus d'entourage pour palier aux besoins d'une grossesse (besoin affectif notamment)cause : la destruction des structures familiales.

"Alors comment imaginer qu'une femme ayant eu un raport et ayant eu un "accident de préservatif qui craque" ou autre ne puissse demander l'avortement ?"

Le délai de dix semaines sera alors très court, car une femme ne peut pas deviner qu'elle est enceinte, elle devra donc attendre des "symptômes", pour ensuite faire un test, puis rencontrer un médecin, puis un gynécologue, puis réserver une chambre à l'hôpital etc.

Je pense que l'IVG est nécessaire dans notre société;

Mais suis d'accord avec le fait que l'on dégrade l'image de la procréation en même temps que l'on prive de la vie des petits êtres.

(13) Message de : [prénom] - 06 Octobre 2000 11:20:50

Sujet : Risque d'eugénisme?

Un argument employé par certains contre l'allongement du délai, c'est le risque d'eugénisme. En effet, on pourrait avec deux semaines de plus, en connaître plus sur l'embryon et des malformations mineures éventuelles. La question que je me pose est de savoir si ces gens, si on fait des progrès dans le diagnostic prénatal sur certaines malformations, tels que à 5 ou 6 semaines on puisse tout savoir, vont demander le raccourcissement du délai de l'IVG, pour cause de dérives eugéniques possibles.

(14) Message de : [prénom ?] - 09 Octobre 2000 12:42:55

Sujet : Les mauvais coups du hazard de la génétique ...

C'est la seule objection capable de justifier la frilosité sur la libéralisation de l'avortement. Elle est historiquement validée.

La conception humaniste traditionnelle veut que les enfants défavorisés par les mauvais coups du hazard de la génétique soient normalement respectés et pris en charge par la société.

Quoi de plus sociologiquement et humainement sain?

Et pourtant ... Pourquoi ne pas étendre la réflexion humaniste au domaine de la prévention?

"Attention Danger" diront certains! Tout le monde est d'accord! C'est un sujet à prendre avec des pincettes.

Pour tirer une conclusion éthique, cette réflexion doit plutôt se poser sur le terrain concret de la psychologie, la sociologie et la médecine que de la philosophie.

Imaginez le désarroi d'un couple qui apprend que leur bébé est atteint à leur insu d'une malformation génétique. Ca peut arriver à n'importe qui.

Ce fait va bouleverser dramatiquement toute leur vie et celle de leur famille.

Que devient le fameux désir d'enfant qui fait les bébés épanouïs? Est-il encore là? Qu'auraient-ils fait s'ils avaient su?

La question éthiquo-légale serait plutôt : Qu'aurait-on pu leur autoriser à faire dans ce cas?

L'amniocentèse et les techniques de dépistage des anomalies prénatales existent.

Eliminer un embryon ou même un foetus qui n'a pas encore vécu mais dont il est certain que l'avenir sera compromis et qu'il compromettra celui des proches est un dilemne cruel pour un humaniste mais acceptable.

L'eugénisme négatif ne commence qu'à partir du moment où le petit être existe.

La question éthique est de savoir à partir de quand il existe pour éviter de sombrer dans cette horreur éthicophilosophique. On peut estimer qu'il existe à partir du moment où il a un passé mais dans ce cas la question est déplacée. Pourt ma part, au risque d'en choquer certains, je dirais qu'il est préférable de placer ce moment plus proche de la naissance.

Il est d'autant plus difficile de légiférer sur cette question qu'elle relève autant de la société que de l'individu. Dans quelle mesure la société doit-elle supporter les conséquences lourdes d'un choix individuel? Sécu... Pourquoi un individu doit-il se plier aux conséquences lourdes d'un choix collectif? Interdit de l'IVG au-delà de

C'est toute la question de la vie en société qui est en jeu.

(15) Message de : [pseudonyme] - 06 Octobre 2000 14:05:36

Sujet: Pas d'hypocrisie!

On est POUR ou on est CONTRE l'avortement qu'il soit thérapeutique ou pour convenances personnelles. C'est un problème d'éthique personnelle.

Moi je suis POUR.

A partir de là je suis pour la possibilité d'avorter tant que la gestation n'a pas fait un bébé pouvant vivre sans séquelles. C'est à dire que je préconise un avortement légal possible jusqu'à 6 mois de grossesse car en deça, si je ne me trompe, le bébé a, de très forts risques de naître avec un handicap majeur.

(16) Message de : [pseudonyme] - 06 Octobre 2000 14:40:34

Sujet : A [prénom#2]

"... il faut tenir compte du délai de réflexion souvent sans l'aide du compagnon (ça ne le concerne plus) ..."

Tant que des femmes comme vous considèreront les hommes dans leur ensemble comme des salauds en puissance, qui ne pensent qu'à eux et qui n'onr rien à faire des femmes (qui semblent pourtant si parfaites quand on entend les féministes), aucun de tous ces problèmes ne se résoudra sans heurt dans ce pays.

J'ai deux filles de 14 ans et 11 ans et leur éducation sexuelle est commencée. Je prends tout cela très à coeur, mais je veux aussi leur montrer que les hommes ne sont pas tous des sacs à sperme qu'on utilise quand on veut un enfant mais à qui on conteste ensuite tout droit de paternité (dixit : je veux un enfant mais pas d'homme dans ma vie !).

Si un homme venait dire qu'il veut un enfant mais pas de femme chez lui ,que n'entendrait-on pas de votre part (votre = toutes les féministes bien sûr, pas vous personnellement, [prénom]!)

Machisme et féminisme, même combat : celui de l'intolérance et de la c...rie.

Sur le plan de l'avortement, je ne m'y suis jamais retrouvé confronté, mais je pense qu'il vaut mieux un amas de cellules expulsé qu'un enfant mal aimé (bien qu'à 12 semaines, cela ressemble déjà à un)

Et comme vous dites : "Excusez-moi je vous ai parlé crûment mais comme cela vous aurez moins de mal à vous faire une idée précise . "

Bien à vous.

(17) Message de : [prénom] - 09 Octobre 2000 23:28:46

Sujet : Re: A [prénom#2]

Si les femmes, dit-on, sont la moitié du ciel, les hommes en sont pour moi l'autre moitié. Ceci pour vous dire cher [pseudonyme] que je n'ai jamais au grand jamais voulu dire que tous les hommes étaient des s... en puissance. Vous extrayez une phrase de mon propos et vous me désignez comme une mégère. Je suis peinée d'avoir été mal comprise : mais je me suis probablement mal exprimée.

Chez les femmes en demande d'IVG, certaines sont indécises, elles ont des relations cahotiques avec leur compagnon et ne peuvent dialoguer et réfléchir avec lui. Ce refus, cette fuite ne concernent évidemment pas tous les hommes (comme vous voulez me le faire dire) mais certains: trop immatures, liés ailleurs, fauchés.... ou contre l' IVG (je ne juge pas leur comportement mais c'est un fait!)C'est pour cela que l'allongement du délai

était nécessaire. Ceci dit l'IVG est un pis aller, un acte désespérant et je persiste à dire que depuis la trentaine d'années que la contraception est légalisée si l'information avait été faite à grande échelle sans hypocrisie , l'IVG serait devenu une rareté!!!

D'autre part il est vrai que les féministes des années 60 avaient des côtés extrémistes mais c'était souvent une réponse aux commandos (on les retrouve maintenant sous les couleurs FN ou MNR) qui venaient perturber les réunions d'informations du planning familial

Ceci dit je partage votre indignation sur le comportement de certaines femmes qui considèrent les hommes uniquement comme des donneurs de sperme

Bien à vous

(18) Message de : [pseudonyme] - 11 Octobre 2000 10:31:57

Sujet: Re: A [prénom#17] -2

Bonjour [prénom#17] et merci de votre réponse.

Pardonnez-moi d'avoir "secoué le cocotier" dans le ton que j'avais employé, mais c'est une technique que j'utilise assez souvent pour tenter de savoir ce qui se cache derrière une contribution violente, mais qui peut devenir intéressante en approfondissant.

On obtient alors une réponse plus complète et plus mesurée que la première.

Je suis entièrement d'accord sur le côté traumatisant d'une IVG, et je ne pense pas que les femmes puissent y avoir recours comme moyen de contraception, comme certains le prétendent.

Il est aussi vrai que certains hommes fuient dès qu'un enfant se présente. C'est moche et d'une lâcheté incroyable, et je n'y souscris absolument pas.

J'avoue qu'entre 10 ou 12 semaines, je n'ai pas d'argument sérieux à envoyer, sauf que j'ai peur qu'ensuite certains demandent à passer à 14, 16 etc.

Jusqu'où demander ? J'ai lu une contribution où on parlait d'aller jusqu'au 6e mois. Cela me semble épouvantable de tuer quelqu'un qui vous donne déjà des coups de pieds en vous rappelant constamment son existence.

Ceci dit, dans le cas de grossesse avancée, pourquoi ne pas demander à la mère et au père si possible, d'aller jusqu'au terme, puis ensuite d'abandonner légalement l'enfant.

Le résultat serait à peu près le même, mais il n'y aurait pas une épreuve physique et psychologique aussi grande.

C'est une idée qui m'est venue, mais qu'est-ce-qu'une femme peut en penser?

A bientôt.

P.S.: vous comprendrez que je déteste autant le côté "andouille" qu'on accole aux femmes, notamment dans la publicité que le côté irresponsable, violent et toujours fautif qu'on accole aux hommes, surtout dans les infos et très souvent aussi dans les programmes dits de fiction.

(19) Message de : [pseudonyme] - 06 Octobre 2000 16:59:15

Sujet: plus d'obligation d'autorisation parentale

Le delai de 12 semaines me semble raisonnable. Il n'y a pas de rique médical supplémentaire par rapport a 10 semaines, et il reste inférieur au délai généralement utilisé pour effectuer la première échographie, et le tests sanguin sur le risque de trisomie 21.

Dans ces conditions je ne vois pas comment on peut etre pour 10 semaines et contre 12.

De toute façon je considére que l'avancée la plus importante dans le projet est l'abandon de l'obligation parentale pour les mineures.

(20) Message de : [pseudonyme] - 06 Octobre 2000 21:42:12

Sujet : Réponse à [prénom#2]

Je suis totalement d'accord avec vous en ce qui concerne la publicité sur les contraceptifs (les laboratoires pharmaceutiques et autres entreprises produisant des contraceptifs seraient certainement prêts à des dépenser beaucoup pour conquérir ces marchés) et la nécessité des parents d'assumer leur rôles (et je constate régulièrement que beaucoup refusent d'assumer leur rôle d'adultes responsables).

Par contre, je pense dans le domaine de la contraception les politiciens ne doivent avoir qu'un rôle limité. Quant à l'Église, vu la quasi désertification des églises en France, je ne crois pas qu'elle ait beaucoup d'influence. Je tiens aussi à rappeller que le catholicisme n'est pas la seule religion qui réprouve la contraception et l'avortement. Quoiqu'il en soit, si son influence était aussi grande que vous le suggérez, l'abstinence et la fidélité seraient de règle et la question de l'avortement ne se poserait qu'en de très rares occasions, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Je suis pour laisser à chaque femme le choix d'avorter (je trouve l'expression "être pour l'avortement" trop désinvolte), et ce, à n'importe quel stade de leur grossesse, mais je refuse d'admettre qu'une IVG c'est juste expulser "un petit amas de cellules de qq mm." Je refuse la banalisation du discours et le désir de déresponsabilisation autour de la question. Exceptés les cas de violences sexuelles, avoir une sexualité active est un choix personnel (quelque soit l'âge) et ce choix implique d'assumer les responsabilités qui lui sont liés. Choisir un mode de contraception fiable et en respecter les prescriptions font partie des responsabilités à assumer si l'on ne veut pas avoir d'enfant.

Je dois admettre que je suis choquée de lire que le taux d'avortement pour cent conceptions est de 62% chez les femmes de 14-15 ans. Il est évidemment difficile pour une femme de cet âge de devenir mère et d'assumer un enfant, mais je me demande si la pression sociale n'encourage pas ces très jeunes femmes et leurs parents à opter pour une IVG. Dans le contexte actuel, je trouve qu'il faut beaucoup plus de courage à ces très jeunes femmes et à leurs parents pour décider d'assumer la grossesse que de choisir une IVG. Je trouve cela regrettable.

[...]

(50) Message de : [pseudonyme] - 11 Octobre 2000 14:30:40

Sujet: Un choix difficile

En tant que jeune femme de 21 ans, je n'ose pas me prononcer "pour ou contre" le principe de l'avortement. En effet, je ne recommanderais à personne de se faire avorter, mais je ne pourrais en aucun cas émettre un avis sur cette question car je ne sais pas ce qui peut m'arriver. Si demain la question se posait à moi personnellement, je ne sais pas comment je réagirai : verrai-je d'abord le caractère sacré de la vie, qui m'empêcherait de recourir à l'IVG, ou bien penserai-je à mon bonheur et à celui de mon enfant ?

J'aurai un choix bien difficile à faire : sacrifier mon avenir, mes études, ma vie sentimentale actuelle avec quelqu'un que j'aime mais que j'accuserai quand même d'égoïsme et d'irresponsabilité. Tout changerait. De même, si je choisissais de me faire avorter, je porterai avec moi à jamais ce souvenir de l'enfant que j'aurais pu mettre au monde et qui existait déjà, plus que potentiellement, puisqu'il était là et que je me serais volontairement fait enlever.

Cette question est douloureuse.

Cependant, si finalement j'optais pour l'IVG, le temps de suivi médical et de réflexion psychologique qui me serait imparti ne'st dans tous les cas, qu'il s'agisse de 10 ou de 12 semaines, pas bien long.

Est-ce que ces deux semaines modifient réellement la donnée du problème pour la réflexion que cela implique ? Effectivement, à partir du moment ou mon choix est fait, il est définitif, et ce n'est pas au dernier jour de la 10° semlaine que l'on se décide.

Quant à douze semaines, il est vrai que pour els femmes qui découvrent leur grossesse tardivement, cela peutêtre un moindre mal.

Toutefois, les études scientifiques démontrent unanimement, et cela quelque soit la tendance politique ou religieuse, que l'embryon, à la douzième semaine, est déjà un foetus, et non plus un simple embryon. Cela siginifie que le corps est déjà formé. Il s'agit déjà d'un enfant, et non plus d'une simple graine de bébé avec un potentiel de vie. On peut alors détecter les malformations, les problèmes médicaux. Et cette possibilité risque

irrémédiablement de mener à l'eugénisme. Or l'eugénisme a toujours été condamné, car il s'agit de faire un tri entre la perfection et l'imperfection, de choisir ceux qui méritent ou non de vivre. Et cela est inacceptable!

Et puis, même en allongeant à douze semaines, il y aurait toujours autant de femmes qui se plaindraient de n'avoir pas eu le temps de se faire avorter.

Alors, àa quoi bon prolonger le délai de l'IVG si la prolongation n'est que peu utile mais fort dangereuse eu égard aux risques importants et démontrés d'eugénisme ?

(51) Message de : [prénom] - 11 Octobre 2000 17:01:30

Sujet: Re: Un choix difficile

Le choix de l'IVG éventuelle est difficile pour toute femme confrontée à ce problème.

Je pense que la loi ne pose pas un regard moral sur l'IVG, mais laisse chaque femme face à ce choix moral. Elle ne dit pas si c'est bien ou si c'est mal. Personne n'oblige aucune femme à avorter si elle le refuse par conviction morale, et la loi a même institué une clause de conscience pour les médecins. La loi, depuis 1974, a dépénalisé l'avortement et a autorisé son exécution par un médecin.

Tout cela parce que sans médecin, l'avortement pouvait être mortel pour les femmes. Et que malgré tout beaucoup de femmes y recouraient.

Donc que ceux qui sont contre le recours à l'IVG pour eux-mêmes n'imposent pas leur choix aux femmes qui préfèrent y recourir.

(52) Message de : [pseudonyme] - 09 Novembre 2000 11:52:04

Sujet: Re: Un choix difficile

Je suis tout à fait d'accord avec votre vision des choses et moi meme etudiante, je ne sais absolument pas comment je réagirais si cette situation difficile se presentait à moi. C'est pourquoi je pense que l'on ne peut en aucun cas, si on n a jamais été confronté à cette situation, donner son avis sur la question. Je pense que c'est trop facile de dire "je suis pour" ou "c'est pas bien de faire ca", je pense tout simplemt qu'il faut laisser a chacun le choix de sa décision mais je ne pense en aucun cas qu'un rallongemt de 2 semaines soit la clé du problème de l'IVG...

(53) Message de : [pseudonyme] - 11 Octobre 2000 16:14:27

Sujet : Et le père (à [prénom#41])

[prénom#41],

En aucun cas, à aucune seconde, je me permettrais de penser que vous n'auriez ni vu, entendu ou vécu. Si ma réponse était virulente, c'est parce qu'il apparaît aujourd'hui que le statut de l'homme dans tout ce qui concerne l'enfantement est réduit à une indigne portion congrue. Pensez qu'il n'a pas réellement, comme je le disais auparavant, de mot à dire dans le choix définitif d'avoir ou non un enfant; pensez qu'en cas de séparation 98% des gardes sont données aux femmes. D'après ce dernier chiffre vous constaterez qu'aujourd'hui, un homme marié qui a un enfant à plus de 35% de chances de ne pas élever celui-ci (37% de divorces et 98 % de gardes aux femmes).

Si je suis virulent, c'est parce que, des deux mains, j'applaudis la libération féminine du XXème siècle mais c'est aussi parce qu'avec mes deux yeux cette fois-ci je constate que l'inégalité a changé de sens dans ce qui est encore aujourd'hui la principale liberté individuelle: celle d'être parent.

Cordialement.

(PS: Ne vous aurais-je pas déjà croisé sur un autre forum dédié à C.G.Jung ?)

(54) Message de : [prénom] - 14 Octobre 2000 13:25:49

Sujet : Re: Et le père

Non, nous ne nous sommes jamais croisé, j'arrive à peine.

Je suis tout à fait d'accord avec vous lorsque vous évoquez les inégalités criantes dans les cas de divorce et je soutiens vivement ces nouveaux pères prêts à se battre pour pouvoir voir et élever leur(s) enfant(s). Nous avons en tant que femmes une énorme responsabilité quant à ce phénomène. Les choses évoluant je pense sincèrement que plus les pères se sentiront concernés et se battront pour leurs enfants plus vous obtiendrez de droits.

Amicalement [prénom]

(55) Message de : [prénom] - 12 Octobre 2000 00:54:36

Sujet: Ethique et embryons

Je voudrais vous parler de procréation médicalement assistée.

Lorsqu'un couple y a recours il contribue à la fabrication d'embryons. Quelques uns sont implantés, les autres sont congelés pour une future implantation. Mais lorque le couple a les enfants qu'il désire, au bout d'un certain délai ces embryons restants qui ont été volontairement créés sont détruits! Ceci pour éviter une utilisation à des "fins inavouables", c'est entendu. Certes ces embryons sont loin d'avoir 12 semaines, mais on peut aussi se poser des problèmes éthiques et dans ce cas le problème a été créé en toute connaissance de cause et c'était dans le but de donner la vie.

Ce qu'il faut éviter à tout prix c'est de culpabiliser les femmes qui sont obligées d'avoir recours à l'IVG et d'insinuer qu'elles suppriment un enfant! C'est d'ailleurs pour cela que j'ai utilisé le terme "amas de cellules" qui a pu choquer certain(e)s. Et il reste à souhaiter que les décisions puissent être prises avant les 12 semaines. Le comité d'éthique a projeté un "statut de l'embryon" et n'a pas à ma connaissance rendu sa copie. Je crois que nous allons encore longtemps remplir les écrans de "Libé" avec nos réflexions!

Une remarque en passant:le nombre de grossesses non désirées est très important chez les adolescentes, cela montre un défaut d'information sur la contraception mais aussi sur la prévention du sida et l'utilisation du préservatif et c'est encore plus dramatique que l'IVG.

(56) Message de : [pseudonyme] - 12 Octobre 2000 03:22:10

Sujet : Un pas de plus en arrière

allonger le délai légal de l'IVG, c'est déresponsabiliser un peu plus les jeunes mères...

Sur le nombre total d'avortements pratiqués chaque année en France, combien correspondent à l'esprit de la loi Veil ?

Allonger le délai, c'est banaliser un peu plus ce traumatisme. Je ne remets pas en cause l'utilité de l'IVG, je me pose des questions sur les modalités de son fonctionnement.

Mon avis est le même concernant la pilule du lendemain dans les lycées...

"Faites l'amour sans vous protéger, de toute façon y'a la pillule de lendemain, et puis si c'est trop tard, il reste l'IVG, aujourd'hui jusqu'à 12 semaines, demain jusqu'à 15". Et après ? Et pourquoi pas l'avortement dans les lycées ???

Je pense que le fond de ma pensée ne sera pas compris, mais j'aurai essayé...

(57) Message de : [pseudonyme] - 13 Octobre 2000 11:34:56

Sujet : Re: Un pas de plus en arrière

Mais si, [pseudonyme#56], on vous comprend très bien.

Je suis sur le fond tout à fait d'accord avec vous, et notamment je trouve que l'esprit de la loi Veil est loin, très loin de nous.

Dans l'absolu, l'IVG ne devrait pas exister. Malgré tout, elle est indispensable aujourd'hui, et c'est bien de l'avoir votée, parce que la société imparfaite que nous avons construite produit des situations intolérables, et que l'IVG permet d'atténuer ces situations (mais probablement jamais de les résoudre complètement).

Je pense comme vous qu'il serait bien préférable de s'attacher à minimiser voire supprimer les causes qui mènent à ces situations plutôt que d'améliorer les conditions de l'IVG, qui reste une solution de dernier recours.

Parler de contraception, proposer un vrai contenu dans les cours d'éducation sexuelle à l'école, aider les parents sur ce sujet difficile, bref prévenir, au lieu de mal guérir, voilà ce qu'à mon avis il serait bon de faire.

(58) Message de : [pseudonyme] - 18 Octobre 2000 22:36:11

Sujet : Re: Un pas de plus en arrière et en avant, trois sur le coté

[pseudonyme#56],

Toi comme beaucoup qui osent critiquer le courage de ces femmes qui se sont battues seules pour arriver à cette loi de 10 semaine:

- as-tu déja avorté,
- as-tu eu l'angoisse de l'ammenorée,
- as-tu eu la crainte d'en parler à tes parents
- as-tu bravé le regard de celui ou celle a qui tu demandais ce service
- sont-elles si irresponsables ces mères abandonnées?

c'est arrivé à ma fille pourtant elle avait reçu de par sa mère ex-soixante huitarde, membre du planning familial toute l'education nécessaire. Mais voilà, on n'est maitre de rien. Je l'ai accompagnée et j'en suis fier. Non pas de l'avortement mais du secours que je lui ai apporté. Pense aux bacheliers de Brassens: elle seule a décidé et pourtant dans un environnement favorable, mère pharmacienne, les 10 semaines ce fut "short". J'ai un peu divergé sur tes propos mais de temps en temps, il faut vider son sac.

Et pour tous ceux qui n'ont pas de mémoire, rappelez-vous que M Toubon a traité Mme Veil de "nazi" alors qu'elle défendait sa loi, elle qui avait été en camp de concentration... Méfiez-vous des dérapages.

(59) Message de : [pseudonyme] - 12 Octobre 2000 16:30:15

Sujet : Le problème des mineures (à [prénom#38])

En effet, la majorité sexuelle est de 15 ans. De même, une mineure peut être émancipée à partir de cet âge, mais il n'empêche que pour les actes de disposition, elle doit obtenir l'autorisation de ses parents.

Or l'avortement est un acte de disposition, moins banal encore que tous les autres actes de ce genre. Elle dispose alors d'une vie, ce qui est d'une rare gravité.

Pourquoi ne serait-elle pas mûre ? Parce que même plus âgée, ce choix de recourir ou non à l'IVG est toujours difficile. La mineure quant à elle est encore moins mûre que son aînée, et l'IVG a de lourdes conséquences psychologiques.

Bien sûr, à partir de 15 ans, elle peut consentir à la relation sexuelle. Mais le plaisir de l'amour et la douleur de perdre son enfant sont deux notions complètement opposées...

(60) Message de : [prénom] - 13 Octobre 2000 18:36:39

Sujet : Le problème des mineures

Le problème pour une fille mineure qui est enceinte, c'est que c'est ELLE qui a priori aura à assumer les conséquences de cette maternité, pas ses parents. C'est dans son corps que cela se passe. Si elle le garde et si elle ne l'abandonne pas à la naissance, dans 10, 15, 20 ans, c'est elle qui aura à s'occuper de cet enfant, pas les parents.

Je précise que je ne parle pas dans le vide, étant père de deux filles de 15 et 13 ans. J'espère que si elles avaient un jour un problème de grossesse, elles m'en parleraient, ou à leur mère. Mais je n'en suis pas formellement sûr, et je préfère qu'en ce cas, elles ne se sentent pas perdues, ne sachant que faire, et qu'un adulte de confiance puisse les conseiller dans leur choix.

De plus un confident extérieur à la famille a l'immense avantage de ne pas être émotionnellement impliqué dans la grossesse d'une mineure qui n'est pas sa fille.

(61) Message de : [pseudonyme] - 12 Octobre 2000 19:07:38

Sujet : Juger et réflechir

"Il n'existera jamais de Newton du brin d'herbe", lâche laconiquement Kant dans la "Critique de la faculté de juger". Cette phrase est d'une portée insoupçonnée pour qui s'y arrête un moment. Et elle signe manifestement l'impossibilité de trouver une solution définitive concernant tous les enjeux bioéthiques auxquels nous sommes confrontés. L'appréciation de la vie, du vivant ne peut se faire et ne pourra jamais se faire en fonction d'une quelconque connaissance scientifique, rationnelle, médicale, positive... bref, "déterminante" pour employer le jargon kantien, mais le vivant s'apprécie à l'aune d'un jugement qu'il nomme "réfléchissant". La règle qui m'indique ce qui est vivant ou ce qui ne l'est pas, (partant, ce qui est humain et ce qui ne l'est pas..) ne peut nulle part être trouvée, mais c'est moi qui en jugeant qu'il y a du vivant, en énonce la règle dans un même et unique geste. Il s'agira toujours, avec le vivant (qu'il s'agisse d'un embryon de 12 semaines ou d'un nouveau-né...) d'une appréciation "subjective" même si elle aura la prétention de dépasser la subjectivité de celui qui l'énonce. Toutes les difficultés d'ordre juridique, social ou autre concernant le problème de l'IVG butent sur cet insoluble problème: le vivant n'est pas de l'ordre du "connu" mais du "construit". Cela ne fait certes pas avancer le problème, mais il faut savoir parfois le poser dans toute son extension, afin d'en peser toutes difficultés.

(62) Message de : [pseudonyme] - 13 Octobre 2000 09:41:21

Sujet : On ne fait que repousser le problème !

Problème : détresse d'une femme ou d'un couple face à une grossesse non désirée pour raisons graves. Mettons de côté tout de suite les IVG de confort qui sont révoltants.

Qui d'entre nous est prêt à aider les femmes en détresse ? Il existe nombre d'allocations pour aider ces couples ou ces femmes ! Qui les connait ? Qui est capable de renseigner une amie en détresse ? Qui va expliquer, aux jeunes qu'il connait, comment et pourquoi maîtriser sa sexualité ? Il faut expliquer tout d'abord aux adolescents que faire l'amour à leur âge n'est pas une obligation ! Mais s'ils le font alors là, branle-bas-de-combat : pilule + préservatif! Je suis catho et l'Eglise a déclaré qu'il est criminel de faire l'amour sans protection lorque l'on a une MST !

La suppression de l'autorisation parentale est absurde ! Ce n'est pas parce que le dialogue avec ses parents est difficile voire impossible directement qu'il faut le fusiller sur place ! L'école et l'hopital - l'Etat - ne remplaceront jamais la famille sauf dans les régimes totalitaires !

:-) amicalement

(63) Message de : [pseudonyme] - 14 Octobre 2000 17:47:32

Sujet : Vive l'allongement du délai!

Je suis éducatrice dans une maison d'enfants placés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ce qu'on appelait avant être à la DDass), et je suis on ne peut plus contente de cette reforme à venir. Les filles adolescentes dont je m'occupe n'ont, bien souvent, à leur arrivée aucune notion de la contraception, et d'ailleurs aucune connaissance "techniques" de leur corps. Il est dans ces conditions bien facile de dépasser le délai de 10 semaines d'amenorées. Le temps de s'apercevoir du retard de règles, puis le temps d'angoisser, d'oser enfin en parler, le temps de trouver un centre pour pratiquer l'IVG, le délai est souvent dépassé. Peut-être que ces deux semaines de plus permettront d'éviter des grossesses non désirées. Ces adolescentes ne pourraient de toutes manières pas s'occuper de leur enfant s'il venait au monde.

Enfin, en reponse en [pseudonyme] (message du 13 octobre), je voudrais dire que non, la supression de l'autorisation parentale n'est pas absurde. Je ne sais pas à quel type de famille elle fait référence (la famille de "La petite maison dans la prairie"?) mais malheureusement, il y a des familles où le dialogue n'existe pas... Oui, il y a des parents qui s'opposent à l'avortement de leur fille, bien qu'ils les aient battues, maltraitées, malaimées. Au moins maintenant, les éducatrices pourront accompagner ces filles qui ne désirent pas leur bébé, et s'il le faut passer outre leur interdiction.

Enfin, je tiens, ici, à souligner qu'il n'y a pas d'IVG de confort comme beaucoup aiment à le faire croire. Avoir un enfant est un choix. Si l'on refuse une grossesse, que l'on soit dans le besoin ou pas, pour des raisons valables

ou pas (aprés tout qui est juge?), on est en droit de se faire avorter, dans la dignité, et sans avoir à subir les remarques culpabilisantes et moralisatrices de qui que ce soit.

(64) Message de : [pseudonyme] - 16 Octobre 2000 02:57:17

Sujet : Qualité de la vie (à [pseudonyme#39])

Les enfants ne sont pas des objets qu'on acquiert sous prétexte qu'on aurait le "droit" d'être père ou le "droit" d'être mère. Chacun a aussi le droit d'avoir un chien. C'est comme ça qu'on voit des bergers allemands qui vivent sur des balcons en plein Paris. Mais trêve d'ironie.

Il n'y a que l'enfant à venir (et l'enfant arrive) qui a réellement un droit : celui d'être désiré, attendu et assuré d'être aimé (par deux êtres qui s'aiment : très important) et d'être bien accompagné jusqu'à l'âge adulte. La vie n'est pas un privilège s'il est precede du chaos. La vie n'est pas un privilège quand on est l'enfant de deux ennemis.

Nous avons la chance, nous, les Occidentaux, de pouvoir, plus ou moins et bon an mal an, gérer la "qualité de la vie"... et aussi la qualité des vies à venir. Nous avons pour cela, entre autres, des médecins humanistes et compétents.

Information, contraception, IVG, tout est bon pour éviter que la vie soit subie par un enfant virtuel.

Alors : oui au prolongement des délais.

(65) Message de : [pseudonyme] - 17 Octobre 2000 17:58:33

Sujet: Au secours!

[pseudonyme#64] je trouve votre message proprement terrifiant!

Désolé, mais naître de l'amour, de la violence ou d'une fuite de préservatif, c'est toujours naître.

Il y a une énorme faille éthique dans votre raisonnement : comment préjuger de la capacité d'un individu à surmonter une situation sociale et le détruire pour son bien à lui. Pourquoi ne pas tuer tous les gens malheureux ou flinguer les enfants de divorcés pendant qu'on y est ? Après on s'attaquera aux handicapés... et les immigrés au chômage, vous en pensez quoi de leur qualité de vie ? Elle est plus facile à juger que celle, à venir, d'un foetus vous ne trouvez pas ?

Je vais peut-être vous surprendre mais je suis pour l'avortement, du point de vue de la mère, mais je n'irais pas jusqu'à prétendre que le curetage vaut mieux que la DDASS du point de vue du foetus.

S'il y a bien des grossesses indésirables pour une femme, il ne saurait y avoir d'enfant indésirable pour la société, quelles que soient ses supposées chances de bonheur.

C'est pourquoi l'avortement est une saloperie nécessaire, et doit être perçu comme un ultime recours. Certainement pas comme un geste de compassion pour l'idée qu'on se fait du bonheur avenir d'autrui, fut-il son propre enfant.

Encore moins comme un outil de gestion de la qualité de vie pour le confort des plus "civilisés". A 12 semaines ? c'est juste un peu plus moche à regarder...

(66) Message de : [pseudonyme] - 16 Octobre 2000 18:34:11

Sujet : Ethique et Progrès

Pour moi - et la majorité des autres participants de ce forum le souligne - le débat sur l'allongement du délai de l'IVG pose automatiquement le problème de l'éthique et de la morale.

Je suis pour ma part favorable à l'allongement de l'IVG, non seulement à 12 semaines, mais aussi loin que l'enfant - parler de foetus ou d'embryon est à mon sens une hypocrisie - n'est pas viable sans sa mère et qu'il n'y a pas de risque particulier pour cette dernière.

Selon moi c'est la seule limite "rationnelle" qui ne fasse pas appel à la loi où à la morale mais à l'objectivité : si l'enfant est viable, s'il peut survivre sans les échanges biologiques mère-enfant alors il est un être humain jouissant de tous les droits qui vont avec (beaucoup de droit ou peu selon l'endroit car les hommes ne naissent pas libres et égaux en droits). Sinon il appartient - au sens de faire partie de - à sa mère (et à son père si ce

dernier joue encore un rôle, ce qui bien souvent n'est pas le cas) et je pense que nul n'est en mesure d'imposer un principe moral, légal ou religieux contraire au libre-arbitre.

Le respect du choix est le seul impératif de la loi, imposer va à l'encontre du principe de liberté. Le choix d'une femme n'ai jamais facile quand il s'agit de grossesse a fortiori non désirée. Il n'y a pas "d'IVG de confort comme semble le croire certains ici. Le choix doit être éclairé, assisté, certes mais en aucun cas empêché par des dispositions morales extérieures à celles de la personne concernée.

Je sais, je suis un garçon féministe, ça existe.

Pour allez plus loin, et je sais que je m'aventure en terrain glissant, j'ai beaucoup de mal à comprendre les réactions de rejets face aux possibilités de génie génétique! Il semble que toute altération soit de facto de l'ordre du mal, comme si le patrimoine génétique était sacré.

En effet, il semble que dans l'inconscient collectif la naissance d'un être humain tienne encore du miracle divin de la création alors qu'il ne s'agit que d'une merveilleuse et incroyablement complexe machine qui a achevé la plus belle prouesse possible celle de se réparer elle-même et de se reprogrammer pour s'améliorer. Non pas au nom d'une idéologie mais au nom de la vie.

(67) Message de : [pseudonyme] - 16 Octobre 2000 19:40:19

Sujet : Doit-on légiférer les situations exceptionnelles ?

Je ne sais pas si en légiférent pour des rares exceptions, on ne rique pas de banaliser l'IVG pour l'ensemble. L'une des raison de l'allongement est que 5000 femmes vont avorter leur enfant (et non "se faire avorter") à l'étranger après avoir dépasser la 10e semaine. Combien feront de même pour avoir dépassé la 12e?... D'où mon précédent message : On ne fait que repousser le problème.

Et non, je ne suis pas inconscient que certaines filles ne peuvent pas en parler à leur famille. Mais là encore... combien ? Et oui, je persiste et signe : il existe des IVG de confort mais je veux bien croire qu'ils ne sont pas aussi nombreux que certains le disent. Mais là aussi, à partir de quand est-ce par confort? Je ne sais pas.

;-) Amicalement

(68) Message de : [pseudonyme] - 22 Octobre 2000 01:32:06

Sujet: Re: Dramatiser l'IVG pour l'ensemble?

Cher ou chère [pseudonyme#67],

Donner un cadre légal aux exceptions qui dépassent le délai de 10 semaines (5000 exceptions, tout de même), c'est leur permettre d'avorter, en France, sans surcoût, et avec moins de souffrances morales. Je ne vois pas en quoi la nouvelle législation, banaliserait plus que la loi Veil, l'avortement.

Bien sûr qu'il y aura encore des femmes qui dépasseront le nouveau délai de 12 semaines, et le chiffre importe peu, il n'y en aurait qu'une seule, il faudrait encore la prendre en charge, et lui permettre d'avorter. Peut-être qu'il y aura dans quelques années un nouvel allongement du delai légal, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule femme en France qui deviennent mère sans le désirer.

Non, "on ne fait pas que repousser le probléme", au contraire on ne fait que rétrecir le problème: moins il y a de femmes qui se voient refuser l'IVG pour des dépassements de délai, et plus il y a une proportion importante d'enfants qui naissent désirés.

De plus, je suis évidemment pour la non obligation de l'accord parental pour les mineures. Après tout, les mineures sont aussi aptes que les femmes majeures à décider si elles veulent un enfant ou pas. Leur corps, et leur avenir n'appartiennent qu'à elles. De plus, les jeunes sont les plus nombreuses à ne pas maitriser la contraception, elles sont donc plus suceptibles d'avoir recours à l'IVG.

Enfin, je me permets de vous reprendre sur l'utilisation des termes "avorter de leur enfant". Puisque vous jouez sur les mots, j'en ferai autant. Non, lorsqu'on se fait avorter, on n'avorte pas son enfant, on avorte de la possibilité d'avoir cet enfant. La nuance est de taille!!! Avorter n'est pas comme se plaisent à répéter les factions anti-avortement, tuer un enfant. Avorter c'est renoncer à avoir ce qui aurait pu devenir un enfant mais qui n'est même pas encore un foetus, c'est faire le choix de ne pas avoir d'enfant, ici et maintenant...

En dernier lieu, je me surprends à être d'accord avec vous! Puisque vous persistez, oui, les avortements de confort existent. Mais que proposez-vous? Voudriez-vous que les femmes aient des enfants qu'elles ne veulent pas juste par souci de "non-confort"? Je vois la scène d'ici: "Ecoutez, mademoiselle, vous devez poursuivre votre grossesse. Il vaut mieux avoir le non confort d'être mère plutot que le confort de ne pas l'être". Désolée, mais je crois qu'être mère est merveilleux lorsque c'est un choix.

Enfin, et pour conclure, je ne vois pas vraiment le bien fondé de votre question titre: "Doit on légiferer sur des situations exceptionnelles?"

Les députés statuent même sur la hauteur que doit avoir la clôture de votre jardin, alors vous ne croyez pas que "les situations exceptionnelles" qui impliquent plusieurs milliers de femmes par an (puisque vous aimez les chiffres, rajouter aux 5000 femmes hors délais, toutes celles qui acouchent sous X, ou toutes seules) méritent bien que l'on se penche sur la question.

Bien à vous :<)

(69) Message de : [pseudonyme] - 19 Octobre 2000 11:25:50

Sujet : L'interêt des enfants (à [pseudonyme#65])

Bonjour, [pseudonyme#65].

Merci de votre réponse et pardonnez-moi de vous avoir terrifié! Peut-être me suis-je mal exprimée ou peut-être jouez-vous avec mes mots comme avec des élastiques? Ou peut-etre les deux?

Je reagissais aux interventions, dans ce forum, de certains hommes et femmes qui nous chantent "Et moi, et moi, et moi". Ne vous semble-t-il pas raisonnable de se questionner sur l'interêt des enfants à venir ?

Vous demandez "comment prejuger de la capacité d'un individu à surmonter une situation sociale". C'est une très bonne question mais je n'étais pas sur ces ondes-là : je ne parlais pas du tout de situation sociale mais de "situation" affective, de l'amour indispensable au nouveau-né et à l'enfant pour son développement - aussi nécessaire que les soins physiques. Et l'amour, ce n'est pas du préfabriqué ou du réchauffé au micro-ondes : c'est là ou ce n'est pas là.

J'evoquais aussi la responsabilité, l'engagement et la generosité que represente le fait de donner la vie. Bien loin de moi l'idée de "flinguer" ceux dont la situation sociale est difficile!

Quant au "point de vue du foetus" sur la DDASS, je crains fort qu'on ne le connaisse jamais (sauf mutations spectaculaires). C'est tres louable de se faire le porte-parole du foetus, mais encore faudrait-il que vous ayez grandi à la DDAS pour en parler si librement. Car vous n'etes pas un enfant de la DDAS, c'est clair. Cela dit, je suis d'accord avec vous pour dire que l'IVG est une saloperie nécessaire. Il y a plein d'autres saloperies necessaires, dans ce monde.

D'ailleurs, et pour finir, j'ai parlé des Occidentaux et non des plus "civilisés". Nous nous éloignons, au contraire de la civilisation : les "Et moi, et moi, et moi", sont là pour vous le chanter.

Les oiseaux, eux, continuent a faire leurs nids. Et nous, il nous arrive de casser nos oeufs, de ne plus couver, ou carrément de pondre directement sur les branches. Bravo, les oiseaux !

[...]

(100) Message de : [pseudonyme] - 14 Novembre 2000 11:06:57

Sujet: Surtout pour le Webmaster

Vu le ton des dernières contributions envoyées sur ce forum, vous devriez systématiquement occulter les messages envoyés par des hommes, puisqu'il semble que de toute façon, nous ne sommes bons à rien, que les femmes ont toujours raison et qu'elles sont tellement plus intelligentes que nous qu'elles seules peuvent comprendre ces problèmes !

Dès qu'on ose poser une question et dire "Oui, mais dans le cas où ...", on se fait traiter de tous les noms d'oiseaux.

Je ne savais pas les femmes si intolérantes et presque fachos dans leurs relations avec la gent masculine.

En conclusion, il semble que ce que les femmes veulent qu'on leur dise, c'est "L'IVG quand vous voudrez, comme vous voudrez, où vous voudrez, et sans compte à rendre à personne!"

(101) [Note du forumamster de Libération.com: Le débat est ouvert, pas question de ne pas publier les opinions des hommes sous prétexte que des femmes y répondent. Vous semblez penser que le débat n'est pas possible. Détrompez-vous, il existe. Libre à vous d'y participer. Ou pas.]

(102) Message de : [pseudonyme] - 14 Novembre 2000 11:45:12

Sujet: Précisions...

Avant de me faire envoyer sur les roses suite à mon message précédent, je tiens à préciser que :

- 1 Issu d'un milieu médical, je sais parfaitement ce qu'une IVG peut représenter de traumatisant et de culpabilisant (pour la femme et pour l'homme quand il est partie prenante).
- 2 La loi sur l'IVG est une très bonne chose sur le principe, reste à savoir comment la faire évoluer intelligemment.
- 3 Je pense quand même que la meilleure prévention reste le développement intensif de la communication concernant la contraception.

(103) Message de : [prénom] - 14 Novembre 2000 19:51:34

Sujet: Banaliser

Dire qu'on utilise l'IVG comme moyen de contraception me semble partiel, peu representatif de la majorité des cas. On entend la même chose a propos du chomage, des allocs familiales: oui, certains abusent de facon subversive le système. Est-ce qu'il faut tout empêcher sous prétexte qu'on va en abuser? Je n'ai toujours pas de réponse: pensez-vous sérieusement qu'il y ait plus d'avortements aujourd'hui? Ensuite, quelque soit sa position sur le foetus (deja humain ou non), malheureusement, ça ne change rien au fait que légaliser l'avortement est pour éviter des conditions catastrophiques d'opérations (voyez ce film "Une Affaire de Femmes"). Quand on a commencé à distribuer des capotes gratuitement, certains pensaient que c'était une incitation au sexe. Quand on a distribué des aiguilles gratuites aux accros a l'heroine, on a dit que c'était les aider a se droguer... Et la liste continue. C'est pourquoi l'assimilation IVG-contraception me semble facile, partielle et exagerée. La réalité est que des gamines se retrouvent enceintes, des femmes violées, des parents defavorisés; avec ou sans IVG legal (ou 10 ou 12 ou 24 semaines...), que pensez-vous qu'ils (elles) feront? Il n'est pas question ici de plus ou moins d'avortements, tout comme distribuer des aiguilles n'est pas une question de plus ou moins de drogues, c'est accepter une situation sociale qui existe et essayer d'en attenuer le mal. Cela doit être couplé avec la prévention (distribuer des pilules du lendemain dans les écoles en est une, tout comme les capotes), l'éducation (des meres et des peres) et la gratuité des services... Personne ne peut affirmer que le foetus est un être vivant ou non, mais ce qu'on tient comme seule certitude, c'est que la fille enceinte est bien vivante (et le père aussi), elle, et de la laisser avorter dans des conditions desatreuses n'est-il pas plus criminel que de la laisser avorter gratuitement dans une clinique? L'IVG est un mal nécessaire et c'est loin d'être une banalité. Sinon, le débat n'existerait pas...

(104) Message de : [pseudonyme] - 16 Novembre 2000 20:31:17

Sujet : Re: Banaliser

Je n'ai pas de position definitive quant à l'avortement. Je pense qu'à partir du moment où on évite les extremes (anti anti à la Pepene, ou pro pro) les 2 avis me semblent défendables. En revanche je trouve que les médias, comme souvent, présentent le problème de manière pas vraiment partiale. On voit souvent des cas de détresse etc.. où effectivement l'avortement apparait comme un mal necessaire. Mais peu de chiffres qui permettent de se faire un avis personnel. Par exemple j'ai lu recemment un article dans le Monde qui donnait des statistiques sur le nombre de naissances et le nombre d'avortements en France (600.000 naissances pour 250.000 avrotements). Avant de lire cet article, si on m'avait demande combien y a-t-il d'avortements en Fance pour 100 naissance, j'aurais dit au hasard (il faut bien le reconnaitre) entre 1 et 5%. Le chiffre du monde (qui sont confirmes par ce site: http://www.gyneweb.fr/sources/contraception/ivg.htm) que je suis allé rechercher suite à ce message sont beaucoup + elevés: 30 avortements pour 100 naissances. Ce chiffre me fait un peu réflechir, je le trouve considérable. Me dire que pour 100 femmes enceintes grosso modo 30 avorteront me surprend. J'imagine qu'il faut probablement analyser plus en profondeur ces chiffres, mais je trouve que c'est ce genre de chiffre qui permettraient à chacun de mieux apprécier le probleme ou tout du moins de recentrer le debat sur comment faire pour reduire le nombre de femmes ayant recours a l'avortement: mailleur information, etc.

(105) Message de : [pseudonyme] - 20 Novembre 2000 14:02:28

Sujet: Je comprends plus rien à l'IVG

Aidez moi à comprendre, j'ai plein de questions ?

Certains disent que le truc issu de la fécondation a le droit de vivre que si ses parents le désirent! Mais si ils changent d'avis, que l'un est d'accord et pas l'autre ou pas en même temps? Peut-on être et ne plus être en fonction des désirs de ses parents? Mais ses gens qui se disent progressistes en reviennent à l'Antiquité où le père avait droit de vie ou de mort sur toute sa famille! Et d'ailleurs pourquoi la mère ne pourrait-elle pas supprimer son enfant après la naissance?!?

Dire que l'on avorte sa grossesse pour pas que l'enfant soit malheureux est catastrophiquement grave ! Car dans une société, aussi matérialiste et relativiste quant à la valeur de la vie, que la notre, les personnes petites-grossses-colorées-pauvres ne devraient pas être punies de vie à perpétuité. Ils pourraient faire un procès à leur parents. On en est d'ailleurs pas loin avec le dernier arrêt de la Cour de cassation.

Si on continue à dire n'importe quoi sur la valeur de la vie, 3 conséquences :

- on va se prendre un claque réactionnaire dans 5 ans, les âneries décrédibilisent le problème
- eugénisme : les sans-abri, les handicapés, les minorités ethniques seront stérilisées parce que potentiellement malheureuse du début à la fin de leur vie
- + de racisme (social, ethnique religieux) car on se fait juge de la valeur de la vie de l'autre

Je propose:

- on arrête de dire que l'IVG est théoriquement acceptable
- on le limite aux exceptions hyper graves (viols, mère en danger etc.)
- on arrête de dire aux jeunes qu'il faut coucher dès 15 ans (pub, 68ards attardés)
- contraception + préservatif dans tous les cas, si on aime pas on couche pas.

Amicalement ;-)

(106) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 11:53:12

Sujet: Re: Je comprends plus rien à l'IVG

Hé bien [pseudonyme#105], tu t'es surpassé aujourd'hui... Après nous avoir livré tes interrogations sur l'opportunité de légiférer pour des exceptions, et sur le fait que l'allongement du delai de l'IVG ne "faisait que repousser le probléme" (je cite le titre de tes derniers messages), voilà que tu nous livres tes propositions de lutte contre l'Ivg "de confort" (oh! le vilain poncif!).

Alors donc pour éviter un retour "réactionnaire" dans 5 ans, il faudrait limiter les IVG, ne plus défendre ce droit, et bien sur, ne "coucher" que par amour et aprés sa majorité (et peut-être pas avant le mariage?). Merci, mais c'est toi qui vient de nous mettre une claque reactionnaire, ici et maintenant.

J'avoue que je suis restée perplexe à la lecture de tes deux premiers paragraphes, et à sa ribambelle d'arguments-massues. Enfin, je n'en reprendrai qu'un seul, un peu neuf, celui du proces de l'enfant lourdement handicapé. Le verdict se pose uniquement sur l'erreur médicale (à savoir la non révélation à la mére qu'elle avait développé la rubeole, alors qu'elle était enceinte) et non pas sur la valeur de la vie de son fils. De toutes manières, si tu penses que la mére enceinte n'aurait pas du avorter meme si elle savait qu'elle avait la rubéole, alors tu es contre l'ITG (intervention therapeutique de grossesse) et non contre l'IVG. Et avant de porter des jugements à l'emporte pièce sur ces femmes qui pratiqueraient une "sorte d'eugenisme" en avortant car elles savent que leur enfant sera probablement atteint de trés lourds handicaps, je te conseille d'aller faire un petit stage dans un centre accueillant des enfants avec des handicaps physiques sensoriels et intellectuels trés lourds. Après tu seras en mesure de les juger...

Bien à toi.

(107) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 07:59:58

Sujet : Re: Je comprends plus rien à l'IVG

Personne ne "dit" aux "enfants" de coucher à 15 ans, ils le font dès 12 ans...

"si on aime pas on couche pas". Ca change pas grand chose au problème. Si tu aimes, tu couches, à 15 ans, si tu tombes enceinte, tu le garde, c'est beau l'amour...

Personne n'a jamais dit que l'IVG devait remplacer la contraception, la responsabilité, etc. L'IVG est le secours de personne en détresse. De quelle droit, nous, devrions l'obliger à garder un enfant dont elle ne veut pas ?? N'est ce pas tout aussi raciste. On se fait juge tout autant.

Tous ces arguments tombent devant l'évidence : avant 1974, il y avait autant d'avortements, et énorméments finissaient mal. L'IVG n'a en rien stimulé le désir de sexe chez les ados, ni la pilule, ni les capotes.

(108) Message de : [pseudonyme] - 21 Novembre 2000 17:21:29

Sujet : L'illogisme des adversaires de l'IVG

Vous n'êtes capables que de répéter à satiété, avec une phraséologie pseudo-branchée, la vulgate de JP II : "abstinence, abstinence"... C'est complétement irréaliste (sauf pour une minorité de gens, surtout des femmes d'ailleurs, auxquels celà convient) et c'est même criminel (refus de la capote et de la contraception). Et ce pseudo-moralisme à la petite semaine, ce puritanisme du 19e siècle qui ressort ("cachez ce mollet que je ne saurais voir"..)

Quel triste univers que celui de ces puritains! Allez donc au Carnaval de rio pour vous décoincer... Je ne suis pas du reste un partisan acharné de l'IVG. Il y a pourtant une alternative évidente, et qui ne "tuerait pas un être vivant": la vasectomie (pour les hommes)

et l'hyperectomie (pour les femmes).

Nous en reparlerons...

(109) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 09:49:36

Sujet : Lorsqu'un Académisien écrit dans un forum...

[pseudonyme#108], académisien, grand prix du dictionnaire et des phrases extraordinaires. Une véritable arme contre les plus mauvais, une grenade pour le monde catholique, il cracherait presque sur le pape. Vous dites trouver triste le monde puritain,..., il est beau le monde des orgies et du sexe en veux-tu en voilà. C'est lui le vecteur de maladies, et non le monde puritain. Dites à votre enfant: "vas-y petit, ne crains pas d'aller à droite et à gauche, le préservatif te sauvera." Il ne tient qu'à vous de faire le trottoir pour assouvir vos pulsions de décoincé. Il est un fait: on ne veut de responsabilités, et l'I.V.G que l'on pratique pour les amourettes, pas pour les cas grave ou cela reste nécessaire, pour les amourettes reste... je répète qu'il est nul de parler de tolérance lorsqu'on est pas capable d'aimer l'être qui vient en le refusant par commodité. Fausse tolérence, ou plutôt tolérence sélective.

(110) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 11:38:19

Sujet : Je suis pour (résolument provocateur)

En tant qu'homme, je suis pour l'ivg et pour l'allongement du délai. C'est un droit pour lequel beaucoup de personnes (de femmes ?) se sont battues. Pour provoquer je dirais que c'est un problème trop grave pour que les hommes (majoritaire aux assemblées) s'en occupent. Nous pouvons faire l'amour, mettre enceinte un femme et puis partir sans nous soucier du reste. La femme ne le peut pas. Il faut lui donner les moyens.

(111) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 15:57:21

Sujet : Réponse à "[pseudonyme]"

Tu es complètement hors-sujet! Si tu veux aborder la question du libertinage et de la "décadence des moeurs", O.K, mais s'il te plaît sans attaques personnelles ("faire le trottoir pour assouvir vos pulsions"... Un minimum de respect dans le débat, STP!

Je ne défends pas le "monde des orgies et du sexe en veux-tu, en voilà", loin de là, mais je déteste l'HYPOCRISIE!

(112) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 20:36:06

Sujet : Re: Réponse à "[pseudonyme#109]"

Oh, [pseudonyme#109], [pseudonyme#109]! J'avais déjà lu ton précédent message, et preferé ne pas te répondre tant tu me sembles sortie d'un film style X-fîles, les frontières du réel. Il est certain que si l'abstinence préserve de toutes les maladies sexuellements transmissibles (mais je me souviens avoir lu un article sur le taux de SIDA parmis les prêtres caholiques americains assez hallucinant!), elle préserve aussi de l'épanouissement sexuel. Quel dommage! Cela réduit l'agressivité et l'aigreur.

Je ne sais pas si tu sais que le plaisir sexuel ne prend d'ailleurs pas uniquement la forme des partouses et des orgies, il y a mille facons de combler ses désirs, sans pour cela être dans la perversité. Et si tu crois que les prostituées font "le trottoir pour assouvir leur fantasmes", je peux t'affirmer le contraire. On ne devient pas prostituée par soif de sexe, cela vient soit de la misère (voir les jeunes filles de l'est et la maffia albanaise) soit par un traumatisme vécu dans l'enfance (souvent inceste), soit pour cause de toxicomanie.

Par contre, je pense que le puritanisme, avec le cortége d'interdits qu'il véhicule peut aider à l'apparition de névroses et - sortons les grands mots- de maladies mentales.

Enfin, je crois qu'avec ta notion de tolérance zéro pour l'avortement, tu peux emiger aux Etats Unis, tu auras plein d'amis pro life comme toi.

Désolée, Mr Forumaster, je me suis un peu égarée mais bon, elle y va fort la gredine!

(113) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 18:18:38

Sujet : Réponse à "[pseudonyme#109]"

Moi aussi je réponds à [pseudonyme#109]. Je ne suis pas un partisan jusqu'au boutiste de l'IVG, ni l'inverse d'ailleurs. Je vais me faire l'avocat du diable, mais l'IVG comme confort, pourquoi pas? Sur la question du sexe, n'oublions jamais l'éloge des péchés capitaux brillamment exposée par Michel Onfray dans "Les Vertus de la Foudre"... Fustiger les anti-puritains comme le fait [pseudonyme], c'est ne rien comprendre, je pense, à ce qui fait la substance du puritanisme. D'ailleurs, les puritains ne sont pas les plus avares en débauche d'énergie libidinale. On ne va pas s'amuser à dire va à droite à gauche tu t'en fous t'as des capotes. Il y a une responsabilisation à effectuer, mais il serait dangereux d'assimiler une telle irresponsabilité avec l'anti-puritanisme et l'avortement. Une orgie sexuelle, pourquoi pas... Dans l'optique religieuse, c'est condamnable, dans d'autres également, mais c'est universellement acceptable entre adultes consentant. Laissons d'ailleurs la religion hors du débat de l'IVG, cela fait déjà des siècles qu'elle nous embête avec un tas de choses, notamment les plaisirs de la vie, alors il suffit, ce n'est ni un pape agonisant ni des fidèles repus de moralisme coercitif qui vont nous empêcher de décider pour nos vies et notre bonheur.

(114) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 18:25:27

Sujet : Précisions et on se l'a refait moins crispée !

Je ne suis pas pour interdire la pratique de l'IVG en France.

Ce qui me révolte c'est que certains justifient l'IVG par des théories scandaleuses telles : le droit qu'a une personne de décider de la valeur de la vie d'une autre personne en fonction de son hypothétique malheur ultérieur l'

Je ne me permettrait jamais de juger une personne qui avorte le développement de son enfant parce qu'elle sait qu'il deviendra handicapé et souffrira irrémédiablement. Je ne peut pas savoir ce que je ferai à sa place. Par mon engagement associatif, je cherche à réduire les douleur (physiques, mentales, sociales, etc.) et ne peux y rester indifférent.

Je ne suis pas réac mais pense être profondément humaniste. C'est pourquoi je dénonce l'irresponsabilité de certains discours adressés aux jeunes. ILs cherchent à plaire aux jeunes et non à les rendre libres et heureux (finalité de l'éducation).

Je ne prône pas l'abstinence avant le mariage (c'est trop beau, trop dur, comme la fidélité ?). Je crois qu'il faut dire aux jeunes que si vraiment ils s'aiment et se sentent prêt, c'est capote + pilule.

En fin, je trouve qu'on ne parle jamais des aides pour les jeunes filles qui veulent garder leur enfant. Elles sont nombreuses.

Les proposer, c'est vraiment cela ETRE PRO CHOIX !!!

(115) Message de : [pseudonyme] - 22 Novembre 2000 20:04:39

Sujet: Abandon

Comment réagiriez-vous si une de vos amies vous annonçait qu'elle s'est fait avorter? Et si elle vous annonçait qu'elle a abandonné son enfant?

Notre société est devenue cruelle car je suis presque certaine que l'opinion publique condamnerait beaucoup plus une femme ayant abandonné son enfant qu'une femme ayant eu un avortement. Pourtant, si l'on réflèchit, l'abandon est un acte moins cruel vis-à-vis de l'enfant (on ne le tue pas, on lui laisse une chance). Je regrette que les média n'évoquent pas l'abandon comme alternative préfèrable à l'avortement. Il y a tant de couples stériles qui souhaitent adopter un enfant...

(116) Message de : [pseudonyme] - 23 Novembre 2000 12:13:06

Sujet: Le Dr. Dor

Selon ce "doux dingue" qui est à la tête des commandos dits "de sauvetage" qui exerçent quoi qu'ils prétendent au moins une "violence morale" inadmissible sur les femmes qui souhaitent avorter et le personnel de cliniques, la "décadence de la société" est due à 5 éléments:

- la contraception
- l'homosexualité
- l'"eugénisme" (pour lui, c'est le fait de repérer les maladies incurables in utero et éventuellement de prendre ensuite une décision d'IVG)
- la stérilisation (oh! le vilain mot)
- et évidemment "l'avortement"

On voit donc bien qu'il y a chez les anti-IVG les plus fanatiques non pas une démarche charitable et humaniste comme ils le prétendent, mais une démarche idéologique et même eschatologique : nous récitons nos rosaires au pied des "avortoirs" pour dénoncer cette civilisation athée, païenne, matérialiste, profane, mécréante, livrée au stupre, etc., et pour accélérer la venue du "royaume de Dieu" d'une théocratie... On instrumentalise ainsi les "tous-petits" en se moquant bien des explications des scientifiques qui démontrent qu'avant 10-12 semaines, un embryon n'a absolument pas les caractéristiques d'un bébé, mais serait plutôt comparable à un "têtard" pas encore formé

Par conséquent, que l'on considére l'avortement aprés 12 semaines comme un meurtre... celà se discute, mais c'est envisageable. Mais avant, c'est tout simplement de l'ignorance et du dogmatisme intégriste. Ces gens sont par exemple contre la stérilisation, et en particulier la vasectomie (stérilisation masculine, VOLONTAIRE, évidemment, pas pour les mineurs, évidemment, qui pourtant éviterait justement bien des avortements). Pourquoi? Ils n'ont évidemment pas la stupidité de prétendre que le spermatozoïde est un "être vivant". En réalité, prisonniers de leur vision intégriste, ils refusent une évolution des rapports femmes-hommes, et que ces derniers prennent en charge leur contraception (d'où également leur opposition à la "capote").

On pourrait se gausser de cette idéologie caricaturale - on aurait tort. Car hélas il est vrai que nous vivons, comme ils le disent, dans une "civilisation de mort"... mais pour des raisons opposées à ce qu'ils avancent : c'est au contraire notre antropocentrisme dément qui nous améne à saccager la Terre!

Du reste, je n'ai jamais entendu ces gens protester contre la PMA, les "mères porteuses" et autres manipulations génétiques... pourtant, ils s'affirment partisans de la "loi naturelle"...

(117) Message de : [initiale nom] - 23 Novembre 2000 17:44:23

Sujet: Re: Le Dr. Dor

Moi aussi, je suis gené par le message integriste, moyenageux des commandos anti IVG. Pourtant je ne suis pas pour l'IVG en tant que solution alors qu'a mon avis il faudrait avant tout insister sur la prévention, parent pauvre en France, mais je suis pour le droit à l'avortement.

Il y a quelque chose qui me gene dans votre message. Vous faites dire aux scientifiques qu'avant 10-12 semaines, un embryon humain ne ressemble en rien à un être humain et ressemble plutot à un tetard : ceci est faux! A partir de la 9eme semaine de developpement, on ne parle plus d'embryon, mais de foetus. A 10 semaines, le foetus a une tête (grosse par rapport au reste du corps) avec des yeux + paupieres, un nez, une bouche, des oreilles, il a egalement des bras et des jambes avec des doigts : il a d'ores et deja une apparence humaine. La forme de tetard correspond à des stades anterieurs: entre la 4eme et la 6eme semaine, et encore, les membres commencent a apparaitre pendant cette periode. A la 9eme semaine, le sexe est differencie physiquement. Je me souvient de

l'echographie de mon garcon (la premiere legale, je crois que c'est à peu pres 12 semaines) : il mesurait un peu plus de 7 cm, on voyait sa figure, ses doigts, bref tout et surtout on le voyait tranquilement dormir sur le dos, les jambes croisées, en suçant son poing, l'autre bras étant sous la nuque... Bon, tout ça pour bien faire comprendre que l'idée selon laquelle à 10-12 semaines, l'embryon n'a pas allure humaine est fausse. Il a depuis deja quelques temps toutes les caracteristiques d'un bébé : en fait, la suite de la grossesse est essentiellement de la croissance. Je trouve l'argument selon lequel puisqu'il n'a pas allure humaine, on a le droit de l'eliminer dangereux et innacceptable. Je ne prétends pas que vous vouliez dire cela, mais si on pousse ce raisonnement jusqu'a l'extreme, cela s'appelle de l'eugenisme.

Vous disiez de meme : "... qu'avant 10-12 semaines, un embryon n'a absolument pas les caractéristiques d'un bébé, mais serait plutôt comparable à un "têtard" pas encore formé. Par conséquent, que l'on considére l'avortement aprés 12 semaines comme un meurtre... celà se discute, mais c'est envisageable." Maintenant que vous savez que l'embryon a une allure humaine, que dites vous?

A mon avis, il ne faut pas essayer de justifier par l'injustifiable : qu'on le veuille ou non, l'avortement consiste à supprimer une vie (celle du bébé) pour sauver (dans tous les sens du terme) une autre vie (mere, couple, famille). C'est pour cela que ce n'est pas une partie de plaisir psychologiquement parlant pour la femme qui le vit, d'ou l'interêt d'un cadre légal, avec un soutien psychologique fort. L'avortement est un choix personnel dans les pire des cas, de couple aussi, mais aussi de société. Assumons le tel quel.

C'est pour cela qu'a mon avis, l'avortement doit rester un acte exceptionnel (pas au sens rare forcement, plutot, a l'opposé de banal) et non pas comme un moyen de contraception comme un autre : il y a tellement de choses qui peuvent être faites avant : preservatifs, pilules, voire pilules du lendemain.

PS: a propos de la description du foetus, regardez dans un atlas d'embryologie humaine (pas de grenouille, hein! :o))) (the developping human: clinically oriented embryology, Keith and Moore, WB Saundrese Company, 1988, Fourth Edition, par exemple).

(118) Message de : [pseudonyme] - 23 Novembre 2000 14:23:21

Sujet : Une solution intérimaire

Effectivement, je suis pour la mise en place de l'img, c'est à dire la possibilité aux femmes d'interrompre leur grossesse, dans la mesure ou les campagnes de prévention se font rares, donc, à moins qu'une campagne de sensibilisation sur la contraception (chose que je crois peu efficace et peu probable car ce thème ne rapporte pas assez de voix aux élus), c'est une solution qui n'en est pas une, mais qui a le mérite de mettre en forme, les choses telles qu'elles sont dans la réalité.

Et à moi d'ajouter : quand on voit le monde dans lequel nous vivons, et dans quelle utopie miragesque (néologisme), il est difficile de pouvoir reprocher à une femme enceinte de vouloir interrompre sa grossesse : l'éthique en prend un coup, certes, mais, c'est nécessité confrontée à la réalité.

Cependant qu'il ne faille pas oublier les effets pervers que cette réforme pourraient engendrer.

(119) Message de : [pseudonyme] - 23 Novembre 2000 16:00:17

Sujet: Re: Quand on voit le monde où nous vivons

Sûr qu'avec pareil raisonnement, nous ne serions pas sur ce forum en train de débattre. Notre Europe se serait éteinte faute d'européens depuis longtemps : à la fin de l'Empire Romain, à l'invasion des Huns, à la Xième épidémie de peste noire ? "Ah ma brave dame", se disaient-ils - je traduis pour vous - "quand on voit le monde dans lequel nous vivons, vaut mieux interrompre sa grossesse" !"Pour sûr, va !" répondit la commère. C'est d'ailleurs ce qui ne va pas manquer de se produire. Les derniers survivants (nos enfants et leurs enfants), vers 2040 ou 2060, s'ils en ont la faculté, apprécieront les idées fortes exprimées ici qui les auront amené à l'extinction. Merci pour eux.

(120) Message de : [nom prénom] - 23 Novembre 2000 15:44:49

Sujet : Disposer de son corps...

L'argument a l'apparence du bon sens : "Je dispose de mon corps, comme je dispose logiquement des objets et biens qui sont miens".

Il y a un hic : l'enfant de trois mois que l'on voudrait évacuer n'est pas "mon corps". Il a un patrimoine génétique personnel qui n'est plus celui de la mère. Ses chromosomes viennent pour moitié du père et pour moitié de la mère. Il a une existence propre et constitue un être unique.

Anectode (si l'on ose dire) : Beethoven est le neuvième enfant de ses parents. Il est clair qu'aujourd'hui il aurait été avorté, d'autant plus que les médecins auraient informé sa mère de la surdité probable du nouveau-né...

(121) Message de : [pseudonyme] - 27 Novembre 2000 20:37:44

Sujet : Re: de Beethoven et autres Genies

Je connaisais déjà cet argument de Beethoven, un prof de l'université de [ville] me l'avait déjà servi. Ok, peut etre que Beethoven ne serait pas né aujourd'hui, si sa mère avait pu pratiquer un avortement. Mais peut-être que Adolf Hitler ne serait pas né non plus (sa mére ne le desirait pas disent les historiens), et peut-être que Pinochet ne serait pas né non plus, et Franco, et toute une clique de pourritures... On ne refait pas l'histoire St Patron [prénom], on ne fait qu'avancer.

[...]

Forum de Libération consacré à la dépénalisation du cannabis (Lib.dép.)

AIDE A LA LECTURE:

Le forum *Lib.dép*. est un forum de discussion à arborescence à deux niveaux. Les lignes qui séparent les contributions rendent compte du niveau auquel elles se situent dans l'arborescence.

Les traits doubles séparent les fils de discussion. Ils précèdent donc une contribution initiative. Un trait fin précède une contribution réactive de niveau 1.

Doit-on dépénaliser les drogues douces ?

(1) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 12:06:44

Sujet : Légaliser serait plus juste...

Car c'est bon pour l'économie libérale donc le commerce.

Les dealers seraient donc cassés. Les marchés noirs aussi avec leurs lots de violence et de spéculation. Fumer de la douce serait donc un acte légitime pour le citoyen responsable: à condition qu'il mette un filtre de clope s'il fume un joint de cannabis!

(2) Message de : [prénom nom] - 17 Janvier 2002 14:54:54

Sujet: Pas d'accord

Dépénaliser, oui! Légaliser, non!

Tu dis:

"Les dealers seraient donc cassés."

Non, ils dealeront autre chose.

Alors que si l'on dépénalise, ils gagneront toujours de la thune, mais de façon licite.

Autre chose:

"à condition qu'il mette un filtre de clope s'il fume un joint de cannabis!"

Question santé, il vaut mieux fumer le shit pur, il existe des pipes ad hoc pour cela.

(3) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 12:39:00

Sujet : Dépénalisons

Si on peut dépénaliser des comportements individuels occasionnels qui peuvent avoir des répercussions sur le collectif, alors on peut tout aussi bien penser à dépénaliser les excès de vitesse, les conduites en état d'ivresse, qui sont des comportements individuels souvent aussi occasionnels.

[prénom].

(4) Message de : [prénom] - 17 Janvier 2002 14:44:50

Sujet : Re:Dépénalisons

Toujours est-il que l'alcool est légal... Combien d'accident on été commis par des personnes sous l'effet du canabis ou de la marie jeanne? Combien d'accidents commis par des conducteurs en état d'ivresse? Combien de cas de violence sous l'effet du cannabis ou de la marie jeanne? Combien de cas de violence sous l'effet de l'alcool ?...

Les Français sont habitués à l'alcolisme (qui tue chaque jour, alors que combien de "drogues" meurent d'une overdose de cannabis?). Il s'agit d'une question de mentalité. Les Français ne sont pas prêts à accepter la dépénalisation, pourtant c'est ce que le gouvernement français a de mieux a faire... Il est temps qu'il s'occupe des vrais problemes (drogues dures entre autre) et arrête de tergiverser sur les drogues douces, faux problème...

(5) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 15:39:37

Sujet : Re:Dépénalisons

A quelles répercussions sur le collectif penses-tu?

Crois tu qu'il faille pénaliser la consommation d'alcool parce-que cela en rend certains agressifs?

[pseudonyme]

(6) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 13:16:36

Sujet : La vérite en face

En tant que consommateur de cannabis je pense que le problème de ce produit, qui reste une drogue, est sa facilité. En effet il est rapide de rouler un joint qui vous ferra un effet assez important et surtout sans vous donner de geule de bois lors de la descente. Le problème majeur pour les jeunes est que la consommation reste rarement dans un cadre de partage comme on boirait une bière en sortant du travail. Elle devient très régulière et parfois même personnelle.

Je pense que la solution serait de casser le taboo du canna et d'ouvrir un dialogue plus important avec les jeunes. La dépénalisation ou légalisation est déjà faite pour nous ; il faut maintenant élever vos enfant en leurs apprennant à connaître cette drogue comme vous le faites pour le tabac, l'alcool, etc.

(7) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 13:28:42

Sujet: La légalisation pour l'emploi

A ceux qui avancent l'argument stupide que le cannabis entraîne invévitablement vers des drogues dures, je leur dirai d'étudier le cas des Pays-Bas.

Nous sommes dirigés par des gens qui ne font pas partie de la même société que la population, ils sont en complet décalage notamment sur le sujet des drogues, douces ou dures.

La dépénalisation dans un premier temps permettrait à une énorme partie de la société d'avoir plus l'impression de vivre dans un pays à leur image, et non à l'image d'énarques issus de milieux riches et conservateurs dans laquelle on a souvent le sentiment de ne pas être à notre place.

En outre, la légalisation intelligente dans un second temps (sur le modèle des Pays-Bas) avec un contrôle strict de l'état (licence comme pour un débiteur d'alcools) et une réglementation stricte pour le consommateur (interdiction de consommer dans des endroits publics, mais uniquement chez soi ou dans des coffee-shops, interdiction de vendre du cannabis sans licence, quantité maximum autorisée de quelques grammes) offrirait une soupape de liberté à beaucoup et réduirait le trafic dans les cités (obligeant ainsi beaucoup de jeunes à se tourner vers une autre source de profit, l'emploi, par exemple).

(8) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:43:50

Sujet: Re:Il est urgent d'attendre

Oui mais ici en France, imagine ce que risquent de faire nos législateurs fonctionnaires? Une bonne loi bien franco-débile comme ils ont l'habitude d'en pondre régulièrement. L'avantage de l'illégalité de ce commerce, repose sur l'assiette de redistribution de la richesse créée, le risque aidant, tout le monde se régale. Avec une légalisation à la française, le commerce sera noyauté par les même ripous de services (la liste est longue), donc compression des coûts, logique ultralibérale, nasdaq,... fini le risque et donc la redistribution généreuse actuelle. L'Etat prendra sa part royale, tel un goret, en taxes pour les retraites, la sécu, le chomage,... il y aura des magouilles, du clientélisme pour la distribution (tabac, pharmacie, grandes surfaces ?) et on fera un nouvel impôt pour régler la facture de cette nouvelle et grande loi digne de notre moderne et généreuse démocratie, berceau des droits de l'homme. On connaît la chanson. Et pour mieux controler le business, il sera nécessaire d'être adhérent à la FNSEA et prouver sa condition de bon paysan bien d'chez nous pour produire le cannabis. Imagine

la saloperie qu'ils vont nous sortir. Après leur vache folle et touti, l'herbe folle, il n'y en a pas du tout besoin. Idem pour les drogues dures.

(9) Message de : [prénom nom] - 17 Janvier 2002 15:02:17

Sujet: Re:La légalisation pour l'emploi

Le trafic dans les cités est une soupape financière pourt des gens qui sont sans emploi et souvent sans perspective d'emploi.

Une façon intelligente de dépénaliser le cannabis serait de leur proposer un deal (jeu de mot évidemment volontaire) aux termes duquel oui, comme tu le proposes, ils s'engageraient à respecter un certain nombre de règles.

Il y a celles que tu indiques, qui sont des pistes, il pourrait y en avoir d'autres, tout cela est à voir. Je pense - et c'est là que nous divergeons, qu'une dépénalisation ou une légalisation qui n'exclue pas les dealers actuels serait bien au contraire une opportunité pour les mieux intégrer.

(10) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 15:58:42

Sujet: Re:La légalisation pour l'emploi

La sortie du consommateur de cannabis et de ses dérivés du système répressif suppose de façon évidente - pour moi du moins - un encadrement serré de la consommation, exactement comme dans le cas des psychotropes médicaux (type valium etc.), sauf qu'ici, le produit n'est pas destiné à un "traitement" d'une affection reconnue par la Faculté (on connaît d'ailleurs les limites de compétences!) mais remplit exactement le même rôle que tous les autres ennivrants (alcool, ether, trichlo et j'en passe).

Avoir considéré ce qui est un problème de santé - surtout mentale - dans un cadre judiciaire répressif uniquement, me semble être une politique inadéquate, où les pouvoirs qui se croient tout-puissants veulent plier une réalité - bien biologique - se moquent de leur prétention.

Je pense qu'une réflexion du genre de celle de Michel Foucault (Surveiller et punir, Histoire de la folie, etc., et Réflexions sur la Sexualité, inachevé et non publié si je me rappelle bien) est nécessaire et doit pouvoir définir le cadre, le "paradigme", qui permet d'extraire tous ces phénomènes de pathologie de la société d'une approche purement judiciaire.

Ceci me fait penser aux questions posées lors de son examen de doctorat au Malade Imaginaire à la fin de la pièce : "et si maladus non vult guerire, quid illi facere?".

Autrement dit la réponse "répressive" à tout ce qui est une nuisance pour le corps social est inefficace et primaire, ou du moins correspond à la fois à une habitude des Pouvoirs et une paresse du Citoyen : quand un "individu" vous dérange, ouste, en prison!

Les modalités légales de la consommation contôlée d'un produit comme le Delta-THC et quelques autres (ecstasy ...) supposent un monopole d'état de vente type "bureau de tabac" mais renforcé avec des prix assez dissuasifs pour éviter les tentations "faciles", mais en dessous du "prix du marché", plus une surveillance de la consommation (type carte vitale!) et bien sûr un arsenal répressif pour les abus : vente illegale, vente aux mineurs, conduite sous ivresse cannabique, usage en public, etc. qu'on pourrait d'ailleurs étendre (progressivement) aux autres fléaux que sont le tabac, l'alcool, et... l'inconscience routière (!). Nous avons dans ce pays une culture de la consommation d'alcool qui pourrait bénéficier de la prise de conscience du danger des psychotropes, au volant comme en consommation excessive et chronique. Il reste qu'il faut du courage pour entamer une politique d'encadrement de la consommation (combien ça coûte, mais combien ça rapporte?) en restant ferme sur une législattion claire dans ses buts - un toxicomane n'est pas libre de son comportement, et doit donc être assisté, voire pris en charge non par des institutions (surtout pas psychiatriques!!!) ni judiciaires!!!) mais bien par des *personnes* compétentes, ce qui est évidemment moins facile (et peut-être utopique?).

D'après certains, on peut aussi prier.

[initiales]

(11) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 16:28:04 Sujet : Les dealers dealeront plus gros (à [prénom nom#9]) Je ne crois pas que les dealers suivront des règles si on leur en impose. Ils verront qu'ils gagneront moins, alors ils se mettront a dealer plus gros.

Il ne faut pas chercher à leur donner une place en cas de dépénalisation, ce serait voué a l'echec. J'ai appris à ne jamais faire confiance a ces types, donc ça me ferai bien ch... que l'Etat leur confient des responsabilités dans ce changement qui sera bien assez compliqué comme cela pour y impliquer des personnes certainement pas dignes de confiance.

(12) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 13:51:21

Sujet : Pour une dépénalisation

Je pense qu'une dépénalisation réduirait énormement le trafic qui actuellement enrichit plusieurs personnes mafieuses.

Une alternative serait alors une culture de cannabis chez le consommateur. Et dans un second temps on passerait à une légalisation, c'est à dire avec la possibilité de vendre légalement.

Je pense qu'il faut mieux connaître le cannabis et cela passe par exemple par ce que fait la MILD¹.

Je pense que le fait que l'on ne puisse pas parler du cannabis en bien dans les médias a créé un énorme tabou qu'il faut maintenant réparer.

(13) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:20:10

Sujet : On se trompe de cible

Aujourd'hui, avoir 25 ans et fumer des dérivés de cannabis, hash ou herbe, est vraiment un parcours du combattant. Je ne pense pas être un délinquant, mais je suis conscient que ma consomation alimente les fond des trafiquants... mais que faire alors ? Fumer un joint me procure un effet plus relaxant que boire un apéritif à 40°, suis-je un délinquant pour autant ? Je ne pense pas et pourtant j'ai déjà eu des expériences de garde à vue plutôt humiliantes et vraiment révoltantes. Se retrouver à 1h du matin au commissariat avec des personnes bien peu recommandables juste parce qu'on est coupable de sortir de chez soi avec quelques joints sur soi, est vraiment hors proportion.

Je ne suis pas pour la légalisation du cannabis, mais une dépénalisation des usagers serait quand meme souhaitable dans un pays qui entre dans le 21e siècle avec autant de fierté que la France...

(14) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:31:05 Sujet: Pour la légalisation

Légalisons la vente de l'herbe:

- l'Etat pourra prélever des taxes
- le trafic cessera
- le consommateur aura du choix, et pourra exiger la qualité
- les gens seront plus aimables et souriants.

(15) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:38:07

Sujet : Délicat !

Vu l'état actuel de la société (délinquance, non respect de l'autorité) le problème principal serait le message envoyé aux plus jeune. C'est certe hypocrite, mais ce n'est probablement pas le moment.

Légaliser le cannabis dans le canton de Genève me parait plus facile que le faire en France.

Les politiques savent bien que le cannabis n'est pas dangereux et que l'alcool est une drogue. Mais légaliser le cannabis serait un mauvais signal pour la jeunesse.

On préfère le statut actuel assez batard ou le consommateur de craint pas grand chose mais où on fait la chasse au dealer.

¹ MILD = La MILDT propose des informations juridiques et médicales sur les drogues : lois, soins, prévention, effets, risques, dépendances. Cf. www.mild.gouv.fr/

(16) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:40:04

Sujet : Liberté de consommer

En tant que consommateur quotidien depuis plus de 10 ans je suis pour une dépénalisation totale de la Ganja et du Shit. Nous avons le droit de faire pousser et de fumer ce que l'on veut, sans rendre de comptes. Nous ne nuisons à personne, ou pas plus que les fumeurs de tabac. Les détracteurs ne connaissent souvent pas le produit, sinon ils ne le seraient pas ou en tous cas moins virulents (moralistes !). Ce produit naturel "ne vaut pas un franc" et nous savons comment le cultiver sans avoir besoin d'en acheter à aucun pays ou trafiquant pour financer une guerre et tout ce qu'on veut. L'hyprocrisie face à la ganja sert les dealers uniquement, chacun à son niveau. Les consommateurs en font les frais par contre. Liberté de fumer, sans nuire, et officialiser pour casser le marché noir et développer une nouvelle branche de l'économie, le "truffaut" de la ganja, les cybers coffee-shops... de nouveaux impôts pour l'état... du temps pour la police pour résoudre les vrais problèmes... bref tout le monde est content, sauf les moralistes !

Salutations les smokeurs.

(17)Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 14:50:44

Sujet: Chacun sa drogue

Oui, oui dépénalisons et définitivement, oui en ce qui concerne les drogues dites douces (cannabis).

Quant aux drogues « dures », oui aussi, mais avec quelques bémols suivant les effets de chacune : par exemple oui à l'ouverture d'opiumeries mais non aux cocaineries (la cocaine tendant à rendre ses consommateurs agressif, ce serait une cocaconnerie).

On me repondra peut-être que cela reviendrait a créer un circuit-autoroute pour que les fous de la vitesse puissent se camer librement – et qu'une société qui se respecte (?) ne doit pas mettre à la disposition des individus des moyens de porter atteinte à leur santé ou à leur vie.

Je rétorque (outre le fait que cela permettrait d'une part de se débarrasser des traficants, des dealers et autres proxenètes, et, d'autre part, de laisser les pays producteurs continuer à se faire du blé) : quid du tabac ? de l'alcool ? des casinos ? de la vente hypocrite de voitures qui peuvent rouler à 250km/h ? Et même (élargissons l'éventail des « trips »), quid de l'industrie porno ? Quid des thrillers, meurtres en série et autres massacres à la tronconneuse de nos écrans ?

Et la politique, c'est pas une drogue dure, aussi ? Voyez comme ils sont tous accros, la haut, et comme ça plane pour eux ! Ah la la,... en matière de politique, je crains qu'il n'y ait pas de sevrage possible. Ah mama mia ! Que malhor !

(18) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 15:35:29

Sujet : Dépénalisons !!!

Pour que cesse l'hypocrisie! Le cannabis amène aux drogues dures?

Possible, quand on est jeune et que pour en avoir on doit traiter avec des gens qui, pour gagner leur vie, ont tout interêt à accrocher les gens à des drogues qui rapportent plus.

Légalisation = porte ouverte à une augmentation de la consommation ?

Interrogeons les jeunes Hollandais pour savoir s'ils fument plus que les jeunes Français ou pour savoir si un plus grand nombre fume. L'interdit est attirant, ne l'oublions pas. Cela ne nous a jamais fait "kiffer" plus que ça d'aller boire un verre dans un bar, puisque nous avons l'habitude de voir nos ainés le faire depuis que nous sommes gamins. Les jeunes Hollandais fréquentent-ils plus les coffee-shop que leurs parents ?

Il est possible aussi que le lobby pharmaceutique ne voit pas cette légalisation d'un bon oeil car quid de leur florissant marché des anti-dépresseurs. Sachant le pouvoir qu'ils ont sur la classe politique...

(19) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 18:48:02

Sujet : Re:Dépénalisons !!!

Pour répondre à ta question sur les jeunes consommateurs hollandais. Une étude récente menée là-bas a démontré que "fumer un joint" n'est absolument pas lié à une forme d'excitation ou à un acte symbolique visant à briser un interdit.

En gros, leur quête du cannabis n'est en rien frénétique. Ils n'y accordent guère plus d'importance que boire un soft dans un café. Ils sont en outre beaucoup plus responsables face au produit en question. Pas de problèmes dans les écoles, ni au volant et fument beaucoup moins à l'extérieur...

(20) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 15:50:03 Sujet : La mafia n'est pas du tout pour la dépénalisation

Bah tout ces débats sur : "le cannabis c'est bien c'est pas bien", ça rime à rien. Au dernières nouvelles nos législateurs sont là pour régler les problèmes liés à notre vie en société et interdire n'a jamais rien réglé. La consommation existe qu'on le veuille ou non, maintenant le problème c'est de savoir comment ces chers dirigeants veulent nous voir accéder à ces produits.

Au noir illégal, dangereux et marginalisant, ou libre et sans dangers ?

(21) Message de : [pseudonyme] - 17 Janvier 2002 16:54:49 Sujet : Re:La mafia n'est pas du tout pour la dépénalisation

Hello [pseudonyme#21],

Je suis d'accord avec toi, mais malheureusement je crois que tu te trompes sur un point :

le problème n'est pas pour les dirigeants de savoir comment ils veulent nous voir accéder à ces produits, mais plutôt de savoir comment brosser l'électeur dans le sens du poil. Et compte-tenu de la "moralité" ambiante, la dépénalisation, c'est pas demain la veille...

[...]

(53) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 08:49:39 Sujet : Il serait temps...

Le prétexte est toujours le même : l'opinion publique n'est pas prête, il lui faut du temps, il n'est point bon de choquer les esprits... C'est un peu près comme ça que nos bons hommes politiques suivent en preux démagogues l'hypocrisie de la société française qui selon les sondages, reste hostile à une dépénalisation des drogues douces. Pourtant, dieu sait que même médicalement, la mesure est urgente à prendre, dieu sait que nos prisons, de toute manière trop pleines, sont inutilement encombrées de simples consommateurs dont le seul crime réside parfois à avoir été pris en flagrant délit avec quelques grammes de hasch...

Mais dans le climat sécuritaire actuel, ce n'est certainement pas aujourd'hui que nos parlementaires vont remettre sur le tapis ne serait-ce que le début d'un débat sur ce sujet... Certes, certains, plus courageux que d'autres (comme Noël Mamère ou encore Alain Madelin, il faut le noter) ne verraient finalement que peu d'inconvénients à abandonner le tout-répressif sur la question pour arriver, plus ou moins progressivement, à cette dépénalisation mais ils constituent une minorité. De plus, en face, nous avons encore le droit à des discours très neuneus comme celui de François Bayrou qui veut aider les usagers à s'en sortir... Mais est-ce que ces derniers sont aveugles au point de ne pas se rendre compte que la consommation d'alcool et de cigarettes fait bien plus de ravages que les effets "néfastes" du cannabis ? Non, manifestement non alors ces bons samaritains favorisent le statut-quo, il faut punir et ensuite prévenir, ne pas rajouter un mal à un autre mal. Ils estiment que les drogues douces sont le meilleur chemin vers les drogues dures...

Le pire semblant être que la majorité approuve mais peut-être tout simplement parce qu'aussi, on ne lui explique pas suffisament clairement la teneur de situation à la majorité ? A moins qu'elle ne préfère se voiler la face ? Et pourtant, amis parents, la plupart de vos chères têtes blondes une fois qu'ils ont atteint un certain âge, fument des cigarettes qui font rire, ça n'en devient pas pour autant des accrocs de l'héroine!

C'est ce qu'on appelle un profond décalage entre une société bêtement moralisante et la pratique de la réalité... Oui, il serait temps de dépénaliser les drogues douces mais le manque de témérité de notre classe politique ne laisse rien présager de bon pour enfin faire évoluer les mentalités...

[prénom initiale]

(54) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 09:17:29

Sujet : Le frog pue déjà du bec alors...

Le problème c'est pas de pénaliser ou de légaliser puisque les marchés parallèles sont déjà en place depuis longtemps... Et dans les deux cas c'est encore la collectivité qui payera les frais de procédures. Non la véritable issue est scientifique: le cannabis tue lentement la cervelle. Et éthique: faut-il encourager le suicide collectif? Sans oublier écologique : dans le fond tolérance 0. Pollueur = payeur!

(55) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 11:52:09

Sujet : Re:Le frog pue déjà du bec alors...

T'es quel genre de scientifique toi pour affirmer que le cannabis tue lentement la cervelle? Ce genre d'argument est absolument non étayé et provient des profondeurs d'une cervelle en piteux état, celle de M. Nahas, scientifique officiel anti cannabis, qui était également le promoteur de la "théorie de l'escalade".

(56) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 12:20:06

Sujet : Re:Le frog pue déjà du bec alors...

Justement, tu devrais te renseigner sur la culture du chanvre et l'utilisation de ses différentes parties, et tu verras que c'est quand même plus utile de partir en campagne contre Total ou d'autre industries petrochimique lourdes... Toi même, fais tu l'effort de conserver tes piles usagées pour les remettres dans les bacs de recyclages appropriés? Tries-tu tes déchets? Apprends-tu aux enfants à ne pas jeter des papiers par terre? Fais-tu chier ton compagnon canin aux bons endroits?... Tu verras que souvent les fumeurs sont des gens plutot soucieux de l'environnement, ce qui nous change un peu, non?

(57) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 15:02:27

Sujet : Re:Le frog pue déjà du bec alors...

J'approuve ce que dis [pseudonyme], c'est bien vrai que le cannabis tue lentement la cervelle. Je ne connais absolument pas le professeur machin mais je sais, pour l'avoir étudié, que le cannabis n'est pas dangereux à petites doses (= une fois de temps en temps) mais par contre il devient dangereux quand l'accoutummance et la dependance s'installent. En effet, il agit sur les neurones à Dopamine, ce neurotransmetteur responsable de l'éveil et de l'attention. Donc, quand ces neurones se détruisent peu a peu (et l'on sait que le neurone ne se renouvelle pas comme la plupart des autres cellules de l'organisme, ce qui fait que quand on en perd un, il est perdu pour toujours), l'individu devient alors peu à peu un légume, toujours plongé dans une torpeur, en gros incapable de la moindre réaction. Ces résultats sont facilement vérifiables, il n'y a qu'a regarder les pesonnes concernées.

(58) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 15:37:38

Sujet: Les cellules du cerveau fument

"Professeur machin", bidule...

Aux contraire de toutes les autres drogues neurodestructrices (cocaïne, héroïne, alcool, tabac, LSD...) le principe actif du cannabis est une molécule (TétraHydroCannabinol) révélée en Israël sous le nom d'amandanine, qui a la vertu de se fixer sur des neuro-recepteurs prévus à cet effet, cette molécule se trouvant être la réplique exacte d'une molécule fabriquée par le corps humain pour contrebalancer le stress, pour vulgariser! Il faudrait peut-être nous reprogrammer génétiquement pour être libéré de toute drogue? Mais pour vos cellules du cerveau, je vous rassure, comme disait Albert, des cellules, du cerveau y'en a des milliards qui disparaissent sans jamais avoir été utilisées, et des milliards que tu n'utiliseras jamais! Alors un conseil: utilise-en quelques unes et fume!

(59) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 18:19:53

Sujet: Les nouvelles cellules (à [pseudonyme#57])

"et l'on sait que le neurone ne se renouvelle pas comme la plupart des autres cellules de l'organisme"

Faux. On sait que vers l'âge de 50 ans, le cerveau connait un "rush" de production de nouvelles cellules nerveuses. (Source: "Le cerveau" - Churchland.).

Et pour quelles raisons les cellules nerveuses de l'organisme seraient-elles différentes des autres, embarquées qu'elles sont dans le même organisme?

De plus, c'est un des mécanismes remarquables de l'organe cérébral que de réorganiser sa structure en cas de lésions. Qu'une population particulière de neurones viennent à être déteriorés/lésés/détruites d'une quelconque manière n'impliquant pas la mort du sujet ou tout autre éradication totale de la partie concernée, et, à terme, d'autres cellules nerveuses se "reconfigureront" d'elles-mêmes pour assurer la tâche précédemment "effacée".

Enfin, nous perdons chaque jour une bonne centaine de milliers de neurones par jour.

"Ces résultats sont facilement vérifiables, il n'y a qu'a regarder les pesonnes concernées."

Je te renvoie le conseil, te demande d'éviter de penser à ma place ce qui peut être bon pour moi en jouant les "Peres la morale" et t'invite à approfondir l'utilisation que tu fais de ces cellules dont tu sembles vouloir être le défenseur.

Merci.

(60) Message de : **[pseudonyme] - 18 Janvier 2002 18:32:42**

Sujet : Re:Le frog pue déjà du bec alors...

Nouveau : non seulement le cannabis ne détruit pas les neurones mais en outre les neurones se renouvellent à partir de cellules souches. Mais oui c'est une découverte récente mais confirmée.

Par ailleurs la molécule équivalente au THC que l'on trouve à l'état naturel dans le cerveau est l'anandanine, du sanskrit ananda, qui signifie félicité.

Donc un apport fréquent et régulier de THC peut en effet induire une dépendance en se substituant à la fabrication de cette molécule; Cependant, ça dépend des individus (de leur sécrétion "naturelle" d'ananda) et en aucun cas cette dépendance n'est aussi forte que pour coco, héro, alcoolo ou tobacco.

(61) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 10:11:53

Sujet: Pas politiquement correct...

Dépénaliser, pourquoi pas ?

Mais avec pour conséquence que les dommages de santé consécutifs devront être assumés à 100 % par le consommateur, i.e., sans aucun remboursement sécu, y compris pour le tabac et l'alcool !

A propos, ceux qui sont pour la dépénalisation de toutes les drogues, laisseraient-ils leurs mômes se flinguer à l'ecstasy, à la coke ou autre chose ?

Dernier truc : TOUS les dealers sont d'infâmes salauds !

(62) Message de : [pseudonyme]- 18 Janvier 2002 12:15:16

Sujet: Re:Pas politiquement correct...

Entierement d'accord, dis leur merde aux dealers, fais pousser toi même ta weed, au moins tu seras sûr des produits ingérés (idem pour les feuilles de coca, la résine d'opium, l'ergot de seigle).

Par contre, juste un petit quelque chose coté sécu: trouverais-tu normal que la secu refuse de soigner des malade atteints du sida car ils se sont piqués? Ou peut-être plus proche de toi, qu'elle te refuse tes soins dentaires parce que tu t'es enfilé trop de bonbons alors que ta mère t'avait prévenu pourtant?

(63) Message de : [pseudonyme] - 21 Janvier 2002 10:28:36 Sujet : Re:Pas politiquement correct...

Votre façon de penser est beaucoup trop simpliste! Si les drogues étaient légalisées, elles seraient fortement taxées, tout comme l'alcool et le tabac, et donc les consommateurs paieraient de ce fait leur droit à la sécu. Est-ce qu'on ne doit plus rembourser les skieurs accidentés parce qu'on ne fait pas de ski soi-même et qu'on trouve que c'est un sport stupide et dangereux? (Et ne me dites pas que le ski est moral et la prise de drogue non, ce serait tres politiquement correct, vous qui pensez ne pas l'etre!) Par ailleurs, si mes enfants voulaient prendre des drogues, je le leur autoriserais, s'ils voulaient se détruire, j'essaierais de les comprendre, de les aider de mon mieux, et de les en empêcher si je peux. Mais à quoi bon le leur interdire? C'est une attitude psychologiquement absurde! Et puis on ne se détruit pas seulement avec les drogues, il y a d'autres comportements à risques. On n'a pas inventé avec les drogues ni le gout du risque, ni l'instinct d'auto-destruction! Par pitié, épargnez-nous votre bon sens à deux francs! C'est de réflexion et d'intelligence dont on a besoin!

(64) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 10:49:14 Sujet : Question

Dépénaliser oui. Laissez-nous fumer en paix bande de cons.

Ce qui m'interpelle, n'est-ce-pas, c'est que personne, en particulier parmi les candidats aux présidentielles, ne semble se poser la question de savoir pourquoi les jeunes sont de plus en plus nombreux à fumer (à gober, etc.) - pourquoi la violence augmente à l'école et ailleurs - pourquoi les jeux type "foulard" et compagnie... Si ce n'est pour fuir ce modèle de société de merde dans lequel le seul message est "enrichissez-vous, vous serez libre et heureux", alors que c'est même pas vrai.

Sales menteurs hypocrites et irresponsables, tout ça c'est de votre faute (je parle des politicards de tous poils).

(65) Message de : [nom ?] - 18 Janvier 2002 17:13:10

Sujet: Re:Question

Il faut se calmer, mon garçon, la société actuelle est bien sûr sclérosée et mortellement ennuyeuse; mais bon ton shit, tu le trouves un peu partout maintenant; et tu peux même le fumer chez-toi, tranquille...

(66) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 12:10:59 Sujet : Inévitablement

Il y aurait bien quelques petites choses à rajouter à toutes ces (parfois demi) vérités pour ou contre.

La drogue, son usage, sa vente n'est un problème de société que depuis peu. Il fut d'autres siècles ou les poètes se perdaient dans les volutes cannabiques sans autre souci que d'atteindre les paradis artificiels. Et que faisait la police?... Rien! Pour autant cette consommation ne touchait pas la France entière, d'autres continuaient à se picoler, certains consommaient opium et cocaïne.

La répression de ces produits ne s'est effectuée que depuis peu. Nombre de réprésseurs à la tête des lois française auront le culot de vous soutenir sans ciller qu'il y va de la protection de la santé publique, que c'est pour vous protéger de vous même (car vous vous êtes nocifs!!) Méfiance! Il s'agit plutôt de désinformation, d'infantilisation et de contrôle de la pensée.

Explication: N'est-il pas étrange que des produits tolérés, légaux dans le commerce (donc par les politiques) à une certaine époque mais mis en péril par des diktats scientifiques au demeurant peu éclairés (souvenez vous, les générations spontanées) se retrouvent aujourd'hui défendus par ces mêmes scientifiques (qui ont quand même bien avancé, eux!) et rejeté des politiques obscurantistes?

En poussant cette thèse à l'extrême, je ne serai pas loin de penser que l'état est finalement ravi que les Français consomment alcool et tabacs en quantité mortelles et surtout abrutissantes. C'est tellement plus simple de contrôler et diriger un peuple aviné qui ne peut plus penser depuis un bail (cf. une bonne partie de la police) que de manipuler un fumeur car malgré la brume indéniable qui enrobe alors votre esprit, vous n'en devenez pas con pour autant. Quant au tabac, n'oubliez pas que en dehors de l'enrichissement flagrant de l'état sur cette vente, mais qui se solde en fin d'année par un bilan forcément négatif (combien de millions dans le traitement du cancer?), les 3/4 des cigarettes achetées proviennent de manufactures américaines, elles mêmes etroitement liées au lobbies d'armes... quel bel entourage!

La boucle est alors bientôt bouclée puisque sans limiter ce genre de relation aux USA, on se rappelera le film d'Alain Corneau, le Cousin (Chabat, Timsit) ou un flic se voit contraint de relacher un diplomate africain avec 14 kilos d'héroïne avec pour consolation "il faut bien qu'ils (les Africains) trouvent l'argent nécéssaire pour nous acheter nos armes!

Personnellement, surtout avec le petit "paquet d'affaires" en tout genre que nous avons pu voir éclater ces derniers temps, je pense que si l'état ne légalise pas c'est bien que certains politiques et fonctionnaires se grattent largement leurs fins de mois grâce à l'argent de la drogue. Pire il y a fort à parier, que le contrôle des flux financiers des narcodollars servent les politiques souterraines internationales. Pas la peine d'aller chercher ces "fantasmagories" aux lointains USA, les rapports France/Maroc sont édifiants (le roi est propriétaire de 90% des champs là bas et J. Chirac aimait vraiment beaucoup son papa).

Leur manque d'implication et de courage politique est minable, ils méritent à peine de se reconnaître de l'Etat de Montesquieu et de Voltaire. Ce ne sont pas des hommes mais des chaussettes usées! Peut-être devraient-ils accéder à ces hauts postes avec 30 ans de moins, ils remetteraient sans doute la main sur un reste d'idéal... Des solutions existent, elles sont simples, une légalisation totale des drogues naturelles (herbe, opium, feuilles de coca, champignons) accompagnée de l'éducation adéquate. Une génération risque certes de "cartonner" en excès mais surement moins qu'avec les poisons qui circulent en ce moment. Ou alors quelque chose qui conviendra mieux à ces slips mous simplement interdire pour toute drogue la vente (et le faire sérieusement), l'achat, la distribution et en autoriser uniquement la culture. Tu veux fumer? Tu bosse ton jardin pour avoir ton herbe! D'ailleurs je m'y met dès les beaux jours, le jardinage et les boutures ça relaxe quand on vit en milieu urbain!

(67) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 12:24:50 Sujet : Dissuasion non pénale

Il ne fait pas de doutes pour moi qu'on ne doit pas promouvoir la consommation des psychotropes, dont on voit l'effet ordinaire sur la route (alcool), dans les hoptitaux (tabac et cancer/coeur) et les cimetières. Le premier fait à noter est commercial : toutes les drogues addictives, douces ou dures sont liées au commerce et à l'argent. Quand un toxico est en manque, il ne regarde pas au prix, et si ce dernier est dissuasif, ça donne des casses, des vols à l'arraché, voire des meurtres. Or, la pénalisation dure de la consommation entraîne forcément un renchérissement dû à la difficulté d'approvisionnement. En même temps, la drogue est un pactole absolu, puisque les clients sont accros et donc fidèles. Que rêver de plus pour un homme d'affaire(s)? Les Al Capones sont les enfants de la loi...

Le deuxième fait est la nocivité intrinsèque des drogues. Tout le monde a eu ou a un alcoolo dans sa famille ou ses relations, et c'est pas beau. Le Hasch n'est pas sans danger non plus, ce n'est pas si "doux" que cela, et on connaît la "psychose cannabique"; quand au crack, à l'héro ou à l'acide et autres Poudres d'Ange, pas touche si on veut vivre longtemps (et pas se retrouver en Enfer sur Terre).

Le troisième fait est délicat, il s'agit de l'attitude des Pouvoirs qui favorisent une certaine atonie des consciences critiques : le quart de gnôle avant de sortir des tranchées, ça a bel et bien existé en 14, quand aux Haschishins, c'étaient des gens qui tuaient et se faisaient tuer sans réfléchir pour le Vieux de la Montagne (une partie de cette histoire est quand même légendaire mais a bien un fond de réalité). Les sectes modernes elles-mêmes n'hésitent pas à droguer parfois les adeptes pour en faire des zombies bien obéissants. L'affaire de la mise au point et de la promotion du crack par la CIA dans les milieux potentiellement contestataires US pour les déstabiliser (est-ce une légende ou un secret d'Etat ?) n'a jamais été élucidée ni fait la Une, mais on sait bien que l'usage de la drogue discrédite vite un adversaire politique et peut même le conduire en tôle.

Enfin, si dépénalisation il y a, elle devrait rester dissuasive et faire l'objet de campagnes de pub "hard" contre l'usage. Nous avons la chance qu'il n'y ait pas encore de lobby "officiel" de la drogue (quoique les labos pharmaceutiques sont loin d'être blancs comme neige) la consommation, comme la production et la distribution doivent être mis hors du marché tel qu'il est conçu par les économistes néo-libéraux, et donc ne faire l'objet d'aucun commerce ni entrer dans l'économie. La seule vente permise doit être le monopole d'Etat, sans que les OMC et les Commissaires Européens au Mercantilisme* aient leur mot à dire. Non mais!

* J'en vois qui commencent à rêver d'un "marché libre" de la drogue. J'espère que si la dépénalisation se fait, on prenne conscience de l'exploitation éhontée qu'elle peut provoquer (et qu'elle provoque déjà avec les

psychotropes autorisés) si des intérêts particuliers entrent en lice! N'a-t-on pas déjà Phillip Morris et la Seita, Pernod-Ricard etc. ?

(68) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 12:45:13

Sujet: Corollaire

N'oublions pas non plus, dans nos pays dorés aux conséquence d'une mauvaise mise en place de la légalisation. Regardez ce qui se passe les villages producteurs d'opium en Thailande ou de coca en colombie... Ces champs y sont plus cultivé que le café ou la bananne car ils rapportent plus... pas la peine de satisfaire les besoins de nantis tranquilles et planqués en bouffant la laine sur le dos de producteur agricoles moribonds. Pas la peine non plus de se retrouver avec des surfaces d'exploitation immenses en France sous prétexte de doper (sans jeux de mots) le secteur primaire et de ne plus avoir assez de farine.

(69) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 15:59:47 Sujet : Légalisation n'est pas promotion!

Dépénaliser est à n'en pas douter une hypocrisie qui pourrait avoir en effet comme conséquence "la promotion" sous une forme non régie et non assistée de toutes sortes de produits non contrôlés... donc potentiellement dangereux. C'est pour ça qu'il faut légaliser!! Ce n'est pas promouvoir, bon sang! Ca rentre dans le cadre de la loi Evin: pas de pubs! Alons, seule l'information et la responsabilité, dans un contexte décriminalisé peuvent régenter la paix civile. Il ne faut pas croire que tout le monde va prendre de l'héroïne parce que demain on parlera mieux de ses ravages et que sa consommation sera prise en charge comme une maladie. En revanche, si un jeune est désespéré, ce n'est pas en le criminalisant son mode de suicide qu'on résoudra ces questions... Quant au cannabis, le moins nocif de tout (sans tabac), pourquoi des citoyens ne pourraient-ils pas sociabiliser dans des endroits réservés pour ça et interdits aux mineurs? Même un vieux fumeur invétéré ne conseillerait pas à sa fille d'en fumer au moins avant un certain âge. Un amateur de vin incite-t-il son enfant à se saouler? Et l'éducation? Elle doit s'inscrire sans le bon sens ainsi que la loi!

(70) Message de : [prénom nom] - 18 Janvier 2002 12:31:36 Sujet : De la toxicité du cannabis...

On aura compris, je pense, que je suis pour la dépénalisation. On aura supposé aussi, et on ne se sera pas trompé, que j'ai une certaine expérience en la matière.

Cela étant dit, je veux soulever un point: pour certaines personnes, la consommation de cannabis est TRES dangereuse.

Je ne connais pas le pourcentage, mais il existe des personnes sur lesquelles le shit a un effet déstructurant, avec pertes des repères spatio-temporels pouvant amener une décompensation psychotique.

En revanche, je crois que ce fait n'est pas un argument contre la dépénalisation, bien au contraire. Je m'explique: Il y a 5 ans, une jeune de 17 ans, qui fumait devant moi ses joints (je fumais bien les miens devant elle, alors...) me téléphone en me disant que sa soeur de 15 ans souhaitait me voir pour une question importante. Je rencontre les deux ensemble, et la plus jeune m'expose les symptômes qu'elle ressent sous shit. J'ai alors pu lui dire qu'elle était allergique à ce produit, qu'elle devait cesser de consommer et ce, à vie.

Ma conclusion: comme la grande savait que je fumais, elle n'a pas hésité à me recommander auprès de sa sœur comme conseiller en la matière.

Or, la loi sur les stupéfiant interdit même qu'on en parle - nous sommes ici tous hors la loi - c'est-à-dire que quelqu'un qui a l'expérience ne peut, en principe, faire les mises en garde nécessaire auprès des jeunes !

Donc: dépénaliser, OUI!

Mais ne pas dire que le tosh n'est JAMAIS nocif.

Il faut au contraire accompagner une dépénalisation d'une campagne d'information exhaustive et sur un long terme.

A défaut, on se décrédibilise, et on est complice de catastrophes éventuelles.

Cela devait être dit aussi.

(71) Message de : [pseudonyme] - 18 Janvier 2002 14:48:17

Sujet : Re:De la toxicité du cannabis...

Je suis assez d'accord avec vous.

Ma copine (et plein de gens sans doute avec elle) est allergique aux pommes et à la plupart des fruits. Est-ce une raison pour interdire de marché les fruits du verger ?

Pour la plupart des gens, le cannabis n'est pas dangereux, et ne mène pas aux drogues dures. En tant que fumeur on ne se pose même pas la question. Qu'est-ce qui pourrait nous inciter à prendre de l'héroine ? Vraiment je ne vois pas.

De toute façon je ne fume plus : j'ai déménagé, et j'ai pas particulièrement envie d'aller à la rencontre des dealers du coin.

Donc un grand oui à la légalisation.

(72) Message de : [pseudonyme] - 19 Janvier 2002 13:32:09

Sujet : Re:De la toxicité du cannabis...

Salut [prénom#70],

Entièrement d'accord. Dépénalisation et non minimisation de ce qui est un stupéfiant, au même titre que l'alcool et le tabac.

Nous ne sommes pas égaux devant la résistance à la dépendance, ce que j'expérimente depuis toujours avec le tabac, je peux fumer à volonté (avec seuil automatique de tolérance à 3/4 paquet/jour) et m'arrêter de la même façon, sans symptômes physiques de manque.

J'ai fumé du shit de la même manière il y a des années. Je n'en fume plus, simplement parce qu'il n'y en a pas dans mon entourage actuel.

La dépénalisation supprime aussi ce qui fait partie du folklore et de l'attrait du shit : trouver où et à qui en acheter, partir "en galère" pour ça, jouer à cache-cache avec la loi. Et ce n'est pas excitant que pour les ados. Je suis persuadée que si on peut acheter des joints au grand jour, ça perd (un peu) de son effet magique.

Cordialement,

(73) Message de : [pseudonyme] - 20 Janvier 2002 23:55:07

Sujet : Re:De la toxicité du cannabis...

Le cannabis, comme tous les psychotropes, a la propriété d'accentuer les états psychologique d'un sujet avant sa consommation:

En définitive, si je vais bien et si j'ai envie de cette récréation pour adulte, je peux fumer.

En revanche si je vais mal, si je passe mes journées en bas de l'immeuble à contempler le non sens de ma vie, là, il vaut mieux cesser de fumer 10 bedots par jour.

Autres précisions : il n'y a pas de dépendance physique à la marihuana, strictement aucune; La dépendance psychologique existe, elle n'est dû qu'à la fragilité psychologique du sujet avant la prise.

La fragilité psychologique explique aussi la multi-toxicomanie, qui est en fait de plus en plus répandue. Elle s'abat le plus souvent sur de jeunes adultes exclus de la société, qui viennent peupler les cellules de nos prisons;

Ouvrir un débat sur les drogues douces est un premier pas timide; Le débat de fond serait plutôt "Quels PLAISIRS PHYSIQUES puis je m'octroyer dans cette société, sans trop me nuire ni m'exclure".

Il faut bien comprendre que c'est de "plaisir" dont il s'agit. Un héroïnomane aime SA vie avec son poison mortel. Il faut se souvenir qu'un "shoot" est vécu comme un plaisir, que certains ont décrit comme « meilleur que l'orgasme; »

Parler de drogues, et de prévention efficace, c'est aussi aborder le domaine du plaisir, sans tabous.

Pour éviter enfin cette ignorance qui nuie toujours aux plus exclu : que la quête d'un plaisir d'un soir, ne finisse par être le désespoir de toute une vie...

Cordialement,

(74) Message de : [nom ?] - 21 Janvier 2002 11:28:29

Sujet : Re:De la toxicité du cannabis...

Tout à fait d'accord avec vous.

Nombreux sont les produits disponibles sur le marché qui présentent des contre-indications. J'ai une soeur qui, petite, était allergique au lait. De même, certains antidépresseurs sont proscrits pour les psychotiques car ils aggravent leurs délires psychotiques.

Portant sur des produits autorisés, ces allergies et contre-indications sont connues et traitées comme telles.

Or en privant le cannabis d'existence légale, il reste impossible ou du moins très difficile d'en assurer le suivi sanitaire.

Comment le dit très justement [prénom], le cannabis, s'il est largement répandu, n'est pas pour autant un produit anodin. Un des premiers corollaires de sa dépénalisation est effectivement une campagne d'info.

A propos de toxicité : le marché du shit parisien propose pas mal de matos de mauvaise qualité (j'en sais quelque chose). La résine coupée avec de l'huile de palme, (Lesieur ou de moteur, va savoir...) ne doit pas non plus être bonne pour la santé.

P'têt qu'on pourrait saisir les instances communautaires pour qu'elles légifèrent sur le sujet, comme elles l'ont fait avec le chocolat sur un taux maximal de graisse végétale...

[...]

(102) Message de : [pseudonyme] - 21 Janvier 2002 13:56:03

Sujet: Moi, mes copains, et la Tanzanie

Moi, mes copains, ils fument des pétards depuis le lycée. Eh bien, y'a pas à dire, ils sont chouettes, je vous jure. Des instituteurs, des travailleurs sociaux, des "cadres", tout ce qu'on veut ! Et alors ?

Mais pas d'accoutumance! De la petite drogue pas chère histoire de pas acheter des antidépresseurs. Mes copains, ils peuvent pas s'en passer. Pétards et bières, ils ont l'impression d'exister. Moi, je trouve ça très bien. Ça donne du fric aux dealers des banlieues pour s'acheter des Niques et ça calme l'angoisse des petits-bourgeois. Si l'on dépénalise, ce sera encore mieux, on pourra aller se shooter librement, et les mômes trouveront un jour ça ringard à côté de la coke, de l'héro, et du Cryptoïde 29, un truc qu'existe pas encore! Et les maisons closes? On les rouvre quand?

Ah, j'avoue. Je préfère les putes.

Des putes, des putes, oui mais de Tanzanie.

[initiales]

>[adresse page personnelle]

(103) Message de : [pseudonyme] - 21 Janvier 2002 21:52:37

Sujet : Tous ces illégaux! Même Manu Chao!

Bon, de toute façon on le savait, du médecin à l'avocat, en passant par l'étudiant, le fermier et le pompier, ça fume le calumet à tous les étages... En attendant, tous illégaux face à une loi inapplicable (courtoisement dit) et une justice débordée (très courtoisement dit)... Alors de toute façons, même économiquement incorrect, il ne nous reste que les galvaudés droits de l'homme (et de la femme et de l'enfant etc.) pour, comme disait Bob Marley, "se battre pour nos droits" et faire avancer la démocratie. Oppression du consomateur de teuchi, ou centres de rétentions honteux pour les sans-papiers, (longue liste), la dignité humaine est souvent bafouée "au pays des droits de l'homme... On a besoin de lois dignes, pas angéliques, pas crapuleuses, des lois justes, donc qui s'ajustent dans la compréhension et pas dans le mépris. Légalisons et éduquons. On a dramatiquement déjà vu des enfants sniffer de la colle, on va interdire les solvants? Et puis, pour ce qui est de notre santé, tout le monde s'improvise docteur et le droit d'ingérance est insensé (euthanasie ou pas, etc.). En revanche, pour la violence conjugale ou infantile, on respecte l'intimité du foyer...

Pour que nos enfants ne fassent pas n'importe quoi, éduquons les justement! Malheur à celui qui frappe un enfant... Pour qu'ils puissent apporter leur pierre à l'édifice social, et pas gâcher leur salive virtuelle sur des forums "Faut-il dépénaliser le Cannabis ?", LE-GA-LI-SEZ LES FUMEURS DE JOINTS, par sursaut d'intelligence. Ils vous le rendrons bien!

(104) Message de : [pseudonyme?] - 21 Janvier 2002 22:51:44

Sujet : Délinquance

Je pense que le traffic de drogue (beuh, meuh, tosh, etc.) est criminogène. Institutionnaliser une partie de ce trafic (le shit dans les bureaux de tabac ou chez Nicolas) ne résoud pas tous les problèmes mais permet de solutionner une partie (via l'Etat, c'est dur à dire mais il est là pour ça). Le besoin de substances qui permettent d'échapper au réel est une nécessité. L'ignorer, c'est s'aliégner tout un pan de la psychologie humaine.

Salut

(105) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 04:27:37 Sujet : Le cannabis tue la cervelle mais soigne le cancer...

Very interesting cette expérience* menée la semaine dernière sur des patients british en phase terminale:des extraits de cannabis, lesquels sont pulvérisés sous la langue sont en train d'etre testés sur des malades atteints de multiples scléroses (MS) dans le cadre d'un programme de 3 essais. Le dernier, avant l'approbation de l'Agence des Controles des Médecines.

Si les succès des premières expériences sont confirmés, une application pour licencier les médicaments pourrait être effective l'année prochaine afin de soigner les patients qui souffrent de M.S, de cancer ou de lésions à la colonne vertèbrale.

Le Dr. (et président) de la compagnie a indiqué que 40% des malades du cancer n'ont pas été soulagés par la morphine et la moitié des patients avaient des souffrances qui ne pouvaient etre contrôlées par des médicaments sous licence.

Voilà ma chère [prénom#95]...

Le cannabis c'est le positif du négatif biologique. Le reste c'est de la frime post-soixante-huit (tare)...
J'me shoot au hareng cru tous les matins : ma mécanique est superbe. Sans rap ni techno à la sauce Jack...

* sources puisées dans "The Independent".

(106) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 09:14:12 Sujet : Mais quel effet ca fait ?

Salut.

J'imagine que ça va choquer certains libertaires, mais je voudrais savoir si, à partir des effets du H ou de l'herbe que quelqu'un(e) voudra bien me décrire avec précision (je connais ceux sur Henri Michaux, je souhaiterais connaître ceux d'un quidam), quel intérêt y a-t-il à fumer du cannabis?

Personnellement, je trouve que les fumeurs "en pleine rue" sont ridicules: qu'ont-ils à montrer ?

(Ca fait 3 interrogations).

(107) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 12:01:30

Sujet: Re: Mais quel effet ça fait?

- 1) Goûte, il n'y a que comme ça que tu sauras. Les mots sont des pièges quand on veut parler de sensations.
- 2) Quel intérêt y a-t-il à boire du vin?
- 3) Pourquoi chercheraient-ils à montrer quelque-chose? Je ne comprends pas la question.

(108) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 14:21:54

Sujet: Re:D'un quidam

Bon je dois avant tout dire que le fait de fumer en public n'est pas nécessairement un bonne chose. Les lieux publics NON!

Il est bon de rappeler que le respect existe aussi parmis les consommateurs de cannabis. Maintenant dans la rue au grand air je ne pense pas que cela gène plus que la cigarette ou autre. Mais je comprends aussi que ça puisse géner autant que de voir un quelqu'un boire de l'alcool dans la rue.

Bon pour ce qui est des effets je dirais que dans un premier temps on peut ressentir un apaisement et une sérénité. L'arrivée de l'effet est légèrement comparable a celle de l'alcool. De plus lorsque celui ci s'est installé il procure un sentiment de bien être ainsi que la sentation de percevoir beaucoup mieux son entourage. On a l'impression d'un coup d'avoir les réponses à toutes les questions philosophiques et autres. Pour ce qui est des sensations physiques elles sont minimes et souvent liées au fait que le cannabis amplifie les sensations donc totalement dépendant de l'humeur et l'état d'espris dans lequel vous êtes au moment de la consommation. Le plus gros des sensations se situe au niveau des yeux qui mis a par le fait de rougir sont beaucoup plus sensibles aux mouvements ainsi qu'à la lumière. Pour le reste ça fait un peu comme si la tête tournait.

L'intérêt principal pour ma part est la recherche d'une serénité que je pourrais atteindre en buvant quelques verres d'alcool à la sortie de mon travail afin de me détendre. Mais l'alcool est bien plus dangereux et plus nocif, et ses effets sont assez difficiles à contrôler. Ce qui n'est pas le cas avec le cannabis. Il est beaucoup plus facile d'être maitre de sois sous cannabis que sous alcool par exemple. Un joint en rentrant du boulot permet de se détendre pendant une bonne heure que généralement j'occupe à réaliser de petites sculpture en bois (travail manuel) et je dois avouer que j'ai plus de créativité lorsque j'ai fumé qu'à jeun.

En espérant avoir répondu aux 3 interrogations.

[pseudonyme]

(109) Message de : [prénom nom] - 22 Janvier 2002 16:12:47

Sujet: Re: Mais quel effet ça fait?

Il y a plusieurs effets, selon les gens.

Je crois qu'il y a principalement des modifications des perceptions.

Du temps, de l'espace, de la musique, des couleurs.

On est à la fois détachés et en même temps on perçoit des choses qu'on n'aurait pas perçu sans cela.

Qu'en pensent les autres?

Amicalement.

(110) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 16:27:04

Sujet: Re: Mais quel effet ça fait?

Franchement pour ne pas rentrer, dans la catégorie de ceux qui passent leur temps à en parler sans rien connaître, comme pas mal de responsables, pour ne pas partir dans des discussions phylosophiques qui ne t'aideront pas beaucoup à avoir une idée, le meilleur moyen: FUME UN JOINT!

(111) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 17:00:41

Sujet : La musiiiiiiiique

L'interêt, c'est de découvrir de nouvelles nuances à des musiques que vous pensiez connaître par coeur, l'interêt, c'est l'impression de COMPRENDRE la musique, de faire corps avec elle. C'est de découvrir la beauté de musiques jusqu'alors impénétrables (free jazz, dub, reggae). C'est de ressentir chaque vibration de chaque note comme si elle était jouée uniquement pour vous.

Et puis bien sûr, c'est aussi de bien se marrer.

(112) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 17:41:18

Sujet: Bien naïf!

J'imagine que ça peut te choquer mais je t'imagine étudiant à Kâhgne (Hyppo) ou un truc comme ça! Idiot? Tu sais, il y a bien Henri Michaux, Rimbaux, Baudelaire, Le Conte de Monte-Christo, Bob Marley ainsi que plusieurs centaines de millions d'autres quidams... Saurais-tu confiner les effets de l'alcool? Est-ce que Gainsbourg avait le vin comme ta maman? Les effets sont suffisamment subtils pour que chacun y révèle sa vraie nature... Rassure-toi, tous ne sont pas encore clonés. Quant à ceux qui ont des choses à montrer, c'est sûrement qu'ils se croient intéressants... Mais tu sais quoi? Toi, je te t'encourage pas à fumer, ainsi qu'à d'autres de ne pas boire. De toutes façons si tu es mineur! Quel intérêt y a-t-il à fumer du cannabis? C'est pas intérressant en soi... mais voilà, il y des gens qui ont besoin de décoincer la crispation du "Moi" pour rêver... (peyolt, champignons, kaya). Compense par l'imagination! On dit que plus on est stupide, plus on a besoin de drogues pour réveiller "la conscience", mais il n'est pas exclu que beaucoup en aient besoin! La clé de tout ça, c'est la perception. Est-ce que tout ce que je perçois est vrai? Et, que ne perçois-je pas? En modifiant ton attention, la drogue t'invite à une autre perception des choses qui si elles ouvrent de nouveaux champs de conscience, ne résolvent pas toutes les questions de l'esprit, et peuvent même l'embrouiller si celà est pratiqué n'importe comment. La volonté de connaissance, c'est ce précieux instrument qu'il faut aiguiser pour "percer" le cocon dans lequel nous vivons tous...

Lis Castaneda!

Un Quidam "en plein forum"

(113) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 20:44:59

Sujet: Re: Mais quel effet ça fait?

1) Les effets du H diffèrent en fonction

- de la qualité du produit.

C'est le taux de THC contenu dans la résine de cannabis qui amplifie l'effet dit hallucinogène (35 % dans le libanais, 15% dans le marocain).

Problème : le commerce de shit est laissé entre les mains de pouilleux qui font ça pour le fric et qui "coupent" allègrement la marchandise avec du henné, du cirage ou de la paraphine.

Là l'effet est moins agréable. Ce shit est appelé "tcherno" et me file mal à la tête. Tu es vaseux, fatigué, voire assomé.

- de l'accoutumance de l'organisme (je n'ai pas dit dépendance). Moi qui ne boit que rarement de l'alcool, un petit verre de vin me fait beaucoup d'effet alors que certains peuvent boire 3 verres sans être pompette. C'est pareil pour le H.

Sinon ça donne faim et tu as plus de salive.

L'effet est légèrement euphorisant, tu es détendu, destréssé et généralement de bonne humeur ("herbe qui fait rire")

Si tu veux une description plus poétique lis les Paradis artificiels de Baudelaire (mais lui il consommait de l'huile quasiment pure, les effets étaient puissants).

2) pourquoi fumer?

Pour le plaisir.

C'est la seule bonne raison, c'est à dire saine, de le faire. Le shit a un arôme, une saveur, une odeur qui peut être agréable (comme de boire un bon vin).

Certains fument pour palier un manque, pour oublier, pour ne pas voir... ils fument comme ils pourraient boire, sans modération et pour de mauvaises raisons.

3) les crétins qui fument dans la rue se disent: je suis un rebelle, je fais quelque chose d'interdit en public, j'ai des couilles... pfff... sans intérêt (ou alors ils ne peuvent pas attendre mais là c'est grave!).

Je ne fais pas l'apologie du H qui, comme toutes les substances hallucinogènes peut avoir des effets secondaires. La folie, non.

Mais des pertes de mémoire (mémoire immédiate) tout à fait réversibles, des difficultés à se lever le matin, une certaine ampathie.

C'est comme pour tout : à consommer avec modération.

Mais le H ne conduit pas à la consommation de drogues dures : c'est la personnalité toxicogène qui fait qu'un individu a besoin de se droguer, et lui, il ira de plus en plus loin, s'il ne se fait pas soigner.

Je suis pour la dépénalisation car les stups ont autre chose à faire et cela améliorerait la qualité en même temps que les finances de l'Etat.

Maintenant, combien de ceux qui estiment que le H ramollit le cerveau ont fait une cure d'antidépresseurs? La France est le premier pays pour la consommation de psychotropes remboursés par la sécu et prescrits à n'importe qui d'un peu fatigué (différent de dépressif), quant aux alcolos, n'en parlons pas! Alors me direz vous, on va pas en rajouter une couche?

Ben moi je crois la dépénalisation n'attirera pas de nouveaux consommateurs, elle fera même fuir ceux qui ne consommaient que pour braver l'interdit et être à la mode.

(114) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 23:26:41 Sujet : Re:Mais quel effet ça fait ?

- 1) Crise d'identité du frog moyen (depuis Agincourt).
- 2) Effets secondaires du 1: besoin de toucher quelque chose... Phénomène naturel chez les dépressifs.
- 3) Contre-indication: solution de détresse convertie en snobisme.

(115) Message de : [pseudonyme] - 25 Janvier 2002 23:14:09

Sujet : Voilà ce que ça me fait maintenant

Les effets et les avantages :

Le canabis a un effet anxiolitique, c'est à dire qu'il permet de dire "je m'en fous" quand on a des soucis. Mais attention, si on en prend trop et qu'on n'est pas solide, on se fout alors de tout, et sans idéal on déprime. Mais si on n'abuse pas, on peut parler d'une sorte de joie contemplative.

Paul mac cartney, Georges Harrisson disaient qu'il permet de mieux entendre la musique (car on peut alors focaliser toute son attention pour se concentrer dessus, même qu'on s'isole alors des autres sensations). Je suis guitariste et je confirme, je peux mieux me concentrer quand je compose. En tout cas, les Beatles ont osé faire des chansons inoubliables, parce qu'ils ont su dépasser leurs inhibitions.

C'est un dérèglement psychique qui permet parfois d'explorer son subconscient, et de transcender son art en se déconnectant des idées toutes faites, auxquelles

les gens rationnels et suffisants se cramponent. Mais attention, au départ, il faut avoir un cerveau.

Les fumeurs en pleine rue, qu'ont-ils à montrer?

A part militer pour la légalisation, ils n'on plus rien à montrer.

J'ai été con comme ça quand j'avais 16 ans. On se croyait un groupe à part, une sorte d'élite, parce que c'était interdit, et que ceux qui ne fumaient pas et ne savaient pas ce que ça fait, nous regardaient comme des martiens. C'est fini, tout ça. Je suis informaticien, je suis intégré et responsable. Et pis merde, quoi, c'est comme boire un coup de rouge en mangeant du reblochon, ou se faire couler un bain moussant ou baiser, ce n'est ni indispensable ni superflu. Pas de quoi se prendre pour une élite ou un paria.

J'oubliais: des fois, ça fait rigoler si quelque chose est drôle. Et puis ça sent vachement bon.

(116) Message de : [pseudonyme] - 30 Avril 2002 18:29:31

Sujet: Re:D'un quidam

Qu'un sentiment de créativité libère le cerveau pourquoi pas. Pourtant les réalisations sont-t-elles meilleures une fois terminée et regardée le lendemain?

Je te pose cette question car j'avais cette sensation d'écrire plus facilement en prenant un peu d'alcool et d'avoir des idées fumantes mais le lendemain, je n'avais pas le sentiment d'un résultat extraordinaire à la relecture. Dès fois même mieux à jeun.

(117) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 16:24:08

Sujet : Danger et magouilles de l'état

La frontière dure/douce:

jJe défendais jusqu'àlors l'existence de cette frontière, aujourd'hui je condamne ceux qui la nient. La société avance et les jeunes fument de plus en plus et de plus en plus tôt. Alors il est devenu dangereux de tout mettre dans le même panier, car un jeune qui a 8 chances sur 10 de fumer un joint avant sa majorité, et dont les parents ont toujours mis les drogues dures et douces dans le même panier, constatant l'effet pas si diabolique du joint, n'aura plus de frontière pour essayer les drogues dures.

La dépénalisation:

En vigueur dans les faits, soyons réaliste, et l'état doit se préparer à mettre en place une forme de dépénalisation. Alors qu'est-ce qui freine? La morale, sûrement pas, la santé publique, sûrement pas. Quand on sait que DSK ministre des finances, a stoppé personnellement les campagnes "efficaces" anti-tabac, par peur de voir les bénéfices de la Seita touchés!! Allons allons, la morale

Ce ne serait pas plutôt l'émancipation fasse aux avantages liés à l'arrivée des centaines de tonnes de haschich, venant du Maroc, à qui la France conserve l'exclusivité pour ces 5 millions de fumeurs. Ils reviennent à vide les cargos?? L'état regarde impuissant et laisse passer son pourcentage dans la situation actuelle?? j'y crois pas.

Comment

L'autorisation de la culture à titre personnel et le moyen le plus pacifiste, et reduirait de manière collossale les embrouilles de cage d'escalier, quitte à fiscaliser le m2 de culture pour faire plaisir à tout le monde.

L'heure n'est plus à la colère mais à la réflexion commune, les fumeurs ne sont plus discriminés comme avant, sauf pour les éternelles victimes de la société. Le quotidien du fumeur n'est pas si diabolique, la loi est symbolique, finalement les choses avancent...

(118) Message de : [pseudonyme] - 23 Janvier 2002 21:44:57 Sujet : Doux/dur! Quelle rigolade!

Vas-tu te piquer demain, parce que tu bois du vin? Faut pas paranoïer frère! Avant tu approuvais, maintenant tu condamnes, un peu de nuance... Est-ce que tu imagines que "les humains" soient irrémédiablement attirés par des drogues dures? Pourtant, ce sont les mieux informés qui ont le plus de chance de ne pas y toucher! Un fumeur de shit expliquera toujours à ses enfants que l'héroïne te nique! Il lui expliquera la différence avec l'aspirine... Mais le critère de la criminalisation des fumeurs est encore injuste avec tout le monde, et arbitraire, à part, peut-être avec le président de la république...

(119) Message de : [pseudonyme] - 22 Janvier 2002 17:21:43

Sujet : Mesure de salubrité publique !

Ne nous voilons pas la face, les Français fument.

Ne nous voilons pas la face, il ne s'agit pas uniquement d'un "problème" concernant "les jeunes de banlieue" mais toute une population allant du Djeuns en question au cadre superieur...

C'est une REALITE!

La question est de savoir ce que ces gens fument.

De la merde.

Des résidus de 5 ou 6eme pressage melangés avec, au choix, de l'huile de vidange, de l'acide de batterie ou de la bouse de chameau...

Il est à mon sens ultra important de communiquer la dessus.

Je suis donc à fond, non pas pour la dépénalisation, mais pour une légalisation pure et dure.

Cultivons nous même notre propre herbe de qualité et laissons ceux qui en ont envie la vendre. Cela couperait l'herbe sous les pieds des traficants qui inondent le marché de merde et empoisonnent des tonnes de consommateurs.

Je fume depuis 12 ans, quotidienement et suis parfaitement inseré socialement parlant. Tous mes amis ou presque fument. Nous cultivons nopus mêmes notre propre herbe, sans en faire commerce, et sommes considérés comme criminels devant tribunal...

Démocratie qu'ils disaient...

(120) Message de : [pseudonyme] - 23 Janvier 2002 12:07:50

Sujet: Alcool 48000!

J'ai entendu récement un chiffre qui, de mémoire, tournait aux alentours de 48000 morts dû directement a l'alcool en 2001! On s'est peut être gourré de débat! Mais vu notre position en terme de production, de consommation intérieure et d'exportation, je suppose que se serait mal venu d'aborder le sujet de la "Pénalisation de l'alcool"? tout cela pour dire que nous somme en pleine hypocrisie économique. Je connais quelques intégristes "anti-drogue" qui feraient mieux de regarder le résultat de leur beuverie familiale sur l'état physique de leur femme et de leur enfants... mais chut! il ne faut surtout pas en parler. Comment feraient nos "éminents" politiques pour boucler leur budget!

(121) Message de : [pseudonyme] - 23 Janvier 2002 12:35:29 Sujet : Vaut mieux être célèbre et avouer avoir pris de la coke

Vaut mieux être célèbre et avouer avoir pris de la coke qu'être un illustre inconnu et fumer un joint! Il faut connaître la violence de l'action policière en province quand il y a des histoire de joints chez les jeunes! Ca dérange pas les gendarmes d'aller chercher des jeunes sur leur lieu de travail alors qu'ils ne sont que simple témoins!

Juste pour le plaisir de faire du mal à un individu!

J'aimerais pas être ce jeune d'un village de 500 habitant arrêté par les gendarme pour une affaire de drogue. Qui se souciera de savoir s'il est témoin, consommateur ou dealer ? Quel sera le climat social dans l'environnement direct de ce jeune apres un acte judiciaire d'une telle violence sociale? Que penser de la mise en danger de milliers de jeunes grâce à la marginalisation du cannabis?

Cette vente est laissé à des bandes organisées souvent violentes parce que générant énormément d'argent ! Regardez qui a recuperé le commerce de l'alcool pendant la prohibition aux Etats-Unis et la violence qui s'en est suivie !

Si les jeunes qui se font un peu d'argent par le commerce du canabis perdaient cette manne financière par légalisation de ce commerce, dans quel type de delinquance tomberaient-ils pour continuer à gagner leur tune? Ne serait-ce pas là un bon moyen de canaliser la petite délinquance en leur donnant un moyen de gagner de l'argent sans pour autant déclencher une délinquance plus violente (braquage, aggression, etc, etc)? Mais si c'est le cas l'état ne deviendrait-il pas le premier responsable de la mise en danger de ces jeunes qui pour aller chercher leur barette se mettent en relation avec des millieu à hauts risques?

(122) Message de : [pseudonyme] - 23 Janvier 2002 13:13:36 Sujet : Dépénalisons tout !

J'ai quand même l'impression que le pétard avait le goût de l'interdit. Et l'interdit, moi, j'aime bien. Le pétard, même mouillé, j'ai jamais essayé. C'est comme la clope, dès qu'il y a de la fumée, beurk. Mais l'interdit, ça a du bon, ça provoque le désir messieurs-dames! Voyez donc la naissance du désir quand on aime les filles ou le contraire c'est comme vous voulez, eh bien, sans interdit, quel désir, hein? Il faut interdire, ça fait un bien fou, ça libidinise, c'est cooooool Bob Marley.

[initiales]
[adresse page personnelle]

(123) Message de : [pseudonyme] - 23 Janvier 2002 13:47:02

Sujet : Les effets pervers de la prohibition

En approfondissant le sujet, j'ai cru comprendre que c'est la thèse raciste qui est à l'origine de la prohibition, et rien d'autre. Les fumeurs de joints n'étant ni meilleurs, ni pires que le reste de la communauté humaine, les prohibiteurs qui n'ont jamais prouvé qu'ils étaient plus brillants dans leurs non arguments et les racistes ont construit une réalité qui n'a plus rien à voir avec l'usage qu'en font des peuplades pour garder la tète au clair, contrairement à l'alcool, au tabac, à la bagnole et au loto qui eux rendent vraiment l'homme semblable à un veau.

[...]

(175) Message de : [pseudonyme] - 01 Février 2002 17:07:52

Sujet: Hypocrisie

J'ignore s'il existe vraiment des drogues "douces", et j'inclue ici le tabac et l'alcool. Mais que signifie la pénalisation de l'usage d'une drogue quand son usage est courant et l'interdiction de consommation inexistante? Dans mon village, dans ma ville, tous les jeunes s'adonnent à la fumette, et allez vous en plaindre, pas un maire, pas un gendarme ne bronche! Cette hypocrisie ne conduit qu'à une irresponsabilité sociale et étatique, pas de contrôle, on ouvre le parapluie "c'est interdit" et on ferme les yeux! Qui en profite? Les trafiquants en tous genres qui vendent cher de la camelote parfois dangereuse, les petits et gros caïds de quartiers, certainement les gros bonnets inconnus. Qui en sont les victimes? Les grands-mères qui se font arracher leurs sacs, les jeunes qui sont rackettés, car il en faut de l'argent, et tout de suite, et n'importe comment. Un Etat qui n'a pas les moyens d'interdire devrait lever l'interdiciton et créer les moyens d'un marché sain, contrôlé, ouvert, concurrentiel, cela assainirait sûrement l'atmosphère de certains quartiers, de certains villages, à défaut d'assainir les santés...

(176) Message de : [prénom nom] - 06 Février 2002 15:09:38

Sujet : Re: Hypocrisie (à mourir de rire !!!)

1994: je me casse une jambe. On m'y met un clou (une tige en métal).

1999: Je veux me faire retirer cette ferraille.

Entretien préliminaire avec l'anesthésiste, qui me pose plein de questions.

Moi, à la fin: "Docteur, je tiens à ce que vous le sachiez, j'aime bien fumer du tosh...

Lui, avec un grand geste du bras:

- Oh alors ça, j'm'en fous complêtement!

Suite de l'entretien, je pourrai diner la veille de l'intervention, on vous donnera un tranquilisant...

Puis il ajoute: "Et puis pour ce dont vous me parliez, si cela vous procure une bonne nuit, je n'ai rien contre, mais dehors, à cause des capteurs anti-incendie."

Et il faut vraiment ne rien connaître aux effets du shit pour parler à ce sujet de "grands-mères qui se font arracher leurs sacs, les jeunes qui sont rackettés, car il en faut de l'argent, et tout de suite, et n'importe comment."

C'est du dernier comique, merci, j'ai bien ri!

Amicalement.

(177) Message de : [pseudonyme] - 02 Février 2002 18:36:07

Sujet : Non! Pas dépénaliser

Le meilleur argument pour la légalisation du cannabis, c'est de faire sortir son économie du circuit de l'économie parallèle où elle côtoie extas, coco, crack...

Je suis pour la norme NF du shit et de la beu.

En dépénalisant, on se prive de cet effet positif pour les consommateurs en ne faisant que tolérer le business illégal sur le sol national et en se contentant d'arbitrer entre différentes mafias pour eviter que la "machine s'emballe".

Je pense cependant que cette discution est stérile:

- la France n'est pas prête ne serait-ce qu'à dépénaliser
- les politiques ne le veulent pas car ça leur rapporte beaucoup plus de contrôler le business illégal que de récolter une taxe sur la barette.

Bref, c'est pas demain la veille! Bonne fumette.

[pseudonyme]

(178) Message de : [pseudonyme] - 03 Février 2002 01:42:27

Sujet : Aux défendeurs du non

Quels sont vos arguments pour ne pas pénaliser l'usage de l'alcool?

Car enfin, si vous étiez cohérents, nous devrions vous voir manifester pour le retour de la prohibition ...!

(179) Message de : [pseudonyme] - 08 Février 2002 09:09:56

Sujet : Re: Aux défendeurs du non

Je trouve que la dépénalisation est tout aussi hypocrite, voire plus, que la situation actuelle.

Au plan juridique la fumette reste interdite, mais ce n'est plus un délit pénal, mais une simple infraction (punie de quoi ?). Au plan politique, médiatique, ce sera compris comme une autorisation des drogues douces. Il sera difficile d'expliquer qu'on légifère pour maintenir l'interdiction.

Première remarque cela semble avaliser le fait qu'une infraction c'est rien. Faudra trouver un autre discours dans d'autres domaines.

Deuxième remarque une telle libéralisation dans le domaine des drogues, et la dynamique qui y sera inévitablement associée, n'est guère compatible avec la politique de dissuasion et de culpabilisation vis à vis de l'alcool et du tabac.

Troisièmement cela laissera une zone de non-droit sur la vente de la drogue.

Conclusion à cette dépénalisation, je préfère encore la légalisation pure et simple, une légalisation où les promoteurs de la loi auront à faire face à leur responsabilités, où toutes les questions seront soulevées et traitées, comme elles le sont petit à petit avec l'alcool et le tabac. Sinon il vaut mieux le statu quo.

Voilà une série de questions que devraient traiter une loi autorisant une loi autorisant l'usage de la drogue.

Production:

Y a-t-il des restrictions à la culture des drogues ou la fabrication par voie chimique ? Pour les particuliers, pour les entreprises, les agriculteurs ?

Qui sera en charge du contrôle de la fabrication ? Traçabilité ?

Quels contrôles y aura-il sur la qualité, la nocivité ?

Commercialisation:

Où le hash sera vendu ? Dans les supermarchés, les bureaux de tabac, les pharmacies, les boulangeries, les bars, les boites de nuit? La revente entre particuliers sera-t-elle autorisée ?

Pourra-t-on en vendre à proximité des établissement scolaires ?

A quel prix? Sera-t-il taxé comme le tabac et l'alcool ? Taxes pour la sécurité sociale, les retraites ?

La publicité sera-t-elle libre ? restreinte ? comment ?

Y aura-t-il des mentions obligatoires sur les emballages ?

Voir aussi les conditions d'importation et d'exportation, notamment vis à vis des pays européens qui maintiendront l'interdiction.

Achat:

Quelles seront les restrictions pour l'achat ? Les mineurs pourront-ils en acheter ?

Usage:

Quelles seront les restrictions pour la consommation?

Y a-t-il des conditions ou l'usage est interdit ?

Conduite, compétitions sportives, examens, travail ? quels contrôles ?

Un employeur pourra-t-il encourager, exiger de ses employés qu'ils se droguent ? (travaux pénibles, stressants)

Y a-t-il l'équivalent du tabagisme passif? Comment s'en protéger?

Les parents ont-ils le droit de faire consommer de la drogue à leurs enfants ? à partir de quel âge ?

Responsabilité:

Les parents sont-ils en droit d'interdire l'usage de la drogue à leurs enfants ?

Quels recours contre des gens qui fourniraient de la drogue à vos enfants sans votre accord ?

Si dans 10, 20 ans on s'aperçoit que cette légalisation était une erreur, les victimes ou leurs représentants pourront-ils attaquer l'état pour avoir légalisé les drogues ?

Communication:

Y aura-t-il des campagnes pour dissuader les jeunes de se droguer ? Financées par qui ?

(180) Message de : [pseudonyme] - 08 Février 2002 22:39:25

Sujet: Re: Aux défendeurs du non

Si l'alcool était interdite depuis toujours, je ne militerai pas pour sa dépénalisation, surtout si son usage était finalement toléré, ce qui est le cas des drogues douces. Je ne comprends pas comment on peut se battre pour demander que soit légalisé un poison, même un poison "doux". Il y a de meilleurs combats à mener...

(181) Message de : [pseudonyme] - 03 Février 2002 05:03:01

Sujet: Les "contres" pour quoi sont-ils?

Vous l'aurez remarqué sur ce forum, tous ceux qui sont contre la légalisation de "l'herbe douce" se font des films sur un monde sans aucun repère ou tout le monde ne songerait qu'à s'foutre en l'air pour s'abrutir... Mais quels repères ont-ils pour aller s'imaginer tout ça? Eh, réveillez vous! Les fumeurs vous côtoient et certains sont vos patrons! Vous êtes donc si sûr que la société ne propose d'autre alternative que d'essayer de fuir sa réalité? Mais à part être pour que la police perde son temps à discriminer les gens pour de futiles prétexes, que proposez-vous? Que l'on empêche les toxicomanes d'avoir des seringues propres, plutôt que de les soigner? Qu'on les foutent en prison? Que vos enfants soient livrés à des trafics de rue dans l'ignorance, plutôt que protégés par l'éducation et un statut défini dans cadre d'une loi? Que proposez-vous? Ou n'êtes-vous là que pour être contre... Une nation qui veut marginaliser des millions d'adultes pour le simple fait de vouloir fumer de l'herbe pour être en bonne santé, ne tend pas vers l'unité... Vous avez peur d'une plante!

(182) Message de : [pseudonyme] - 08 Février 2002 21:53:23

Sujet: Re:Les "contres" pour quoi sont-ils?

Je suis pour l'indulgence envers les simples utilisateurs adultes (c'est leur problème s'ils négligent leur santé) à condition qu'ils ne mettent pas la vie d'autrui en danger, par exemple en conduisant après avoir fumé des joints. Mais je suis contre la dépénalisation car la conséquence serait une explosion de la consommation chez les plus jeunes, et ça serait irresponsable. Je ne comprends pas pourquoi, alors qu'on mène des campagnes pour lutter contre l'alcool et le tabac, pourquoi certains mènent une campagne en faveur des drogues douces... Car la demande de dépénalisation revient à ce résultat-là.

(183) Message de : liberation - 04 Février 2002 15:28:05

Sujet: C'est reparti!

Après 48h de pause pour une opération de maintenance informatique, le forum est rouvert.

A vos claviers.

Merci de votre patience et de votre fidélité.

(184) Message de : [pseudonyme] - 06 Février 2002 19:00:52

Sujet: Quand cela va-t-il s'arrêter?

Y'en a marre qu'à chaque élection présidentielle on nous resorte le débat sur la dépénalisation. Je trouve ce débat complètement démodé!!

Chacun devrait pouvoir être libre de consommer ce qu'il veut. D'accord pour une législation, un cadre mais en tant que personne humaine je considère que cela fait partie de mes droits fondamentaux, de ma liberté. L'alcool fait des ravages, génère des violences de toute sorte, parle-t-on de le pénaliser ? C'est vraiment un grand débat d'hypocrites et je ne pense malheureusement pas que les choses vont bouger d'ici peu. On diabolise le shit et ses consommateurs. On oublie que toutes les catégories sociales

fument... Nous ne sommes pas des voyous, je bosse, j'ai des gamins et je suis en droit de me relaxer comme je veux (je ne reviendrai pas sur la consommation françaises de médicaments anti-dépresseurs).

(185) Message de : [pseudonyme] - 07 Février 2002 23:06:00

Sujet: Tiens, fume!

Des gens très sérieux mais remplis tant de préjugés que de mauvaise foi vont prendre un verre de scotch en fumant ou un cigare ou une cigarette et va déterminer si j'ai ou non le droit de fumer mon spliff.

Tiens! Fume! Prends une toke et laisse moi décider si je veux ou non mon pétard.

Ici, on a eu la prohibition de l'alcool. Ça a foiré. On a fêté avec une bonne bière ou du «fort». La prohibition de cannabis (pot, hash, huile...) ne fonctionne pas plus.

Si nos gouvernements réciproques sont sincères, ils vont mettre l'argent de la répression dans la santé et la prévention et on va avoir la sainte paix. Mais je crois qu'ils sont plus pro-criminels les enfoirés...

(186) Message de : [pseudonyme] - 08 Février 2002 08:48:26

Sujet : Confusions et fumées...

A lire certaines lignes, on se demande si les rédacteurs voient plus loin que le bout de leur nez. Personnellement, je suis contre la dépénalisation. Mais pas forcément l'utilisation.

D'abord, à l'inverse de ce que j'ai lu ici ou là, l'alcool, que l'on appelle depuis peu ouvertement drogue dure, a toujours été pénalisée. Souvenez-vous de l'absinthe par exemple... de nos jours, "ivresse sur la voie publique" est passible de PV, un bar peut se voir retiré sa licence s'il sert de l'alcool à un mineur ou un adulte (passablement) éméché et les supermarché n'ont en théorie pas le droit de vendre aux mineurs non plus. Donc, depuis toujours, même quelque chose comme l'alcool est pénalisé.

Ce qui renvoie à la question de fond: qu'est-ce qu'une drogue et pourquoi se drogue-t-on? Je vous fait grâce de mes poncifs en la matière. J'espère pour vous que celui qui a juste pris sa fumette un peu corsée ce soir-là ne vous renversera pas au feu rouge.

Pour ce qui est du shit, justement, parlons en, puisque l'on utilise souvent aussi l'argument des pays dépénaliseurs... Leur habitudes et mentalité sociales ne sont pas du tout les meme que nous. Vous trouvez normal vous de payer un PV si vous traversez au feu vert même s'il n'y a pas de voitures ? Ou si vous jetez un papier par terre (alors pourquoi ne faites vous pas de réflexion à ceux qui le font ou aux fumeurs du métro parisien ?). Et un pays comme l'Espagne, plus proche du notre dans le caractère de sa société, a du revenir en arrière...

Quant au débat sur l'argent, laissez moi rire... vous voulez que tout soit gratuit peut-être ? Remarquez, on y verra un avantage: les accros aux drogues dures se défonceront constamment et on en sera plus vite débarassés. Ce n'est que le moment du choc social qui sera le plus dur, après le pas sera franchi. Mais pas sur que les enfoirés qui se font du fric ne trouveront pas un autre moyen!

Conclusion: à quoi cela servirait-il de dépénaliser ? Ceux qui ont du mal à assumer se sentiraient-ils plus "grands" et moins complexés ? Mieux dans leur peau pour autant ("enfin , je suis reconnu !") ? J'y vois là une boite de pandore peu rassurante..

(187) Message de : [pseudonyme] - 09 Février 2002 16:20:44

Sujet : Poncifs à pénaliser! (Einstein, réveille-toi, ils sont devenus c...)

"Même kek choz comme l'alcool est pénalisé"... Gnagnagna

1) Il est en vente libre mais régulé dans le cadre de la loi en fonction de sa nature (=légalisation...)

C'est parce qu'il est légalisé, que ceux qui boivent peuvent fréquenter des personnes sobres qui peuvent les racompagner!

- 2) Même la connerie est "pénalisée" (le racisme entre autre), mais ça vous empêche pas de penser!
- 3) Il est du devoir de la loi de statuer intelligemment sur une pratique courante afin aussi d'en délimiter les contours et d'éviter ainsi une dérive anarchique :

La vente de certains médicaments à des enfants est aussi pénalisée!

Vous confondez les termes et n'êtes visiblement pas en état de conduire...

"Le pauvre bar qui peut pas vendre aux mineurs", et le "grand danger de ceux qui se sentiraient mieux dans leur peau", t'es sûr que n'y vois pas deux boîtes de pandore?

"plus vite débarrassé des gens qui se défoncent"... Alors là!...

yo mec, même dans la loi, ya des limites!

(188) Message de : [nom ?] - 09 Février 2002 17:31:52

Sujet: Re:Confusions et verres à pied...

1. Evidemment que non, la consommation d'alcool n'est pas pénalisée comme l'est celle de cannabis!

Il faudrait s'entendre sur les termes : qu'est-ce que la pénalisation ?

. pour l'usage et la détention de produits stupéfiants, sans notion de degré, la sanction pénale est, en droit, systématique. Un fumeur de joint doit, de par le droit pénal, se retrouver en prison. Et c'est d'ailleurs le cas en ce moment pour 400 personnes.

Le principe est que la détention et la consommation de produits stupéfiants (dont le cannabis fait partie) sont des comportements doivent absolument être sanctionnés, dans quelque circonstance que ce soit.

Voilà ce qu'ici je conteste.

. pour l'alcool : en principe, l'alcool est un produit comme un autre ; avec quelques dérogations : pas au volant, pas dans la rue, pas pour les mineurs.

Le principe est que l'alcool est un produit libre mais encadré dans certains cas à la dangerosité établie.

L'idée que j'ai défendu en janvier est celle d'un encadrement de la production, de la distribution et de la consommation de cannabis. Et pas sa vente libre.

2. "Ce qui renvoie à la question de fond: qu'est-ce qu'une drogue et pourquoi se drogue-t-on? "

Ca fait 2 questions, ça, plutôt distinctes. Une drogue dure, c'est un tas de truc, certes, mais pas le cannabis. Pourquoi on consomme ? Parce qu'on a envie, je crois.

3. "l'argument des pays dépénaliseurs... Leur habitudes et mentalité sociales ne sont pas du tout les meme que nous".

C'est ben vrai, çà! Comment oser comparer un Batave, un Catalan ou un Flamand avec un bon Français? On est tous différents, mais en groupes, c'est bien connu.

...

Je passe sur l'argument du prix. A propos, je suis opposé à ceux qui fument dans le métro. Mais d'ici à engueuler tous ceux qui le font... En plus, la toge de la Statue de la Liberté me va mal.

4. "Conclusion: à quoi cela servirait-il de dépénaliser? Ceux qui ont du mal à assumer se sentiraient-ils plus "grands" et moins complexés? Mieux dans leur peau pour autant ("enfin, je suis reconnu!)".

Moi, c'est juste que j'éviterais bien d'aller devant la Correctionnelle pour ça. Car je ne vois pas pourquoi cela doit m'y conduire.

5. "J'y vois là une boite de pandore peu rassurante..."

En effet, je ne vous l'avais pas dit, mais je suis aussi favorable à la libéralisation du tourisme sexuel, de la vente d'armes d'assaut chez Auchan, de la pédophilie et des milices autonomes.

Je ne vois pas une boîte, moi ; ou alors une p'tite boite avec un peu de teush dedans, c'est tout.

(189) Message de : [pseudonyme] - 09 Février 2002 17:42:50

Sujet: Re:Confusions toujours ...

Consternant ...

Ainsi donc en tant que "pénalisateur" vous vous octroyez le droit de nous juger "immatures" pour une dépénalisation. Vous écrivez ensuite, en parlant des pays qui ont dépénalisés (entre nous, tout le reste de l'europe) :

"Leur habitudes et mentalité sociales ne sont pas du tout les meme que nous."

Le pénalisateur est toujours un peu "moraliste", mais de quel droit pensez vous systématiquement à notre place ? Lorsque je fume de l'herbe cela ne regarde que moi ...

(190) Message de : [nom ?] - 08 Février 2002 18:47:32

Sujet: Il le faut

Consommateur comme vous l'aurez compris au titre, je suis tres largement en faveur de la depenalisation (du débat comme du produit): je préfère encore tres largement acheter mon TBS, mon afghan, mon pollen, ma beuh,... à 20,6% de T.V.A. dans un tabac (ou une pharmacie,...) qu'à un petit dealer de rue à qui ça rapporte un maximum et qui va refiler 50% de son "chiffre d'affaire" à la mafia(ou assimilé). Je serais de plus tres surpris que cela entraine un boom de la consommation; la France est un des pays d'Europe ou la législation est la plus dure et la consommation la plus importante. Cherchez l'erreur!

(191) Message de : [pseudonyme] - 08 Février 2002 21:59:17

Sujet : Démagogie

Pas mal de gens se sont retrouvés au moins une fois dans leur vie en état d'ébriété. Pourtant, je ne connais pas d'hommes ou de femmes politiques qui s'en soient vantés publiquement. Car boire est dévalorisant, ça fait "beauf". En revanche, certains politiciens n'ont pas hésité à dire devant les caméras, qu'ils avaient déjà fumé des joints. Car fumer des joints, c'est branché, coco! Ca fait jeune, et qu'on s'appelle Raymond Barre, Dominique Voynet ou Noël Mamère, la démagogie ça peut rapporter gros et se faire bien voir des médias.

(192) Message de : [pseudonyme] - 09 Février 2002 13:34:43

Sujet : Dépenalisez les drouges douces

C'est absurde d'interdire aux adultes de fumer un joint par ce par-la. C'est NOTRE corps et on en fait ce que l'on veut. Le tabac et l'alcool sont bien plus dangereux que le hasch ou le cannabis. Ne nous prenez plus pour des enfants arrierées.

(193) Message de : [pseudonyme] - 10 Février 2002 21:43:32

Sujet : Re:Dépenalisez les drouges douces

Pas d'accord avec ce genre d'argument. On ne fait pas ce qu'on veut de soit. Sinon, pourquoi pas changer de discours face au suicide ?

Je dis pas que le hasch, c'est du suicide!!! Je suis même revenu sur ma vision des choses (cf. mon message "mise au point". Mais même le hasch témoigne d'un besoin qui assouvi en "excès", témoigne d'un besoin de se mettre un peu en question. Alors si "dépénaliser" rime avec "banaliser", non. Il faut juste trouver le moyen que l'utilisation du shit provoque la meme réflexion personnelle que lorsque l'on s'échappe de n'importe quelle autre manière de la réalité.

Il n'y a que seul, sur une ile déserte, que l'on peut faire tout ce que l'on veut de son corps... et encore; il reste l'éthique !

(194) Message de : [pseudonyme] - 10 Février 2002 18:16:43

Sujet: Les bonnes questions (à [pseudonyme#189]). Perte de temps (à [pseudonyme#191])

Oui, polémique!

Car comment réagir face à des réactions si pétries de mauvaise foi? (Si, si, [pseudonyme#191])

Pourquoi perdre son temps à forumer sur le fait qu'on perd son temps ici en évoquant pas des problèmes plus graves, avec de tels arguments:

1) "Les personnes qui fument sont suceptibles d'écraser votre enfant au feu rouge" ([pseudonyme#191])

Mais ce sont ceux qui boivent qui sont de véritables assassins!

La France possède les statistiques les plus dramatiquement évidentes dans le monde! Des prises de sang sont effectuées en cas d'accident majeur, mais personne (des sources!) n'a jamais pu établir une quelconque corrélation entre "prise de cannabis" et "dangerosité de conduire". Le cannabis ne saoule pas comme l'alcool, loin de là.

2) "Avec la légalisation, les mineurs vont se ruer dessus" (Sic!)

Mais les mineurs se ruent-ils sur l'alcool?

Si l'on doit envisager d'en réglementer l'usage aux mineurs (voir questions [pseudonyme]), croyez vous qu'actuellement, il y ait un mineur qui ne puisse s'en procurer? (sortez, parfois!). Préférez vous les encadrer dans la protection éclairée de la loi ou par la répression et la criminalisation? Ne faut-il pas pour nos enfants les éduquer sur les différentes pratiques sociales, pour qu'il puissent faire ainsi des choix de vie sains? Les éduquer, c'est leur apprendre qu'il ne faut pas forcément faire n'importe quoi sous prétexte que c'est permis! Qui est [pseudonyme] pour juger de l'hygiène de vie "des fumeurs"...? La plupart de ceux que je connais sont les personnes les plus responsables!

Bien-sûr qu'il faut protéger nos enfants : avec l'éducation et une protection juridique

Pourquoi voudriez vous ENCORE que des Cannabistrots poussent partout, alors qu'il est question d'en réglementer l'usage. Rassurez vous, y'a pas grand fric à s'faire sur l'herbe car tout le monde peut en faire pousser chez lui!

Non, "tous les gens" ne sont pas imprescritiblement des fumeurs, ni des fumistes.

(195) Message de : [pseudonyme] - 10 Février 2002 21:28:11

Sujet: Juste une mise au point

Mouais, bon. A lire ce que l'on m'a adressé, je n'ai pas fondamentalement changé d'avis, car je n'y ai pas vu d'arguments à proprement parler; mais je reconnais que en ce qui concerne la beuh, ya matière à se poser la question.

Mais laquelle ? A discuter ici, je reconnais que j'ai confondu (mais je crois ne pas etre le seul, même parmi les défendeurs), dépénalisation et changement de la loi.

Depuis vos dernières lignes, je dis "OK pour mettre les choses à leur place et dire que le shit ne mérite pas la prison". Mais pas d'accord pour dire que c'est comme la réglisse. Tout comme l'alcool et autres drogues

(d'accord, le shit est doux), il y a des effets. D'ailleurs (hasard?), on parle d'inclure dans les dépistages d'accidents de circulation, la détection de ce que l'on a fûmé...

Alors, j'irai même jusqu'à reconnaître que je pourrais défendre la vente du shit en pharmacie, comme les "médicaments de confort"- qui ont aussi leur danger pour la santé pris en excès d'ailleurs- mais vous ne m'avez pas du tout convaincu sur la nécessité de maintenir des limites.

Et cela ne retire rien au fait qu'il faille aussi savoir assumer les raisons pour lesquelles, quelle que soit la manière de le faire, on a besoin de "se changer les idées"... autrement dit, savoir rester sociabilisé et "adulte". Dit comme ça, ça provoque moins de réaction épidermiques que dans mon précédent message ?

(196) Message de : [nom ?] - 11 Février 2002 15:48:28

Sujet: Mais c'est bien ce que l'on dit...

Vous semblez finalement favorable à un encadrement juridique du cannabis, ce à quoi à peu près tous les défenseurs de la légalisation souscrivent (dites moi si je trompe).

Personnellement, je verrais bien pour le cannabis un régime juridique similaire à celui de l'alcool ; voire un peu plus médicalisé, puisqu'on ne connaît pas si bien que ça les effets d'un produit juridiquement interdit...

Le fameux argument : pourquoi fume-t-on du canna?

Parce qu'on a des fêlures à l'âme, comme disait Pie ? Peut-être, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. D'autres, et ils sont nombreux, fument uniquement parce qu'ils aiment ça.

De toute façon, cela ne regarde qu'eux ; et moi. Il s'agit ici d'appliquer le principe de liberté, sans oublier celui de responsabilité.

Scandale? Relativisons avec Boris Vian.

Je bois

Je bois systématiquement pour oublier Les amis de ma femme Je bois systématiquement pour oublier Tous mes emmerdements Je bois n'importe quel jaja pourvu qu'il Aie ses douze degrès cinq Je bois la pire des vinasses C'est degueulasse mais ça fait passer le temps

(197) Message de : [pseudonyme] - 11 Février 2002 20:20:56

Sujet: Oui c'est mieux

Les arguments contre la pénalisation du cannabis sont en fait nombreux.

Quelques uns:

La loi de 1976 a classé le cannabis comme drogue dure conformément à la campagne de désinformation que se sont livrés de nombreux journaux pendant les années 70 : "Il fume un joint et se jette par la fenêtre", pouvait-on lire en gros titre ...

La pénalisation du cannabis en occident est américaine, elle date de 1923, c'est la "Marihuana Tax Act" qui en dépit du bon sens a classé la drogue favorite des anciens esclaves noirs américains dans la catégorie "dure". La consommation d'herbe dans les plantations de cotons était réellement un lieu commun, tolérée jusqu'en 1923 comme "la drogue du pauvre".

Vous pourrez vous référez avec à propos à tous les vieux standards de Jazz new Orleans, le mot "Jive" est un synonyme d'"herbe". Les vieux standards oubliés dont le titre est une apologie de la marihuana sont plutôt nombreux.

La loi ne tient pas compte de la réelle nocivité du produit, elle classe scientifiquement le cannabis de manière erronée. Ceci dès 1923 surtout à des fins politiciens que l'on peut bien imaginer concernant cette population d'anciens esclaves.

Le politicard français n'a pas fait mieux en 1976, sans avis scientifiques indépendants, il classe le cannabis au même rang que la morphine ou l'opium. Cette loi est définitivement caduque : Nous pouvons donc la contourner.

L'homme se drogue depuis la nuit des temps puiqu'il a gouté à toutes les plantes des Dieux.

En Amazonie certaines décoction de lianes bien choisies peuvent scotcher le quidam peu averti pendant deux semaines...

Nos ancêtres dans leurs pratiques chamaniques avaient inclus le risque social de la drogue. L'état de transe (qui est toujours dû à l'absorption de plantes comme omet de nous le dire la télévision!) ne peut avoir lieu que dans un cadre socialement défini. Nos ancêtres se droguaient aussi en famille! Le cadre social le permettait, sans que cela nuise à la bonne marche de la société.

Il faut réapprendre à parler du "plaisir" dans nos sociétés dîtes modernes. Le plaisir inclu la drogue et bien d'autres domaines.

La légalisation suppose enfin d'ouvrir un débat sur :

"Quels plaisirs puis je m'octroyer sans trop me nuire et sans nuire à la société ?"

Et son corrolaire:

"Pourquoi confisquer le plaisir dans nos sociétés ?"

Une étude HISTORIQUE est capable d'y répondre. Quand on voit la nocivité d'une consomation récréative de Sensemillia, on est en droit de se poser des questions :

A qui profite cette pénalisation sinon aux trafiquants?

Historiquement on peut rappeler qu'au moment de la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis, certains grands pontes de la mafia ayant pignon sur rue, se montraient les plus ardents défenseurs d'une prohibition sans failles.

Business is business...

(198) Message de : [pseudonyme] - 12 Février 2002 03:38:27 Sujet : OK mais encore ?

OK, le shit c'est pas de la réglisse! Ses effets sont maintenant faussés par la présences de type d'herbes à forte teneur en THC, qui peuvent avoir certains effets psychotropes(?) (relativement angoissants pour un non averti). C'est pas un truc à filer aux enfants, vaut mieux faire du sport. Mais ça ne saoule pas comme l'alcool, et certains adultes en sociabilisant, ne dédaignent pas "se relaxer" avec de l'herbe, car plus sociabilisante ! (le pétard tourne, entre autres).

(199) Message de : [pseudonyme] - 11 Février 2002 04:44:57

Sujet: Cannabis et horticulture...

Fumer un joint n'est pas vraiment rentable... On oublie souvent les autres essences naturelles dérivées de la plante "Cannabis sativa" : c'est la meme espèce que la drogue illicite mais elle est cultivée avec un faible niveau narcotique (tetrahydrocannabinol ou THC).

Les abeilles de miel sont attirées par son pollen et de ses tiges, on extrait les fibres pour produire des chapeaux ou des tissus; sans parler des parfums, des huiles (végétales ou cosmétiques).

Pourquoi toujours voir l'aspect négatif du "joint"?

Le ministère de l'agriculture pourrait ainsi allouer des permis aux horticulturistes qui souhaitent cultiver ce cannabis là, à titre industriel. Et l'un des sites aurait vocation de centre de désintoxication pour les plus enfumés. Ainsi la Froooonce aurait une nouvelle source de revenue, tout en éduquant les futurs générations à réduire leurs consommations de drogues; et donc de limiter le cout de la santé publique. Et celui du contribuable...

(200) Message de : [pseudonyme] - 11 Février 2002 13:17:47

Sujet : Ambiguïté

Franchement... on ne sait plus comment faire arrêter les gens de fumer mais par ailleurs on voudrait dépénaliser les drogues... même si elles sont dites douces...

Douce incohérence?

(201) Message de : [pseudonyme] - 12 Février 2002 21:43:48

Sujet : Re: Ambiguïté

Sauf que la marihuana fumée pure ne créé aucune dépendance ...

Dans l'Herbe, il n'y a pas de nicotine donc pas d'accoutumance. Si vous voulez éviter les goudrons du papier à cigarette, offrez vous un narguilé ...

Forum de discussion du Parisien consacré à la dépénalisation du cannabis (Par.dép.)

AIDE A LA LECTURE:

Le forum *Par.dép*. est un forum de discussion à arborescence à plusieurs niveaux. Les lignes qui séparent les contributions rendent compte du niveau auquel elles se situent dans l'arborescence.

Les traits doubles séparent les fils de discussion. Ils précèdent donc une contribution initiative. Un trait épais précède une contribution réactive de niveau 1. Un trait fin précède une contribution réactive de niveau 2. Un trait discontinu précède une contribution réactive de niveau 3.

Dépénalisation du cannabis : expliquez pourquoi vous êtes pour ou contre. Faut-il légaliser la consommation de cette drogue ?

(1) Pour, l'usage est devenu très courant

écrit par[pseudonyme]

date01/17/02

Je suis pour la dépénalisation du cannabis. Sachant que les prisons sont déjà pleines, il n'y a pas besoin de rajouter des consommateurs de cannabis, que je ne considère pas comme une drogue. L'usage est devenu très courant, la pénalisation reste valable pour les vrais drogues dures.

La consommation de cannabis n'a jamais entraîné d'escalade vers autre chose. Dans certains pays elle est aussi fréquente que de boire un ballon de rouge. Un usager du cannabis est plus cool qu'un buveur et surtout moins agressif. On reste conscient. Pénaliser un usage personnel ne sert à rien, il faudrait même légaliser son usage.

(2) **Pour** écrit par[pseudonyme]

date01/18/02

Je suis pour. D'une part, parce que de nombreux pays d'Europe (Suisse, Belgique, etc.) ont dépénalisé le cannabis. D'autre part, parce que l'ouverture de coffee shops permettrait à l'Etat de tirer profit des ventes et ferait baisser le nombre de dealers.

(3) Pour la dépénalisation, contre la légalisation

écrit par[pseudonyme]

date01/18/02

En tant que fumeur régulier de cannabis (tous les jours ou presque), j'estime qu'il n'existe aucune raison pour interdire son usage, d'autant plus qu'une dépénalisation rendrait possible le débat et l'information sur les effets, les dangers, et les éventuelles vertues médicinales du cannabis. En effet, beaucoup de "rumeurs" circulent sur les effets du cannabis, mais il est très difficile d'avoir un point de vue fiable (j'en ai parlé à mon médecin qui n'a jamais reçu d'information à ce sujet).

C'est pourquoi je reproche à l'Etat, non pas de punir l'usage de cannabis (car il ne le fait plus), mais plutôt son hypocrisie, car il laisse fumer 20 millions de Français(es), et ce sans les tenir au courant de leur consommation. Cependant, je suis contre sa vente libre, et ce pour deux raisons principales : tout d'abord il est vrai que nous, fumeurs, recherchons également cette petite excitation qu'entraîne l'interdit et la peur du flic. De plus, il est inutile de s'en cacher, si j'avais un accès régulier et facile au cannabis, je fumerais vraisemblablement plus ; c'est d'ailleurs le cas du tabac aujourd'hui, ce qui rend difficile l'arrêt total de sa consommation.

Pour finir, j'aimerais dire que je suis conscient que l'usage de cannabis n'est pas sans danger, mais que ce danger n'est pas plus élevé que celui de l'alcool ou du tabac ; donc si la politique de rigueur est de ne pas empêcher les Français de se détruire à petit feu par l'alcool et le tabac, pourquoi leur interdire d'user de cannabis ?

(4) Mon cher [pseudonyme#3]...

écrit par[pseudonyme]

date01/18/02

Prôner la dépénalisation sans pour autant accepter la légalisation est, selon moi, une grave erreur de jugement. Cette dépénalisation ne ferait que renforcer les petits marchés parallèles qui font le bonheur des uns (les petits vendeurs friands d'arnaques) et surtout le malheur des autres (les fumeurs comme toi et moi, qui préfèrent sans aucun doute la qualité à bon marché). La seule issue possible est, selon moi, la légalisation comme en Hollande, où les règles sont clairement établies. L'ouverture en France de coffee-shops assainirait le marché et permettrait un contrôle plus strict de la marchandise. Pourquoi pas non plus autoriser les smart-shops (où l'on peut acheter des champignons), on satisferait ainsi tous les besoins de nos chers compatriotes français.

(5) Drogue douce? Sans danger?

écrit par[pseudonyme]

date01/19/02

Drogue douce ? Sans danger ? Effets destructeurs, oui!

Désolé mais j'ai vécu parmi des fumeurs qui avaient la liberté de cultiver et de fumer. Rien ne les limitait et je les ai vu devenir dépendants, plus que pour le tabac, et avec cela avec toute une liste de problèmes de santé. Je ne voudrais voir aucun fumeur arriver à ce stade. C'est bien pire que l'alcool.

(6) Le cannabis rend calme

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Ce n'est pas la même chose que pour un alcoolique.

Je fréquente beaucoup de fumeurs de joints, et je peux t'assurer que le cannabis rend calme. A l'inverse de l'alcool, qui rend violent.

(7) Comme d'habitude, la France sait faire parler d'elle.

écrit par[prénom] mail[adresse courrier] date01/19/02

Le pays des droits de l'homme et des libertés individuelles, parlons-en.

La France, centre du monde, considère toujours le cannabis comme une drogue aussi dure que l'héroïne. Et l'on peut se faire arrêter, voire emprisonner pour avoir tenter de fumer un joint dans la rue.

Voyez vos voisins hollandais et belges, ils ne sont pas plus agressifs que vous.

Arrêtez de faire croire que vous allez lancer des débats concernant l'utilisation du cannabis.

Il y a plus de 20 ans que "ce problème", ne l'est plus en Hollande, pire, ces 20 dernières années, la vente de cannabis dans ce pays a récolté plus de 20 milliards de florins (10 milliards d'euros), source de la maison des drogues (organisme d'état à Amsterdam).

Argent qui a aussi servi à soigner, voire à guérir des vrais toxicomanes (Héroïnoman), coût par individu : 12.000 euros.

En Belgique, la loi n'a que deux ans, mais bien plus dans les faits, nos dirigeants ont enfin compris que l'usage répété de cannabis ne faisait pas des parias de la société.

L'état français tient le même discours depuis plus de 20 ans.

Mais Dominique Voynet, n'a t-elle pas déclaré avoir consommé du cana ? Cela ne l'a pas empêchée d'être ministre.

Jusqu'à ce jour, en Belgique et en Hollande, il n'y a eu aucun décès du à l'usage de cette "drogue". Peut être qu'en France...

Personnellement, eh oui j'ai 41 ans, il y a 20 ans que je consomme, il y a 20 ans que je travaille, il y a 20 ans que je paie mes impôts. J'ai 41 ans et je suis toujours en vie et j'ai de bonnes mœurs. C'est sûr qu'en France, je serais déjà emprisonné.

Messieurs, passez par Liège, nous avons de la culture bio moins chère qu'à Maëstricht (NL) et 3 fois moins chère qu'à Paris. Occupez-vous du vrai problème de drogues et foutez la paix aux gens qui ne consomment que du cannabis.....

3 % des usagers de canna consomment de l'héro.

97% des usagers de canna, ne prennent rien d'autre.

100% des utilisateurs ont fumé et fument encore du tabac, mais cela est une "drogue" entrée dans les mœurs.

Dans votre pays, le social coûte de l'argent, d'autre part, il en rapporte.

Vous verrez que d'ici 20 ans, vous aurez changé d'avis.

(8) Réponse en une équation simple

écrit par[pseudonyme]

date01/19/02

Alcool + tabac + voiture = nombreux morts

Alcool + Tabac + Cannabis + Voiture = encore plus de morts

Une drogue demeure une drogue ! Si tu crois que celle-ci n'a aucun effet sur la santé, il te suffit de consulter un bon bouquin de physiologie animale ! Tu peux également conseiller à ton médecin de reprendre ses études !

(9) Il faut parvenir à une légalisation

écrit par[pseudonyme]

date01/19/02

Je n'ai jamais voulu dire que le cannabis n'avait pas d'effet sur la santé. J'ai même dit que "je suis conscient que l'usage de cannabis n'est pas sans danger". C'est pour cela que je ne fume pas (ou très peu) lorsque je dois conduire, en revanche, je consomme chez moi à 90%.

De plus, on ignore quels sont les effets du cannabis au volant. Je ne veux pas dire par là qu'il n'est pas dangereux (il l'est), je dirais plutôt que l'on ignore son degré de dangerosité par rapport à l'alcool. D'un point de vue purement personnel et empirique, je trouve le cannabis moins dangereux, car il n'entraîne pas une inconscience des risques, à la différence de l'alcool. Saluons au passage l'initiative des pouvoirs publics de contrôler le taux de THC dans le sang des conducteurs impliqués dans un accident mortel, montrant ainsi une prise de conscience et une volonté d'étudier (enfin) le cannabis.

Pour finir, tu me conseilles de consulter un bouquin de physiologie. Cependant, tu seras peut-être étonné d'apprendre que le THC étant classé parmi les substances interdites en France, il est également interdit d'en parler positivement. C'est pourquoi tout ce que tu peux lire sera subjectif. C'est pourquoi je préconise avant tout la dépénalisation, permettant de faire des études objectives, qui pourront ainsi conduire à une loi rédigée en connaissance de cause, à une éventuelle légalisation.

(10) Un mauvais conducteur est un mauvais conducteur

écrit par[pseudonyme]

date01/19/02

Il faudrait cesser de dire n'importe quoi. Je fume souvent au volant et je ne risque ni ma vie ni celle des autres. Je pense que même qu'on redouble de vigilance quand on fume du cannabis. Les mauvais conducteurs qu'ils boivent ou qu'ils fument resteront toujours de mauvais conducteurs.

(11) 75 % des accidents mortels sont le fait de fumeurs de cannabis dans le 93

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Lorsque l'on voit le temps de réaction d'un fumeur de « teuchi » pour répondre à une question évidente lorsqu'il est "fumé", je crains de le rencontrer sur le route... En outre, 75 % des accidents mortels sont le fait de fumeurs de cannabis dans le 93 (étude fiable).

Un personnage dans film comique nous expliquait pourquoi les alcooliques avaient des accidents : car on ne leur a pas appris à conduire ivre. Peut-être faudra-t-il installer des auto-écoles ou l'on apprendra à conduire « foncedé ».

(12) Plus vigilante et concentrée

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Je suis entièrement d'accord avec toi : moi aussi, il m'arrive de fumer en conduisant et, justement, personne ne veut me croire quand je dis que je suis encore plus vigilante et concentrée !

(13) Pas logique

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Pourquoi ne pas interdire l'alcool et le tabac, alors ? Ce que tu racontes n'est pas logique...

(14) Ma vie est parfaite

écrit par[pseudonyme]

date01/18/02

Si demain, tout le monde fume le shit légalement, ce serait vraiment stupide!

Je n'ai pas envie d'être dans le métro et que mon voisin fume son shit devant moi ! Je n'ai jamais fumé de ce truc, mais c'est vrai que j'ai déjà voulu essayer par simple curiosité.

Ma vie est parfaite, je ne vois pas ce que fumer m'apporterait. Je n'en vois pas l'intérêt.

Maintenant, fumer un joint de temps en temps, pourquoi pas.

Mais si cela devient une drogue, ce n'est pas la peine.

(15) Alcool autorisé, cannabis permis

écrit par[pseudonyme]

date01/20/02

Chacun fait ce qu'il veut mais si on autorise l'alcool, il n'y a aucune raison d'interdire le cannabis.

(16) Cela rend fou

écrit par[pseudonyme]

date01/20/02

Je vis au jour le jour les méfaits du cannabis et de l'alcool. Cela rend fou, au point de rendre fou également les autres : ceux qui ne fument pas et ne boivent pas. Nous allons, sans doute, devenir pires que ceux qui assassinent depuis plus de cinquante ans de l'autre côté de la mer.

(17) RE: Cela rend fou

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

T'es bizarre, toi...

(18) Fumez si vous voulez, mais ne faites pas d'enfants

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Un homme qui fumait 15 cigarettes de shit par jour et buvait 8 à 10 litres de bières par jour est aujourd'hui en asile psychiatrique. Les tribunaux de Paris et des Hauts de Seine sont débordés par les plaintes déposées contre lui pour faits de violence. Ne parlons pas de son casier judiciaire, ce serait d'après certains un véritable roman. Fumez si vous voulez, mais ne faites pas d'enfants car là aussi, après les parents boivent et les enfants trinquent, il y aura très bientôt : les parents fument et les enfants sont fous.

Je pense à ma petite fille en ce moment, car elle trinque déjà, quant à être folle, j'espère qu'il n'en sera rien.

(19) Bravo!

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Entièrement d'accord. Bravo!

(20) Ta vie est parfaite

écrit par[pseudonyme]

date01/22/02

Mais bien sûr : ta vie est parfaite, le ciel bleu, les oiseaux qui chantent... ouvre les yeux... ca ne te fera pas de mal.

(21) Chacun sa vie

écrit par[pseudonyme]

date01/24/02

Est-ce que ne pas fumer c'est marginal?

Si on a pas envie de fumer, on ne fume pas, c'est largement mieux.

(22) Oui, ma vie est parfaite!

écrit par[pseudonyme]

date03/19/02

Mais oui! Comme je te l'ai dit, ma vie est parfaite!

Bien sûr, j'ai toujours des problèmes comme tout le monde mais il faut penser positif! Ne jamais se replier sur soi!

Pour moi, une personne qui fume le shit est une personne qui a besoin de s'évader par rapport à ses problèmes quotidiens.

Il y a quelques jours, avec des copains, j'ai voulu fumer le shit pour "m'éclater", pour savoir ce que je ressentirais. Mais je n'ai eu aucune réaction.

Donc, je ne vois pas pourquoi je devrais fumer!

Ce n'est pas un besoin pour moi.

Et de toute manière, il faut être bien dans sa peau si l'on ne veut pas mal tourner.

C'est un point de vue personnel, chacun pense ce qu'il veut!

Mais c'est clair que je préfère claquer mon argent pour ma voiture équipée. Voilà! Il faut s'accrocher dans la vie, toujours avoir des passions et ne jamais penser négatif!

[...]

(51) L'information réelle nous permet d'être crédibles

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Je n'ai jamais rencontré de jeunes en grande difficulté suite à une consommation de cannabis. Par contre, des jeunes en grandes difficulté face à d'autres produits, oui. En ne légalisant pas ce produit reconnu par des spécialistes comme n'étant pas dangereux, nous permettons divers trafics mafieux. Il est important d'informer les jeunes sur la meilleure façon de le consommer, de la même manière que l'on dit que boire un verre de champagne c'est bon, alors qu'en boire dix rend incapable de discernement. L'information réelle nous permet d'être crédibles auprès des jeunes.

(52) Ce produit n'agit pas de la même façon pour tous les individus...

écrit par[pseudonyme]

date01/23/02

Bonjour [pseudonyme#51],

J'ai visité quelques hôpitaux dans lesquels des jeunes y étaient "internés" pour toxicomanie au cannabis... C'est effrayant! Ce produit n'agit pas de la même façon pour tous les individus... Alors, le mieux c'est de ne pas y toucher...

(53) L'apologie

écrit par[pseudonyme]

date01/21/02

Le cannabis semble aujourd'hui être un problème de société mais je pense qu'il serait préférable de réfléchir aux véritables raisons de la surconsommation du cannabis chez les jeunes. Une augmentation de la durée des études et une augmentation de la fracture sociale n'en sont-ils pas les causes ?

(54) Soyons vigilants

écrit par[pseudonyme]

date01/23/02

Bonjour. Nous sommes d'accord sur le principe, mais nous savons, vous et moi, que cela ne se fera pas en un jour. Alors, en attendant, Merci.

(55) **Pour**

écrit par[pseudonyme] mail[pseudonyme]@ifrance.com date01/21/02

J'en fume depuis 17 ans.

(56) Je ne vois pas ce qu'il y a de mal

écrit par[pseudonyme]

date01/22/02

Bonjour à tous,

J'ai 20 ans, bientôt 21, je fume de la « drogue », ainsi que certains la nomment, depuis 5-6 ans et je ne vois pas ce qu'il y a de mal. Je n'ai pas échoué dans mes études, vu que je prépare un diplôme d'études supérieures comptables et financières.

Je ne me suis pas renfermé sur moi-même, ce qui est le vieux stéréotype du fumeur. Au contraire, cela m'a permis de m'épanouir et m'a aidé à combattre ma timidité. C'est clair que les effets négatifs existent, mais pas plus qu'avec la cigarette ou l'alcool.

Je fume mon joint seul ou avec des amis, comme on fume une cigarette, et je n'ai pas de dépendance, vu que je peux m'arrêter quand je veux : il m'arrive de ne pas fumer pendant un mois ou deux sans éprouver de manque psychologique.

Je suis pour une dépénalisation ou un changement de la loi, et également pour que le cannabis ne soit plus associé à une drogue dure. En revanche, je suis contre les drogues dures et les drogues chimiques : restons naturels !

(57) Réponse à [pseudonyme#13]

écrit par[pseudonyme]

mail [pseudonyme]@libertysurf.f

date01/22/02

Excellent !! Tu ([pseudonyme#13]) soulèves là un problème simple, mais insoluble :

En effet on peut avoir 2 logiques :

- 1- On préserve la santé des citoyens, donc on interdit shit, alcool et clopes. Bien entendu, il est utopique que personne ne consomme dans notre société actuelle (faut bien destresser, m....!), même si ce serait l'idéal.
- 2- On privilégie le libre arbitre, et on autorise shit, alcool et clopes. Comme ça tout le monde est libre de choisir, en connaissance de cause.

Notez que la majorité des avis dans le forum va dans ce sens, à savoir, "oui au shit !" ou alors carrémént "non le cannabis est dangereux et l'alcool c'est pas mieux !".

Après, savoir s'il vaut mieux préserver la santé de la population contre son accord, ou la laisser se détruire ellemême, je pense que la question restera à jamais sans réponse...

(58) Pas d'accord.

écrit par[pseudonyme]

date01/23/02

Non pas d'accord, [pseudonyme#57], avec ton sens de la réalité (pressenti dans ta réponse). Oublie que nous ne sommes que des êtres humains et que nous n'avons pas le droit de nous détruire en connaissance de cause. Sinon, cela porte un nom : le suicide.

(59) Pour la dépénalisation, contre la légalisation

écrit par[prénom] mail[adresse courrier] date01/23/02

J'aimerais que l'élite politique arrête de se voiler "la face". L'alcool est la première cause de mortalité dans notre pays. Et pourtant, on ne l'interdit pas parce que le lobby de l'alcool est très haut placé : argent à la clé. Ceci ne m'étonne pas. A présent, il faut admettre que les dernières générations ont introduit une nouvelle forme de "s'amuser", le cannabis. Médicalement, il me semble qu'il n'existe pas énormément de contre-indications. Déjà officieusement, la moitié des hauts fonctionnaires de l'Etat ont eu recours à cette substance qui n'est pas dangereuse.

Il faut juste l'encadrer par des lois qui, tout comme l'alcool, interdisent effectivement l'état d'ébriété avec le cannabis. Le meilleur est de quitter tous les tabous qui règnent autour et qui créent ces distances entre autorité et jeunes ou autres.

Suivons le mouvement de nos partenaires européens...

(60) On envisage toujours le meilleur pour ses enfants

écrit par[pseudonyme]

date01/24/02

La première chose est que je suis une maman et je suis contre le fait que ma fille puisse en fumer avec n'importe qui ! Parce que je connais les délires, les méfaits, les fous rire, le mal être et j'en passe ! (...) La plupart de ceux qui fument sont mal "éduqués" : dans leur "fumette" et veulent refaire le monde, imposer leur image dégradante, tous leurs complexes ressortent, tout ce qu'ils n'osent pas faire et cela explose au visage de leurs parents, de leurs amis, des enfants de cinq ans dans la rue qui "s'étonnent" de voir des ados complètement disjonctés... qui sentent dans le RER une odeurs désagréables qu'ils ne devraient pas être obligés de supporter ! Et après il faudrait que je sois pour ? Sûrement pas, il faut d'abord éduquer ! Eduquer pour ne pas être influençable aussi, je n'ai que 29 ans... et je construis la vie de ma fille pas pour qu'elle la foute en l'air en s'achetant du shit en vente libre et qu'elle soit stone pour aller travailler... Si un jour elle veut essayer..., je me résoudrai à lui faire essayer (bien malgré moi) à la maison, et je ferai en sorte qu'elle fume assez ce soir-là à en être malade, à avoir l'impression que son coeur va ressortir de sa poitrine... Je serais là, à côté d'elle, à la regarder vivre son délire... au moins suis sûre qu'elle ne finira pas mal, que je ne la retrouverai pas dans une poubelle ! On envisage toujours le meilleur pour ses enfants.

(61) "que je ne la reetrouverai pas dans une poubelle"

écrit par[pseudonyme]

date02/04/02

Peut-être avez-vous entendu parler de faits divers sordides liés à l'usage de drogues, et il existe des individus qui utilisent certains types de drogues spécialement conçues pour faciliter le viol par exemple...

Ce n'est heureusement pas encore une généralité, et surtout, les individus mis en causes sont seuls responsables, la drogue, n'est qu'un vecteur... Ne mélangeons pas tout...

J'ai été choqué par le fait que vous tenteriez de faire assimiler à votre fille une quantité de drogue suffisante pour l'en dégoûter : est-ce là une attitude digne de la confiance qu'elle vous accorde peut-être ?

Je ne saurais que vous conseiller de lui tenir au contraire un discours de modération, qui la prémunise de la drogue en général, sachant que son plus grand danger est l'abus...

Sincèrement...

(62) La lutte puritaine du bien contre le mal

écrit par[prénom]
mail<u>le bien contre le mal</u>
date02/21/02

En lisant votre message, j'ai eu l'impression d'assister à la lutte puritaine du bien contre le mal. Que vous vouliez protéger votre enfant, soit, mais sur-protéger à mon avis est un danger ! Il faut aussi que l'enfant fasse ses expériences, se mette occasionnellement lui-même en danger et s'en sorte seul ou aidé, pour, une fois adulte, être costaud quand il sera livré à lui-même.

Et puis, les délires, les fous rires, refaire le monde etc., sont de bonnes choses à coté desquelles j'espère que mes enfants ne passeront pas, avec ou sans shit!

J'ai peur qu'à vouloir trop ménager votre enfant, à l'étouffer (par amour) vous ne le précipitiez vous-même dans cette poubelle qui vous effraie tant !

Je suis moi-même passé par des périodes de « poubelle » (encore que, des poubelles pas trop crades !) et j'en suis sorti plus fort, parce que je crois que mes parents ont su m'apporter cette force en me laissant en grande partie me forger moi-même !

Mais, bon, on me verra à l'œuvre. J'ai 29 ans, je serai papa d'une fille en juillet, je suis fumeur occasionnel, je ne pense pas arrêter, et je n'ai pas encore réfléchi à la manière dont nous aborderons ce sujet, mais jamais je ne ferai « vomir » mon enfant !

A bientôt, pour continuer ce passionnant débat!

(63) Mettre fin aux trafics des dealers

écrit par[pseudonyme]

date01/24/02

Je n'ai jamais été fumeur, mais je pense préférable de dépénaliser. La situation actuelle enrichit les dealers et trafiquants qui sont connus et se pavannent dans leurs voitures de luxe en toute impunité.

(64) Déjà en vente libre

écrit par[pseudonyme] mail[adresse courrier] date01/24/02

Je suis pour la dépénalisation car le shit est déjà en vente libre, on en trouve à tous les coins de rue. Mais que fait l'Etat ? Voilà un produit à taxer dare-dare, qui va payer nos retraites ?

Allons ne perdons pas de temps, cette comédie n'a que trop duré. Les dealers s'en mettent plein les poches, les flics sont dépassés et les jeunes s'enfument à tout va.

(65) Ma liberté ne s'arrête qu'à la nuisance de l'autre

écrit par[prénom]

date01/24/02

Je n'ai plus fumé depuis six mois, sans mal ni particulière volonté. Je ne gênais personne en fumant, je recommencerais peut-être. La liberté appartient au peuple, elle ne peut être altérée sans raison, ni par les politiques, ni par la pression d'autres citoyens.

(66) Trois raisons

écrit par[pseudonyme]

date01/24/02

- 1) Tabac = dépendance. Cannabis = pas de dépendance physique.
- Compagnie de tabac = vendeur de nicotine.
- 2) Sortir le cannabis de la sphère des drogues et du monde de la délinquance.
- 3) Contrôler la qualité de ce qui est consommé.

Mais attention tout ceci devra être accompagné d'une campagne d'information sur la consommation et les effets pervers possibles du cannabis.

N'oublions pas les méfaits du tabagisme pourtant légalisé et peu condamné médiatiquement.

(67) Potentiellement dangereux

écrit par[prénom]

date01/25/02

Reconnu travailleur handicapé catégorie B et actuellement en formation en milieu protégé, j'ai pu discuter avec un ex toxicomane qui m'a dit que le cannabis est, comme bien des drogues, un révélateur de personnalité. A savoir que sa consommation peut mettre violemment en évidence des parties cachées de l'esprit qu'il aurait mieux fallu tenir cachées.

(68) Légalisation ou interdiction de tout

écrit par[pseudonyme]

date01/26/02

Si la "fummette" doit rester interdite, autant interdire également l'alcool, "certains médicaments", la cigarette...

J'ai fumé durant plusieurs années du shit et j'ai pu arrêter celui-ci du jour au lendemain et de moi-même, après avoir rencontré ma femme. Ce qui n'a pas été le cas avec la cigarette ou l'apéritif entre amis. Il serait bon d'évoluer et de prendre en considération que si fumer dans le métro ou a l'école... est "inadmissible", il en va de même pour les bistrots ou s'entassent des dizaines de pochtrons. De plus l'Etat serait ravi, j'en suis sûr, de toucher quelque chose sur le chichon.

(69) Faudrait savoir!

écrit par[pseudonyme]

date01/28/02

Personnelement je prefere voir quelqu'un fumer son pet tranquillement sans faire de mal à personne que de voir un saoulard dans les transports qui sent l'alcool à 30 mètres et qui braille à tout va!

Je fume depuis 5 ans (et j'ai 22 ans), un ou deux joints tous les jours et cela me detends sans pour autant nuire à mon travail ou a ma vie de famille.

Le shit me fait reflechir differemment et je ressent les choses et les evenements avec plus d'attention.

Mais si un soir je n'ai pas mon joint, cela ne m'empechera pas de dormir ou de vivre normalement, contrairement à l'alcool (j'ai vécu avec un alcoolique pendant 20 ans je sais de quoi je parle!).

Alors que l'Etat arrête de nous embêter avec le shit, il y a moyen en accédant à la légalisation par quota de remplir les caisses de l'Etat.

Ou augmenter l'alcool de 10% tous les ans!

(70) D'accord avec toi

écrit par[prénom]

date01/30/02

Je suis d'accord avec toi : l'alcool pour moi, c'est pire que le shit et, au moins, ça sent meilleur. C'est clair qu il ne faut pas fumer pendant des années, sinon tu finis dans un asile psychiatrique mais bon, il faut de tout pour faire un monde.

[...]

(120) Le droit de tuer

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

Non au droit de tuer en conduisant shooté au cannabis. Un reportage à la télé l'autre jour montrait les parents de 5 jeunes, tués par un chauffard imprégné au cannabis qui "ne se rendait pas compte de ce qu'il faisait". Si les fumeurs de cannabis et autres drogués veulent se suicider lentement mais sûrement, d'accord. Mais qu'ils ne tuent pas les autres. Non au remboursement par la sécu des maladies causées par le tabac ou la drogue! Pourquoi alors

ne pas rembourser aussi les dettes de casino des joueurs invétérés! S'ils veulent s'intoxiquer qu'ils le fassent tout seuls et qu'ils assument!

(121) Relativisons

écrit par[pseudonyme]

date02/24/02

J'imagine que tu es un farouche militant anti-alcool en ce cas...

Personnellement je fume depuis 17 ans et je conduis depuis autant. J'ai plein de potes qui en font autant, y compris des livreurs, des ambulanciers, des policiers, et je ne connais personne qui se soit planté à cause du shit ou de l'herbe (attention toutefois au joint qui vous tombe entre les jambes). Bref, je ne suis pas du tout d'accord avec toi.

(122) Ne relativisons pas!

écrit par[pseudonyme]

date03/14/02

Demande à un ivrogne, si pour lui conduire bourré change quoi que ce soit.

Et pose la même question à la personne qu'un autre ivrogne à tuer.

Estime-toi heureux, de n'avoir pas eu de problème, d'avoir une bonne étoile qui te protège. Quand tu as la vue qui est réduite de moitié sous l'effet du shit, que tes réflexes sont diminués ou que tes hallucinations te font voir ou ne pas voir des choses, c'est vrai que tu n'es pas un danger sur la route. Je t'assimile à un ivrogne, à un danger public et même à un irresponsable, tu fumes chez toi, c'est ta vie. Tu conduis après, tu as les mêmes attitudes qu'un ivrogne.

(123) Reportage démagogique

écrit par[pseudonyme]

date03/22/02

Si tu as bien écouté ce reportage, ces personnes étaient chargées à plus de deux grammes d'alcool dans le sang. Le cannabis au volant rend plus prudent, alors que l'alcool rend inconscient. Et puisque j'ai le clavier en main, je tenais à dire qu'il vaut mieux consommer du cannabis contrôlé plutôt que de faire appel à la chimie comme beaucoup de Français (cf : la consommation d'antidépresseurs, etc.). Il est vrai que l'industrie pharmaceutique pèse beaucoup dans notre économie. Pour conclure, je dirais que chacun dispose de son libre arbitre, pour consommer de l'alcool, des médicaments ou du cannabis. Les 2 premiers sont légaux, ALORS LÉGALISONS LE CANNABIS!

(124) Un peu de bon sens!

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

Pourquoi la France refuse-t-elle de voir qu'aux Pays-Bas la situation est bien meilleure sur ce point que chez nous, alors que la consommation est autorisée et réglementée ? Nos hommes politiques sont trop orgueilleux pour prendre les bonnes idées qui viennent d'ailleurs...

(125) Pour la dépénalisation du cannabis

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

Le cannabis est drogue, comme l'alcool et le tabac, qui sont en vente libre. Pourquoi serait-ce une question de civilisation ? Légaliser le cannabis serait une façon de contrôler la qualité du produit, ce qui éviterait certains mélanges dangereux et supprimerait le marché des dealers et les agressions que provoque ce marché noir.

(126) Ne pas oublier l'essentiel!

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

Il ne faut tout de même pas perdre de vue l'essentiel. Le problème, finalement, n'est pas de savoir si le shit est à proscrire ou non, si c'est une drogue douce ou non. Le problème, c'est que c'est une drogue, tout comme l'alcool

et le tabac. Les trois font des ravages, on le sait depuis très longtemps, mais soi-disant, on ne peut rien y faire... Alors ? On se contente de compter les morts et les blessés ? C'est un vrai problème, qui mériterait que les professions de santé apportent une vraie réponse : doit-on suivre tout particulièrement et obligatoirement les consommateurs de shit, de tabac et d'alcool ?

Doit-on les pénaliser lorsqu'ils conduisent sous l'emprise de ces substances ? Ou peut-on réellement considérer que fumer ou boire un peu de temps en temps n'est pas un problèmes ? On a limité à 0,5 g d'alcool l'autorisation de conduire un véhicule. On devrait faire pareil avec les autres produits, et également limiter les consommations pour d'autres situations à risque (dans le cadre du travail, dans des lieux publics fermés, etc.), mais surtout appliquer une véritable punition, sinon, cela ne servirait à rien. En bref, on peut laisser ceux qui le souhaitent consommer ces produits lorsqu'ils ne risquent pas de provoquer d'accidents ou gêner quelqu'un (ce qui est aussi important...).

(127) Vices cachés

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

Savez-vous s'il est possible d'attaquer un revendeur de shit parce qu'il a gonflé son volume avec du cirage ? Je me demande souvent comment on peut continuer à tolérer les divers comportements liés au cannabis :

- vendeurs sans scrupule qui commercialisent une substance empoisonnante
- consommateurs sans limite qui abusent leur corps et leur esprit
- hauts fonctionnaires sans mesure qui prônent le laissez-faire

Pour ou contre ? Où se situe le vrai du faux ? Est-ce vraiment la question ? (...)

La légalisation du cannabis permettrait de contrôler les substances vendues et leur taux de THC, de développer une réelle campagne de prévention des risques (de l'accoutumance ou de l'ivresse) et cela forcerait les hommes politiques à inaugurer un débat politique très large sur les mœurs de notre société.

Certains appréhendent cette légalisation. Il est pourtant inconcevable de continuer à prohiber ces stupéfiants si l'on a pas la même politique vis-à-vis d'autres produits plus dangereux. (...)

Beaucoup ont peur qu'à la suite de la légalisation, le nombre de « drogués » augmente considérablement. On use étrangement du terme de drogue aujourd'hui. Peut-on considérer que la nourriture est une drogue pour un boulimique ? Dans ce cas, faut-il l'interdire ? Quelles sont nos positions vis-à-vis des substances qui agissent sur notre psychisme ? Si nous considérions le cannabis comme un médicament, en ferions-nous aujourd'hui le même usage ?

Je pense pour ma part qu'il ne peut s'agir que d'une preuve de maturité de notre société que de légaliser le cannabis. Il est bon d'en parler ; cela serait encore mieux que le débat ne se referme pas de la même façon qu'il s'est ouvert...

(128) Se méfier

écrit par[prénom]

date02/20/02

Il faut se méfier du cannabis. J'étais moi-même consommateur et je pense les jeunes n'ont plus de limites. Tous les fumeurs se rendent compte qu'une consommation excessive modifie certaines facultés (baisse de la mémoire, par exemple). A terme cela peut entraîner un déséquilibre psychiatrique : un ami à moi est aujourd'hui touché... Il faut en être conscient.

(129) Le shit, "drogue" douce

écrit par[prénom]

date02/20/02

J'ai 25 ans, je fume du shit depuis mes 18 ans et je ne m'en porte pas plus mal. Je suis inséré socialement, professionnellement et, comme une grande majorité de personnes, j'estime ne pas être dépendant de ce que l'on appelle les drogues douces... Malgré cela, la population de fumeurs occasionnels subit une répression quotidienne de la part de la force publique.

La seule polémique qui peut exister à propos de la banalisation du shit reste encore la mobilisation outrancière de la police nationale sur ce sujet. D'autant plus que dépénaliser ne ferait que démobiliser les forces policières en présence vers un sujet beaucoup plus épineux en ce moment... LA VIOLENCE URBAINE!

(130) Faux

écrit par[pseudonyme]

date02/23/02

Les simples consommateurs ne sont pas harcelés par la police, j'en ai fait l'expérience!

(131) Impunité zéro si légalisation!

écrit par[pseudonyme]

date02/20/02

A l'heure où certains proclament l'impunité zéro, il serait temps de réfléchir sur ce qui doit être puni. L'impunité zéro cela signifierait, selon la loi de 1970, qu'il faudrait punir, en tout état de cause, près de 5 millions de français qui ont déjà consommé du cannabis. Impensable, donc. Légaliser, légaliser vraiment, permettrait que seuls les dealers soient hors-la-loi. Cessons l'hypocrisie une bonne fois pour toute et attaquons-nous aux vrais problèmes, ceux de la violence.

(132) Le cannabis a fait ses preuves

écrit par[pseudonyme] mail[adresse courrier] date02/20/02

je suis pour la consommation de shit car pour moi c'est une drogue douce dans le sens ou elle calme au lieu d'exciter. Pour des raisons médicales, elle a déjà fait ses preuves. Alors...

(133) Un bon remède

écrit par[pseudonyme] mail[adresse courrier] date02/20/02

Je tiens juste a dire que le cannabis est tout de même un bon remède pour de nombreux maux de la vie, je me soigne avec depuis des années (petite déprime, migraine, douleur articulaire...). Pour moi, c'est le meilleur remède! Mais c'est comme toutes bonnes choses, il faut savoir ne pas en abuser! Bye

(134) Tout est question de définition

écrit par[pseudonyme]

date02/21/02

La France sera bientôt le seul îlot en Europe où le cannabis n'est pas dépénalisé. Pourquoi alors un tel acharnement du gouvernement à ne pas vouloir dépénaliser un produit consommé par un grand nombre de Français ? De plus, il y gagnerait en taxes ;o)

La peur du comportement excessif des français?

Possible, nous faisons partie des pays les plus consommateurs d'alcool, qui fait chez nous des ravages. Se soûler entre amis et même en famille est coutumier.

Nous sommes également le premier pays consommateur d'anxiolytiques de toutes sortes, délivrés comme des pilules miracles et sans danger par nos médecins. Ceux-là mêmes qui définissent les drogues et leur danger. Faîtes l'expérience : allez voir votre généraliste, l'air apeuré et tremblant... Vous repartirez avec des substances qui vous feront le même effet que le cannabis et remboursés par la sécu. Quel beau pays!

Discours provocateur ? Oui -non, tout est question de civisme, on choisit de fumer, de boire de se droguer. Cela fait partie des libertés individuelles, tant que cela ne nuit pas à autrui. Maintenant, je pense qu'il est temps d'arrêter de se voiler la face avec un problème qui n'en est un que parce que la politique le veut bien.

(135) Quelle autre voie que la dépénalisation ?

écrit par[prénom] mail[adresse courrier] date02/21/02

On peut aujourd'hui acheter du shit, de l'herbe, très facilement. En étant un peu physionomiste, on peut, en moins de 10 minutes, acheter quelques grammes dans n'importe quelle rue de Paris (ou presque) et des grandes villes de Province. De fait, la dépénalisation existe, la tolérance zéro en ce qui concerne les petits trafics est loin derrière nous, qui oserait le nier?

Une dépénalisation sans prévention serait, par contre, à mon avis, dangereuse. Il y a bien d'autres sujets en France, à l'heure actuelle, qui nécessiteraient une communication accrue, et rien n'est fait !

Je crois que la dépénalisation servirait en premier lieu à mettre fin à l'une des hypocrisies les plus flagrantes de notre société bancale en bien des points !

Mais je crois que jamais la pénalisation ou la dépénalisation ne pourront influer sur la responsabilité individuelle ; il est clair que fumer du shit et autres, acheter du shit donne parfois accès à d'autres envies, de drogues plus dures. Sans dire que le shit et l'herbe amènent aux drogues dites dures, elles nous en rapprochent parfois. Si la dépénalisation s'accompagne d'une prise de conscience des plus jeunes (en 1er) des dangers d'une surconsommation de shit et d'herbe, alors, allons-y dépénalisons et condamnons les censeurs, les sécuritaires et autres puritains qui tuent nos enfants à force de fermer les yeux !

(136) Avis aux puissants!

écrit par[prénom]

date02/22/02

Messieurs les représentants de la nation...

Pensez à l'avantage qu'il y aurait à instaurer une législation sur le cannabis : vous pourriez, à nouveau, mettre en place une taxe qui vous permettrait de réduire celle qui sévit sur le tabac (ce n'est qu'un exemple). 2 avantages pour vos promesses électorales : les fumeurs de shit ainsi que les amateurs de cigarettes vous en

2 avantages pour vos promesses electorales : les fumeurs de shit ainsi que les amateurs de cigarettes vous en remercieraient, soyez en sûrs !

A bon entendeur...

@ bientôt!

$\left(137\right)$ Récurrence du débat sur la dépénalisation à l'approche des élections

écrit par[pseudonyme]

date02/22/02

Ca y est le débat revient sur le tapis à quelques encablure des élections (déjà vu ?).

J'ai 33 ans et je fume du cannabis depuis plus de 15 ans sans avoir jamais dérivé vers la consommation d'opiacés ou autres, et mon entourage (compagne, ami de + de 50 ans) non plus.

Il est important d'informer les plus jeunes sur l'utilisation et les effets du THC, et ne pas continuer vers la diabolisation voire la criminalisation de la consommation dudit produit.

J'ai une fille de 15ans qui rencontre le produit quotidiennement au collège sans pour autant en fumer car nous en avons déjà discuté librement sous différents aspects et qu'elle sait maintenant à quoi s'en tenir.

A ce propos vu la qualité exécrable du haschich proposé dans la rue aux fumeurs (produit de coupe divers, allant du henné, farine de pois chiche, cirage, jusqu'au médicaments -subutex,-) et donc la dangerosité de fumer de telles m..., il faudrait mieux que la France s'oriente vers la dépénalisation afin que les canabilophiles puissent produire chez eux en toute quiétude une herbe de bonne qualité(100% naturelle!).

(138) Bientôt des coffees en France?

écrit par[pseudonyme]

date02/22/0

Moi aussi j'ai 31 ans et je fumes depuis l'âge de 12 ans. Je n'ai jamais dérivé vers n'importe quelle autre drogue. Il est faux de dire : "tu commences par un joint et tu finis avec un shoot". Pourtant, j'aurais pu dévier étant donné que j'avais un beau-frère toujours "foncedé". Franchement, ne plus rien calculer, piquer du blaze ou pire encore, gerber... Je pense que cette défonce n'est plaisante pour personne.

Rassurez-vous, fumer un joint ce n'est pas comme ça. On n'est pas des loques, on ne se métamorphose pas quand ont fume un "tarpé". Je ne suis pas non plus, comme je l'ai entendu hier au journal télévisé, comme un mec qui a

picolé, confondant un stop avec une 2e voie de circulation, une poubelle avec un enfant qui taverse la rue ou encore moins confondre les couleurs d'un feu tricolore (rouge avec vert et vice versa).

Le shit ne peut pas être classé comme une drogue dure à l'inverse de la came (poudre), l'ecstasy, l'alcool ou encores certains cachets. Mais plutôt dans la catégorie des drogues douces telles que le chocolat ou le café. Alors, vivement les coffee-shops en France, on est des millions à ne penser qu'à ça. LA DEPENALISATION, LA LEGALISATION! Arrêtons de se voiler la face et faisons face.

(139) Ton raisonnement est dépassé.

écrit par[pseudonyme]

date06/03/02

Ton raisonnement est dépassé, un mec qui fume est un danger comme un mec qui boit. C'est pareil. La seule solution l'interdiction totale et surtout définitive de cette m...

Et dire qu'un mec qui consomme du cannabis est sain mais de quoi tu parles là, tu es aussi drogué qu'un mec qui picole.

Alors arrêtons de faire un faux débat et appelons un chat un chat...

(140) Porte ouverte

écrit par[prénom]

date02/23/02

Pour moi le dépénalisation du cannabis serait la porte ouverte à tous les abus. Il faut que les jeunes et les moins jeunes comprennent ce qu'est la loi et surtout que dans une République on ne peut pas faire ce que l'on veut. Ce n'est pas un vieux qui écrit cela mais un jeune de 20 ans qui soutient le fait que les lois sont faites pour être respectées et non pour être abolies.

(141) Partout en Europe

écrit par[pseudonyme] mail[adresse courrier] date02/23/02

je ne suis pas d'accord avec toi je pense que deux têtes pensent mieux qu'une.

L'Etat a sorti cette loi sans avoir d'étude sérieuse sur le sujet.

Pourquoi en Holland, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, au Portugal, en bref, dans toute l'Europe, le cannabis est-il dépénalisé voire légalisé ?

Tout simplement parce que ces pays ont fait des études et ne se sont pas arrêtés à des préjugés.

J'ai 25 ans, je fume depuis 10 ans tous les jours. Je travaille, j'ai un appartement et une copine. Je suis donc normal.

(142) **CQFD** écrit par[prénom]

date02/23/02

On verra quand tu auras 45 ou 50 ans quel sera ton état mental!

.-----

(143) **Préjugés** écrit par[prénom]

date02/27/02

J'ai 45 ans et je suis plus que normale. J'ai toujours travaillé. Toujours étudié. Toujours essayé d'évoluer. Je dis "essayé" par modestie. Tu te trompes un tout petit peu. Les préjugés sont des armes égales à la peine de mort...

(144) **Où on veut**

écrit par[pseudonyme]

date02/23/02

Interdire la fumette n'empêche pas de trouver du « teuchi » où l'on veut dans n'importe quel endroit (quelques fois de mauvaise qualité). (...) Légaliser ou dépénaliser, n'arrangerait pas les problèmes de délinquance, mais cela éviterait tous les petits bizness frauduleux, les attroupements, les va et viens que cela provoque. Mettre au

point des structures spécialisées (coffeshops) où l'on pourrait avoir du matos de meilleur qualité et varié, sans être considéré comme un ennemi public arrangerait la plupart des citoyens en France parce que : ces commerces déclarés égalent rentrées d'argent dans les caisses de l'Etat. Deux jeunes (des vieux aussi) sur trois fument, ça fait pas mal de monde quand même à vouloir la même chose. Les impôts en prendraient certainement une claque, ce qui fait qu'on travaillerait beaucoup moins pour l'Etat.

[...]

Forum du Monde consacré à l'IVG (Mde.avor.)

[fil verrouillé]

(1) [pseudonyme]

20/06/02 19:57

avortement [re:]

La question de l'avortement a toujours soulevé des passions.. je voudrais savoir, pour vous, à partir de quel ""âge" un embyon ou un foetus devient un être humain ?

(2) [pseudonyme]

21/06/02 13:35

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

"je voudrais savoir, POUR VOUS, à partir de quel "âge un embyon ou un foetus devient un être humain?"

Le problème est précisemment que l'on ne peut pas se satisfaire de relativité en cette matière, universelle par essence. Toute évaluation non mystique ou scientifique est datée, circonstanciée donc fausse. Pour preuve et pour la petite histoire, Saint Thomas d'Aquin, qui pourtant n'a pas dit que des conneries, ne pouvait échapper à ce point aux moeurs misogynes de son temps qu'il considérait que le foetus était un être humain aprés 40 jours de gestation si c'était un garçon, 80 jours si c'était une fille! Fis de toute considération religieuse, fions nous au droit puisque personne n'a une réponse satisfaisante me diront les positivistes. Mais le droit pénal condamne toute tentative d'avortement aprés le délai légal (sauf exception thérapeutique) mais refuse de condamnner pour homicide involontaire un chauffard qui a provoqué la mort d'un foetus de 8 mois... Où est la réponse légale à la question? Et je vous parle même pas du droit civil....

Sagali

"force ne fait pas droit" Rousseau

(3) [pseudonyme]

21/06/02 13:48

Re: commes les autres... [re: [pseudonyme#2]]

comme d' autres, vous refusez de répondre à la question en vous retranchant derrire des considérations historiques, juridiques ou religieuses...

"personne n'a de réponse satifaisante" : c'est l'évidence même ! satisfaisante pour les uns, irrecevable pour d'autres! Mais VOUS ???? dans l'intimité de votre conscience ?

(4) [pseudonyme]

21/06/02 13:55

Re: commes les autres... [re: [pseudonyme#3]]

Je ne tentais pas de me retrancher derrière des considérations religieuses ou autres mais d'exprimer le fait que ce que moi j'en pense (ou ce que vous en pensez) n'a aucune espéce d'importance

"force ne fait pas droit" Rousseau

(5) [pseudonyme]

21/06/02 14:01

Re Alors... [re: [pseudonyme#4]]

Alors, Si ce que l'on pense les uns et les autres sur ce forum n'a aucune importance, alors qu'est ce que vous y faites ?

(6) [pseudonyme]

21/06/02 14:11

Re: Re Alors... [re: [pseudonyme#5]]

"Alors, Si ce que l'on pense les uns et les autres sur ce forum n'a aucune importance, alors qu'est ce que vous y faites ?"

lol : je vous y ouvre les yeux sur cette réalité! non je plaisante!

Ce sujet est trés particulier à mon avis (le droit de vie et de mort sur qqn)et ne devrait pas relever du domaine de l'opinion personnelle, c'est pourquoi j'ai adopté cette position provocatrice. Parce que la morale se fout des morales! (oups, je me retranche derrière Kant maintenant)

Si vous tenez à savoir mon opinion perso, je ne prendrai pas sur moi de tuer un embryon de 2 jours car c'est un être humain dés sa conception et indépendamment de la volonté de sa mère (jusqu'à ce qu'on me prouve le contraire bien sur). Maintenant je ne vois pas pourquoi un non croyant croirait le contraire (je parle de croyance au sens large) et je n'irai pas m'enchaîner pour empécher de pauvres filles d'avorter.

"force ne fait pas droit" Rousseau

(7) [pseudonyme] 21/06/02 14:24

Re: croyances [re: [pseudonyme#6]]

bien que certaines religions, comme la religion catholique, soit très claires là-dessus, je pense que ce n'est pas une question de "croyance (s)"; C'est une intuition "primaire". Mais elle est excessivement dérangeante et demanderait une telle réorganisation des valeurs de notre société (comme ne plus dévaloriser "l'abandon" qui est en fait un don d'enfant à ceux qui vivent pour certains un martyr de ne pas en avoir) et de l'appareil législatif que pour l'instant, la faire partager est une utopie... Mais certaines utopies sont devenues réalités ?

(8) [pseudonyme] 21/06/02 10:21

Principe de précaution [re: [pseudonyme#7]]

Nous parlons beaucoup en ce moment du principe de précaution. Lorsqu'on ne sait pas si une chose est nocive, ou si on n'arrive pas a prouver son innocuité de façon absolue on la tendance est de l'interdire. (les OGM par exemple)

Apparemment personne ne sait très bien a partir de quel moment un foetus ou un embryon doit être considéré comme un être humain (conception, 10, 12 ou 16 semaines, viable hors de l'utérus, naissance, après le service militaire ...). En vertu de ce même principe de précaution l'avortement pourrait donc être interdit.

(9) [prénom] 21/06/02 12:22

Re: Principe de précaution [re: [pseudonyme#8]]

Vous seriez partisan du rétablissement de l'interdiction de l'avortement? Pour le rétablissement des aiguilles à tricoter dans les arrière-cuisines? Pour que de nouveau des femmes meurent d'hémorragie, de septicémie?

(10) [pseudonyme] 21/06/02 12:32

Interdire / autoriser [re: [prénom#9]]

Les violeurs d'enfants sont souvent obligés d'assassiner leurs petites victimes pour les empécher de les dénoncer. Je propose que nous dépénalisions le viol des enfants, ainsi les violeurs ne craindraient plus d'être dénoncés et laisseraient la vie sauve à leurs victime. Tout ca pour dire que votre argument n'en est pas un. La seule question qui se pose est, le foetus et l'embryon sont ils ou non des êtres humains. Si la réponse est oui, l'avortement doit être interdit, si la réponse est non, il peut être autorisé. Apparement on a renversé le problème en disant : l'avortement est autorisé, comme d'autre part tuer un être humain est interdit, alors l'embryon de moins de 12 semaines n'est pas un être humain en France. Les embryons de 12 à 16 semaines sont des êtres humains en France mais pas en Grande Bretagne. Et jusqu'a ce que la loi change, les embryons entre 10 et 12 semaines étaient des êtres humains et ne le sont plus depuis. Etrange non ?

(11) [prénom] 21/06/02 12:37

Re: Principe de précaution [re: [pseudonyme#10]]

Votre réponse n'a strictement aucun rapport avec le problème posé.

(12) [pseudonyme] 21/06/02 12:45

Interdire / autoriser [re: [prénom#11]]

Bien au contraire, la loi a-t-elle le droit d'autoriser une chose moralement mauvaise sous pretexte que les conséquences de la non autorisation sont pires que les conséquences de l'autorisation? Merci aussi de retourner à mon message précédent que j'ai modifié.

(13) [prénom] 21/06/02 13:07

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#12]]

Même du temps de l'interdiction de l'avortement, l'embryon et le foetus n'ont jamais été considérés comme des êtres humains. Il n' y a jamais eu aucune déclaration de naissance en cas de fausse couche spontanée. Pour certains droits (succession, je crois) l'enfant en gestation peut exister juridiquement, c'est subordonné à sa naissance.

(14) [pseudonyme]

21/06/02 15:17

Re: Interdire / autoriser [re: [prénom#13]]

Oui, j'ai entendu quelque chose comme ca egalement. A partir d'un certain nombre de mois de grossesse, le foetus est heritier du pere biologique qui decede pendant la grossesse. Mais c'est un autre probleme que celui de l'avortement.

[pseudonyme]

(15) [pseudonyme]

21/06/02 13:41

Re: Interdire / autoriser [re: [prénom#13]]

pourquoi vous cacher derriere la loi ? Vous savez bien que la question posée est d'ordre moral . Le terme vous fait peur ? Alors, disons.. ethique... Vous avez bien une opinion, VOUS ? Vous laissez les législateurs en décider pour vous ? Quelle lâcheté! Personnellement, je pense qu'il ne faut pas "PUNIR", mais essayer de faire prendre conscience aux gens qu'ils doivent être conscients de LEURS actes et de LEURS pensées.

(16) [pseudonyme]

21/06/02 15:28

Re: Faites leur confiance.. [re: [pseudonyme#15]]

...vous n'etes pas a leur place. Je crois que chaque femme, (ou chaque couple d'ailleurs), devant l'avortement est donnee assez de temps pour penser serieusement a ce qu'il convient de faire. Sans compter la pression exterieure, les stigmas, les interrogatoires "psychologiques". Je sais que ce n'est jamais un acte anodin. La question revient a savoir ce qu'on elimine lors d'un avortement! Je crois que les Catholiques ne voient la femme que comme le vaisseau qui porte la vie. Pour moi (qui suis juive) rien n'existe avant la naissance, excepte la femme qui est la seule responsable de son corps.

[pseudonyme]

(17) [pseudonyme]

21/06/02 14:03

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#15]]

<< Personnellement, je pense qu'il ne faut pas "PUNIR" mais essayer de faire prendre conscience aux gens qu'ils doivent être conscients de LEURS actes et de LEURS pensées.>>

Très bien, et vous faites ça comment?

(18) [pseudonyme]

21/06/02 14:21

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#17]]

Peut être aussi en leur donnant réellement le choix. Choisir c'est aussi avoir et assumer un enfant à 19 ans et pendant ses études si on le veut sans subir les regards en coin, les injonctions à l'avortement, les préjugés et les sarcasmes y compris des médecins. Pardonnez, ça sens un peu trop le vécu!

"force ne fait pas droit" Rousseau

(19) [pseudonyme]

21/06/02 14:28

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#18]]

Ne vous excusez pas, je comprends tout à fait et partage votre avis.

(20) [pseudonyme]

21/06/02 14:09

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#17]]

en leur demandant de se poser la question et d'y répondre en fonction de leur propre intuition et de leur propre sensiblité; c'est ce que l'on fait en ce moment, non ?

(21) [pseudonyme]

21/06/02 14:38

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#20]]

C'est pas ce qu'on fait en ce moment. On parle uniquement de droit à l'avortement qu'il ne faut pas entraver. On ne débat jamais des conséquences moral de cet actes. On ringardise ceux qui osent s'aventurer sur ce terrain. On les accusent, entre autre, de faire peser un poid intolérable sur les épaules de femmes en détresse. En fait, la société, lachement, pousse les femmes a avorter. On est bien au delà de la simple autorisation. Les paquets de

cigarette portent obligatoirement la mention "Femme enceinte, fumer nuit à la santé de votre enfant". Par contre il est interdit d'exprimer publiquement "Femme enceinte, votre enfant est probablement un être humain dès sa conception" sans que toute les ligues de vertu des neo-bienpensants vous tombent dessus à bras raccourcis en vous accusant de faire intolérablement pression sur ces femmes.

(22) [pseudonyme]

21/06/02 14:49

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#21]]

<< Par contre il est interdit d'exprimer publiquement "Femme enceinte, votre enfant est probablement un être humain dès sa conception">>

Ca vous gêne pas trop de prendre les gens pour des cons ? Vous croyez qu'on ne sait pas tout ça ?

(23) [pseudonyme]

21/06/02 15:29

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#22]]

Je ne comprend pas le sens de votre post!

(24) [pseudonyme]

21/06/02 14:45

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#23]]

Que dire de la pillule abortive distribuée dans les lycées? Quid de la pillule tout court avant ? Dans la même logique, l'avortement est pris en charge à 100% sécu (ce qui est archi cohérent) mais il est impossible de se faire rembourser intégralement certaines pillules.

"force ne fait pas droit" Rousseau

(25) [pseudonyme]

21/06/02 14:29

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#20]]

Et c'est ce que fait toute femme confrontée à cette situation, c'est pourquoi je ne comprends pas bien le sens de votre démarche.

(26) [pseudonyme]

21/06/02 14:33

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#25]]

je ne suis pas sûr(e) qu'on l'aide à se poser la question en ces termes.

la "pensée unique" n'est pas un vain mot...

(27) [pseudonyme]

21/06/02 14:55

Re: Interdire / autoriser [re: [pseudonyme#26]]

Voyez-vous, amha, elles n'ont pas besoin qu'on les aide à se poser de questions, elles le font très bien toutes seules. C'est agaçant cette manie de croire que les autres ont toujours besoin de votre aide.

(28) [pseudonyme]

21/06/02 7:01

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

En Droit à sa naissance.

[prénom]

(29) [pseudonyme]

21/06/02 11:06

Re: avortement [re: [pseudonyme#28]]

qui parle du droit ? d'ailleurs, il évolue constamment (jurisprudence). Ma question était : "pour vous" ...?

(30) [pseudonyme]

21/06/02 11:23

Re: avortement [re: [pseudonyme#29]]

[prénom] a répondu a votre question, pour elle le droit est la vérité. Ce que dit le droit, c'est ce qu'elle dit elle. Elle adhère sans problème à ce que dit le legislateur et le fait sien. Si le droit dit que l'être humain avant la

naissance n'est pas un être humain à la naissance, alors c'est la vérité. Si le droit dit que les coiffeurs ne sont pas des êtres humains, alors les coiffeurs ne sont pas des êtres humains. C'est pourtant facile à comprendre.

(31) [pseudonyme]

21/06/02 7:13

Re: avortement [re: [pseudonyme#28]]

En Droit à sa naissance.

Ouf! J'ai cru que vous parliez de [pseudonyme] le complotiste. [prénom] l'anarchiste, vous pensez quoi de ma proposition que les debats sur l'avortement soient reserves aux femmes?

(32) [pseudonyme]

21/06/02 2:23

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

[pseudonyme],

J'ai l'impression que les passions se sont bien calmees concernant ce sujet... reste la rigolade!

(33) [pseudonyme]

21/06/02 2:14

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

c'est une question que l'on pose aux examens de droit pour passer juge parait-il cela permet de voir dans quelle idéologie se trouve le candidat, car il est difficile de mentir à cette question

(34) [pseudonyme]

21/06/02 1:45

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

Joke! Pour moi, c'est quand elle/il sort avec son diplome de l'ecole de medecine! [pseudonyme]

(35) [pseudonyme]

21/06/02 1:48

Re: avortement [re: [pseudonyme#34]]

Re-Joke!

je voudrais savoir, pour vous, à partir de quel ""âge" un embyon ou un foetus devient un être humain?

Pour une femme: Lorsqu'elle apprend a faire la vaisselle.

Pour un homme: Quand il fait son service militaire, bande de petits salopards!

(36) [pseudonyme]

20/06/02 23:39

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

C'est la grande question de l'avortement, l'age de la naissance de l'humain n'est pas le méme pour tous:

(37) [pseudonyme]

20/06/02 20:04

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

Il devient un être humain de sa conception à sa naissance, ce n'est pas un jour coucou ça y est je suis humain. Maintenant, si vous voulez savoir à partir de quand il n'est plus envisageable de s'en débarrasser sans que l'on appelle ça un meurtre, je dirais personnellement à partir du moment où il est né. Au niveau légal c'est une question de semaines qui varie selon les pays. [initiales]

(38) [prénom]

20/06/02 20:26

Re: avortement [re: [pseudonyme#1]]

Je crois que ce qui compte, c'est la viabilité en-dehors de l'utérus.

(39) [pseudonyme]

20/06/02 20:32

Re: avortement [re: [prénom#38]]

Oui mais tant qu'il est à l'intérieur, il est pas né, il est pas là. Après tout, c'est bien le jour de la naissance que l'on fête tout au long de la vie, pas celui de la conception !!

[initiales]

(40) [pseudonyme] 21/06/02 1:41

Re: Nuits calines [re: [pseudonyme#39]]

Après tout, c'est bien le jour de la naissance que l'on fête tout au long de la vie, pas celui de la conception !! Ca depend des performances de la mere ou du pere. Des fois, on s'en souvient toute sa vie.

Pour en revenir au morbide (je n'ai pas d'opinion sur l'avortement, c'est aux femmes de decider. Qu'est ce que les hommes savent? Ils n'ont pas d'uterus et tous les autres trucs), c'est etrange comme les gens qui sont contre l'avortement sont en general pour la peine de mort, et lycee de versailles. Ajoutez un petit debat sur l'euthanasie et on a tous les ingredients d'un forum allo ouine. Si vous me fournissez en foie gras, cassoulet et creme autobronzante, je viens deguise en citrouille.

(41) [pseudonyme] 21/06/02 0:42

Re: avortement [re: [pseudonyme#39]]

Ca c'est malin ça!Bravo,quelle trouvaille!Comme si tous les couples avaient à leur disposition un super microscope capable de repérer la fécondation d'un ovule et d'un spermatozoïde! Et que chaque jour ils s'amusaient à regarder ce qui se passe dans l'utérus de la femme pour marquer le jour de la fécondation sur le calendrier des postes!!! La vie existe bien avant la naissance,le coeur bat,le feotus entend ce qui se passe à l'extérieur,bouge,ressent des émotions. Un grand photographe avait fait un reportage spécial dans Paris Match je l'ai conservé,on voit très bien qu'un foetus de 8 semaines est bien un être vivant.L'avortement est un meurtre tout simplement.

(42) [pseudonyme] 21/06/02 2:06

Re: avortement [re: [pseudonyme#41]]

Paris Match!!!!! J'en suis bouche-bee

(43) [pseudonyme] 21/06/02 2:18

Re: avortement [re: [pseudonyme#42]]

les paris-matchistes sont-ils abolitionistes de l'abolition? curieux cette gentillesse pour le foetus sur le thème du meurtre alors que la pitié n'existe pas dans leur tête quand il s'agit de "leurs" criminels...

(44) [pseudonyme] 21/06/02 2:09

Re: avortement [re: [pseudonyme#42]]

J'en suis bouche-bee

Ne restez pas trop longtemps bouche-bee. Vous pouriez faire naitre des desirs qui sont contraires aux enseignement de l'eglise, foi de missionnaire!

(45) [pseudonyme] 21/06/02 10:17

Re: avortement [re: [pseudonyme#44]]

Vous m'avez appelé?

(46) [pseudonyme]

21/06/02 2:14

Re: avortement [re: [pseudonyme#44]]

A Ben ca non alors.. je suis lesbienne Monsieur! Merci bien, je vous laisse ma place... Si ca vous chante bien sur.

(47) [pseudonyme] 21/06/02 2:20

Re: avortement [re: [pseudonyme#46]]

je suis lesbienne Monsieur! Euh, il fait quel temps en Lesbie?

(48) [pseudonyme] 21/06/02 2:25

Re: avortement [re: [pseudonyme#47]]

Beau fixe, surtout depuis que je me rase les jambes.

(49) [pseudonyme] 21/06/02 2:28

Re: avortement [re: [pseudonyme#48]]

Beau fixe, surtout depuis que je me rase les jambes. Merci quand meme d'etre velue!

(50) [pseudonyme]

21/06/02 2:58

Re: avortement [re: [pseudonyme#49]]

Certaines aiment ca, j'ai jamais bien compris mais il en faut pour tous les gouts. Je vous ferais remarquer qu'on s'est bien eloignes du sujet! retournons a nos moutons (comme dirait Sat, qu'on entend plus d'ailleurs)
L'Avortement. Honnetement, je crois que les choses ont bien evolue, mais il reste toujours en France cette folle avec ses 15 marmots, qui me faisait peur a chaque fois que je la voyais a la tele enceinte jusqu'aux yeux (j'ai oublie son nom). J'espere que les cathos ne vous embetent pas trop (si vous etes en france car il se fait tard la bas et vous me parraissez avoir l'esprit frais d'un qui habiterait le Nouveau Monde)

(51) [pseudonyme] 21/06/02 3:07

Re: avortement [re: [pseudonyme#50]]

Je vous ferais remarquer qu'on s'est bien eloignes du sujet!

C'est plus fort que moi, j'ai tendance a remplir les fils d'humour douteux et le plus gras possible. C'est grave docteur?

Honnetement, je crois que les choses ont bien evolue, mais il reste toujours en France cette folle avec ses 15 marmots, qui me faisait peur a chaque fois que je la voyais a la tele enceinte jusqu'aux yeux (j'ai oublie son nom)

Si ca l'amuse, je ne vois pas ou est le probleme tant que vous n'etes pas forcee a faire la meme chose.

J'espere que les cathos ne vous embetent pas trop

Tous les bigots m'embetent lorsqu'ils veulent imposer leur idees a la societe, qui se doit d'etre laique. La bete revient un peu partout dans le monde. Sinon, je n'ai rien contre eux.

(si vous etes en france car il se fait tard la bas et vous me parraissez avoir l'esprit frais d'un qui habiterait le Nouveau Monde)

Oui, il n'est que six heures (du soir) ici, ma journee n'est pas finie...

(52) [prénom] 21/06/02 0:46

Re: avortement [re: [pseudonyme]]

Et vous seriez pour punir les "meurtrières"? Lesquelles avant la légalisation le faisaient au péril de leur vie!

[...]

[fil verrouillé] (113) [pseudonyme] 23/06/02 17:03

Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re:]

Depuis que je suis assistante sociale de secteur, j'ai dû faire plus d'une centaine d'entretiens pré-IVG. Dans 95 % des entretiens les femmes que je rencontrais se retrouvaient enceintes :

- Soit par inefficacité du moyen de contraception habituellement utilisé.
- Soit par refus du partenaire d'utiliser des préservatifs.

Dans le premier cas aucun moyen de contraception n'est efficace à 100%. La pilule peut s'oublier une fois et on se retrouve enceinte. On a pris la pilule et on l'a vomit avec la gastro. Le préservatif se déchire. La femme pensait être ménopausée ou le mari stérile (suite de chimio par exemple). Et on compte des grossesses avec des stérilets.

Dans le deuxième cas, le partenaire refuse les préservatifs et les nanas lorsqu'elles sont amoureuses sont parfois tartes... Il faut dire qu'elles ont des excuses, on les a souvent éduquées ainsi : soit amoureuse, écarte les cuisses et dit Amen : je ne referai pas ici l'éducation judéo-chrétienne ! La majorité des femmes que je rencontrais lors de ces entretiens avaient déjà des enfants. Elles viennent seule à l'entretien : j'ai dû voir 3 hommes sur 100 entretiens. Les jeunes sont souvent très bien informés sur les plaisirs de la vie et les moyens de contraception :

mais aucune brochure, ni aucune séance d'information ne pourra les préparer, les informer sur leurs sentiments au moment de leur première relation sexuelle : d'où parfois une première relation sans moyens de contraception. l'IVG n'est pas la panacée et n'est pas un moyen de contraception. L'idéal serait que les hommes acceptent tous d'utiliser des préservatifs au début d'une relation et que les femmes l'exigent! Lorsque que je papote avec mes copines et qu'on échange sur l'attitude de certains hommes sur le préservatif ; on se dit que la partie n'est pas gagnée! La détresse des femmes existe. Car elles sont souvent seule dans leur démarche. Notre société machiste et certains mouvements féministes leur ont fait comprendre que la contraception était le problème des femmes et si elles sont enceintes c'est leur faute : elles culpabilisent énormément. Tout est fait pour qu'elles culpabilisent. Le secteur public, s'étant dans les faits bien souvent retourné sur le secteur privé pour l'intervention, elles sont considérées comme du bétail : Réflexion des gynécos ("vous aurez pu sucer un bonbon, madame"), partage de chambre de repos après l'IVG avec des patientes ayant subi une hystérectomie, ou gazouillis de nourrissons. La nouvelle loi reprécise les obligations du secteur public car les délais d'attente étaient délirants dans les hôpitaux. Mais dans les faits, après plus de 9 mois d'application et malgré l'allongement des délais de nombreuses femmes vont se faire avorter en Espagne, Angleterre ou PB, ayant dépassé les délais légaux. Les femmes qui décident d'avorter, si elle sont bien entourées, ont mûrement pris leur décision : elles ne se voient pas élever sans père un enfant ou pour des raisons économiques si elles sont seules ou en couple. L'instinct maternel est une grande foutaise : on apprend à aimer son enfant lorsqu'il naît et cet amour grandit au fil des jours et se construit à deux dans la relation duelle mère-enfant. Au niveau de la crise de la natalité en France, cette dernière a commencé bien avant la loi de 75. Si l'IVG n'était pas légal les femmes continueraient à avorter pour les plus riches à l'étranger, pour les plus pauvres, elle continueraient à mourir aux urgences gynécologiques se vidant de leur

Petite précision pour les anti-IVG: est-ce un hasard si vous oubliez de préciser dans vos fils que pour le droit, n'est considérée comme personne qu'un être né viable et pas un foetus? [prénom]

(114) [pseudonyme]

24/06/02 18:51

Re: bien dit [re: [pseudonyme#113]]

Maintenant, ce qui me gêne: il y a d'une part les avortements, pardon, les interruptions volontaires de grossesse, de l'autre, il y a des tas de couples dans lesquels la femme est dans l'impossibilité de procréer normalement et pour qui la solution de la procréation in vitro, pour différentes raisons, ça ne marche pas. Ne leur reste donc plus que la solution de l'adoption, laquelle est, en France, un parcours du combattant ce qui fait que les gens vont chercher à l'étranger en s'affranchissant parfois de la filière diplo. Alors, nous avons donc d'un côté des foetus qui disparaissent, de l'autre des gens qui pleurent pour avoir des enfants et qui ont tout ce qui faut pour élever un enfant désiré en lui donnant, dès le départ, toutes ses chances dans la vie.. Alors je me demande si un assouplissement de nos lois, en essayant de ne pas aller aussi loin que les américains dans ce domaine, permettrait justement de mettre en relation des filles qui accepteraient de ne pas pratiquer l'IVG avec des couples recherchant des enfants à adopter. Quite à prévoir une rémunération, après tout, toute peine mérite salaire.

(115) [pseudonyme]

24/06/02 18:57

Re: bien dit [re: [pseudonyme#114]]

Ce mode de marchandage du bonheur me semble assez écoeurant, bien que comprenant par ailleurs l'inégalité soulevée, mais qui on doit bien l'avouer sévit à d'autres niveaux, richesse, nourriture, eau ... [initiales]

(116) [pseudonyme] 24/06/02 18:53

Re: bien dit [re: [pseudonyme#114]]

L'enfant serait une marchandise? [prénom]

(117) [pseudonyme] 24/06/02 19:05

Enfant ou marchandise ? [re: [pseudonyme#116]]

Il faut être claire et cohérent :

- soit l'embryon est un enfant. Dans ce cas, ce n'est ni une marchandise, ni une chose que l'on tue quand elle gène,
- soit l'embryon est une chose et je ne vois pas ce qui vous choque dans le fait qu'il fasse l'objet d'une transaction commerciale.

(118) [pseudonyme]

24/06/02 19:30

Re: Enfant ou marchandise ? [re: [pseudonyme#117]]

L'intervenant parlait d'adoption d'enfant sélectionné avant naissance, ce qui se rapproche fort bien du programme du borgne au sujet de l'adoption... A quel moment ai-je parlé de vente d'embryon? [prénom]

(119) [pseudonyme] 24/06/02 19:49

Re: Bienvenue à Gattaca [re: [pseudonyme#118]]

L'intervenant, c'est moi ? si cela est, iil convient de relire ma contrib dans laquelle il n'y a aucun piège politique :)) simplement le souhait de mettre en parallèlle deux problèmes humains. Nous voyons déjà que certains pays les ont réunis: le désir d'une fille de na pas garder un enfant et celui d'un couple d'en adopter un. On voit ces situations apparaître dans les séries américaines les plus populaires telles "urgences" donc les plus "politically corrects". Dans "urgences" vu il y a plusieurs mois, il s'agissait d'une toubib chinoise engrossée par un petit ami noir. Elle décide de mener sa grossesse à son terme et une association lui trouve un couple noir-jaune qui ne peut avoir d'enfant et qui est ravi. Maintenant pour la sélection génétique, ce n'est pas pour demain mais on y pense fortement, mais pourquoi toujours chez le borgne :)) ?? Si tu as vu le film de SF cité dans le titre (Bienvenue à Gattaca), la sélection part d'un bon sentiment: éviter les tares qui risquent d'empoisonner la vie des enfants. Résultat: une société de gens parfaits qui passent leur temps, avant de faire l'amour, de vérifier en douce leur qualité génétique. Il y a bien entendu le vilain petit canard (enfant de l'amour, donc taré) qui arrive à se glisser dans le dispositif, sinon il n'y aurait pas de film. Cette société est hiérarchisé, les emplois de balayeurs étant réservés aux individus non sélectionnés, donc notre "vilain canard".

(120) [pseudonyme]

25/06/02 4:21

Re: Bienvenue à Gattaca [re: [pseudonyme#119]]

Ne pas vouloir un enfant et devoir le porter 9 mois avec les conséquences vis-à-vis de l'entourage ce n'est pas évident non plus. L'avortement est un choix dans des situations pas évidentes et surement une décision très douloureuse mais personnelle (ou à deux maximum). Un embryon n'est pas un être humain, il a besoin de sa mère pour se développer (même pas pour vivre juste pour devenir un être humain), la personne qui le porte doit désirer qu'il vive, pour le faire adopter ou le garder. Interdire l'avortement c'est ouvrir la porte à n'importe quoi, une femme desepérée qui ne veut pas un enfant est capable des pires choses pour s'en "débarasser" ou simplement ne pas y "faire attention" puisque ce n'est pas son choix de le porter je pense (fumer, boire, se droguer, overdose de médicaments,). Je ne vois pourquoi la société interdirait un choix possible, autant gacher la vie d'une femme et du bébé dans la majorité des cas. Une grossesse implique des changements de mode de vie, d'apparence, de choix professionnelle et ce n'est pas parce que M. et Mme Y ne peuvent pas avoir d'enfants qu'on peut imposer cela à quelqu'un. C'est comme si je ne peux pas faire quelque chose et mon voisin peut le faire alors il doit le faire parce que je ne peux pas, c'est absurde, on est pas tous égaux c'est tout.

(121) [pseudonyme]

24/06/02 12:13

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

Combien d'IVG chaque année en France?

(122) [pseudonyme]

24/06/02 10:09

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

Ce rappel est plein de bon sens, d'autant plus qu'il va dans le mien, je ne polémiquerais pas sur les insuffisances, carences et absurdités du système de suivi des IVG et garderais uniquement cette remarque :

Petite précision pour les anti-IVG: est-ce un hasard si vous oubliez de préciser dans vos fils que pour le droit, n'est considérée comme personne qu'un être né viable et pas un foetus?

Je ne pense pas qu'ils oublient, ils le nient c'est pire! Autrement dit pour eux un être non né est plus important qu'une femme enceinte, il a les droits qu'elle n'a pas, c'est une façon atrocement discriminatoire de voir les choses.

[initiales]

(123) [pseudonyme] 24/06/02 18:36

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#122]]

"est-ce un hasard si vous oubliez de préciser dans vos fils que pour le droit, n'est considérée comme personne qu'un être né viable et pas un foetus?"

=> Est ce donc la loi qui définit qui à qualité d'être humain ou non ? Parce que vous savez, les lois ca va et ca vient. Les lois du III ème Reich étaient bien plus restrictives pour déterminer qui avait la qualité d'être humain.

(124) [pseudonyme]

24/06/02 18:54

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#123]]

Est ce donc la loi qui définit qui à qualité d'être humain ou non ? Parce que vous savez, les lois ca va et ca vient. Les lois du III ème Reich étaient bien plus restrictives pour déterminer qui avait la qualité d'être humain. Les lois sont ce qui fonde nos sociétés, me semble t'il. Elles ne vous plaisent pas, grand bien vous fasse, il y a d'autres pays sur terre, je suis certaine que vous en trouverez un à la mesure de votre esprit. [initiales]

(125) [pseudonyme]

24/06/02 18:39

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#123]]

Sous-entendez-vous que le code civil est une émanation du nazisme? [prénom]

(126) [pseudonyme]

24/06/02 18:46

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#125]]

C'est vous qui le dites, pas moi!

(127) [pseudonyme]

24/06/02 18:51

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#126]]

Mécanisme de défense très lâche... [prénom]

(128) [pseudonyme]

24/06/02 19:08

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#127]]

Vous êtes coincée dans votre raisonnement et vous vous en tirez par une insulte. Logique et prévisible!

(129) [pseudonyme]

24/06/02 18:33

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#122]]

Si vous taper sur un moteur de recherche IVG et front national, vous serez effaré par ce qu'ils proposent... [prénom]

(130) [pseudonyme]

23/06/02 23:39

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

Poser la question de l'humanité du foetus n'est pas avoir une position anti ivg . La loi de 75 DEPENALISE l'IVG (motif légitime de santé publique) et s'est progressivement transformée en un droit à l'avortement (ce qui se justifie là encore ...)

Vous n'êtes pas sans savoir que la loi crée de nombreuses fictions : on ne peut donc se fier à elle pour répondre à cette question qui n'est pas celle de la liceité de l'IVG.

"force ne fait pas droit" Rousseau

(131) [prénom]

24/06/02 0:37

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#130]]

La non-existence légale de l'embryon et du foetus existait AVANT la loi légalisant l'avortement.

(132) [pseudonyme]

24/06/02 0:39

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#131]]

ce qui ne change rien au problème!

"force ne fait pas droit" Rousseau

(133) [pseudonyme]

23/06/02 23:22

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

Si vous croyez apprendre ce que dit la loi , et ce que c'est que l'amour maternel, à tous ceux qui ne peuvent admettre la banalisation de l'avortement, vous êtes bien présomptueuse. mais ne répondons pas à l'agressivité par l'agressivité.

La détresse de certaines femmes qui se retrouvent enceintes sans l'avoir voulu et PARFOIS dans une situation personnelle difficile, est une réalité. Mais dans notre pays la dernière des incongruités serait de ne pas élever un enfant en le confiant pour adoption . L'accouchement sous X ou l'abandon en vue d'adption est extrêmement dévalorisé, considéré comme la solution des "mères indignes" . Or, je suis de votre avis, l'amour maternel est lié au désir d'enfant et au plaisir de l'élever. Mais encore une fois, la solution n'est pas binaire : le "garder" ou le détruire.

Il faut que les mentalités evoluent : aujourd'hui, on trouve normal de tuer un foetus au motif qu'avant sa naissance il n'est pas légalement un être humain; mais je vous rappelle qu'au début du 19 è siècle , l'esclavage en Europe était encore considéré comme légitime au motif que les esclaves n'étaient pas des citoyens à part entière et à peine des êtres humains; dans nos "colonies" antillaises, les maîtres avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves.

je souhaite ardemment que les mentalités évoluent sur le droit à la vie de l'enfant pas encore né "légalement" comme il a évolué en ce qui concerne l'esclavage.

(134) [pseudonyme]

24/06/02 15:28

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#133]]

La comparaison accession au statut d'être humain d'un tas de cellule / ou d'un ancien esclave est complètement stupide. Le foetus n'est pas un esclave, et une mère n'est pas un esclavagiste. Que faites vous de son droit, à elle, à disposer de son corps ? Vous souhaitez qu'elle soit l'esclave de vos raisonnements stupides ? Vous êtes marrant à essayer piteusement de nous faire passer votre position foireuse pour du progressisme. Limsedbh facit

(135) [pseudonyme]

23/06/02 23:28

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#133]]

Je ne considère nullement l'accouchement sous X comme la solution de mère indigne, mais comme une loi voté par pétain alors qu'au même moment il guillotinait une "faiseuse d'anges"... Cherchez l'erreur... Ou voyez-vous de l'aggressivité dans ma contribution?

[prénom]

(136) [pseudonyme]

23/06/02 23:38

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#135]]

"où voyez vous de l'agressivité" :

dans le fil voisin dans lequel vous me dites que je vous "gonfle".

pourquoi mêlez vous Pétain à l'affaire en dramatisant le débat à coup de guillotinage de "faiseuses d'anges" (les femmes qui pratiquaient l'avortement sur les autres dans des conditions sordides)

la rapprochement Pétain - opinion anti avortement est réducteur et ne démontre rien.

(137) [pseudonyme]

24/06/02 16:03

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#136]]

""faiseuses d'anges" (les femmes qui pratiquaient l'avortement sur les autres dans des conditions sordides)" C'est justement pour mettre fin à ses conditions sordides que le droit à l'IVG a été voté. Cela démontre bien que, qu'il y ait ou non le droit, c'est- à-dire une loi, il y aura toujours des femmes qui ne voudront pas à un moment donné de leur vie mener une grossesse à terme et qui provoqueront une fausse couche (je préfère et de loin l'expression Fausse Couche Provoquée à Intervention Volontaire de Grossesse) quitte à mettre en péril leur vie. C'est pour cela que le choix doit exister. Libre à celles et ceux qui sont contre de ne pas y avoir recours mais en aucun cas de juger et condamner celles qui y sont contraintes pour quelque raison que ce soit. On vient de me

rapporter qu'un professeur dans un collège privé tient votre discours à ses élèves peu ou prou avec en sus : interdit d'avoir des rapports sexuels avant le mariage, donc interdit de prendre un contraceptif avant le dit mariage. Bravo! Sachant les pulsions sexuelles qui animent les jeunes gens et c'est bien normal, avec un tel discours on ne va pas désemplir les planning familiaux...

Anti

(138) [prénom]

24/06/02 0:36

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#135]]

Il est tout de même symptomatique que la dernière femme à être passéee à la guillotine ait été une femme qui pratiquait des avortements.

(139) [pseudonyme]

24/06/02 1:47

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [prénom#138]]

c'est le pompon oui. Une vraie chaine. Je fais une allusion dans un autre fil sous le nom "avortement et peine de mort". Bien entendu, je m'en suis pris de partout. Etonnant cette vivacité sur des sujets pour lesquels la plupart des pays s'accordent (j'ai dit la plupart)

Je préfère discuter avec qq'un d' anti avortement qui abolit la peine de mort (déjà je trouve ça plus logique). Je sais pas pourquoi la plupart de ces antis, je les sens hypocrytes avec leur discours du droit à la vie et je balançais la question de savoir ce qu'ils feraient devant Madame Ben Laden enceinte. Oui le coup de l'exception. Comme la peine de mort, exceptionnelle... c'est pas gagné, je crois. Quant aux meurtres d'"avorteurs", oui je trouve que c'est le pompon avec leur discours du droit à la vie.

(140) [pseudonyme]

23/06/02 23:45

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#136]]

Qui vient de parler de l'accouchement sous X comme alternative à l'IVG ? Que pensez-vous des commandos anti-IVG aux states? [prénom]

(141) [pseudonyme]

24/06/02 1:49

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#140]]

oui moi aussi j'aime les voir se confronter avec le discours Pro-life et peine capitale ... QUe croyez-vous qu'ils feraient avec la femme de Ben Laden enceinte?

(142) [pseudonyme]

24/06/02 10:37

La peine de mort [re: [pseudonyme#141]]

Que vous dire de plus. Nous ne sommes pas contradictoire dans nos propos, nous sommes contre la peine de mort. C'est pas la peine de balancer cet argument qui n'en ait pas un à longueur de fil. Que voulez vous que nous vous répondions. C'est agacent à la fin ces amalgames. Ca ressemble un peu au discours de gens a bout d'arguments valable. Vous voulez nous démontrer quoi avec la femme de Ben Laden enceinte. Les enfants ne sont pas responsables des fautes du père !

(143) [pseudonyme]

24/06/02 18:45

Re: La peine de mort [re: [pseudonyme#142]]

rebonjour, [pseudonyme]

si vous lisiez plus avant vous sauriez que je préfère discuter avec la personne pro-life et anti peine de mort car je trouve cela bcp plus logique que l'autre cas.

jereconnais notre divergence de vue sur l'avortement mais autant vous nous trouvez hypocryte car on ne prendrait pas pleinement position sur le sujet , autant je suis mal à l'aise avec cette catégorie pro-life et pro peine de mort, vous comprenez la nuance que je fais dans ces deux catégories d'opinion?

J'ajoute que je ne suis pas pour l'irresponsabilité des moeurs. C'est mieux de faire ses choix après reflexion et de ne pas avoir à changer d'avis 2 mois après!!! maintenant je disais ailleurs, que c'est pour moi une solution d'urgence mais le débat est réel. il s'agit de décisions très difficiles et doulouresues pour tt le monde J'espère prouver un peu de modération même si en effet certains me foutent vraiment mal à l'aise avec leurs paradoxes. Je ne vous inscris pas dans ceux-là

Mon exemple de Mme Ben Laden est provocant volontairement et concerne la catégorie plus extrême que la vôtre

je ne pense pas vous voir dans un lynchage de médecin qui avorte par exemple et cela existe malheureusement Bien à vous

(144) [pseudonyme]

24/06/02 19:01

Re: La peine de mort [re: [pseudonyme#143]]

Il n'y a que deux contributeurs 'pro-life' (pour reprendre votre terme) sur ce forum, [pseudonyme] et moi, et nous nous sommes prononcés tous les deux contre la peine de mort. Je ne crois pas que vous obteniez de réponse à vos message en dehors de celle que je vait vous faire : La peine de mort concerne - ou ne devrait concerner - que des gens coupables des crimes les plus grave. L'avortement concerne des êtres humains innocents. On peut donc être pour la première et contre la seconde sans contradiction. Les gens qui comme moi sont à la fois contre la peine de mort et l'avortement considèrent :

1- La vie des êtres humains comme sacrée,

2- L'embryon comme un être humain (ou dans le doute préfèrent le considérer comme un être humain).

C'est mon cas et forcément je me trouve cohérent. Les gens qui sont contre la peine de mort et pour l'avortement et qui font d'eux même le rapprochement entre les deux ont une attitude incohérente. En effet faire le rapprochement entre les deux, c'est admettre implicitement qu'il s'agit dans les deux cas d'une mise à mort. Or admettre la mise à mort d'un innocent et refuser celle d'un coupable, c'est incohérent. Les gens qui sont contre la peine de mort et pour l'avortement et qui ne font pas le rapprochement entre les deux ont une attitude cohérente. Ne considérant pas l'embryon comme un être humain, l'avortement n'est pas pour eux une mise à mort. A la rigueur, ces gens là pourraient être pour la peine de mort sans incohérence.

Dans quel groupe vous situez-vous ? Ou peut être ais-je oublié un groupe ?

(145) [pseudonyme]

24/06/02 20:37

Re: La peine de mort [re: [pseudonyme#144]]

bien sans vouloir jouer sur les mots. et en tentant de rester le plus correct possible

Crimes graves ou pas, la peine de mort c'est oui ou non. Vous ça dépend.

je parlais seulement du discours qui gentiment nous parle du bonheur de la vie et qu'il faut donc laisser ce droit à tout être "démarré". La question se tournait aussi vers la mère. Qui doit souhaiter son enfant et l'assumer. Si l'avortement n'est pas souhaité et qu'il y a acouchement sous X c'est un autre cas difficile qu'il faudra traiter le mieux possible pour toutes les parties. Dans le cas d'un viol, la mère a droit à arrêter ma grossesse non désirée. Bref il y a d'autres cas. En conclusion Mr [pseudonyme] je trouve que ce problème est principalement celui de la mère. Le père a son mot à dire mais n'a rien à imposer car il ne supporte pas cette grossesse directement. Bonne soirée

(146) [pseudonyme]

24/06/02 10:00

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#145]]

Mais c'est quoi cette histoire de femme de ben laden ? Quelqu'un peut m'expliquer ?

(147) [pseudonyme]

24/06/02 18:48

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#146]]

pardon mr, ou [titre], j'utilisais cette image dans l'absolu.

lisez ma réponse à "peine de Mort " de [pseudonyme]. je ne pense pas être si extrême qu'on le dit dans ces fils. enfin la remise en cause est un droit à tous donc pour ma gouverne aussi même si je pense mes idées suffisament ouvertes pour que tt le monde essaie de s'entendre, mais il restera tjs des exceptions forcément.

(148) [pseudonyme]

24/06/02 16:32

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#146]]

"Mais c'est quoi cette histoire de femme de ben laden ? Quelqu'un peut m'expliquer ?"

=> C'est juste une provocation absurde pour essayer de nous discréditer, c'est raté.

(149) [pseudonyme]

24/06/02 15:21

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#146]]

> Mais c'est quoi cette histoire de femme de ben laden ? Quelqu'un peut m'expliquer ?

Rien, une connerie.

Limscdbh facit

(150) [pseudonyme]

23/06/02 19:31

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

Bravo, [prénom]. On peut dire que vous êtes d'utilité publique. Merci de nous rappeler toutes ces "failles" de la contraception...qui n'arrivent pas qu'aux autres...

(151) [pseudonyme]

23/06/02 21:30

Comme l'eau ferugineuse? [re: [pseudonyme#150]]

N'en jetez plus...

; -)

[prénom]

(152) [pseudonyme]

23/06/02 17:29

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#113]]

je crois que ce combat des femmes est un combat permanent,on pourrait reprocher à la politique socialiste de ne pas avoir mis les moyens nécessaires,en finances et en volonté, pour que les services d'IVG ne se retrouvent pas actuellement dans une certaine difficulté

espérons que celà change

(153) [pseudonyme]

23/06/02 23:44

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#152]]

est-ce que par bonheur vous réclamez des pénalités contre ces médecins qui postulent à des postes hospitaliers lesquels ont, dans leurs missions, l'IVG, et qui, sitôt en poste, ne veulent plus les pratiquer ? vous avez raison : les politiques ne sanctionnent pas assez dans ce cas. les conseils d'administration des hôpitaux devraient les renvoyer.

(154) [pseudonyme]

24/06/02 0:03

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#153]]

"est-ce que par bonheur vous réclamez des pénalités contre ces médecins qui postulent à des postes hospitaliers lesquels ont, dans leurs missions, l'IVG, et qui, sitôt en poste, ne veulent plus les pratiquer ?" j'imagine que vous avez des exemples précis à donner, sinon vous m'accordez trop de pouvoir

(155) [pseudonyme]

24/06/02 0:09

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#154]]

vous avez raté des reportages sur le sujet.

comment, quand on téléphone aux secrétariats de gynéco-obstétrique, il y a des discours du genre "le prochain rendez-vous dans 3-4 semaines" histoire que le délai légal soit passé. il y a eu d'excellents reportages, je vous assure.

mes sources d'information? des praticiens de gynéco-obstétrique, qui ayant dépassé la cinquantaine voient bien que le relais n'est pas là.

(156) [pseudonyme]

24/06/02 1:54

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#155]]

il y a parmi les réfractaires, ceux qui en ont marre de se recevoir des menaces personnelles. Enfin je crois que le combat pro-life existe et agit bien réellement. mais sans doute y a-t-il de vrais médecins opposés à ces principes. C'est illégal. Comme les menaces d'ailleurs. Je reconnais que dans la mesure du possible, il est mieux de savoir ce que l'on fait (je parle de fécondation) en m'écartant du problème de la contrainte du viol

(157) [pseudonyme]

23/06/02 19:32

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#152]]

Ce n'est pas qu'un combat de femmes, Monsieur!

(158) [pseudonyme]

23/06/02 19:59

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#157]]

A votre service , Madame!

(159) [pseudonyme]

23/06/02 17:37

Re: Rappel pour les anti-IVG qui sévissent ici [re: [pseudonyme#152]]

Je ne crois pas que cela va changer au niveau des économies de budget des hôpitaux. De fait ce seront encore les services IVG, gynéco et les maternités qui vont morfler.

[prénom]

[...]

[fil non verrouillé] (209) [pseudonyme]

22/06/02 2:23

Avortement suite [re:]

Comme je n'ai pas pu suivre le débat je relance un fil que ceux qui en ont marre du sujet me pardonne. *Réponse par [pseudonyme] à moi même.*

Ca c'est malin ça!Bravo,quelle trouvaille!Comme si tous les couples avaient à leur disposition un super microscope capable de repérer la fécondation d'un ovule et d'un spermatozoïde! Et que chaque jour ils s'amusaient à regarder ce qui se passe dans l'utérus de la femme pour marquer le jour de la fécondation sur le calendrier des postes!!! La vie existe bien avant la naissance,le coeur bat,le feotus entend ce qui se passe à l'extérieur,bouge,ressent des émotions. Un grand photographe avait fait un reportage spécial dans Paris Match je l'ai conservé,on voit très bien qu'un foetus de 8 semaines est bien un être vivant.L'avortement est un meurtre tout simplement.

Pour ce qui est de se rappeler du jour de conception, ben il arrive que vraiment ce soit inoubliable !!! je ne vous raconterais pas le mien par pudeur. Pour en revenir, à la qualité de vie du foetus, je dirais simplement que faire d'une chose non née un être existant c'est tout d'abord prendre le risque d'un deuil inutile et douloureux en cas de problème et ensuite c'est nier le droit d'une femme à disposer de son propre corps (l'intégrité physique déniée en quelque sorte). Enfin, pour ce qui est de voir l'avortement comme un meurtre, je ne ferais que vous poser le problème suivant : Qui est la plus criminelle, la mère qui refuse de garder un foetus ou celle qui fait naitre un enfant pour l'abandonner ou faire de sa vie un enfer ? De plus et je terminerais la dessus, je refuse catégoriquement de prendre en charge un enfant qui serait lourdement handicapé, je ne m'en sens tout simplement pas capable et je n'hésiterais certainement pas dans ce cas à avorter, suis je vraiment criminelle de ne pas vouloir imposer cette charge à moi même, à ma famille et à la société ? [initiales]

(210) [prénom] 25/06/02 14:26

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#209]]

En tout cas, encore une fois, la Cour de cassation vient de trancher.

http://fr.news.yahoo.com/020625/5/2ngmj.html

Un foetus ne peut pas être victime d'un homicide, selon la Cour de cassation

(211) [pseudonyme]

25/06/02 14:39

Re: Avortement suite [re: [prénom#210]]

Si la cours de cassation avait rendu l'arrêt contraire, c'était la fin de la loi sur l'avortement. Ce n'est ni la procédure, ni les faits eux même qui ont été examinés mais les conséquences éventuelles de l'arrêt. A propos, à titre personnel, pensez vous que la loi a toujours raison ?

(212) [prénom] 25/06/02 15:15

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#211]]

A propos, à titre personnel, pensez vous que la loi a toujours raison?

Non, la preuve étant que je trouvais que la loi qui pénalisait l'avortement (avant 1974) comme injuste et inapplicable. Ce ferait un beau sujet de dissertation en philisophie. Sinon, même avant la loi sur l'avortement, je suis à peu près persuadé que les juges auraient eu la même attitude. Car si on incriminait l'avortement, on n'accusait pas ceux qui le pratiquaient d'homicide. D'ailleurs, ils ne passaient pas en cours d'assises (cela, c'est parce que, je crois, les cours d'assises auraient généralement acquitté)

Au passage, on peut noter que dans l'affaire qui a été soumise à la Cour de cassation, il s'agit d'un accident qui a provoqué la mort d'un foetus juste avant la naissance, foetus qui n'est en aucun cas dans la fenêtre d'un avortement possible.

(213) [pseudonyme]

25/06/02 15:32

Re: Avortement suite [re: [prénom#212]]

"Sinon, même avant la loi sur l'avortement, je suis à peu près persuadé que les juges auraient eu la même attitude. Car si on incriminait l'avortement, on n'accusait pas ceux qui le pratiquaient d'homicide."

La seule chose que la loi cherche à éviter en interdisant l'avortement (en principe) au delà de 12 semaines), c'est le fait de mettre en danger la santé de la mére. L'embryon est un produit du corps humain en droit français. C'est à ce seul titre qu'il doit la protection de la loi. Protection d'ailleurs toute relative car notre ministre de la recherche a réussi à trouver la parade aux lois bioéthiques et permis derniér ement par la voie réglementaire l'importation de cellules souches embryonnaires (histoire de ne pas mettre en retard la science française et son économie, au nom de grands principes, manquerait plus que ça!)

"force ne fait pas droit" Rousseau

(214) [pseudonyme]

25/06/02 16:26

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#213]]

Ces deux nouvelles de Yahoo apparaissent l'une à la suite de l'autre, à l'instant même :

PREMIERE NOUVELLE

http://fr/news.yahoo.com/020625/202/2bgt4.html

"PARIS (AFP) - L'enfant à naître ne peut pas être victime d'un homicide, a déclaré mardi la chambre criminelle de la Cour de cassation.

La Cour de cassation confirme donc que pénalement, le foetus n'existe pas, et que sa mort ne peut engager la responsabilité de quiconque."

SECONDE NOUVELLE

http://fr.news.yahoo.com/020625/54/2ngtr.html

"Les nouveau-nés peuvent détecter qu'une personne les regarde dans les yeux dès l'âge de deux jours... Une équipe de chercheurs dirigée par Teresa Farroni (Université de Londres) a en effet démontré que des nouveau-nés âgés de deux à cinq jours étaient en mesure de distinguer un visage selon que le regard soit direct ou détourné. Par ailleurs, ces nouveau-nés préfèrent regarder des visages qui les engagent dans un échange de regard."

Dites, "'prénom]", êtes-vous en mesure de détecter qu'une personne vous regarde dans les yeux ?

(215) [pseudonyme]

24/06/02 17:05

Comment savoir [re: [pseudonyme#209]]

Comment savoir avant la naissance d'un enfant si sa vie sera ou non un enfer ? Celà dépend de tant de choses que l'onne connait pas avant sa naissance. Un couple uni peut se déchirer. Une famille aisée tomber dans la misère. Un enfant sain tomber gravement malade ou avoir un accident qui le laissera grabataire. Nul ne sait de quoi l'avenir est fait. Ni dans un sens, ni dans l'autre.

(216) [pseudonyme]

24/06/02 18:38

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#215]]

Comment savoir avant la naissance d'un enfant si sa vie sera ou non un enfer? Celà dépend de tant de choses que l'onne connait pas avant sa naissance.

Je suis d'accord sur le principe mais lorsqu'on part sur les bases d'une mère qui ne veut pas de l'enfant c'est quasiassuré que l'enfant ne sera pas heureux. Comment peut on être heureux sans être aimé ???? [initiales],

(217) [pseudonyme] 24/06/02 18:45

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#216]]

Après avoir justifié l'avortement par le droit au bonheur de la mère, on nous le justifie maintenant par le droit au bonheur de l'enfant. Faire le bonheur de quelqu'un en le tuant, orginal comme idée. Un peu comme ces curés qui baptisaient les indiens qu'ils étaient en train de tuer pour que leurs ames aillent au paradis.

(218) [pseudonyme]

25/06/02 16:30

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#217]]

"Un peu comme ces curés qui baptisaient les indiens qu'ils étaient en train de tuer" ???

Quels curés !? Vous ne confondez pas, par hasard, avec des soldats espagnols ou portugais ? Vous avez déjà vu un curé avec une épée ? Franchement, la soutane, c'est commode pour faire la guerre ? ;)

(219) [pseudonyme]

25/06/02 16:57

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#218]]

Malheureusement, il me semble bien qu'il y avait des prètres parmis ces soldats. Ils ne tenaient pas forcément l'épée je le reconnais ... Bon c'est pas le sujet. Les nouveaux 'curés' laigues font pire maintenant.

(220) [pseudonyme]

26/06/02 10:48

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#219]]

"y avait des prêtres parmis ces soldats. Ils ne tenaient pas forcément l'épée"

Euh, ... pas bien dangereux comme soldats, non?;)

Toujours à propos de l'IVG:

"CITE DU VATICAN, Lundi 24 juin 2002 (ZENIT.org) - Une femme anglaise qui a avorté il y a 5 ans a annoncé lors d'une émission de radio sur la BBC qu'elle portait plainte contre le National Health Service pour le traumatisme engendré par l'Interruption volontaire de grossesse, indique la revue de presse Généthique (www.genethique.org).

Elle se plaint de ne pas avoir été prévenue des séquelles psychologiques et physiques d'une telle intervention et souhaite que par cette action les autres femmes soient alertées des dommages que cause un avortement. Un cas similaire a déjà été jugé en Australie et trois cas seraient en cours aux Etats-Unis."

(221) [pseudonyme]

26/06/02 13:28

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#220]]

Ca ne peut pas arriver en France...

Si vous saviez ce que les médecins, infirmières et autres conseillère disent aux femmes lors des entretiens pré-IVG dans certains services.... Dans le genre je dramatise, je vous fais culpabiliser et flipper, elles sont bien prévenues des conséquences, croyez moi....

" Oh Barbara quelle connerie la guerre! " (Prévert)

(222) [pseudonyme]

26/06/02 17:13

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#221]]

Espérons qu'elles sont prévenues des conséquences, quand même. Toutefois, parmi les femmes de mon entourage qui ont avorté, pas une ne s'en vante maintenant, sans compter lessouffrances psychologiques, le chagrin quand elles voient les enfants des autres, etc... Je connais un cas très moche : Une jeune femme, dans les années 70, qui est tombée enceinte d'un salaud, alors elle a avorté clandestinement, infection, etc... puis stérilité définitive. A nouveau, je ne vois qu'un seul responsable : Le géniteur.

(223) [pseudonyme]

25/06/02 16:44

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#218]]

les soldats pretres ils étaient un paquet, pour precher leur bonne parole

(224) [pseudonyme]

26/06/02 10:50

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#223]]

Qui ? Où ? Quand ? Je veux bien polémiquer mais il faudrait être plus précis.

(225) [pseudonyme]

26/06/02 10:59

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#224]]

pendant l'époque des conquistadors en Amerique Latine pour ne prendre qu'un exemple

(226) [pseudonyme]

26/06/02 11:36

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#225]]

Très bien : Quels prêtres allaient tuer qui, et pour quelle raison ? (En ne perdant pas de vue que l'interêt d'un prêtre est d'avoir le plus de fidèles possibles, quelle que soit leur peuple, et que commencer à les tuer est plutôt contre-productif, non ? Aussi, l'Amérique est le plus grand continent catholique actuellement, avec 500 millions de fidèles).

Distraction : Avez-vous vu le film "Mission" de Roland Joffé ?

(227) [pseudonyme]

24/06/02 18:51

Pas de meurtre sans victime. [re: [pseudonyme#217]]

Comment pourrait on tuer ce qui n'est pas en vie !!! Les indiens eux étaient en vie, ils avaient une existance, une pensée, une culture, une âme ... peut on en dire autant de l'embryon ??? Oui je justifie l'avortement et par le bonheur, et par les droits de la mère et par le refus de souscrire au droit à la souffrance. Pour rester sur des thèmes équivalent, je comprend aussi l'euthanasie. [initiales],

(228) [pseudonyme]

24/06/02 19:15

Re: Pas de meurtre sans victime. [re: [pseudonyme#227]]

"peut on en dire autant de l'embryon ???"

=> C'est bien la ma question intial. L'embryon est il un être humain et si non à partir de quand est ont un être humain

"Les indiens eux étaient en vie, ils avaient une existance, une pensée, une culture, une âme ... peut on en dire autant de l'embryon ???"

=> en vie : être en vie ne confère pas la qualité d'être humain. Les mouches sont en vie.

avoir une existance => même remarque.

une pensée => Les animaux pensent.

une culture => Les nouveaux nés n'ont pas de culture.

une ame => Soit les hommes ont une ame (thèse des chrétiens et dans ce cas à partir de quand l'ont ils, pourquoi un embryon n'aurait il pas une ame). Soit les hommes n'ont pas d'ame et dans ce cas c'est à tout age.

Donc pas plus de raison de donner la qualité d'être humain à un indien, une mouche, un chien, un nouveau-né ou un embryon. Quelles conséquences pratiques en tirer ?

(229) [pseudonyme]

24/06/02 19:37

Re: Pas de meurtre sans victime. [re: [pseudonyme#228]]

Je vous renvoie dos à dos avec votre réponse : Pourquoi un embryon aurait il une âme ?

Et je rajoute celle là : Pourquoi aurait on plus de considération pour les droits de cette chose, qu'est un embryon, que pour sa mère ?

[initiales]

(230) [prénom]

25/06/02 0:03

Re: Pas de meurtre sans victime. [re: [pseudonyme#229]]

A la naissance de ma soeur (j'avais 8 ans), ma mère dut subir une césarienne d'urgence. Ma mère aperçut mon père qui retenait ses larmes. Le chirurgien lui dit qu'elle ne devait pas s'en faire, qu'on allait lui sauver son bébé. Ma mère, très chrétienne et certainement anti-avortement répondit que l'important ce n'était pas le futur nouveauné, mais les 3 autres qui attendaient son retour. Finalement, ma soeur heureusement naquit, et ma mère se remit de cette opération.

Comme quoi l'importance est une notion très subjective, ce qui l'est à un moment peut l'être beaucoup moins à un autre. Là c'est la vie d'une famille contre la vie d'un être non né qui est mise en balance ... et même si cela s'est bien terminé, le choix à ce moment là n'a pas été vers le non né mais bien vers ce qui existait déjà.

(231) [pseudonyme]

25/06/02 7:36

Re: Pas de meurtre sans victime. [re: [prénom#230]]

Comme quoi l'importance est une notion très subjective, ce qui l'est à un moment peut l'être beaucoup moins à un autre. Là c'est la vie d'une famille contre la vie d'un être non né qui est mise en balance ... et même si cela s'est bien terminé, le choix à ce moment là n'a pas été vers le non né mais bien vers ce qui existait déjà. Les grands principes c'est une bonne chose, tu ne tueras point etc ... il n'empêche qu'au moment du choix, tout est nettement moins simple. Juste un exemple: Nous sommes des milliers à être contre la peine de mort, mais si demain, un type s'attaque à notre famille et tue un être auquel nous tenons ... que seront alors nos beaux principes face à la douleur et à la haine? De même, on peut déplorer l'avortement et finalement être mis dans une situation où l'embryon sera devenu quantité négligeable car tout simplement la moindre de nos préoccupations. CC,

(232) [pseudonyme]

24/06/02 17:14

Re: Comment savoir [re: [pseudonyme#215]]

Oui, ben raison de plus pour pas être optimiste...

" l'homme est condamné à être libre" (Jean Paul Sartre)

(233) [pseudonyme] 22/06/02 16:28

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#209]]

Les débats passionnés sur l'avortement me laissent un peu songeur. Il est normal qu'une femme choisisse d'avoir un enfant ou pas. L'homme a peut-être son mot à dire, mais qu'importe? Dans un monde de six milliards d'humains, sur cette terre qui, comme disait Gertrude Stein "est couverte de gens", la naissance d'un enfant "de plus" compte peu. Nous n'en sommes plus aux tribus de la Bible (ou d'autres traditions) qui voulaient à tout prix devenir aussi "nombreuses que les grains de sable". La seule chose qu'on puisse repprocher à l'avortement c'est d'être une technique néolithique (les Indiennes d'Amazonie le pratiquent); il est du devoir des scientifiques de mettre au point des substances abortives simples d'utilisation [telles la pilule du lendemain] et de clôre ce chapitre dans l'histoire des hommes. Finalement, tout cela n'a guère d'importance. Tous ceux qui trahissent une hésitation devant le droit à l'avortement, au nom du "droit à la vie", devraient comprendre qu'un organisme vivant (virus et cancer compris) n'a pas plus de "droit" (tant qu'il ne possède pas la capacité de se protéger luimême) qu'un objet. Les "témoignages" ne servent à rien. Il y a des gens - hommes et femmes - dont la vie est gâchée parce qu'ils se trouvent laids ou bêtes. Il y a des gens pour qui le suicide est un espoir. Il y a autant de "criconstances" qu'il y a d'êtres humains. A quoi sert de s'interroger sur l'utilité de tel ou tel être humain à la "société", puisque le but des "sociétés" est d'assurer le bien-être des êtres humains. Quant au sens qu'il faut donner à l'existence des sociétés humaines, chacun a sa vision de ces choses-là. Et personne n'a le droit de parler au nom de quiconque.

(234) [pseudonyme] 25/06/02 16:35

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#233]]

"Tous ceux qui trahissent une hésitation devant le droit à l'avortement, au nom du droit à la vie", devraient comprendre qu'un organisme vivant n'a pas plus de "droit" (tant qu'il ne possède pas la capacité de se protéger lui-même) qu'un objet."

Effectivement. Par exemple, vous-même, si on vous abandonne dans une fosse aux lions, comme vous n'aurez pas la capacité de vous y protéger, vous n'aurez pas plus de droit qu'un objet. De même, lorsque vous serez bien vieux, faible et sénile, autant vous "euthanasier" tout de suite, n'est-ce pas ? Bref, le "droit" dont vous parlez est simplement la loi du plus fort. C'est bien joli à dire, à l'abri de son ordinateur, mais ça n'est pas bien sérieux.

(235) [pseudonyme]

23/06/02 12:17

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#233]]

Votre message est assez ambigu, je vais de façon non passionnelle essayer d'en faire la critique "Il est normal qu'une femme choisisse d'avoir un enfant ou pas" oui, dans les limites autorisées par la loi.

"La seule chose qu'on puisse repprocher à l'avortement c'est d'être une technique néolithique pas tout à fait la technique instrumentale est au point, probablement que l'accompagnement relationel ne l'est pas toujours; l'utilisation médicamenteuse ne se développe pas pour des raisons assez obscures

"Tous ceux qui trahissent une hésitation devant le droit à l'avortement, au nom du droit à la vie", devraient comprendre qu'un organisme vivant (virus et cancer compris) n'a pas plus de "droit" (tant qu'il ne possède pas la capacité de se protéger lui-même) qu'un objet."

originale comme formulation,necessité de faire la distinction entre organisme vivant et organisme humain,mais cette définition ne repose pas à mon avis sur l'incapacité à se protéger sinon le bébé serait en danger sinon d'accord sur le fond

"A quoi sert de s'interroger sur l'utilité de tel ou tel être humain à la société", puisque le but des "sociétés" est d'assurer le bien-être des êtres humains."

là,ce qui vous fait diverger est le fait que vous extrapoler le produit de l'avortement qui n'est pas de l'humain à l'humanité en général; le role d'une société,entre autres,est de protéger l'humain et les plus faibles et sur la notion d'utilité de l'humain ,il faudrait poser la question à nos chers philosophes,mais j'ébauche une réponse: la question d'humanité doit elle se poser en terme d'utilité? l'homme n'existe que par sa pensée,je pense donc je suis,l'homme est utile parce qu'il est,donc l'homme doit étre protégé,qu'il soit utile ou non

(236) [pseudonyme] 25/06/02 10:11

Re: Avortement suite [re: [pseudonyme#235]]

D'abord, je suis heureux que les définitions sèches que j'ai essayé de donner n'aient pas suscité "l'horreur" chez vous. Ensuite, certes, ce n'est pas "l'utilité" qui qui justifie la présence sur terre d'un être humain, mais l'humanité se distingue du reste du monde animal en ce qu'elle transforme non seulement son environnement, mais qu'elle se transforme elle-même afin de vivre "mieux". Tout le monde sait que dans les pays arriérés (c'est d'ailleurs l'un des critères de l'arriération), les parents font beaucoup trop d'enfants car ils croient que les enfants vont leur apporter de la "richesse". L'homme (j'entends par là l'homme et la femme), même individuellement, a le droit de décider s'il veut ou non des enfants, combien il en veut, etc. La "société" n'a rien à dire. Qu'on cesse, simplement, d'interdire quelques pratique anticonceptionnelle que ce soit, qu'on cesse d'encourager la natalité! La société n'a rien à dire. Elle est encore infiniment plus imparfaite que l'individu. Les formulations vagues, du genre "tout homme est utile" devraient être précisées: il pourra l'être "virtuellement". Mais finalement, ce sont les individus, et aujourd'hui les femmes avant tout, qui choisissent! Un exemple: en Gaule, peu de temps avant la chute de l'Empire Romain, non seulement les mariages étaient de moins en moins nombreux, mais les "places publiques étaient pleines de tas de fœtus humains qu'on avait jetés là et que les chiens venaient dévorer en plein jour" (Chronique de l'époque). Les citoyens romains de cette époque étaient tellement assomés d'impôts et ne croyaient tellement plus à l'avenir, que les avortements dépassaient de beaucoup les naissances. C'est d'ailleurs à cette époque (comme c'est intéressant!) que l'Eglise de Rome décida d'interdire l'avortement...

(237) [pseudonyme] 23/06/02 1:01

L'horreur! [re: [pseudonyme#236]]

J'espère que vous avez écris votre post sans reflechir!

http://forums.lemonde.fr/perl/showthreaded.pl

?Car=&Board=franceaut&Number=481071&page=0&view=collapsed&sb=5&part=&vc=1

ANNEXE 2: LES CHARTES DES FORUMS DE DISCUSSION

CHARTE DES FORUMS DE DISCUSSION DE LIBERATION

Liberation a choisi d'exercer sa responsabilité éditoriale en modérant a priori ses forums, lieu de discussion entre les internautes.

Les messages ne sont donc pas immédiatemment publiés, ils sont d'abord relus par la rédaction qui se réserve un droit de publication.

Chaque forum est modéré par une ou deux personnes, les modérateurs qui "organisent" la parole autant qu'ils la vérifient. En semaine, la modération a lieu tout au long de la journée sans que cette modération ne transforme les forums en discussion en direct. Les week-end et jours fériés, la modération a lieu une à deux fois par jour.

Liberation.fr s'efforce de corriger les messages afin de les rendre lisibles et compréhensibles de tous. Cette correction porte sur la forme du message (grammaire, ponctuation, orthographe, sauts de ligne, paragraphes), jamais sur le fond (idées, opinions, croyances). Toutefois toutes les fautes ne peuvent être corrigées.

Liberation.fr ne publie pas:

- les messages racistes,
- les messages haineux,
- les messages diffamatoires.
- les messages d'insultes,
- les appels au meurtre,
- les messages dont l'expéditeur n'est pas l'auteur,
- les messages publicitaires,
- les messages rédigés dans une autre langue que le français,
- les communiqués d'organisation syndicales, politiques,
- les messages incompréhensibles,
- Les messages hors sujet,
- les messages en plusieurs exemplaires,
- les messages non argumentés,
- les messages écrits en majuscules,

Et tout message que les modérateurs du forum estimeront ne pas être utile au déroulement normal des débats.

Pour toute réclamation ou demande d'explication, vous pouvez nous écrire. Nous nous efforcerons de vous répondre le plus rapidement possible.

CHARTE DES FORUMS DE DISCUSSION DU PARISIEN

En postant votre contribution, vous acceptez les conditions d'utilisation des forums. Notre objectif est d'offrir un espace de discussion et de réflexion ouvert. Voici les conditions générales d'utilisation du forum.

En validant votre message, vous reconnaissez notamment que :

- 1. Les messages que vous postez peuvent être lus par tous librement.
- 2. L'identité des contributeurs ne peut être garantie par le modérateur.
- 3. Les messages que vous postez peuvent être modérés s'ils n'étaient pas conformes à la réglementation française sur les contenus ou au respect du droit d'autrui.
- 4. Le site effectue les démarches nécessaires pour s'assurer de la conformité des messages à la réglementation des contenus et au respect du droit d'autrui. Le site ne saurait être tenu pour responsable d'erreurs, d'omissions ou des résultats qui pourraient être obtenus par un mauvais usage des messages diffusés.
- 5. Vous êtes responsable du contenu de vos messages.

A propos de la modération

La modération se fait a priori : la publication des messages est différée et la modération éventuelle se fait avant publication. Cela signifie que vos contributions ne s'afficheront pas immédiatement dans la liste des contributions, le temps pour les modérateurs de consulter leurs boîtes aux lettres et d'évaluer vos messages.

Messages avec citation d'auteur

Selon l'article L.111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle, l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre des droits les plus étendus, qu'ils soient moraux ou patrimoniaux. Une œuvre (livre, chanson, etc...) ne peut pas être reproduite sur Internet sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants-droit (éditeur, producteur ...). Toutefois, les analyses et courtes citations sont possibles, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, si elles sont justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées.

Citations de marques, de sites Internet, de services commerciaux.

Les citations récurrentes de marques, de sites Internet, de services commerciaux sont assimilées à des publicités détournées et entrent dans le cadre de la modération.

La loi interdit la diffusion de tout message ou toute information quelle que soit sa forme ou sa nature, notamment :

- 1. contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- 2. à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui,
- 3. incitant à la discrimination, à la haine d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, 4 menaçant une personne ou un groupe de personnes.

Tout message ou citation de sites de ce type entre dans le cadre de la modération. Les forums sont un lieu d'échange, de débat d'idées, où la convivialité et le respect d'autrui sont primordiaux. Les agressions verbales, moqueries gratuites, vulgarités, entrent dans le cadre de la modération.

CHARTE DES FORUMS DE DISCUSSION DU MONDE

Quelques règles de conduite

Ces forums sont " modérés ", c'est-à-dire qu'un ou plusieurs modérateurs veillent au respect des règles de conduite suivantes :

- * Pas de propos tombant sous le coup de la loi : incitation à la haine raciale, appel à la violence, révisionnisme ou négationnisme.
- * Pas d'agressivité ni de violence excessive dans le ton.
- * Pas de pornographie, pédophilie, obscénités et grossièretés.
- * Pas de saturation ni de harcèlement par la répétition de messages identiques ou très voisins. Les représentants de partis politiques ou d'associations peuvent poster des messages, mais avec modération.
- * Pas de répétition de liens vers d'autres sites.
- * Pas d'insultes personnelles entre participants. On peut critiquer les arguments, pas les individus.
- * Pas de "procès" conduits par un ou deux intervenants à propos d'un autre.
- * Pas de spéculations ou révélations à propos de l'identité de tel ou tel participant. Les tentatives d'usurpation d'un pseudonyme déjà employé ne sont pas tolérées.

Les messages personnels échangés entre participants ou postés sur d'autres forums ne doivent pas être diffusés

* Respecter l'esprit des discussions engagées, sans interférer par des messages de dérision ou hors sujet. Le ou les modérateurs se réservent le droit d'appliquer ces règles, en supprimant tout ou partie de certains messages, et en excluant des forums, temporairement ou définitivement, ceux qui les violeraient de manière flagrante ou répétée et systématique. Ce droit n'est pas modifié par le fait que la participation aux forums est un des services inclus dans l'abonnement payant souscrit auprès du Monde interactif. En attendant une éventuelle réadmission, les forumeurs bannis continueront de bénéficier des autres services.

Les décisions des modérateurs ne peuvent être contestées. En validant votre formulaire d'inscription, vous vous engagez à respecter leur autorité, en même temps que les règles ci-dessus.

CHARTE DES FORUMS DE DISCUSSION DU SPIEGEL

Forums-Richtlinien

Das Forum ist ein Bestandteil von SPIEGEL ONLINE. Wir möchten, daß hier ein **offenes, freundschaftliches Diskussionsklima** herrscht. Bitte achten Sie darauf, in den Diskussionen einen fairen und sachlichen Ton zu wahren, auch wenn in der Sache einmal Streit aufkommt.

Um am Forum teilnehmen zu können, müssen Sie sich zunächst registrieren (Klick auf das Feld "Neuregistrierung").

Bitte beachten Sie auch, dass die Beiträge stets mit dem Thema der Diskussion zu tun haben sollen. Häufungen von off-topic-Inhalten innerhalb eines Stranges sind im Interesse aller daher dringend zu vermeiden. Beiträge von Teilnehmerinnen und Teilnehmern unterliegen der Moderation, daher können Verzögerungen beim Erscheinen auftreten. Darüber hinaus bitten wir, auf das Posten von Bildern zu verzichten, da sie häufig die Ladezeit unnötig verzögern; das Forum soll ein Medium für verbale Auseinandersetzung sein. Darüber hinaus sollten keine langen Kopien von Quellen gepostet werden, ein Link stattdessen ist ausreichend.

Eine Nutzung des Forums zu kommerziellen Zwecken ist nicht erlaubt. Die Redaktion behält sich vor, Beiträge, die werblichen, strafbaren, beleidigenden oder anderweitig inakzeptablen Inhalts sind, zu löschen bzw. sie nicht freizuschalten. Sollten Sie auf Beiträge stoßen, deren Inhalt Ihnen zweifelhaft erscheint, wenden Sie sich bitte an den Forumsmoderator.

Das **Copyright für die Beiträge**, soweit diese urheberrechtsschutzfähig sind, verbleibt grundsätzlich beim Verfasser, mit der naheliegenden Einschränkung, daß der Verfasser SPIEGEL ONLINE mit dem Einstellen seines Beitrags natürlich das Recht gibt, den Beitrag dauerhaft auf den Forumsseiten vorzuhalten. Jede Veröffentlichung der Forumsbeiträge durch Dritte bedarf jedoch der Zustimmung des Verfassers.

Ihr angegebene E-Mail-Adresse ist für andere Teilnehmer und Besucher des Forums sichtbar, so dass Sie auch auf diesem Wege miteinander kommunizieren können.

Teilnehmer, die gegen die explizite Forums-Etikette oder die Grundprinzipien der 'Netiquette' verstoßen, können von der Teilnahme an den Diskussionen ausgeschlossen werden.

Die Forumssoftware akzeptiert einige "freie" Mailadressen nicht automatisch, da sich unter diesen häufig Störenfriede mit stets neuen Namen registrierten. Bei Fragen hierzu wenden Sie sich sich bitte an den Sysop/Moderator.

Mit der Teilnahme am Forum erkennen Sie die Richtlinien an.

CHARTE DES FORUMS DE DISCUSSION DU ZEIT

DIE ZEIT Debatte - Spielregeln

Die Debatte ist ein Angebot der Zeit Online GmbH und ermöglicht, in Echtzeit Beiträge ins Netz zu stellen.

Die Beiträge geben nicht notwendigerweise die Meinung der Zeit Online GmbH oder ihrer Vertreter wieder, sondern vielmehr die Meinung der jeweiligen Autoren. Die Teilnehmer des Forums sind zu einem sachlichen, thementreuen und höflichen Diskurs verpflichtet. Insbesondere sind beleidigende, obszöne, rassistische und sexistische Beiträge zu unterlassen.

Es kann Ausdruck eines fairen Diskurses sein, wenn Diskussionen hart in der Sache geführt werden; untersagt sind aber persönliche Angriffe und Verunglimpfungen. Rechte anderer, insbesondere Urheberrechte, sind zu beachten. Im Rahmen des Zumutbaren wird von der Zeit Online GmbH die Einhaltung dieser Richtlinien kontinuierlich überprüft. Sollten Sie auf Beiträge treffen, bei denen sie einen Regelverstoß vermuten, teilen Sie dies bitte den Forumsmoderatoren mit.

Bei Verstößen wird die Moderation den betreffenden Teilnehmer ermahnen und ggfs mit einer 'gelben Karte' verwarnen. Diese Verwarnung behält für die Dauer eines Monats Wirksamkeit. Der Wiederholungsfall führt dann zur 'roten Karte', das heißt: Dem Teilnehmer wird für vierzehn Tage die Schreibberechtigung entzogen. In schwerwiegenderen Fällen kann die Sperre auch direkt ausgesprochen werden und/oder für unbeschränkte Dauer gelten. Eine zeitlich unbeschränkte Sperre kann auch ausgesprochen werden, wenn erkennbar wird, dass sich ein gesperrter Teilnehmer unter neuem Namen wieder anmeldet und somit die Sperre unterläuft.

Die Betreiber des Forums behalten sich das Recht vor, einzelne Beiträge und Strangeinleitungen zu kürzen, umzuformulieren oder ganz zu entfernen.

Eine kommerzielle Nutzung des Forums ist nicht erlaubt.

Für den Inhalt externer Links übernimmt die Zeit Online GmbH keine Haftung. Für den Inhalt der verlinkten Seiten sind ausschließlich deren Betreiber verantwortlich.

ANNEXE 3: QUESTIONNAIRE AUX UTILISATEURS DES FORUMS DE DISCUSSION DU SITE DE LIBERATION

		٦



